

NEUVIÈME PÉRIODE.

EMPEREURS

DE LA MAISON

D'AUTRICHE.

Naissance & avènement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1437. 1438.

ALBERT II.
Duc d'Autriche, fils d'Albert IV. & de Jeanne de Bavière, né en 1394. Roi de Hongrie en 1437. élu Empereur en 1438. le 20. Mars, âgé de 44. ans.

ALBERT Duc d'Autriche, qui succéda à Sigismond dans les Royaumes de Hongrie & de Bohême, & dans l'Empire d'Allemagne, étoit fils d'Albert IV. Duc d'Autriche, petit-fils d'Albert III. & arriere-petit-fils d'Albert le Sage, mort en 1358. Celui-ci étoit fils de l'Empereur Albert I. Dans le partage des Etats d'Albert le Sage, son fils aîné Léopold le Bon, tué à Sem-pach en 1386. avoit reçu la Stirie, la Carinthie, & les Etats de Suisse, de Souabe & du Tirol, qu'il transmit à son petit-fils l'Empereur Frédéric III. Albert III. fils puîné d'Albert le Sage, avoit eu pour sa part l'Autriche & la Carniole; & ces deux Duchés faisoient tout le domaine de l'Empereur Albert II. avant que Sigismond, dont il avoit épousé la fille unique, lui eut laissé par son testament les Royaumes de Hongrie & de Bohême. Cependant les Hongrois & les Bohémiens ne crurent pas ce testament suffisant pour leur donner un Souverain: prévenus du droit de s'en donner un par l'élection, les Hongrois s'assemblerent à Presbourg, & élurent Albert le 19. Décembre 1437. & le sacrerent avec sa femme à Weissenbourg, le 1. Janvier 1438. après qu'il eut promis de ne point accepter la couronne impériale, laquelle, disoient-ils, avoit empêché Sigismond de veiller aux affaires de leur Royaume. Au mois de Mai suivant, les Bohémiens lui déférerent aussi leur couronne, & la lui imposèrent au mois de Juin dans la Métropole de Prague, sans avoir aucun égard aux oppositions de George Podiebrad, de Henri de Sternberg, & des autres Hussites qui donnerent leurs suffrages à Casimir fils de Jagellon, & frere de Ladislas V. Roi de Pologne, âgé pour lors de 13. ans.

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Elisabeth , fille de l'Em- pereur Sigif- mond , née en 1396. fian- cée en 1417. mariée, 1422. 1442.	Anne, mariée en 1443. à Guillaume, Duc de Saxe, Mar- grave de Misnie. 1462. Elisabeth, née en 1439. mariée en 1454. à Casimir III. Roi de Pologne, 1505. Son fils Ladislas devint Roi de Hon- grie & de Bohême. Ladislas posthume né en 1440. Roi de Hongrie & de Bohé- me, meurt en 1457. sur le point d'épou- ser la Princesse Mar- guerite, fille de Charles VII. Roi de France.	ALBERT II. meurt à Lan- gendorff, près de Bude, le 27. Octobre 1439. âgé de 46. ans, dont il avoit regné 1. Il est enter- ré à Weisen- bourg.	^{Sup} Pape. Eugene IV. 1447. Empereur d'Orient. Jean Paléologue. 1444. Maison Ottomane. Amurat II. 1451. Roi de France. Charles VII. 1461. Roi d'Espagne. Jean II. 1454. Roi de Portugal. Alphonse V. 1482. Roi d'Angleterre. Henri VI. détrôné. 1461. Roi d'Ecosse. Jacques II. 1460. Roi de Danemarck & de Suède. Christophe III. 1448. Roi de Pologne. Ladislas Roi de Hon- grie. 1444. C Z A R. Iwan Basilowitz. 1505.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Pendant que ces deux Nations s'empressoient de se soumettre à Albert, les Electeurs d'Allemagne assemblés à Francfort, l'éurent unanimement Empereur le 20. Mars. Albert notifia son élection aux Etats de Hongrie, & demanda leur consentement pour la ratifier. Ils se firent prier, & le donnerent enfin.

Albert sacré à Aix-la-Chapelle, tint la première Diète à Nuremberg, dans laquelle il prit le Concile de Bâle sous sa protection, & proposa divers moyens pour le réconcilier avec le Pape: ensuite il établit une paix publique par toute l'Allemagne; & distribua les Etats en quatre Cercles. Cet arrangement fut changé peu après dans une autre Diète qu'il assembla dans la même Ville: on distribua les quatre Cercles en six, qui comprirent toute l'Allemagne, excepté la Bohême & l'Autriche. En voici le tableau. Le premier revenoit au Cercle de Franconie d'aujourd'hui; le second à celui de Bavière; le troisième à celui de Souabe; le quatrième à celui du haut Rhin, auquel on joignit alors les Electorats de Mayence & du Palatinat; le cinquième comprenoit les Electorats de Trèves & de Cologne, avec les Etats qui composent aujourd'hui le Cercle de Westphalie; le sixième, les Electorats de Saxe & de Brandebourg, avec les Etats renfermés aujourd'hui dans les Cercles de haute & basse Saxe. Chaque Cercle reçut un Chef qui devoit veiller à la conservation de la tranquillité publique. L'Electeur de Brandebourg étoit Directeur du Cercle de Franconie; l'Archevêque de Saltzbourg, de celui de Bavière; le Comte de Wurtemberg, de celui de Souabe; l'Electeur de Mayence, du Cercle du Rhin; l'Electeur de Cologne, de celui de Westphalie, appelé alors le Cercle des Pays-Bas; & l'Electeur de Saxe, de celui de Saxe.

Le Concile de Bâle dans la session 31. défendit au Pape de donner aucunes expectatives sur les bénéfices, auxquels les seuls Chapitres & Communautés respectives auroient le droit de nommer par une élection canonique, & condamna l'exaction des Annates. Ces decrets furent adoptés par le Roi de France Charles VII. qui arrêta dans une assemblée des Etats

ELECTEURS Ecclesiastiques.	VICE- CHANCELIERS.	ELECTEURS Séculiers.	HISTORIENS & Illustres.
MAYENCE. Thierry, Baron d'Erpach, 1459.	Gaspard de Schlick. Jean d'Aich, Evêq. d'Aichstatt.	BOHEME. L'Empereur Al- bert II. lui-même.	Enée Sylvius, Cuspinian, Arnbeck.
COLOGNE. Thierry, Comte de Moers, 1463.		COMTE PALAT. Louis III. Elec- teur.	<i>Les Historiens d'Autriche insérés dans le second vo- lume de la Collec- tion de Pexius.</i>
TRÈVES. Raban de Helm- stat, 1439.		SAXE. Frédéric le Bon, Electeur de Saxe, 1464.	Roo. Fugger.
		BRANDEBOURG. Frédéric I. Elec- teur de Brande- bourg, 1440.	

EVENEMENS REMARQUABLES.

tenue à Bourges, la célèbre pragmatique Sanction qui affermiſſoit à jamais les Libertés de l'Eglise Gallicane.

1439.

Amurat II. Sultan des Turcs, s'empare de la Servie & du pays des Ratzes. Albert paſſé en Hongrie pour s'oppoſer à ſes progrès. Mort d'Albert II. dans l'île de Schutt, le 27. Octobre.

Le Pape Eugène IV. eſt dépoſé par le Concile de Bâle, comme ennemi du repos public & de l'Eglise. Les Cardinaux préſens au Concile éliſent Amédée premier Duc de Savoye, lequel s'étoit retiré dans la ſolitude de Ripaille après avoir remis ſon Duché à ſon fils. Il prit le nom de Felix V.

Le Concile de Ferrare eſt transféré à Florence. L'Eglise Grecque ſe réunit pour très-peu de tems à l'Eglise Latine.



EVENEMENS REMARQUABLES.

1440.

Les Electeurs assembles à Francfort déliberent long-tems sur le successeur d'Albert II. On proposâ d'abord Louis III. dit le Pacifique, Landgrave de Hesse, qui refusa la Couronne. Les suffrages se réunirent enfin le 2. de Février en faveur de Frédéric Duc d'Autriche, de la branche de Stirie, fils d'Ernest Cœur de fer, petit-fils de Léopold, tué à Sempach en 1386. & arriere-cousin germain de l'Empereur Albert II. Frédéric III. étoit un Prince foible & irrésolu, incapable de penser & d'agir, dissimulé sans être prudent, & odieux par son avarice : *Duclor.*

Les Electeurs assembles à Francfort conviennent que l'Allemagne ne s'attacheroit ni à Eugene IV. ni à Felix V.

Invention de l'imprimerie. Les premiers auteurs de cet art furent Jean Mentelin, bourgeois de Strasbourg, Jean Fust & Schoëtter, bourgeois de Mayence. La premiere découverte fut faite à Strasbourg; elle se perfectionna à Mayence. Laurent Kutter, bourgeois de Harlem, avoit imprimé avant eux, mais les caracteres n'étoient pas mobiles, & il gravoit sur des planches de bois des pages entieres.

La Princesse veuve d'Albert II. accouché d'un Prince nommé Ladislas, dans le tems même que les Députés des Hongrois invitoient Ladislas III. Roi de Pologne, à gouverner la Hongrie en attendant les couches de la Reine. Le jeune Prince est couronné Roi de Hongrie sur les genoux de sa mere, ensuite de quoi elle se retire en Autriche avec son fils, & emporte avec elle la couronne de S. Etienne, que les Hongrois croient essentielle au sacre de leurs Rois,

Naissance & avènement à la Couronne.

FREDERIC

III. Duc d'Autriche, fils d'Ernest Duc d'Autriche & de Stirie, & de Zymbourg de Masovie, né le 23. Decembre 1415. élu Empereur à Francfort le 2. Février 1440. âgé pour lors de 25. ans.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

pour empêcher de cette manière qu'ils ne pussent placer sur leur trône Ladislas III. Roi de Pologne. Néanmoins ce Prince secouru par Jean Hunniade Corvin, s'empara de tout le Royaume, & s'en fit sacrer Roi, substituant à la grande Couronne de S. Etiene que la Reine Elisabeth avoit enlevée, une autre que l'on avoit retirée du tombeau de ce saint Roi.

Guerre entre les deux Ladislas, terminée par la médiation du Pape Eugène IV. & les soins du Cardinal Julien, ancien Président du Concile de Bâle. Le Royaume de Hongrie demeura à Ladislas, fils posthume d'Albert II. & Ladislas de Pologne fut nommé Régent pendant la minorité du jeune Prince, & son successeur éventuel. On convint aussi que celui-ci épouserait la Princesse Anne, fille aînée d'Albert II. & que son frere puîné Casimir, Grand Duc de Lithuanie, serait marié à la Princesse Elisabeth, fille puînée d'Albert II.

Les désordres qui troubloient la Hongrie, se répandirent en Bohême : les Etats de ce Royaume offrirent la Couronne à Albert, Duc de Baviere, qui la refusa. Les couches de l'Impératrice Elisabeth étant survenues, ils proposerent la Régence à l'Empereur Frédéric III. mais l'irrésolution de ce Prince lui fit négliger l'instant favorable, & les Bohémiens élurent deux Vicerois de leur nation, l'un Catholique, Maynard de Neuhaus, & l'autre Hussite, Henri Ptarsco, auquel succéda le fameux George Podiebrad.

1441.

Diète de Mayence pour finir le schisme des Conciles de Bâle & de Ferrare. Le Roi de France fut invité à cette assemblée ; elle fut aussi infructueuse que celle d'Erfort, convoquée peu de tems après pour le même sujet.

1442.

Frédéric III. est couronné à Aix-la-Chapelle après avoir

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Eléonore, fille d'E- douard, Roi de Portugal, enterrée à Lintz.	Christophe né en 1455. 1456. MAXIMILIEN I. né en 1459, qui re- gna. Hélené née, 1460. 1461. Cunegonde, née en 1465, mariée en 1487, à Albert le Sa- ge, Duc de Baviere. Frédéric III. n'en fut instruit que lorf- que le mariage fut consummé, 1520. Jean, né en 1466. 1497.	FREDERIC III. meurt à Lintz, le 19. Aouÿ 1493. âgé de 78. ans, dont il avoit regné 53. Il est enterré à Vien- ne.	Papes. Eugene IV. 1447. Nicolas V. 1455. Calixte III. 1458. Pie II. 1464. Paul II. 1471. Sixte IV. 1484. <i>On croit que ce Pape est le premier qui ait mis son Buste sur la monnoie.</i> Innocent VIII. 1492. Alexandre VI. 1503. <i>Empereurs d'Orient.</i> Jean Paléologue. 1444. Constantin Paléolo- gue. 1453. <i>Maison Ottomane.</i> Mahomet II. 1481. Bajazer II. abdiq. 1512. <i>Rois de France.</i> Charles VII. 1461. Louis XI. 1483. Charles VIII. 1498. <i>Rois d'Espagne.</i> Jean II. 1454. Henri IV. 1474. Ferdinand. 1516. Isabelle. 1504. <i>Rois de Portugal.</i> Alphonse V. 1481. Jean II. 1495. <i>Rois d'Angleterre.</i> Henri VI. détôné. 1461. Edouard IV. 1483. Richard III. 1489. Henri VII. 1509. Y iij

EVENEMENS REMARQUABLES.

été proclamé, & assis sur le trône à Rensée. Ce trône de Rensée est un ancien bâtiment octogone construit sur les bords du Rhin, & faisant face aux terres des quatre Electeurs du Rhin. Diète de Francfort pour finir le schisme. L'Empereur y publia un édit pour le maintien de la paix publique, sur le pied de ce qui est ordonné par la Bulle d'Or de Charles IV. c'est-à-dire, qu'on défieroit son ennemi trois jours avant de l'attaquer. Réforme des abus des tribunaux Vehmiques ou de Westphalie. Confirmation du pacte de succession entre les maisons de Brandebourg & de Meckelbourg. Les Electeurs de Brandebourg reçurent dès-lors le serment de fidélité éventuel des Etats du Meckelbourg, & les investitures simultanées des Empereurs. Ce pacte fut encore renouvelé en 1693. & enfin les Rois de Prusse, Electeurs de Brandebourg, commencerent en 1708. à se servir des titres & armes de Meckelbourg. Diète de Nuremberg : on y conclut d'assembler un troisiéme Concile, pour mettre fin à ceux de Bâle & de Ferrare, ou de Florence. Ce dernier est transféré à Rome.

1443.

Guerre des Suisses. Les Zurichois avoient reçu les anciens Comtes de Toggenbourg au nombre de leurs citoyens, à condition qu'après l'extinction de leur maison, leur Comté seroit réuni au Canton de Zurich. Le cas arriva en 1436. mais les Toggenbourgeois, au lieu de se soumettre aux Zurichois, firent une ligue particuliere avec le Canton de Schwitz. La ville de Zurich prête à faire valoir sa prétention par la force des armes, s'allia avec l'Empereur dans le tems même que les autres Suisses demanderent à ce Prince la confirmation de leurs privilèges. Frédéric III. espérant de grands avantages de la désunion des Cantons, la refusa, & leur demanda avant toute chose la restitution des anciens domaines de Habsbourg, dont ils s'étoient emparé. On proposa en vain de faire décider ce différend par les Princes d'Allemagne ou par le Comte Palatin du Rhin, ancien Juge

Suite des Princes
Contemporains.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

VICE-
CHANCELIER.

Roi d'Ecosse.

Jacques II. 1460.
Jacques III. 1488.
Jacques IV. 1513.

Roi de Danemarck.

Christophe III. 1448.
Christian d'Olden-
bourg, 1481.
Jean. 1513.

Roi de Suède.

Christophe. 1448.
Charles Knntfon. 1470.
Christian d'Olden-
bourg. 1481.
Jean. 1513.

Roi de Pologne.

Ladislas, Roi de
Hongrie, 1444.
Cafimir IV. 1492.
Albert. 1501.

C Z A R.

Iwan Basilowitz.
1505.

M A Y E N C E.

Thierry d'Erpach, 1450.
Thierry d'Isenbourg déposé, 1463.
Adolphe Comte de Nassau, 1475.
Thierry d'Isenbourg rétabli, 1482.
Albert Duc de Saxe, 1484.
Berthold, Comte Princier de
Henneberg, 1504.

C O L O G N E.

Thierry, Comte de Moers, 1463.
Robert Comte Palatin, déposé,
1473. 1480.
Herman Landgrave de Hesse,
élu contre Robert, 1473. 1508.

T R È V E S.

Jacques de Sircck, 1456.
Jean Margrave de Baden, 1500.

Gaspard Schlick,

Jacques de Sircck,
Archevêque de
Trèves.

Conrad, Prévôt
de Vienne.

Olry Wentzlep,
1454. 1461.

Olry, Evêque
de Passau, 1466.

Jean, Evêque
de Lavente, 1466.

Olry, Evêque
de Gurck.

Enée Sylvius
Piccolomini.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

de l'Empereur. Les Suisses déclarèrent la guerre au Canton de Zurich. Diète infructueuse de Nuremberg, pour terminer le schisme. L'Empereur vient à Bâle, & entreprend en vain la réunion des deux Conciles.

1444.

Les Zurichois assiégés par les Suisses, demandent du secours à l'Empereur, & celui-ci à l'Empire. A son refus, Frédéric III. traite avec le Roi de France Charles VII. pour un secours de 5000 hommes qui marcheroient contre les Suisses, & auxquels on accorderoit des quartiers d'hiver en Alsace. Le Dauphin Louis XI. y conduit une armée de 40000 François & de 8000 Anglois, devenus à charge aux deux nations par la trêve qui venoit d'être conclue entre Charles VII. & Henri VI. Le Dauphin Louis qui la commandoit, s'avança jusqu'à Bâle, soit dans le dessein de s'emparer de cette ville, soit pour pénétrer en Suisse, soit enfin pour disperser les Peres du Concile de Bâle à la priere du Pape Eugène IV. qui avoit promis de ratifier la Pragmatique Sanction. Bataille de S. Jacob près de Bâle, où l'armée des Suisses forte d'environ 1800 hommes, est taillée en pièces. Cet échec leur ayant fait lever le siège de Zurich, les François rentrent en Alsace, occupent cette Province, & s'emparent de Metz & de Toul. Diète de Nuremberg: on y déclare la guerre à la France; mais le mauvais état des troupes fait reprendre la voie de la négociation. Pour cet effet on tint un congrès à Trêves: les François promirent d'évacuer l'Alsace, Metz & Toul, & les Allemands s'engagerent à ne leur demander aucun dommage.

Ladislas, Roi de Pologne & de Hongrie, force Amurath II. à faire une trêve pour dix ans; il la rompt peu après de l'avis du Cardinal Julien, Légat du Pape, qui l'absoût même du serment fait à Amurath II. Celui-ci étoit occupé alors à réduire ses Etats d'Asie, qui s'étoient révoltés. Ladislas profita de son absence pour envahir la Bulgarie.

ELECTEURS SECVLIERS.

HISTORIENS.

ILLUSTRES.

BOHEME.

Ladiflas IV. fils posthume d'Albert II. né en 1440. 1458.
 George Podiebrad, ci-devant Régent du Royaume, élu Roi de Bohême en 1458. 1471.
 Ladiflas V. de Pologne, fils de Casimir, Roi de Pologne, & d'Elisabeth, sœur de Ladiflas I. élu en 1471. 1516.

COMTES PALATINS.

Louis IV. le Bon Elekeur, 1439. 1449.
 Frédéric I. le Victorieux, frere du précédent, Elekeur Palatin par la concession de Philippe, fils de Louis IV. dont il avoit été le tuteur, 1476. Il est la fouché de la maison de Loewenstein & de Wertheim.
 Philippe, fils de Louis IV. succède à son oncle en 1476. 1508. Il acquit le Duché de Neubourg.

SAXE.

Frédéric le Bon, Elekeur, 1428. 1464. Il est la fouché de toute la maison de Saxe d'aujourd'hui.
 Ernest, Elekeur de Saxe, fils aîné du précédent. Il eut la Thuringe & l'Electorat, 1486. Il est la fouché des maisons de Weimar, de Gotha, de Meinungen, de Hildbourghaufen, & de Coburg. Son frere Albert eut la Misnie; de lui descend la maison Royale & Electorale de Saxe & de Pologne d'aujourd'hui.
 Frédéric le Sage, fils d'Ernest, Elekeur en 1486. 1525.

BRANDEBOURG.

Frédéric I. Elekeur de Brandebourg en 1414. 1440.
 Frédéric II. Dent de fer, second fils du précédent, Elekeur de Brandebourg, par la cession de son frere aîné surnommé l'Alchymiste, 1471.
 Albert l'Achille, frere du précédent, 1486.

Enée Sylvius, Histoire de Frédéric III.
 Joseph Grunbeck, Vie de l'Empereur Frédéric III.
 Les Mémoires de Frédéric III. écrits par lui-même, publiés par Lamblicus.
 Paul Lang.
 Le second tome de Pezius.

La Collection des Ecrivains de sa vie, par Schilter.
 Muller, Histoire des Diètes de l'Empire sous Frédéric III.
 Trithème.
 Naucler.
 Langkman.
 Platina.
 Skuropulus, Histoire du Concile de Florence.
 Lehman, Chronique de Spire.
 Dubravius.
 Bonfinius.
 Pontus Heuterus.
 Date de la paix publique.

Jean de Hagen ou de *Indagme*, Théologien, 1475.
 Nicolas de Cusa, Cardinal & Evêque de Brixen, natif de l'Archevêché de Trèves, Théologien, Philosophe & Mathématicien célèbre, 1464.
 Herman de Campen, Canoniste, 1460.

Thomas Hæmerlin de Kempen, Religieux Aug. à Schwoll, appelé ordinairement *Thomas à Kempis*, 1471.
 Denys de Rycke Chartreux de Ruremonde, Théologien mystique.
 Nicolas de Groesenstein, Ermite, Suisse du canton d'Underwald.
 Pierre de Andlau, Chanoine de Colmar, un des premiers Docteurs du Droit public, 1460.

Gregoire de Heimbourg, Jurisconsulte Autrichien, & Défenseur des droits de l'Empire.
 Albert de Crummedyck, Evêque de Lubeck, Historien, 1489.
 Jean Muller de Konigberg en Franconie, Mathématicien, & Astronome célèbre, 1476.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Amurat repasse en Europe. Bataille de Varna. L'armée des Chrétiens est défaite, & Ladiflas y est tué avec le Cardinal Julien. Jean Hunniade & George Caltriot, dit Scanderbeg, sauvent la Hongrie, & peut-être l'Europe entière, en arrêtant les progrès d'Amurath.

1445. 1446.

Les Hongrois envoient des Ambassadeurs à Frédéric III. pour demander leur Roi élevé à la Cour de l'Empereur. Ce Prince rejette cette demande; les Hongrois lui déclarent la guerre, & ravagent l'Autriche. Trêve pour deux ans, par laquelle l'Empereur reste chargé de l'éducation du jeune Ladiflas.

Le Pape Eugène IV. dépose les Archevêques de Cologne & de Trèves comme fauteurs du schisme, & partisans de l'Antipape Felix V. Union des Electeurs faite à Francfort pour obliger le Pape à casser sa sentence, & à satisfaire les Etats d'Allemagne sur leurs griefs. Cette union fut renouvelée peu de tems après, & l'on y ajouta que désormais on ne décideroit rien sur les affaires de l'Empire, que du consentement des Electeurs: & ceux-ci s'engagerent d'ailleurs à se secourir mutuellement contre tous ceux qui empiéteroient sur leurs droits. Ils invitent l'Empereur d'accéder à leur ligue. Frédéric non-seulement le refuse, mais il en avertit le Pape en secret, & lui conseille de chercher les moyens de se réconcilier avec les Electeurs. Assemblée de Francfort. Les Nonces d'Eugène IV. traitent avec les Electeurs: ceux-ci le reconnoissent pour Pape légitime, après qu'il eut promis de convoquer un nouveau Concile, d'approuver les decrets de celui de Constance, & ceux qui avoient été arrêtés à Bâle jusqu'à sa séparation, de rétablir les Electeurs déposés, & de redresser les griefs des Etats d'Allemagne, conformément aux decrets du Concile de Bâle. Ce traité fut conclu par les soins & par les intrigues d'Enée Sylvius Piccolomini, Secrétaire de l'Empereur, qui devint Pape en 1458. sous le nom de Pie II.

ELECTEURS SÉCULIERS.

Jean, fils aîné du précédent, 1499.
 Son frere cadet Frédéric eut les terres du Burgraviat de Nuremberg, sous le nom de Margrave d'Anspach. Il fut le pere d'Albert I. Duc de Prusse, dont la petite fille Anne épousa l'Electeur de Brandebourg, Jean Sigismond. Elle étoit l'héritiere du Duché de Prusse, du chef de son pere, & des Duchés de Juliers, de Clèves & de Bergue, par sa mere.

ILLUSTRES.

Alexandre He-
 guis de Geh dans
 l'Evêché de Mun-
 ster, Professeur à
 Deventer, & Res-
 taurateur des Bel-
 les-Lettres en Al-
 lemagne. Erasme
 étudia sous lui .
 1470.

Rodolphe Agri-
 cola, Philosophe
 & Professeur à
 Heidelberg, 1485.

Jean Wessel de
 Goesfort, Pro-
 fesseur en Théo-
 logie à Gronia-
 gue.

Werner Role-
 winck de Laer,
 Chartreux, Histo-
 rien célèbre, 1480.

Gabriel Briel,
 Professeur, &
 Théologien à Tu-
 bingue.

Peurbach, Geor-
 ge Mathieu,
 1460.

Jacques de Koe-
 nigshoffen, Cha-
 noine & Histo-
 rien à Strasbourg.

Pierre Weiss,
 dit Albinus, Histo-
 rien de Saxe &
 de Milnie.

Buldestorf Nicol's
 fanatique, brûlé
 en 1446.

EVENEMENTS REMARQUABLES

Pacte de confraternité entre les Ducs de Clèves & les Comtes de la Lippe. De-là viennent en partie les droits que les Electeurs de Brandebourg ont sur ce Comté.

1447. 1448. 1449.

Eugène IV. accepte le traité de Francfort ; & reçoit l'obédience des Electeurs peu de jours avant que de mourir. Nicolas V. lui succède. Diète d'Alschaffenbourg ; Nicolas V. y est reconnu pour seul Pape légitime. Aeneas Sylvius y proposa aussi le plan d'un règlement pour la collation des bénéfices. Il fut ratifié le 17. Février 1448. par le Pape Nicolas V. par l'Empereur Frédéric III. & par plusieurs Electeurs & Princes d'Allemagne, sous le nom de *Concordat de la Nation Germanique*. Il porte en substance, 1^o. que l'élection canonique seroit rétablie dans tous les Chapitres & Communautés médiatement ou immédiatement soumis au S. Siège : 2^o. Qu'aucunes provisions ni expectatives ne seroient plus accordées par le S. Siège : 3^o. Que le Pape nommeroit aux bénéfices d'Allemagne quand ils vaqueroient en Cour de Rome ; ou par la déposition & la translation des possesseurs faite par autorité apostolique, ou enfin quand l'élection ou la postulation du nouveau Bénéficiaire auroit été annullée & cassée par le S. Siège. 4^o. Quant aux Canonicats, on convint que le Pape nommeroit à ceux qui viendroient à vaquer dans les mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre & Novembre ; l'élection devant appartenir aux Chapitres pendant les six autres mois. 5^o. On abolit les annates, & on y substitua une certaine taxe que le nouveau Bénéficiaire payeroit au S. Siège en deux termes égaux, chacun d'une année entière. On convint aussi que si pendant ces deux ans le même bénéfice vaquoit deux ou plusieurs fois, la taxe ne seroit payée qu'une seule. Ce sont là les fameux concordats qu'on observe encore aujourd'hui en Allemagne. Les Etats en firent de grandes plaintes, & reprocherent à Frédéric III. de s'être laissé gagner par son Secrétaire Enée Sylvius, & d'avoir sa-

SOUS FREDERIC III.

crifié les droits de l'Eglise Germanique, tandis qu'il ne dépendoit que de lui de stipuler des conditions pareilles à celles qui font la base de la Pragmatique Sanction de Charles VII. Par la paix de Westphalie, les bénéfices des Protestans ont été affranchis des réglemens du Concordat, qui regardent les souverains Pontifes.

Les Peres de Bâle se retirent à Lausanne. Le Pape Nicolas V. pour achever de ruiner le parti de son antagoniste, fait présent de la Savoye au Roi de France. Concile de Lyon. Felix V. renonce à la Papauté. Les Cardinaux de son parti se soumettent à Nicolas V. & le Concile de Bâle transféré à Lausanne finit le 25. Avril 1449.

Mort de Philippe-Marie Galéace, dernier Duc de Milan de la maison de Visconti. Le Duc d'Orléans prétend au Duché de Milan du chef de sa mere, Valentine, fille de Jean Galéace, premier acquéreur de ce fief, à qui la succession avoit été promise par son contrat de mariage. Alphonse, Roi de Naples, alléguoit en sa faveur un testament du dernier Duc, qui n'a jamais été bien vérifié. D'un autre côté, la ville de Milan soutenoit que le Duché étoit un fief ouvert, qui devoit retourner à l'Empire; elle offroit à l'Empereur de grosses sommes d'argent, s'il vouloit l'ériger en République. Cependant François Sforce, fils de Mutio Avendolo, soldat de fortune, s'empara du Milanez, sous prétexte qu'il avoit épousé la fille naturelle du dernier Duc, nommée Blanche Marie.

1450. 1451. 1452.

Frédéric III. envoie des Ambassadeurs en Portugal pour demander en mariage la Princesse Eléonore, fille du Roi Edouard, & nièce d'Alphonse, Roi d'Aragon & de Naples. Il passe en Italie pour la recevoir, & se faire couronner Empereur. Les deux époux se rencontrent à Sienne; mais Frédéric III. ne jugea pas à propos de consommmer le mariage en Italie, de peur que l'enfant qui en naitroit n'eût les mœurs italiennes. Par le serment qu'il prête à Nicolas V.

EVENEMENS REMARQUABLES

il s'engage à protéger l'Eglise & le Pape, à défendre les terres du S. Siège, & promet de n'exercer dans Rome aucun acte de souveraineté sans le consentement du Pape. Il va à Rome où Nicolas V. le couronne Roi d'Italie, après avoir donné aux Milanois des lettres *reversales*, qui confirmoient le droit qu'ils avoient d'obliger les Rois d'Italie à se faire sacrer dans leur ville. Eléonore fut ensuite couronnée Impératrice. Frédéric fit plus de trois cens Chevaliers sur le Pont du Tibre. Le couronnement de Frédéric est le dernier qui ait été fait à Rome. Pendant tout le tems que l'Empereur y resta, le Pape ne le quitta pas d'un instant : il craignoit que les Romains mécontents du gouvernement papal, ne trouvaissent les moyens de l'engager à renouveler les droits des anciens Empereurs.

Frédéric III. rend visite à Alphonse, Roi d'Aragon & de Naples, qui lui persuade de consommer son mariage. L'Empereur n'y consentit qu'avec peine, & après avoir eu grand soin de faire écarter toutes apparences d'enchantemens. Révoque des Autrichiens, qui se liguent avec les Hongrois pour demander à l'Empereur le jeune Ladislas leur Souverain, Frédéric III. crée le Marchese Borfius d'Est, premier Duc de Modene & de Reggio, dont il exige un cens annuel de 4000. florins d'or. Il vend la Principauté de Piombino à la maison des Ursins ou Orfini. Il refuse à François Sforce l'investiture du Milanez, à moins qu'il ne s'engageât à payer tous les ans un cens considérable, ou qu'il ne rendit à l'Empire la ville de Parme.

Frédéric III. prend la route d'Autriche. Les confédérés assiégeoient Neultat, & obligèrent l'Empereur à leur remettre Ladislas. Ce Prince étant trop jeune pour gouverner, les Etats donnerent la Régence de Bohême à George Podiébrad, celle de Hongrie à Jean Hunniade Corvin, & celle d'Autriche au Comte de Cilley.

1453. 1454. 1455.

Frédéric III. décore sa maison du titre archiducal, par

SOUS FREDERIC III.

un diplôme du 6. Janvier, & accorde aux Archiducs le droit de créer des Comtes & des Nobles, d'établir des péages & impôts, &c.

L'Ostfrislade est déclarée fief de l'Empire, & Olri de Grethfil, créé premier Comte de ce fief par l'Empereur, de Capitaine qu'il en avoit été auparavant par l'élection des Etats du pays. Il en reçoit l'investiture dans l'assemblée des Etats, tenue à Embden. La réserve qu'on fit aux Frisons de leurs droits devint dans la suite une source intarissable de disputes entr'eux & leurs nouveaux maîtres. On vit même les Etats du pays faire la guerre à leurs Comtes, & la ville d'Embden se mettre sous la protection des Hollandois. Ces troubles ont été apaisés depuis l'année 1745. que la famille d'Olri étant venu à s'éteindre, le Roi de Prusse a succédé dans la Principauté d'Ostfrise, en vertu d'une expectative de l'Empereur Léopold.

Les Etats de Prusse opprimés & foulés par les Chevaliers Teutoniques portent des plaintes à l'Empereur. Frédéric III. décide en faveur des Chevaliers. Les Etats de Prusse se révoltent, & se soumettent à Casimir III. Roi de Pologne, qui promet de les protéger contre les Chevaliers. Guerre sanglante entre les Polonois & l'Ordre Teutonique.

Mahomet II. Soudan des Turcs, prend d'assaut la ville de Constantinople le 29. Mai, & détruit l'Empire des Grecs, qui s'étoit soutenu plus de mille ans, depuis la mort de Théodose le Grand jusqu'à celle du dernier Empereur Constantin Paléologue, qui fut tué à l'assaut. La division des Chrétiens occidentaux, la foiblesse & l'avarice de Frédéric III. la désunion entre les Eglises grecque & latine, & un reste de ressentiment des maux que la perfidie des Grecs avoit causés aux croisés, sont les causes principales qui ont accéléré la ruine de l'Empire d'Orient.

Cet événement funeste pour la Religion en général fut causé en partie du rétablissement des lettres & des sciences en Italie, d'où elles passèrent ensuite dans le reste de l'Europe. Les sçavans de Constantinople s'en étoient retirés avant

EVENEMENS REMARQUABLES

le siège ; ils passerent en Italie, où Hercule, Duc de Ferrare & de Modene, & Laurent de Medicis, chef de la république de Florence, leur firent un accueil capable de les y fixer.

Diète de Ratisbonne pour délibérer sur les moyens de s'opposer aux progrès des Turcs. Les Nonces de Nicolas V. y proposèrent une croisade. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, offre à l'Empereur ses troupes, ses biens, & son bras ; mais Frédéric III. jaloux de sa puissance, n'y a aucun égard.

Diète de Francfort, où le Duc de Bourgogne réitère ses offres. Les Ambassadeurs de Hongrie sollicitent un prompt secours ; mais l'Empereur & le Pape calculant sans cesse les sommes qu'il faudroit fournir, les Etats d'Allemagne qui connoissoient l'avidité de l'un & de l'autre, s'imaginèrent à la fin, que le but de leurs représentations étoit tout au plus de s'approprier les deniers qu'on pourroit ramasser. Il survint bientôt un autre incident qui traversa le projet de la croisade. L'Ordre Teutonique demanda des troupes pour faire la guerre aux Prussiens qui s'étoient mis sous la protection du Roi de Pologne. On délibéra sur ces articles, & la Diète se sépara sans rien conclure.

Celle de Neustatt, qui devoit mettre la dernière main au projet de la croisade, fut aussi infructueuse que les précédentes. D'abord il s'y éleva une dispute pour la préséance, le légat du Pape prétendant le pas sur les Electeurs présens, & l'Ambassadeur du Roi d'Aragon & de Naples, ne voulant pas le céder aux Ambassadeurs des Electeurs absens. A peine ce différend fut-il terminé ou plutôt assoupi, que la mort de Nicolas V. premier mobile de toutes les délibérations, fit abandonner entièrement le dessein de faire la guerre aux Turcs.

Calixte III. lui succède, & Frédéric III. lui prête l'obédience accoutumée, malgré les Etats qui croyoient qu'en la refusant on parviendroit à faire changer le Concordat de 1448.

Enlèvement des deux Princes de Saxe, fils de l'Electeur

SOUS FRÉDÉRIC III.

Frédéric le Bon, fait du château d'Altenbourg par Conrad de Kauffungen & Guillaume de Schoenfels. Kauffungen fut arrêté par un Charbonnier sur la frontiere de Bohême, & Schoenfels revint de lui-même, lorsqu'il apprit l'emprisonnement de son compagnon. Ces deux Princes sont également célèbres; l'aîné Ernest, est le chef de la Maison Ernestine, qui a possédé l'Electorat de Saxe jusqu'en 1548. & qui s'est partagée dans les branches de Weymar, de Gotha, de Coburg, de Meinungen, de Hildbourghausen. Le cadet Albert, n'eut d'abord que la Misnie; mais l'Empereur Charles V. fit entrer l'Electorat de Saxe dans sa maison, nommée la branche Albertine, qui est aujourd'hui la maison royale-électorale de Pologne & de Saxe.

1456. 1457. 1458.

Les Electeurs mécontents de Frédéric III. s'assemblent à Nuremberg & à Francfort. Ils le somment de s'appliquer aux affaires de l'Etat, de rétablir la paix publique, & d'avoir soin de faire administrer la justice, & le menacent d'élire un Roi des Romains, à qui ils donneroient le gouvernement de l'Empire. Grieffs des Etats d'Allemagne contre le S. Siège. Ils se plaignent que les Concordats de 1448. tout favorables qu'ils furent au Pape, n'étoient pas observés, que les bénéfices d'Allemagne ne se conféroient plus qu'aux Cardinaux & aux Protonotaires de la Cour de Rome, que les provisions & les expectatives étoient sans nombre, que l'exaction des annates se faisoit avec plus de rigueur que jamais, & toujours sur un pied infiniment plus onéreux que les taxes arrêtées; qu'on demandoit aux Prélats les dîmes de leurs revenus, sous prétexte de la guerre des Turcs, & qu'on les employoit à des usages contraires, &c. Toutes ces représentations furent inutiles. Enée Sylvius qui conduisoit Frédéric III. n'eut pas de peine à faire échouer les projets de réforme que les Electeurs avoient conçus.

Mort du Pape Calixte III. Enée Sylvius est élu à sa place

sous le nom de Pie II. Mort de Ladislas le Posthume, Roi de Hongrie & de Bohême, & Duc d'Autriche. Frédéric III. se porte pour héritier universel de ses terres en Allemagne; mais il est obligé de les partager avec son frere Albert, & son cousin Sigismond. En même tems Frédéric voulut faire valoir les anciens pactes de famille pour se mettre en possession de la Bohême. D'un autre côté, Guillaume de Saxe & Casimir, Roi de Pologne, y prétendoient du chef de leurs femmes, sœurs du jeune Roi défunt; mais les Etats de Bohême élurent d'un consentement unanime le fameux George Podiebrad, qui avoit été leur Viceroi. Les Hongrois par une élection semblable se donnerent pour Roi Matthias Corvin, fils du célèbre Jean Huniade.

L'Empereur Frédéric III. refusa de rendre au dernier la couronne de S. Etienne. Ce fut le sujet d'une guerre sanglante qui ne fut terminée qu'en 1465. Premier pacte de confraternité & de succession réciproque entre les maisons de Saxe, de Brandebourg & de Hesse, conclu à Nuremberg. Il fut renouvellé & confirmé en 1614.

1459. 1463.

Le Pape Pie II. tient une assemblée générale des Princes & des Prélats de l'Europe à Mantoue, pour y concerter une expédition contre les Turcs. Elle fut très-infructueuse; les Allemands seuls promirent de se croiser. Frédéric III. fut nommé Généralissime des Chrétiens, & reçut du Pape une épée & un chapeau bénis. Assemblée convoquée à Mantoue par le Pape; elle n'a aucun succès.

Mort de Thierrî, Electeur de Mayence. Le Chapitre fait un compromis, & s'en rapporte à sept Chanoines, sur le choix d'un nouvel Archevêque: quatre élisent Thierrî d'Isenbourg, & les trois autres, Adolphe Comte de Nassau. Le Pape refuse d'abord de confirmer l'élection de Thierrî, à moins qu'il ne lui payât une certaine taxe nouvelle, & qu'il ne s'engageât de ne plus rien entreprendre ni dans son Archevêché ni

SOUS FREDERIC III.

dans l'Empire, & nommément de ne plus assembler les Electeurs, qu'avec la permission du Saint Siége. Après bien des plaintes & des représentations, Pie II. accorde enfin son consentement, & l'Empereur donne à Thierrî l'investiture de l'Electorat.

Frédéric le Victorieux, Electeur Palatin, & Louis Duc de Baviere, l'un & l'autre ennemis perpétuels de l'Empereur, prennent le parti d'Adolphe de Nassau. On leur déclare la guerre; mais ils triomphent d'une ligue de dix-huit Princes, à la tête desquels étoit l'Empereur & deux Electeurs. Thierrî d'Issenbourg s'oppose à l'exaction des dixième, vingtième & trentième deniers des revenus ecclésiastiques, que Pie II. vouloit introduire en Allemagne. Il est excommunié par le Pape & proscrit par l'Empereur, qui ne manquoit jamais de mettre au ban de l'Empire ceux que Pie II. son ancien favori, excommunioit. Adolphe de Nassau est mis à sa place. Alors l'Electeur Palatin & le Duc de Baviere changerent de parti, & embrasserent les intérêts de Thierrî. Ils sont excommuniés & proscrits: une armée impériale fond sur eux, & ils remportent une victoire signalée dans la bataille de Seckenheim près de Heidelberg. Adolphe de Nassau surprend Mayence, qui favorisoit Thierrî. C'est l'époque de l'assujétissement de cette Ville à ses Archevêques, elle avoit été jusqu'alors une Ville Impériale: enfin la paix fut conclue à Francfort & à Prague en 1463. Adolphe conserva l'Electorat, Thierrî reçut les Bailliages de Lantstein, de Diepourg & de Heinheim, pour en jouir sa vie durant, & fut élu derechef Electeur après la mort de son rival; Frédéric le Victorieux obtint la Bergstraffe en hypotéque pour les frais de la guerre; il avoit déjà tiré des sommes immenses de la rançon des Princes qu'il avoit pris à la bataille de Seckenheim; entre ceux-ci, le Comte des Deux-Ponts ne fut relâché qu'après avoir reconnu ses terres pour un arrière-fief Palatin.

George Podiebrad, Roi de Bohême, convient avec plusieurs Electeurs de déposer Frédéric III. comme inutile à l'Empire; après quoi il monteroit lui-même sur le trône

EVENEMENS REMARQUABLES

impérial. Ce projet manqua par l'attention qu'eurent le Pape & l'Empereur de rompre l'assemblée des Electeurs, qui devoit se tenir à Francfort.

Albert, Duc d'Autriche, frere de Frédéric III. prétendoit avoir été lézé dans le partage des terres de Ladislas Posthume; il fait la guerre à l'Empereur, & l'assiége dans le château de Vienne. George Podiebrad vient à son secours, & délivre Frédéric. Ce Prince par reconnaissance créa les fils de Podiebrad Princes de Munsterberg & d'Oels en Silésie. Les disputes avec Albert ne furent terminées qu'à sa mort en 1464. Sigismond, cousin de Frédéric III. renonça alors en faveur de l'Empereur à la succession de Ladislas, & Frédéric fut paisible possesseur du Duché d'Autriche.

1464. 1465. 1466.

Paix conclue avec Matthias, Roi de Hongrie. L'Empereur rendit aux Hongrois la couronne de S. Etienne, moyennant 600.000 ducats, & stipula pour sa maison la succession au Royaume de Hongrie, au cas que Matthias vint à décéder sans laisser d'enfans mâles.

Fin de la guerre de Prusse entre Louis d'Erlichshausen, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, & Casimir, Roi de Pologne. Par le traité fait à Thorn le 19. Octobre 1466. les territoires de Culm, de Thorn, de Marienbourg, d'Elbingen, de Dantzick, & toute la Poméranie Prussienne, dite la Pomérellie, furent cédés en souveraineté au Roi & à la république de Pologne. Le reste de la Prusse, & nommément la ville de Koenigsberg, la Semlande, & ce qui compose aujourd'hui le Royaume de Prusse, fut laissé à l'Ordre Teutonique, comme un fief mouvant de la couronne de Pologne. Les Grands Maîtres futurs furent obligés de recevoir l'investiture six mois après leur élection, & on leur défendit de ne plus entreprendre de guerre, que du sçu & de l'aveu de la couronne de Pologne.

Dicte de Nuremberg. Le Pape Paul II. successeur de

SOUS FREDERIC III.

1467. 1468. 1469.

Pie II. invite les Princes d'Allemagne à faire la guerre aux Turcs & à George Podiebrad, Roi de Bohême. Cette proposition fut rejetée. Les Etats d'Allemagne jugerent que l'intérêt de la patrie demandoit plutôt d'élire Podiebrad Roi des Romains, que de lui faire la guerre; & la croisade projetée manqua, parceque les Villes Impériales refusèrent de se charger des frais auxquels on les avoit taxées. Cette Diète est remarquable par un traité de paix publique pour cinq ans, & par la distribution des Etats de l'Empire en trois Colléges, des Electeurs, des Princes, & des Villes: jusq' alors ils n'avoient formé qu'un seul Corps dans les assemblées de l'Empire.

1470. 1471. 1472.

Diète de Ratisbonne. On y délibère inutilement si l'on fera la guerre contre les Turcs. Les Ambassadeurs de Charles le Ténéraire, Duc de Bourgogne, y prétendirent le pas sur les Ambassadeurs des Electeurs. On concilia ce différend en plaçant les Ambassadeurs du Duc parmi ceux des Têtes couronnées, qui auroient un banc séparé. Au reste, les délibérations de cette Diète furent aussi infructueuses que les précédentes. L'Empereur ne demandoit que de l'argent, sous prétexte de faire lui-même les levées de troupes: & les Etats qui connoissoient son avarice, offroient seulement de faire marcher chacun son contingent. Edit d'une paix publique pour quatre ans.

Mort de George Podiebrad, Roi de Bohême. Elle arriva dans le tems même que les Etats assemblés à Ratisbonne paroissoient vouloir réveiller le projet de l'élire Roi des Romains.

Les Bohémiens lui donnerent pour successeur Ladislav, Prince de Pologne, fils amé du Roi Casimir III. & de la Reine Elisabeth, fille de l'Empereur Albert II. Le Pape s'opposa à cette élection: il vouloit faire donner cette cou-

EVENEMENS REMARQUABLES

ronne à Matthias Corvin, Roi de Hongrie; mais ses efforts furent inutiles. L'Empereur & l'Empire reconnurent Ladislas.

Les Suisses sont investis de leur supériorité territoriale.

Diètes infructueuses de Neustadt & d'Ausbourg: on les avoit assemblées pour délibérer sur une nouvelle croisade.

Arnoul, Duc de Gueldre, arrêté prisonnier & maltraité par son fils Adolphe. Il échappe de sa prison, & vend le Duché de Gueldre à Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne.

Renouvellement du pacte de succession entre les Electeurs de Brandebourg & les Ducs de Poméranie, fait dans l'assemblée de Prentzlau. Il fut confirmé peu de tems après dans la Diète de Ratifbonne.

1473. 1474. 1475.

Entrevûe à Trèves entre l'Empereur Frédéric III. & le Duc de Bourgogne. Charles reçoit l'investiture du Duché de Gueldre; il traite avec l'Empereur pour faire ériger ses terres en Royaume, & pour y réunir le Vicariat de l'Empire dans la basse Allemagne. L'Empereur consent d'abord à ses propositions, dans l'espérance de marier l'Archiduc Maximilien avec Marie, héritière de Bourgogne; mais ces projets furent rompus par la jalousie de l'Empereur, & par les intrigues de Louis XI. Roi de France.

Frédéric III. se retire subitement de Trèves, dans le tems même que Charles étoit le plus occupé aux préparatifs de son couronnement. Il en conserva un violent dépit contre l'Empereur, & ne tarda pas à le faire éclater.

Erection du Comté de Holstein en Duché, en faveur de Christian I. d'Oldenbourg, Roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, qui possédoit le Comté de Holstein du chef de sa mere Hedwige. Diète de Nuremberg. Etablissement d'un tribunal suprême chargé de décider en dernier ressort les causes des Princes d'Allemagne. L'Electeur de Mayence en fut déclaré le Président. Révolte de la noblesse de l'Electo-

SOUS FREDERIC III.

rat de Cologne contre l'Electeur Robert de Baviere, qui vouloit réunir au domaine archiépiscopal les biens que ses prédécesseurs en avoient aliénés. Le Chapitre le dépose, & élit à sa place Herman, Landgrave de Hesse. Robert se met sous la protection de Charles le Téméraire, & lui promet de le recevoir pour Avoué de son Archevêché, s'il pouvoit le maintenir.

Charles assiége Neuff, petite ville du pays de Cologne, située sur les bords du Rhin : ce siège dura près d'une année. L'Empire déclare la guerre à Charles, & conclut une alliance étroite avec Louis XI. Roi de France, dans les Diètes de Francfort, de Mayence & d'Andernach. Albert, Electeur de Brandebourg, commande l'armée. Albert, Duc de Saxe, y porte l'étendard de l'Empire : on s'approche de Neuff, tandis qu'une armée de Suisses entre en Franche-Comté, & que Louis XI. envahit la Picardie. Charles conclut une paix particulière avec l'Empereur : il s'oblige de lui payer 200000. écus, & promet de marier sa fille à l'Archiduc Maximilien. L'affaire de Cologne est remise à la décision du Pape, & Frédéric III. retourne en Autriche, chargé de l'indignation de toute l'Allemagne.

Les Suisses continuent la guerre. Ils enlèvent à Charles le Téméraire le Duché de Lorraine, dont il avoit dépouillé le Duc René, & avancent à l'Archiduc Sigismond 80000. florins pour racheter la haute Alsace, le Comté de Ferrette & le Brisgau qu'il avoit engagés pour cette somme au Duc de Bourgogne. Louis XI. entre dans leur confédération.

Paix publique pour six ans conclue dans la Diète d'Augsbourg.

1476. 1477. 1478.

Le Duc de Bourgogne attaque les Suisses, & perd les batailles de Grançon & de Morat. Il rentre en Lorraine, & met le siège devant Nancy. Les Suisses & le Duc René livrent bataille à l'armée des Bourguignons, affoiblie par quantité d'assauts. Elle est défaite par la trahison de Campobasso, Na

politain, à qui le Duc avoit donné un soufflet, & qui pour se venger, passa du côté de René, avec le corps de troupes qu'il commandoit. Charles fut tué dans la fuite, & ne laissa pour héritière de ses vastes Etats qu'une seule fille, la célèbre Marie de Bourgogne. Louis XI. lui fait proposer le mariage de son fils Charles VIII. à qui le Duc Charles lui-même l'avoit promise quelque tems après la paix de Neuff. Mais le dessein échoua principalement par les intrigues du Duc de Clèves qui ambitionnoit lui-même le mariage de l'héritière de Bourgogne, & par la facilité qu'il trouva à jeter un ridicule sur la personne d'Olivier le Daim, que Louis XI. avoit choisi pour Ambassadeur. Déchu de cette espérance, Louis XI. s'empare de la Bourgogne, de la Picardie, de la Flandre & de l'Artois, comme étant des fiefs ouverts & dévolus à la couronne. Frédéric III. envoie l'Electeur de Trèves & Louis Duc de Baviere en ambassade à Gand pour proposer à la Princesse Marie son fils Maximilien. La Princesse gagnée par sa dame d'honneur de Halwin y consent, & les États des Pays-Bas approuvent son choix dans une assemblée tenue à Louvain.

Louis, Duc de Baviere, épouse la Princesse au nom de Maximilien, & se couche à côté d'elle dans le lit nuptial, armé de braslarts & de cuiſlarts au bras & à la cuisse droite, & une épée nue entre lui & la Princesse. Le mariage fut consommé à Gand, où Maximilien arriva dans un assez mince équipage que sa nouvelle épouse fut obligée de lui former. L'Empereur Frédéric III. avoit refusé de fournir jusqu'aux frais les plus indispensables.

Le Pape Paul II. excommunie Ladislas, Roi de Bohême, parcequ'il avoit été élu par des Hussites; il dispose de la couronne en faveur de Matthias, Roi de Hongrie. Frédéric III. prend le parti de Ladislas. Matthias offensé de cette conduite, ravage l'Autriche. La paix se fit par l'entremise du Pape, & Matthias rendit ses conquêtes, moyennant 120000. ducats que Frédéric s'obligea de lui payer.

Mort de Frédéric le Victorieux, Electeur Palatin. Ce grand Prince ne fut d'abord que Régent du Palatinat pendant

SOUS FREDERIC III.

la minorité de son neveu Philippe, à qui l'Electorat appartenoit; mais ce jeune Prince devenu majeur, & pénétré de reconnoissance pour son oncle, lui en laissa le gouvernement pendant vingt-sept années entières. Frédéric avoit épousé une demoiselle de Tettingen; il en eut plusieurs fils, qui eurent pour apanage le Comté de Loewenstein; leurs descendans acquirent encore le Comté de Wertheim, & furent mis au nombre des Princes de l'Empire en 1711. La succession à l'Electorat Palatin leur est réservée, en cas que toute la maison Electorale vienne à s'éteindre.

1479. 1482.

Guerre entre l'Archiduc Maximilien & Louis XI. Roi de France. Bataille de Guinegat. Maximilien resta maître du champ de bataille; mais Louis XI. obtint ce qu'il s'étoit proposé, de faire lever le siège de Téroouanne.

Mort de Marie de Bourgogne, épouse de Maximilien. Paix d'Arras entre ce Prince & le Roi de France. La Princesse Marguerite, fille de Maximilien, fut fiancée au Dauphin Charles VIII. l'Artois; la Franche-Comté & Boulogne sur mer furent constitués pour sa dot.

Nouvelle guerre contre Matthias, Roi de Hongrie, à qui les 120000. ducats stipulés par le dernier traité, n'avoient pas été payés. Albert, Duc de Saxe, frere de l'Electeur Ernest, s'y distingua du côté de l'Empereur.

1483. 1484. 1485.

L'Empereur accorde à Albert, Duc de Saxe, une expectative sur les Duchés de Juliers & de Bergne, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre Charles le Téméraire & contre Matthias, Roi de Hongrie. C'est le premier fondement des prétentions que la maison royale-électorale de Saxe forme sur ces Duchés. Les Flamands disputent à Maximilien la Régence pendant la minorité de son fils Philippe, & la lui accordent par le traité de Gand.

EVENEMENS REMARQUABLES

1486. 1487.

Diète de Francfort. L'Archiduc Maximilien y est élu Roi des Romains, *introuvé* à Rensée, & couronné à Aix-la-Chapelle. Ladislas, Roi de Bohême, n'avoit pas été invité à cette élection. Il refusa de reconnoître Maximilien pour Roi des Romains. Ce différend ne put être terminé qu'en 1489. Dans la même Diète on convint d'une paix publique pour dix ans, & que ceux qui la violeroient, seroient mis au ban de l'Empire.

Matthias, Roi de Hongrie, envahit l'Autriche, prend Vienne, & oblige l'Empereur à se réfugier en Allemagne, où avec une suite de quatre-vingt personnes il se promena de Couvent en Couvent, en attendant la mort de Matthias. Paix entre ces deux Princes, qui fut confirmée dans la Diète de Nuremberg; Matthias s'engagea à restituer l'Autriche dès que l'Empereur lui auroit remboursé les frais de la guerre. Mais Frédéric trop avare pour se défaire de tant d'argent, aimant mieux attendre dans son exil la mort de Matthias. Les deux derniers tournois célébrés en Allemagne font tenus à Worms & à Ratifbonne.

1488. 1491.

Nouvelle révolte des Flamands contre Maximilien qui empiétoit sur leurs privilèges, & leur préféroit les Allemands dans la collation des charges. Il est arrêté à Bruges, & détenu neuf mois entiers dans une étroite prison. Frédéric III. & l'Empire arment pour sa délivrance. Il est relâché, & accorde une amnistie aux révoltés. L'Empereur ne se croyant pas obligé d'accomplir le traité que Maximilien avoit fait, Albert, Duc de Saxe, entre dans les Pays-Bas à la tête de l'armée impériale. Les François qui avoient pris le parti des Flamands, ménagent en leur faveur un traité de paix conclu à Tours: la Régence est confirmée à Maximilien: les Etats de Flandre se soumettent, & payent 500000. ducats en forme d'amende.

SOUS FREDERIC III.

La paix publique ayant été rompue par les Ducs de Baviere & quelques autres Princes, les Etats de Souabe conclurent contre eux à Ellingue la grande ligue de Souabe. Elle fut approuvée par l'Empereur Frédéric III. & se soutint avec beaucoup d'éclat jusques sous l'Empereur Charles V.

Tranfaction avec Ladislas Roi de Bohême, sur les oppositions qu'il formoit contre l'élection de Maximilien Roi des Romains, comme ayant été faite sans y avoir été appellé. Les Electeurs lui donnent des *reversales* ou lettres d'assurance que cette omission ne préjudicieroit pas à ses droits, & qu'on lui payeroit à l'avenir une amende de 500. marcs d'or toutes les fois qu'on manqueroit à l'inviter aux élections des Empereurs & Rois des Romains.

Mort de Mathias Corvin, Roi de Hongrie. Frédéric III. rentre dans la possession de l'Autriche; mais il ne peut obtenir la couronne de Hongrie, que les Etats de ce Royaume offrent à Ladislas, Roi de Bohême, petit-fils de l'Empereur Albert II. Cependant Maximilien tenta de s'emparer du Royaume par la force des armes. La guerre fut ruinée pour les deux partis, & terminée par la paix de Presbourg. Ladislas demeura Roi de Hongrie, & Maximilien conçut l'espérance de lui succéder, s'il mouroit sans enfans.

Maximilien négocie un nouveau mariage avec Anne de Bretagne, fille & unique héritière de François, dernier Duc de Bretagne. Le Prince d'Orange l'épouse en son nom avec les mêmes cérémonies que le Duc de Baviere avoit observées avec l'héritière de Bourgogne; mais Charles VIII. Roi de France, prévoyant le tort qui résulteroit pour lui de ce mariage s'il venoit à s'accomplir, fait rompre les fiançailles de Maximilien, épouse lui-même la Princesse Anne, du consentement des Etats de Bretagne, & renvoie à Maximilien sa fille Marguerite, qui avoit été élevée en France depuis la paix d'Arras. La Reine Anne protesta ensuite par serment, qu'elle n'avoit pas été enlevée par Charles VIII. mais qu'elle l'avoit épousé avec pleine liberté.

1492. 1493.

Maximilien irrité contre la France, demande des secours aux Etats d'Allemagne assemblés à Coblentz & a Constance. Henri VII. Roi d'Angleterre se joint à lui, pour solliciter les Allemands à déclarer la guerre au Roi de France; mais ceux-ci se contentent de lui promettre leur assistance, & ne lui envoient que fort peu de troupes. L'Empereur Frédéric III. leur en avoit donné l'exemple, en refusant à son fils les sommes qui lui étoient nécessaires. Paix de Senlis, par laquelle Charles VIII. restitue à Maximilien les places qu'il avoit prises dans l'Artois. Ses fiançailles avec Marguerite furent déclarées nulles, & son mariage avec Anne de Bretagne fut confirmé.

L'Empereur Frédéric III. meurt à Lintz le 19. Août.



EVENEMENS REMARQUABLES.

*Naissance &
avenement à
la Couronne.*

1493. 1494.

L'Allemagne changea de face après la mort de Frédéric III. A cet Empereur indolent & avare, succéda son fils Maximilien I. Prince qui avoit d'excellentes qualités. Il aimoit les Lettres, & cherchoit à les faire fleurir: observateur sévère de la justice, brave sans ostentation, & aussi chéri de ses sujets que son pere en avoit été méprisé. D'un autre côté, on lui reproche avec assez de fondement, une légèreté d'esprit & une prodigalité impardonnables. La premiere le fit voler de projets en projets, sans en exécuter aucun: la seconde le réduisoit le plus souvent par l'épuisement entier de ses finances, à renoncer aux entreprises les mieux concertées. L'Allemagne profita également de ses défauts & de ses vertus.

Charles d'Egmont, fils d'Adolphe, Duc de Gueldre, s'empare de ce Duché par la faveur des Etats provinciaux. Maximilien le réclame, comme ayant été vendu par Arnoul, aïeul de Charles d'Egmont, à Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne. Les quatre Electeurs du Rhin choisis arbitres de ce différend, adjugent le Duché à Maximilien. Charles d'Egmont se défend, & se maintient dans la possession de l'héritage de ses peres. Maximilien abandonne à son fils Philippe, le Gouvernement des Pays Bas.

Charles VIII. Roi de France passe en Italie, dans le dessein de conquérir le Royaume de Naples auquel il prétendoit, en vertu du testament de Charles d'Anjou, Comte de Provence, & Roi titulaire des deux Siciles. Il s'allie avec les Vénitiens & le Pape Louis Sforce, qui avoit formé le projet d'usurper le Duché de Milan sur son petit neveu, accede à cette ligue. Charles est reçu à Rome avec l'appareil d'un Empereur.

MAXIMI-
LIEN I. *Ar-*
chiduc d'An-
triche, fils de
Frédéric III.
& d'Éléonore
de Portugal,
né le 22. Mars
1459. élu Roi
des Romains
en 1486. suc-
cède à son pere
en 1493. âgé
de 34. ans.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1495.

Célébre Diète de Worms. Maximilien y demande du secours contre les Turcs & contre les François qui envahissoient, disoit-il, la Lombardie & l'Empire de Rome. Les délibérations furent longues, & on conclut très-peu de chose sur ces plaintes; mais on se réunit sur d'autres matieres plus importantes. Jusqu'à alors les ordonnances pour le maintien de la paix publique n'avoient été portées que pour un tems limité; on se croyoit heureux quand on pouvoit les faire observer pendant quelques années: la Diète de Worms établit enfin une paix publique perpétuelle. Tous les désis particuliers furent abrogés pour toujours, & la peine du ban de l'Empire fut prononcée contre les infracteurs de cette ordonnance; & afin que cette peine fût toujours observée, on érigea un Tribunal suprême pour décider les différends qui pourroient survenir entre les Etats. Ce Tribunal appelé *la Chambre Impériale*, fut composé d'abord d'un grand Juge tiré de la haute Noblesse, & de seize Assesseurs ou Conseillers, & on fixa sa résidence à Francfort. Elle fut transférée à Worms, à Nuremberg, à Ausbourg, à Ratibonne & à Eslingue, enfin à Spire en 1527. où en 1530. une loi de l'Empire la fixa pour toujours. Comme Spire fut en partie détruite en 1688. la Chambre Impériale fut enfin transférée à Wetzlar, où elle subsiste encore aujourd'hui. Elle est composée actuellement d'un *Grand Juge* à la nomination de l'Empereur, qui ne peut nommer qu'un Prince ou Comte de l'Empire; de deux *Présidens*, dont un Protestant; l'un & l'autre sont à la nomination de l'Empereur, & doivent être au moins Comtes ou Barons immédiats de l'Empire; & de dix-sept *Conseillers*. Ceux-ci sont alternativement à la présentation de l'Empereur, à celle de chacun des Electeurs, & à celle de chacun des Cercles, à l'exception du Cercle du bas Rhin qui n'en présente aucun, parce qu'il n'est composé que d'Electeurs, qui jouissent d'ailleurs & par un droit personnel de cette prérogative. En 1648. on décida après de longs débats, que la Chambre Impériale seroit com-

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
1. Marie, fille & unique héritière de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, & Souverain des Pays-Bas, née en 1457, morte en 1482. d'une chute qu'elle fit à la chaise.	1. Philippe, Archiduc d'Autriche, né en 1478. succède en 1482. à la mere dans le Gouvernement des Pays-Bas, sous la tutelle de son pere : déclaré majeur en 1494. époufé en 1495. Jeanne, Infante d'Espagne, fille de Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Isabelle de Castille; devient Roi de Castille en 1504. proclamé à Valladolid en 1506. mort en 1506. laissant deux fils, Charles & Ferdinand, qui devinrent tous deux Empereurs, & quatre filles: Eléonore, mariée 1. à Emanuel, Roi de Portugal. 2. à François I. Roi de France. Isabelle, mariée à Christian II. Roi de Danemarck. Marie, femme de Louis, Roi de Hongrie & de Bohême, & après sa mort, Gouvernante des Pays-Bas. Catherine, mariée à Jean III. Roi de Portugal.	MAXIMILIEN I. meurt à Wels en Autriche, le 12. Janv. 1519. âgé de 60. ans, dont il avoit régné 26. Il est enterré à Vienne dans l'Eglise de S. Etienne.	Papes. Alexandre VI. 1503. Pie III. 1503. Jules II. 1513. Léon X. 1521. Maison Ottomane. Bajazet II. abdicque. 1512. Selim I. 1520. Rois de France. Charles VIII. 1498. Louis XII. 1515. François I. 1547. Rois d'Espagne. Ferdinand. 1516. Isabelle. 1504. Philippe I. 1506. Ferdinand. 1516. Charles V. 1557. Rois de Portugal. Jean II. 1495. Emanuel le Grand. 1521. Rois d'Angleterre. Henri VII. 1509. Henri VIII. 1547. Rois d'Ecosse. Jacques IV. 1513. Jacques V. 1542. Rois de Danemarck & de Suede. Jean. 1513. Christian II. chassé. 1523. Rois de Pologne. Albert. 1501. Alexandre. 1506. Sigismond I. 1543. C Z A R. Iwan Basilowitz. 1505. Basile Iwanowitz. 1533. Maximilien lui donna le titre d'Empereur.
2. Anne de Bretagne. Ce mariage ne fut pas consommé. Charles VIII. Roi de France, épousa la Princesse, au moment qu'elle alloit partir pour l'Allemagne en 1492.	2. Marguerite, née en 1480. fiancée à Charles VIII. Roi de France en 1483. renvoyée à son pere en 1493. mariée en 1497. à Jean de Castille, fils de Ferdinand le Catholique. Veuve dès la même année, elle se remaria en 1501. à Philibert,		
3. Blanche Marie, fille de Galéace Marie Sforce, Duc de Milan, née en 1472. mariée en 1494. morte en 1511.			

EVENEMENS REMARQUABLES.

posée à l'avenir d'un grand Juge, de quatre Présidens, dont deux Protestans, & de cinquante Assesseurs, dont vingt-six Catholiques. Ces derniers devoient être nommés de la manière suivante: sçavoir, deux par l'Empereur, deux par chacun des Electeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne & de Baviere, quatre par le Cercle de Baviere, & deux par chacun des Cercles de Bourgogne, d'Autriche, de Souabe, de Franconie, de Westphalie & du haut Rhin. Les vingt-quatre Protestans étoient à la nomination des Electeurs & Cercles Protestans: sçavoir, deux devoient être nommés par chacun des Electeurs de Saxe, de Brandebourg & Palatin; quatre autres par chacun des Cercles de la haute & basse Saxe, & un cinquième par les deux Cercles alternativement; deux par chacun des Cercles de Franconie, de Souabe, du haut Rhin & de Westphalie, & un troisième par ces Cercles alternativement. Cet arrangement étoit très-bien imaginé; malheureusement on oublia de pourvoir aux fonds nécessaires pour les appointemens de tant de Sénateurs; ce qui a obligé depuis à réduire le nombre des Assesseurs à dix-sept, & celui des Présidens à deux, tous assez mal payés.

La Chambre Impériale juge en dernier ressort & sans appel, toutes les causes civiles des États de l'Empire; mais sa juridiction ne s'étend ni sur les causes féodales, ni sur celles d'Italie, toutes deux réservées au Conseil Aulique, ni sur les causes criminelles, qui ne peuvent être jugées que par le corps des États assemblés en Diète. On excepte cependant de celles-ci le crime d'infraction de la paix publique, qui est de la compétence de la Chambre Impériale: elle décide aussi en dernier ressort & par appel, les causes de tous les sujets des États de l'Empire; mais ces appels deviennent d'un jour à l'autre moins fréquens, par les privilèges de *non appellando* que les Empereurs accordent de tems en tems aux États de l'Empire, & qui annullent le droit d'appel des sujets en entier, ou jusqu'à la concurrence d'une certaine somme. Si quelqu'un se croit lésé par la sentence de la Chambre, il peut demander la révision des actes, & c'est l'Electeur de Mayence

ENFANS.

Duc de Savoye,
veuve en 1504. Gouvernante des Pays-Bas en 1513. 1530.
1. François né & mort en 1481.

Outre ces enfans légitimes, Maximilien eut de différentes maîtresses huit enfans naturels, parmi lesquels on remarque

George, Evêque de Brixen en 1515. Archevêque de Valence en Espagne, 1530. Evêque de Liège, 1544.

Frédéric Maximilien d'Amberg, marié à une Comtesse d'Oettingen.

Dorothee, mariée à Jean, Comte d'Ostfriesland.

EVENEMENS REMARQUABLES.

qui l'accorde. Ce même Prélat jouit conjointement avec les Députés de la Diète, du droit de visiter la Chambre Impériale, pour y maintenir l'administration exacte de la justice, & le bon ordre. Ci devant ces visites se faisoient régulièrement toutes les années. Elles ont cessé en 1582, à l'occasion d'une dispute survenue entre les Visiteurs, pour cause de religion. Depuis ce tems jusqu'en 1706, la Chambre Impériale fut délivrée de ces Inspecteurs incommodes, & on prétend que la justice y perdit infiniment. La visite de 1706, qui dura jusqu'en 1713, y rétablit le bon ordre; mais jusqu'ici la Diète n'a pu convenir d'une nouvelle députation de cette nature: au reste la Chambre Impériale ne peut connoître d'aucune cause, avant qu'elle ait passé par toutes les justices graduelles que les loix ou la coutume ont introduites. Ainsi les causes des particuliers ne sont portées devant elle, que par voie d'appel de la sentence de leurs Souverains; & celles des Princes, que par appel de la sentence des Autrègues ou arbitres. Outre l'établissement de la Chambre, la Diète projetta encore un autre règlement utile. L'indolence de Frédéric III. avoit fait négliger beaucoup d'affaires importantes. Pour prévenir cet inconvénient sous un autre Prince du même caractère, les Etats demandèrent qu'on établit un Conseil de régence de l'Empire, *Reichs Regiment*, qui fût autorisé à faire telles dispositions qu'il jugeroit convenables pour le bien de la patrie. Ce projet manqua cette fois par les oppositions de Maximilien I.

Dans cette même Diète l'Empereur promit de ne faire aucune alliance au nom de l'Empire, sans le consentement des Etats. C'est la première fois que la liberté des Empereurs a été restreinte à cet égard par une loi publique. On résolut aussi de faire la guerre au Roi de France, & l'Empereur ordonna aux Suisses de fournir leurs contingens en troupes & en argent: enfin Maximilien y donna deux investitures très-remarquables. Louis Sforce, dit le More, venoit d'empoisonner son neveu Jean Galéace, Duc de Milan. La succession

ELECTEURS
Ecclesiastiques.VICE-
CHANCELIERIS.ELECTEURS
Séculiers.COMMISSAIRES
principaux.

MAYENCE

Cyprian.

BOHEME.

Adolphe, Comte de Nassau, 1496. & 97. à la Diète de Lindau.

Bertholde de Henneberg, 1504.
Jacques de Liebenstein, 1508.
Uriel de Gemmingen, 1514.
Albert de Brandebourg, Cardinal, & Archevêque de Magdebourg, 1545.

Serendin.

Ladislas de Pologne, Roi de Bohême en 1471. 1516.

Jacques, Margrave de Bade, 1497. à la Diète de Worms.

Bertholde de Henneberg, depuis Archevêque de Mayence.

Louis, Roi de Bohême, fils du précédent, tué en 1526.

Matthias de Geitertheim.

COMTES PALAT.

Adolphe, Comte de Nassau, 1498. à la Diète de Fribourg.

COLOGNE.

Jean Waldner.

Philippé, Electeur Palatin, 1508.
Louis le Pacifique, fils aîné du précédent, 1544.

Frédéric Electeur de Saxe, 1501. à la Diète de Nuremberg.

Herman de Hefte, 1508.
Philippe d'Oberstein, 1515.
Herman de Wied résigne, 1547.

Conrad Wetziç.

Conrad de Burckheim.

Le second frere de Louis fut Robert, qui épousa l'héritiere de George, Duc de Bav. Landshut, & qui acquit à ses descendans le Duché de Neubourg.

TRÈVES.

SAXE.

Jean de Bade, 1503.
Jacques de Bâde, 1511.
Richard de Greifenklau, 1531.

Frédéric le Sage, fils d'Ernest, Electeur de Saxe en 1486. 1525.

BRANDEBOURG.

Jean, Electeur de Brandebourg en 1486. 1499.
Joachim, fils du précédent, Electeur en 1499. 1575.

Son frere fut le fameux Cardinal Albert, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

appartenoit de droit au jeune François Sforce, fils du défunt; mais Louis le More fit épouser à l'Empereur la sœur de Jean Galéace, & lui donna une dot de plus de 500000 florins d'or. Cette somme qui avoit fait passer Maximilien sur la honte d'épouser l'arrière-petite fille d'un soldat de fortune, lui fit oublier aussi les droits du jeune François Sforce, & Louis le More fut solennellement investi du Duché de Milan. D'un autre côté, Eberhard Comte de Wurtemberg, qui avoit réuni quantité de petites Souverainetés de la Souabe, fut créé Duc de Wurtemberg & de Teck. L'investiture solennelle se fit avec cinq étendarts, parmi lesquels se trouva aussi le grand guidon de l'Empire. Loi contre les blasphèmes, & contre les abus du Tribunal Westphalique.

Ligue de Venise entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Duc de Milan & la République de Venise, contre le Roi de France, dont les succès rapides faisoient trembler toute l'Italie. Charles VIII. est obligé de s'ouvrir, l'épée à la main, un passage pour retourner en France. Bataille de Fornoue dans le Duché de Parme, où les Ligués sont défaits. Le Royaume de Naples est reconquis par le Roi Ferdinand, aidé de Gonsalve de Cordoue, Général de Ferdinand, Roi d'Espagne.

Maximilien confirme à Albert, Duc de Saxe, l'expectative sur les Duchés de Juliers & de Bergue, & l'étend à la branche Ernestine de la maison de Saxe.

1496. 1497.

Mort de Sigismond d'Autriche, oncle, à la mode de Bretagne, de l'Empereur, qui hérite de lui les terres du Tirol, de l'Alsace & de la Souabe.

Les Florentins rappellent Charles VIII. en Italie. Maximilien leur fait la guerre & assiège Livourne, mais sans succès. Pendant son absence, les Electeurs Palatins & de Saxe furent Vicaires de l'Empire. Mort de Ferdinand, Roi de Naples. L'Empereur propose de donner ce Royaume à Jean

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.

AUTEURS.

SCAVANS
& Illustres.Eytel Frédéric,
Comte de Zollern
jusqu'en 1496.Jacques, Mar-
grave de Bade,
1501.Adolphe, Com-
te de Nassau, 1503.Wigulé, Evê-
que de Passau,
1509.Adolphe, Com-
te de Nassau pour
la seconde fois,
1512.Sigismond, Com-
te de Hag, Evê-
que de Worms,
1521.Pfintzinger, His-
toire du Theur-
danck, ou Vie de
Maximilien I.Glaber, Histo-
re des guerres de
Maximilien I.Le Recueil des
Historiens d'Alle-
magne de Schar-
dius.

Naucler.

Grunbeck, Vie
de Maximilien I.Muller, Histoire
des Diètes de Ma-
ximilien I.

Fugger.

Roo.

Trithème.

Cuspinian.

Pontus Heute-
rus, histoire d'Au-
triche.Date de la paix
publique.Paul Lang.
Memoires de
Comines.Pirckheimer, his-
toire de la guer-
re des Suisses.Les Historiens
de Suisse, de Bo-
hème & de Hon-
grie.Adelzreiter,
histoire de Baviè-
re.Guicciardinus,
Chytræus, his-
toire de Saxe.Bembo, Justi-
niani, & les au-
tres Historiens de
Venise, &c.Jacques Wim-
pheling de Sche-
lestad, Historien
& Théologien cé-
lébre.Rudolph-Lang,
Chan. de Mun-
ter, & Restaura-
teur des Belles-
Lettres en Alle-
magne, 1519.Jean Geiler de
Keyfersberg,
Théologien, &
Prédicateur à
Strasbourg, 1510.Jean Naucler,
Professeur à Tub-
binge, & Histo-
rien célèbre.Albert Krantz
de Hambourg,
Professeur à Rot-
tock, & Historien
célèbre, 1517.Jean de Tri-
thème, Abbé de
Spanheim, Histo-
rien & Philoso-
phe célèbre, 1519.Paul Lang, Re-
ligieux Bénédic-
tin, & Historien
de Zeitz, 1515.Conrad Celter,
Poète Latin, 1508.Henri Bebel,
Historien, 1512.Pierre Dorlan-
dus, Chartreux,
1507.Jean de Lapide,
Théolog. Char-
treux, 1494.Melchior Pfint-
zinger, Auteur du
Theurdanck.Jean Tezel, Do-
minicain, 1519.André, Abbé de
S. Michel, Histo-
rien, 1502.

EVENEMENS REMARQUABLES

Infant d'Espagne, fils unique de Ferdinand le Catholique, & d'Isabelle de Castille, qui venoit d'épouser sa fille Marguerite; mais Louis le More lui fait abandonner ce projet. Frédéric succède à Ferdinand son oncle.

Diète de Lindau. L'Empereur demande un secours considérable contre les Florentins & le Roi de France: on lui accorde des troupes qu'il ne demandoit pas, & on lui refuse l'argent qu'il fouhaitoit avoir à leur place. Les troupes ne marchent point.

Albert Duc de Saxe & Margrave de Misnie, Gouverneur général des Pays-Bas, au nom de l'Empereur & de l'Archiduc Philippe son fils, avoit obtenu de ces deux Princes le Statouderat héréditaire de la Frisland & de Groningue, à condition qu'il seroit toujours libre aux Archiducs de racheter cette dignité pour la somme de 300000. florins.

1498.

Diète de Fribourg en Brisgau. Après avoir proposé quantité d'établissmens utiles, on se borna à faire un réglemant pour le maintien de la paix publique, un autre pour le payement des Assesseurs de la Chambre, & un troisième contre les Marchands de vin qui falsifioient les vins, particulièrement ceux du Rhin.

Mort de Charles VIII. Roi de France. Louis XII. lui succède. Maximilien renouvelle ses prétentions sur le Duché de Bourgogne; il y entre avec une armée de Suisses qui l'abandonnent au milieu de la campagne. Le Duc de Gueldre s'allie avec Louis XII. & commence une guerre dans les Pays-Bas. Trêve de Maximilien avec le Roi & le Duc. Elle fut changée en paix, à l'occasion que je vais rapporter.

1499.

Guerre de Maximilien contre les Suisses. Il alléguait pour prétexte, qu'ils avoient reçu dans leur ligue plusieurs Villes

SOUS MAXIMILIEN I.

Impériales, rejetta la proposition d'accéder à la ligue de Souabe, & refusa de payer les taxes qu'on leur avoit imposées au nom de l'Empire: enfin qu'ils avoient conclu une alliance perpétuelle avec les Grisons, anciens ennemis de l'Empereur & de la maison d'Autriche. Mais la raison principale de cette levée de bouclier fut, sans contredit, que Maximilien espéroit leur enlever les conquêtes qu'ils avoient faites sur sa maison, & se venger de ce qu'ils l'avoient abandonné en 1498. dans la guerre de Bourgogne. Louis XII. conclut avec les Suisses une nouvelle alliance pour dix ans, & leur envoya du secours. Cette guerre ne fut pas longue; cependant les troupes de l'Empereur furent battues huit fois, & perdirent plus de vingt mille hommes. Assemblée de Zurich pour traiter de la paix de Galéace. Visconti envoyé de Louis le More, en est le médiateur. Le traité fut conclu à Bâle. On nomma des arbitres pour décider les différends entre l'Empereur & les Grisons. Les autres sujets de plainte furent renvoyés à un autre tems.

Louis XII. passe en Italie pour faire valoir les droits de son aïeule Valentine sur le Duché de Milan: il s'en empare en moins de vingt jours. Gènes se soumet.

1500.

Diète d'Ausbourg. L'Allemagne y est divisée en six Cercles, afin de maintenir plus aisément la paix publique, & pour faciliter le recouvrement des deniers publics. Ces six Cercles furent ceux de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe & de Westphalie. Aucun Electeur ne fut compris dans cette distribution, soit parcequ'ils étoient assez puissans pour se défendre eux-mêmes, en cas qu'on les eut voulu attaquer, & que leurs contingens étoient assez forts pour être portés immédiatement dans les caisses de l'Empire, soit pour d'autres raisons de prééminence & de politique. Les Bohémiens & les Prussiens refusèrent d'être compris dans aucun Cercle, prévoyant que s'ils l'étoient, on ne manqueroit

A a iv

EVENEMENS REMARQUABLES

pas de leur imposer des taxes dont ils avoient été exemptés jusqu'alors.

Dans cette Diète on établit le *Reichs Regiment* ou Conseil de Régence, qui eut la même autorité que les Diètes. Frédéric III. Electeur de Saxe, en fut nommé le Président, à la place & comme Lieutenant de l'Empereur. On lui donna vingt Assesseurs, à sçavoir, un Electeur présent, & les Délégués des cinq autres : la Bohême n'y eut aucune part : un Prince Ecclesiastique, un Prince Séculier, un Prélat, un Comte, deux Députés des Villes, six Députés des six Cercles, un Député pour la Bourgogne, & un pour l'Autriche. Ce Conseil devoit subsister six ans, & son siège fut fixé à Nuremberg.

Le Pape Alexandre VI. envoie en Allemagne le Cardinal Raymond, pour recueillir les dimes & les sommes destinées à une croisade. Les Etats s'y opposent, & ne permettent que l'ouverture du grand Jubilé. Louis XII. s'assure la possession du Milanez en faisant prisonnier Louis Sforce, dit le More, qui fut conduit en France. Il mourut au Château de Loches en 1510. Maximilien proposa à l'Empire de faire la guerre à Louis XII. mais il ne put obtenir les secours qu'il demandoit.

1501. 1502.

Traité de Trente entre Maximilien I. & Louis XII. Roi de France, par lequel la fille de Louis XII. fut fiancée à Charles Duc de Luxembourg, depuis Charles V. petit-fils de l'Empereur; & l'Infante Eléonore, sœur de Charles V. fut promise au Dauphin à naître. La dot de la première devoit être le Royaume de Naples, & celle de la seconde, le Duché de Milan.

Louis XII. & Ferdinand le Catholique Roi d'Espagne, s'allient pour faire la conquête du Royaume de Naples, & s'en emparent en moins de quatre mois. Fin du Conseil de régence. L'Empereur Maximilien n'étoit pas fâché de voir abolir une Cour souveraine qui le gênoit beaucoup dans ses

SOUS MAXIMILIEN I.

desseins particuliers. Les Etats d'Allemagne qui n'y participoient pas, concoururent à sa ruine par dépit & par jalousie; & ceux qui étoient du nombre des Assesseurs, regrettoient trop les dépenses qu'ils étoient obligés de faire pour le soutenir avec honneur. Nous le verrons renaitre sous Charles V. pour très-peu de tems. La Chambre Impériale eut le même sort, faute de fonds nécessaires pour le paiement des Juges. L'Empereur en établit alors une autre de son chef à Ratibonne, mais les Etats ne la reconnurent pas: on fut obligé de rétablir celle de Spire. Révolte des Paysans du haut Rhin qui prétendoient se mettre en liberté, à l'exemple des Suisses. Leur ligue nommée *le Bundschuh*, c'est-à-dire, la ligue du *Soulier Gris*, fut bientôt détruite par les Princes & les Nobles de ces Provinces. Première union conclue à Gelnhausen, entre les quatre Electeurs du Rhin, pour la défense de l'Eglise, de la patrie, & de leurs libertés.

1503. 1504.

Mort de George le Riche, Duc de Baviere, de la branche de Landshut. Il institua son héritier, Robert son gendre, fils de Philippe, Electeur Palatin; car il supposoit que ses terres étoient des biens propres & allodiaux. Albert Duc de Baviere, de la branche de Munich, soutenoit au contraire qu'elles étoient des fiefs de l'Empire, & par conséquent dévolues à sa personne, comme plus proche parent & héritier féodal. On établit à Aufbourg une commission particuliere pour juger ce différend, qui fut décidé en faveur des Bava-rois. Le Comte Palatin ayant refusé de se soumettre à cette sentence, l'Empereur le mit au ban de l'Empire, & assembla une Diète à Francfort pour lui faire déclarer la guerre. Les Etats rejeterent cette proposition; ils permirent cependant aux Princes voisins du Comte Palatin, de prendre les armes contre lui. Quatre armées différentes se jetterent sur ses terres, & y portèrent le ravage & la désolation. Le Comte Palatin Robert & sa femme Elisabeth en meurent de chagrin.

EVENEMENS REMARQUABLES

Traité de Lyon entre Louis XII. & Ferdinand le Catholique, pour le partage du Royaume de Naples. Ferdinand en remplit mal les conditions; & lorsque sur la foi de ce traité les troupes de Louis XII. se croyoient dans une parfaite sûreté, les Espagnols commandés par Gonsalve de Cordoue les chasserent des postes qu'elles occupoient, & s'emparèrent en très-peu de tems de tout le Royaume.

Traité de Blois entre Louis XII. & l'Empereur Maximilien. Un des articles porte que la Princesse Claude épousera Charles, Duc de Luxembourg, petit-fils de Maximilien; en faveur de ce mariage, & moyennant la somme de 120000. florins d'or, l'Empereur promet d'investir le Roi de France du Duché de Milan, pour passer après lui à ses enfans mâles, & à leur défaut à la Princesse Claude. Cette convention fut pour ainsi dire arrêtée & rompue en même tems, par les fiançailles de cette Princesse avec le Comte d'Angoulême, depuis Roi de France sous le nom de François I. & par les secours que Louis XII. donna au Duc de Gueldres, ennemi de la maison d'Autriche.

Mort de la Reine Isabelle de Castille, femme de Ferdinand le Catholique. L'Archiduc Philippe, fils unique de l'Empereur, & sa femme l'Infante Jeanne, dite la Folle, sont proclamés Roi & Reine de Castille, malgré les oppositions de Ferdinand.

1505.

Le Cardinal George d'Amboise, Ambassadeur de Louis XII. reçoit à Haguenau l'investiture du Duché de Milan.

Diète de Cologne. On y termine la dispute sur la succession de George le Riche, Duc de Baviere. Le Duché de Landshut fut adjugé à Albert, Duc de Baviere, de la branche de Munich, souche de la maison électorale. Cependant on en sépara un petit district entre le Naab & le Danube, qui fut donné aux enfans du défunt Comte Palatin Robert. C'est le Duché de Neubourg d'aujourd'hui. L'Empereur

SOUS MAXIMILIEN I.

profita aussi de la dépouille du Duc de Landshut, & s'appropriâ le château de Kuffstein dans le Tirol, qui jusqu'alors avoit appartenu aux Ducs de Baviere.

1506. 1507.

Mort de Philippe Roi de Castille, fils unique de l'Empereur. Il laissa deux fils, Charles & Ferdinand, tous deux en bas âge. Efforts inutiles de Maximilien pour obtenir la Régence du Royaume d'Espagne. Ferdinand le Catholique, qui peut-être n'ignoroit pas les causes de la mort de son gendre, se chargea de la Régence, du consentement des Etats, à la place & au nom de la veuve de Philippe, Jeanne la Folle, qui étoit incapable de vaquer aux affaires du gouvernement. La Régence des Pays-Bas resta à Maximilien: il la commit à sa fille Marguerite, & les Etats du pays eurent soin de lui former un Conseil de Régence. L'éducation du jeune Archiduc Charles avoit été confiée par Philippe lui-même à Louis XII. Roi de France. Ce Prince lui donna pour gouverneur le Duc de Chievres, de la maison de Croy.

Diète de Constance. L'Empereur, le Pape Jules II. & les Vénitiens animent les Etats d'Allemagne à déclarer la guerre à la France, pour mettre des bornes à sa trop grande puissance en Italie. Les Ambassadeurs que Louis XII. envoya à Constance, prévinièrent les résolutions que les Etats étoient sur le point de prendre contre lui. On n'accorda à l'Empereur qu'un corps de 12000. hommes entretenus pendant six mois pour faire avec lui le voyage de Rome, où il devoit recevoir la couronne impériale.

Expectative donnée aux Electeurs Ducs de Saxe sur le Duché de Lawembourg. Elle est le fondement des prétentions que cette maison forma en 1687. sur les terres de ce Duché. La branche Albertine y renonça en 1697. en faveur de la maison d'Hanovre, pour la somme de six cens mille écus d'Allemagne.

Les Comtes de Hohenzollern sont investis de la Charge

EVENEMENS REMARQUABLES

de Chambellan héréditaire de l'Empire. Ils sont les seuls des Sous-Officiers de la Couronne, qui ne font pas les fonctions de leurs Charges quand les Grands Officiers sont absens. Les Ambassadeurs des Electeurs de Brandebourg s'en acquittent en l'absence de leur maître, en vertu d'un pacte particulier.

1508.

Maximilien se prépare au voyage de Rome, & nomme l'Electeur de Saxe Vicaire de l'Allemagne pendant son absence. Il fait demander aux Vénitiens le passage par leurs terres. Ceux-ci le lui accordent, à condition qu'il n'amenera point de troupes. Maximilien prenant cette permission pour un refus, fait citer trois fois le Doge Laurent Lorédan & le Sénat de Venise, à comparoître devant lui à Trente, pour rendre compte de leur conduite. Personne ne s'étant rendu à ces sommations, l'Empereur les condamna par contumace, & les mit au ban de l'Empire. Le voyage de Rome fut rompu; mais Maximilien jugea qu'il y alloit de son honneur de ne pas revenir en Allemagne sans y apporter le titre d'Empereur. D'un autre côté il ne vouloit pas se brouiller avec le Pape en se faisant appeller Empereur avant d'avoir été sacré par le S. Pere. Il prit donc le titre d'*Empereur des Romains élu*, & ordonna que désormais on le lui donneroit dans tous les actes publics & particuliers. Depuis ce tems, tous les Rois de Germanie se sont servi de ce titre à la place de celui de *Roi des Romains*, que les prédécesseurs de Maximilien avoient coutume de porter jusqu'à leur couronnement à Rome. Le Pape Jules II. ne fut pas fâché de ce contretems qui retenoit Maximilien au-delà des Alpes, & il lui confirma par une bulle le titre qu'il avoit adopté.

Maximilien commence la guerre contre les Vénitiens. Trivulce, Gouverneur du Milanez pour le Roi de France, leur amène un secours de troupes Françaises. Deux armées de l'Empereur sont défaites, & les Vénitiens s'emparent de plusieurs Villes d'Italie, du Tirol, & du Frioul. Trivulce

SOUS MAXIMILIEN I.

auroit même pu se rendre maître de Trente, si Louis XII. ne lui avoit défendu de pousser plus loin ses avantages. Les Vénitiens, sans consulter le Roi de France, font avec l'Empereur une trêve de trois ans, pendant laquelle chaque parti devoit conserver ses conquêtes.

Maximilien envoie en France l'Evêque de Gurck, qui acheve d'aigrir Louis XII. contre les Vénitiens. Ce Prince étoit très-mécontent de leurs hauteurs, & du traité particulier qu'ils avoient fait avec l'Empereur; ainsi il ne balançoit pas à se déclarer contre eux, sur-tout lorsque Maximilien lui eut promis une nouvelle investiture du Milanez.

Ligue de Cambrai contre la République de Venise, conclue par la Princesse Marguerite au nom de l'Empereur son pere, par le Cardinal d'Amboise, muni des pleins pouvoirs de Louis XII. & du Pape Jules II. & par Jacques d'Albion, Ambassadeur d'Espagne. L'Empereur redemandoit aux Vénitiens Verone, Padoue, Vicenze, le Frioul & le Patriarcat d'Aquilée, comme étant des fiefs usurpés sur l'Empire. Le Roi de France réclamoit Brescia, Bergame, Crème & Crémone, que les Vénitiens avoient démembrées du Milanez; le Pape revendiquoit les villes & territoires de Ravenne & de Rimini: & le Roi d'Espagne, comme Roi de Naples, vouloit rentrer dans la possession des villes de Brindes, de Trano & d'Otrante, que Ferdinand Roi de Naples avoit engagées aux Vénitiens. Peu après le Duc de Savoie accéda à la ligue, dans l'espérance de pouvoir se rendre maître du Royaume de Chypre, sur lequel il formoit des prétentions, & que les Vénitiens avoient occupé en vertu du testament de Catherine Cornaro leur concitoyenne, & veuve du dernier Roi de Chypre Jacques II.

1509.

Le Roi de France commence la guerre contre les Vénitiens, défait leur armée à la bataille de Giera d'Adda ou d'Agadel, & leur enleve en très-peu de tems tout ce qu'ils

EVENEMENS REMARQUABLES

possédoient en terre ferme. La République envoie à l'Empereur le célèbre Justiniani, pour lui demander pardon & la paix. Cet habile négociateur se jetta aux pieds de Maximilien. Il promet au nom de la République de restituer tout ce qu'elle avoit usurpé sur l'Empire & sur la maison d'Autriche, & de payer à Maximilien un tribut annuel de 500. liv. d'or. L'Empereur rejette ses offres; & les Vénitiens tirant de nouvelles forces de leur désespoir, recouvrent la plupart des Villes que l'Empereur leur avoit enlevées.

Diète de Worms. Les Vénitiens y sont proscrits de nouveau: cependant les Etats refusent de prendre part à une guerre qu'ils regardoient comme une vengeance particulière de l'Empereur, & comme l'effet d'une alliance que Maximilien avoit contractée sans leur participation.

Traité de Blois entre Maximilien I. & Ferdinand le Catholique, conclu sous la médiation du Roi de France, au sujet de la tutelle des jeunes Archiducs, fils de Philippe & petit-fils de ces deux Souverains. Il fut réglé que Ferdinand le Catholique auroit la Régence de Castille, jusqu'à ce que l'Archiduc Charles eût atteint l'âge de vingt-cinq ans, & qu'en attendant il lui payeroit chaque année deux cens mille ducats pour l'entretien de sa maison.

1510.

Le Pape Jules II. se sépare de la ligue de Cambrai, après avoir obtenu des Vénitiens tout ce qu'il desiroit, & entraîne par son exemple le Roi d'Espagne.

Diète d'Ausbourg. Les Nonces du Pape s'efforcent en vain d'engager les Etats dans le parti des Vénitiens; & les Ambassadeurs de Louis XII. plus adroits ou plus heureux, en obtiennent des secours considérables pour Maximilien. Les Nonces reçurent même ordre de se retirer, & on délibéra, mais sans succès, sur les moyens d'abolir le Concordat de 1448. Maximilien renouvelle avec Louis XII. l'alliance de Cambrai; mais ses armées s'assemblèrent si lentement,

SOUS MAXIMILIEN I.

que les Vénitiens secondés par le Pape Jules II. purent reprendre le Frioul.

1511.

Le Roi d'Espagne essaye de réconcilier Maximilien avec les Vénitiens. Congrès de Mantoue où l'Evêque de Gurck traite de la paix sous la médiation du Pape Jules II.

Les Vénitiens enflés de leur premier succès, firent des propositions si peu recevables, que l'Empereur convint avec Louis XII. de pousser la guerre avec une nouvelle ardeur, & d'assembler un Concile pour réformer les abus dont l'Eglise étoit infectée. Un article secret de cette convention portoit, qu'après avoir achevé la conquête de toute l'Italie, le Milanais, le Mantouan, Ferrare, Florence & Gènes resteroient à la France, & les Etats de Venise & du S. Siège avec la ville de Rome à Maximilien I. Les Cardinaux intimidés par les deux alliés, & ayant à leur tête le Cardinal de Carvajal, convoquent un Concile à Pise contre la volonté du Pape; mais ils s'y croyoient aurorisés par une espèce de pacte fait avec Jules II. à son avènement au Siège Papal, par lequel le S. Pere s'étoit obligé d'assembler un Concile général en moins de deux ans, faute de quoi les Cardinaux seroient en droit d'en convoquer un de leur chef. Le Concile est transféré à Milan. Le Pape Jules II. en casse tous les actes, & somme les Prélats qui le composoient de venir assister au Concile qu'il alloit célébrer à Latran. Maximilien se brouille avec Louis XII. à l'occasion de la prise de Bologne, qui devoit entrer dans le lot de l'Empereur, & dont les François s'étoient emparés. Il assemble les Evêques d'Allemagne à Ausbourg, pour faire décider la légitimité des deux Conciles de Latran & de Pise, & le Synode prononça pour le premier.

Maladie dangereuse du Pape Jules II. Maximilien forme le projet de se faire élire Pape. Il envoie l'Evêque de Gurck à Rome, & lui ordonne de distribuer aux Cardinaux trois cens mille ducats, que les Fuggers, alors Marchands d'Auf-

EVENEMENS REMARQUABLES

bourg, devoient lui avancer pour cet effet. La convalescence de Jules II. fit évanouir cette idée singulière.

1512.

Louis XII. envoie André du Bourg à Maximilien, pour renouveler les anciens engagements. L'Empereur qui se voyoit recherché, exigea que la France lui cédât Ferrare & Bologne; qu'elle lui abandonnât les affaires du Concile de Pise; que la seconde fille de Louis XII. Renée de France, fût mariée à l'Archiduc Charles, & que son pere lui donnât pour dot le Duché de Bourgogne. Louis XII. rejette ces propositions: il s'empare de Brelcia, & taille en pièces à la bataille de Ravenne les armées réunies du Pape, des Espagnols & des Vénitiens. Les Suisses se joignent aux confédérés, & les François sont chassés de l'Italie. Par reconnoissance du service que les Suisses avoient rendu aux alliés du Pape, Jules II. leur envoie un drapeau béni, & leur confère le titre de défenseurs du S. Siège. Le Concile de Pise se retire à Lyon. Maximilien renonce à l'alliance de Louis XII; il fait une trêve avec les Vénitiens, & entre peu après dans la grande confédération contre le Roi de France. Soulèvement des Génois contre les François: ils se donnent au Duc Fregose. Maximilien Sforce, fils de Louis le More, est rétabli dans le Milanéz, & Pierre de Médicis, dans Florence. Jules II. occupe à cette occasion les villes & territoires de Parme & de Plaifance que Maximilien lui abandonna, sauf les droits de l'Empire.

Diète de Trèves transférée à Cologne. Les Etats ratifient les décrets du Concile de Latran, & condamnent celui de Pise. Les autres résolutions qu'ils prirent regardoient en partie la police; & on porta entr'autres une loi qui devoit bannir l'ivrognerie des Cours d'Allemagne. On publia ensuite des avocatoires pour les Allemands qui étoient au service de la France, & il en déserta plus de 4000. hommes de l'armée d'Italie. Enfin les Etats s'étant plaint plusieurs fois, que ni

SOUS MAXIMILIEN I.

les Electeurs ni les Archiducs n'étoient membres d'aucun Cercle, ce qui faisoit que tout le fardeau des prestations circulaires retomboit sur les Princes & sur les Villes, la Diète de Cologne établit quatre Cercles nouveaux; sçavoir, celui d'Autriche, qui comprenoit tout ce que cette maison possédoit en Allemagne. 1. Celui de Bourgogne pour ses Etats dans les Pays-Bas. 3. Les quatre Electeurs du Rhin formerent le Cercle du Bas Rhin. 4. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, celui de la haute Saxe. La Bohême & la Prusse refuserent de nouveau d'entrer dans aucun Cercle.

Ce fut aussi vers ce tems, ou peu après, qu'on établit les Directeurs des Cercles, qui sont les Préhendens nés des assemblées circulaires. En voici la liste. 1. Le Cercle d'Autriche a pour Directeurs les Archiducs d'Autriche. 2. Le Cercle de Bourgogne est dirigé par le possesseur des Pays-Bas. 3. Le Cercle du bas Rhin, par l'Electeur de Mayence. 4. Le Cercle de haute Saxe, par l'Electeur de Saxe. 5. Le Cercle de Franconie, par l'Evêque de Bamberg. (Les Margraves d'Anspach & de Bareith participent au droit de convoquer les Etats de ce Cercle, en vertu d'une transaction faite avec les Evêques de Bamberg en 1559.) 6. Le Cercle de Baviere, par l'Electeur de Baviere, & l'Archevêque de Saltzbourg conjointement. 7. Le Cercle de Souabe, par le Duc de Wurtemberg, qui est obligé par la transaction de 1707. de conférer avec l'Evêque de Constance. 8. Le Cercle du haut Rhin, par l'Evêque de Worms, & l'Electeur Palatin, comme Palatin de Simmeren, en vertu de la transaction de 1690. 9. Le Cercle de Westphalie, par l'Evêque de Munster, & de concert avec lui par les Electeurs de Brandebourg & Palatin, comme héritiers des Ducs de Juliers. 10. Le Cercle de la basse Saxe, par l'Electeur de Brandebourg, comme Duc de Magdebourg, & les Ducs de Brunswick & de Lunebourg. Outre ces Directeurs, chaque Cercle élit encore un Colonel qui commande les troupes & exécute dans son ressort les sentences de la Chambre Impériale, & du Conseil Aulique. Pour être Directeur ou Colonel d'un Cercle, il faut y avoir un fief, ou

EVENEMENS REMARQUABLES

être né Allemand. Les Etats des Cercles nomment le plus souvent pour Colonels leurs Directeurs, ou les Condirecteurs séculiers.

L'entière décadence du Conseil de Régence de l'Empire obligea la Diète de Cologne d'y suppléer par un établissement nouveau. Elle nomma huit Conseillers, qui furent chargés de suivre la Cour Impériale, & d'y veiller au bien & aux affaires de l'Empire. Telle est l'origine du Conseil Aulique, dont la forme a beaucoup varié, & qui diffère aujourd'hui essentiellement de ce qu'il avoit été dans son premier établissement. Il ne dépend plus que de l'Empereur seul, qui en nomme tous les Membres. Il est composé d'un Président, d'un Vice-Président, du Vice-Chancelier de l'Empire, & d'un nombre indéfini d'Assesseurs distribués sur deux bancs, dont l'un est rempli par des Jurisconsultes. D'ailleurs, il a été ordonné par la paix de Westphalie, que parmi ce nombre indéfini d'Assesseurs il y en auroit toujours six de Protestans, dont les suffrages réunis contrebalanceroient ceux des Catholiques en telle quantité qu'ils pussent être. Au reste le Conseil Aulique juge seul & en dernier ressort, 1. toutes les causes féodales; 2. celles qui se rapportent aux réservoirs de l'Empereur, comme des privilèges, &c. 3. celles qui regardent l'Italie. Il donne les investitures aux Comtes de l'Empire, qui les reçoivent de bout, & à ceux d'Italie, qui se mettent à genoux pendant la cérémonie. Il concourt avec la Chambre Impériale pour toutes les causes civiles des Etats d'Allemagne, de façon qu'un procès entamé devant l'un de ces deux tribunaux supérieurs, ne peut plus être évoqué par l'autre. Enfin, il juge sans appel; mais ceux qui se croient lésés par ses sentences ont la ressource de la *Supplique*, où ils exposent leurs griefs à l'Empereur, & demandent la révision des actes. L'Electeur de Mayence a obtenu par la paix de Westphalie le droit de visiter le Conseil Aulique; & la Chancellerie de ce tribunal est pareillement à sa disposition. A la mort des Empereurs, le Conseil Aulique est fermé; & les deux Vicaires de l'Empire en établissent

SOUS MAXIMILIEN I.

chacun un autre pour les Provinces qui sont dépendantes de leur Vicariat.

Les Comtes de l'Empire, exclus depuis quelque tems par les Princes des délibérations de la Diète, s'étoient ligués entr'eux pour la conservation de leur qualité d'Etats de l'Empire. Leur union fit l'effet qu'ils en avoient attendu, & nous trouvons parmi les Etats qui signèrent le *Recès* de la Diète de Cologne un Comte de Solms Député Général des Comtes de l'Empire. Ils se partagerent ensuite en deux classes. La première comprenoit les Comtes de la Wéttravie, & l'autre ceux de la Souabe. Par cette division amiable ils gagnèrent un second suffrage dans les Diètes : ils l'exercèrent pour la première fois en 1521. Les Comtes de Franconie obtinrent le troisième en 1641. & ceux de Westphalie le quatrième en 1654.

Le Pape Jules II. choisi pour médiateur de la paix entre Maximilien & les Vénitiens, leur proposa les conditions suivantes : Que l'Empereur confirmeroit à la République la propriété de toutes ses conquêtes en Italie, & qu'elle, de son côté, céderoit à l'Empereur le Frioul & Vicenze, & lui payeroit en outre un tribut annuel de trente mille florins d'or. Les Vénitiens rejettent les conditions ; ils sont excommuniés par Jules qui se ligue contr'eux avec l'Empereur & le Roi d'Espagne. Les Vénitiens font alliance avec Louis XII. Jules donne le titre de Roi de France au Roi d'Angleterre, & la Navarre à Ferdinand le Catholique, parceque Jean d'Albret Roi de Navarre avoit pris le parti de la France.

1513. 1514.

Mort du Pape Jules II. Léon de la maison de Médicis lui succéde. Les François rentrent dans le Milanez, & en sont chassés par les Suisses après la bataille de Novare. Ligue entre l'Empereur, le Pape, les Rois d'Angleterre & d'Espagne, & les Suisses, contre Louis XII. conclue à Malines. Les Anglois prennent Terouane, & les Suisses ravagent la Bour-

B b ij

EVENEMENS REMARQUABLES

gogne, d'où une négociation heureuse du Duc de la Trémoille les fit encore sortir. La guerre entre Maximilien & les Vénitiens continuoit toujours avec un succès à peu près égal; mais ceux-ci furent malheureux vis-à-vis des Espagnols. Enfin Louis XII. trouve le moyen de se débarrasser de la plupart de ses ennemis. 1. du Pape Léon X. en abandonnant le Concile de Pise; 2. du Roi d'Angleterre, en épousant sa sœur; 3. du Roi d'Espagne, en promettant sa fille mariée à l'Archiduc Charles, & pour dot le Duché de Milan.

Albert de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique en Prusse, & depuis premier Duc de Prusse, vend à Gautier de Plettenberg, Grand Prieur de Livonie, l'exception entière de toute dépendance de l'Ordre Teutonique.

Le Corps Helvétique devient complet par l'accession du Canton d'Appenzell.

1515.

Célébre entrevûe à Vienne, de l'Empereur Maximilien, de Sigismond, Roi de Pologne, de son frere Ladislas, Roi de Hongrie, & de Louis, fils de Ladislas, Roi de Bohême. Marie, petite fille de Maximilien, épouse le Roi de Bohême, que l'Empereur fait son Vicaire Général en Allemagne, & qu'il s'engage de faire déclarer son successeur à l'Empire. D'un autre côté la Princesse Anne, sœur unique du Roi de Bohême, fut épousée par l'Empereur au nom de l'un de ses deux petits-fils, Charles ou Ferdinand. Ce mariage singulier fut consommé quelques années après par l'Archiduc Ferdinand; & c'est par lui que les Royaumes de Bohême & de Hongrie sont entrés dans la maison d'Autriche.

L'Archiduc Charles est déclaré majeur, & l'Empereur lui remet le gouvernement des Pays-Bas. Le jeune Souverain conclut une alliance avec François I. Roi de France, qui venoit de succéder à Louis XII. son oncle, à la mode de Bretagne. En même tems Charles racheta des Ducs de Saxe le Stathouderat de Friesland.

François I. rentre en Italie, & défait les Suisses à la sau-

SOUS MAXIMILIEN I.

glante bataille de Marignan. La conquête du Milanez fut le fruit de cette victoire. Le Duc Maximilien Sforce est envoyé à Paris, où il mourut en 1552.

1516. 1517.

Traité de Noyon entre François I. & l'Archiduc Charles, auquel l'Empereur accéda après avoir fait de vains efforts pour rentrer en Italie. Par ce traité François I. garda le Milanez, la Navarre devoit être rendue à Jean d'Albrer. Vérone fut restituée aux Vénitiens, moyennant une somme d'argent qu'ils payerent à l'Empereur. Madame Louise de France, fille de François I. fut fiancée à l'Archiduc Charles, & sa dot fut assignée sur la partie du Royaume de Naples que Louis XII. avoit reçue dans le partage fait avec Ferdinand le Catholique.

Mort de Ferdinand le Catholique au moment qu'il alloit former une nouvelle ligue contre les François. L'Archiduc Charles son petit-fils lui succéda au défaut de sa mere Jeanne la Folle, qui étoit incapable de se charger du gouvernement. Charles fut redevable de ce succès, principalement au Cardinal Ximenes, qui dissipa la faction qui lui étoit opposée.

Commencement du Luthéranisme en Allemagne. Martin Luther étoit un Religieux Augustin & Professeur en Théologie dans l'Université de Wittenberg, homme sçavant pour son siècle, & fort versé dans les langues orientales. Il n'attaqua d'abord que l'abus des indulgences & le commerce scandaleux que Jean Tetzel en faisoit dans la Saxe. Il est cité à Rome; mais l'Electeur de Saxe & l'Université de Wittenberg intercédèrent pour lui.

Etablissement de l'Ordre de S. Christophe. Le vœu principal des Chevaliers étoit de ne jamais faire aucun excès dans le vin.

1518.

Diète d'Ausbourg. Les Etats d'Allemagne renouvellent

B b iij

leurs plaintes sur les exactions que les Papes continuoient de faire en Allemagne sous le nom d'annates, d'indulgences, &c. & sur les infractions du Concordat au sujet des bénéfices. Maximilien traite avec les Etats touchant l'élection du Roi d'Espagne pour Roi des Romains. François I. s'y oppose, & fait échouer cette négociation. Dans cette même Diète on délibéra sur la cause de Luther. Le Pape s'étoit relâché de la citation faite l'année précédente, & il avoit chargé le Cardinal Cajétan d'examiner sa doctrine, & de l'obliger à révoquer les thèses soutenues contre Tetzl. Mais Luther voulant être convaincu de ses erreurs avant que de les rétracter, & se sentant d'ailleurs appuyé par l'Electeur de Saxe, tint ferme, & appella enfin à un Concile libre & général.

1519.

Mort de l'Empereur Maximilien I.

Nous trouvons sous cet Empereur le premier établissement des Postes en Allemagne, par les soins de François de la Tour Taxis. Cependant elles ne furent mises sur un pied réglé que sous l'Empereur Matthias, sous le regne duquel la maison de Taxis obtint la Charge de Grand Maître héréditaire des Postes.

Maximilien fut aussi le premier qui conféra la qualité de Prince de l'Empire à des étrangers, sans leur conférer de fiefs. Les Princes Radzivils reçurent de lui cette dignité en 1504.



R E M A R Q U E

Sur la Période des Empereurs de la maison d'Autriche.

L'ETAT militaire d'Allemagne prit sous cet Empereur une face nouvelle & plus avantageuse. Dans les premiers tems & jusqu'au regne de Sigismond, chaque Etat amenoit à l'Empereur un nombre indéterminé de troupes, qui après avoir achevé la campagne retournoient dans leur pays; ainsi la guerre se faisoit toujours avec de nouvelles levées, & il n'y avoit que la cavalerie pesamment armée, toute composée de noblesse, qui fût exercée au manieement des armes. Sigismond en sentit tout l'inconvénient. Pour y remédier, il introduisit à la Diète de Neubourg les taxes matriculaires, qui prescrivoient à chaque Etat le nombre de troupes, la quantité de pièces d'artillerie, & les sommes qu'ils avoient à fournir. Cet établissement fut adopté par les successeurs de Sigismond. Frédéric III. le changea à de certains égards par un raffinement d'avarice: il ne demanda plus aux Etats les troupes mêmes; mais il exigea à leur place l'argent nécessaire pour leur entretien, bien résolu de n'en lever aucunes. Maximilien préféra pareillement des subsides en argent à des secours réels, & il employa une partie des sommes que les Etats lui accordèrent, à l'entretien d'un corps de troupes réglées, enrégimentées, & armées de grandes piques, d'où elles reçurent le nom de *Lantzknacht*, lansquenets ou lanciers.

Avec Maximilien finit la cinquième période du droit public. Jusqu'à lui l'Allemagne ne connoissoit que fort peu de loix fondamentales qui déterminassent les droits des Empereurs & des Etats. Les deux Constitutions de Frédéric II. la Bulle d'Or de Charles IV. & les Concordats de Frédéric III. composoient alors tout le corps des loix publiques, & le droit coutumier suppléoit à leur défaut. Charles V. successeur de Maximilien, fut le premier dont on resserra la puissance en des bornes fixes, par la capitulation que les Electeurs lui prescrivirent. Cependant dès le regne de Rodolphe de Habsbourg, il ne manquoit plus rien ou très-peu de chose à la supériorité territoriale des Etats; & l'Empereur étoit réduit dès-lors au rang de Président d'une assemblée de Souverains.

REMARQUES.

Voici le tableau des droits qui appartenoient au Chef & aux Membres du Corps Germanique.

EMPEREURS.

Le droit de conférer des titres & des dignités, excepté celle de l'Etat de l'Empire.

II. Des premieres prieres dans les Chapitres & Maisons Religieuses.

III. De donner des dispenses d'âge, le droit des foires, & celui de battre monnoie.

IV. De convoquer des Diètes, & d'y présider.

V. De percevoir les revenus du Domaine réduit à très-peu de chose; par les libéralités de Charles IV. & par l'établissement des nouveaux Duchés en Italie.

VI. De conférer les petits fiefs vacans, & donner des expectatives.

ELECTEURS.

Le droit d'élire l'Empereur, & de décider de la nécessité d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur.

II. De déposer les Empereurs. Les autres Etats prétendoient participer à cette prérogative.

III. De former un collège particulier dans les Diètes, & de participer à toutes les affaires.

IV. De jouir dans leurs Etats d'une pleine souveraineté, excepté le droit d'établir des péages nouveaux.

V. De concourir à la collation des Electorats vacans.

ETATS, PRINCES ET VILLES

dans les Diètes.

Le droit de faire la guerre, la paix, des alliances, & d'envoyer des Ministres publics au nom de l'Empire.

II. De porter des loix, d'établir des tribunaux pour les faire observer, & d'en nommer les membres.

III. De juger les causes civiles & criminelles des Princes entr'eux.

REMARQUES.

IV. De concourir à la collation des grands fiefs, & de la qualité d'Etat & Prince de l'Empire.

V. De la haute police de l'Eglise Germanique.

VI. De s'opposer à toutes les aliénations du corps & du domaine de l'Empire.

Droits personnels de chaque Etat.

Tous les droits de la Souveraineté, excepté celui d'établir des péages nouveaux.

Jettons encore un coup d'œil sur l'état de l'Eglise & de la Religion, tel qu'il étoit sous Maximilien & ses prédécesseurs. Par le Concordat passé en 1122. entre l'Empereur Henri V. & le Pape Calixte II. on avoit introduit en Allemagne les élections canoniques, & il ne restoit plus à l'Empereur que le droit des premières prières. Les souverains Pontifes s'efforcèrent alors de s'approprier peu à peu le droit de nommer aux bénéfices. De-là cette quantité de graces expectatives, de réserves & de provisions qui s'accordoient tous les jours sur les premières prébendes & bénéfices d'Allemagne. Le foible Frédéric III. négligea l'instant de rétablir les libertés de l'Eglise Germanique à la faveur des decrets du Concile de Bâle; & les Concordats de 1448. ne firent qu'augmenter la dépendance où les Papes la retenoient. Il est assez vraisemblable que les Etats d'Allemagne s'y seroient enfin accoutumés, si le S. Siège avoit voulu se borner aux droits qu'il s'étoit acquis par cette convention; mais il ne l'observa que dans les points qui tournoient à son avantage, & les expectatives & les provisions devinrent plus fréquentes que jamais. En vain les Etats en portèrent-ils des plaintes aux pieds du trône impérial. Frédéric III. étoit ou trop paresseux ou trop rempli des principes d'Enée Sylvius son favori: & Maximilien avoit trop de ménagemens à garder avec les Papes, pour que l'un ou l'autre eussent jamais songé sérieusement à corriger ces abus. L'infraction du Concordat n'étoit pas le seul grief qui aigrissoit les esprits contre le saint

REMARQUES.

Siège. Les Etats se plaignoient sur-tout des exactions insupportables que le Clergé Italien ne cessoit de faire en Allemagne. Les Princes Ecclésiastiques étoient obligés de payer à la rigueur les annates, les droits du *Pallium*, & les bulles de confirmation : souvent on leur demandoit les décimes de leurs revenus, sous prétexte de la guerre des Turcs. Les terres des Princes séculiers étoient épuisées d'argent par l'abus des indulgences, dont plusieurs Commissaires du Pape faisoient un trafic scandaleux, principalement sous Alexandre VI. & Léon X. Enfin le Jubilé de 1500. & la construction de l'Eglise de S. Pierre à Rome, couterent aux Allemands des sommes immenses. Les registres des Diètes depuis 1450. jusqu'en 1512. sont remplis de ces griefs, & les Electeurs ecclésiastiques ne firent point de difficulté d'accuser Alexandre VI. & ses successeurs, de s'être rendu tributaire le libre Empire d'Allemagne. Les choses se trouvoient dans cette situation quand Luther parut. Il ne s'éleva d'abord que contre les abus des indulgences. Ses principes plurent aux Etats, & ils l'exciterent à les soutenir. Le refus que Léon X. fit de remédier aux abus que tout le monde reconnoissoit pour véritablement répréhensibles, jeta Luther dans le désespoir. Il se crut perdu sans ressource, s'il ne parvenoit à détruire l'autorité du S. Siège. Il l'entreprit, il trouva des partisans, & devint le chef d'une secte nombreuse & puissante. Le Pere Maimbourg & Seckendorff, Fra-Paolo & Tentzel conviennent également de ces faits.



EVENEMENS REMARQUABLES.

1519.

LA mort de Maximilien fut suivie d'un inter-regne de six mois, pendant lequel les quatre Electeurs du Rhin conclurent entr'eux une ligue nouvelle pour leur défense particuliere, & pour la conservation des droits de leur corps: enfin tous les Electeurs s'assemblerent à Francfort. Dès-lors deux rivaux également puissans se mirent sur les rangs, pour demander la couronne impériale: Charles Roi d'Espagne, petit-fils de Maximilien, & François I. Roi de France. L'un & l'autre avoit beaucoup de partisans. Charles sur-tout eut soin de répandre parmi les Electeurs & même parmi les Princes, 2000. marcs d'or, qu'il fit passer pour cet effet à son Ambassadeur, le Sieur de Courtenville. Le Pape sollicita en faveur de François, & représenta sur-tout aux Electeurs, que Charles étant Roi de Naples, ne pouvoit être élu Empereur, en vertu de la loi de Clément IV. L'Archevêque de Trèves & l'Electeur de Brandebourg embrasserent les intérêts de François. Albert, Electeur de Mayence au contraire, se déclara d'abord pour le Roi d'Espagne: son exemple entraîna bientôt l'Electeur Palatin, intimidé d'ailleurs par les menaces de la ligue de Souabe qui favorisoit Charles, & vaincu par les sollicitations de son frere, qui s'étoit glissé dans la Ville de Francfort, non-obstant la défense expresse de la Bulle d'Or, qui bannit tous les Etrangers & tous les Princes non Electeurs, de la Ville où l'on doit procéder à l'élection. Frédéric le Sage, Electeur de Saxe, qui ne se portoit ouvertement pour aucun des deux concurrents, décida entr'eux. Il engagea d'abord ses collègues à promettre sous la foi du serment, qu'ils reconnoitroient pour Empereur légitime,

Naissance & avènement à la Couronne.

CHARLES

V. Archiduc d'Autriche, fils aîné de Philippe, Archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne; petit-fils de l'Empereur Maximilien I. né à Gand le 24. Février 1500. Roi d'Espagne en 1516. élu Empereur en 1519. le 28. Juin, âgé de 19. ans.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

celui qui seroit élu à la pluralité des suffrages : ensuite il soutint que François I. étant un Prince étranger, il n'étoit pas de la dignité du Corps Germanique, de le placer sur le trône de l'Empire. Les Electeurs se rendirent à cette raison, & lui offrirent la couronne ; mais il la refusa, & proposa sur le champ le Roi Charles, qui fut agréé par tout le Collège. Le Pape dispensa alors ce Prince de la constitution de Clément IV. & Charles V. fut reconnu par toute l'Europe. Cependant les représentations de l'Electeur de Trèves sur la puissance extraordinaire de Charles V. firent tant d'impression, que les Electeurs lui prescrivirent une capitulation formelle pour mettre de certaines bornes à son autorité. Nous en donnerons l'extrait à la fin du regne de ce Prince.

Après que la capitulation eut été signée par les Ambassadeurs de Charles, on dépêcha le Comte Palatin Frédéric, qui avoit beaucoup contribué à son élection, pour lui en porter la nouvelle en Espagne. Les Vicaires de l'Empire continuèrent en attendant leurs fonctions, & firent assembler une armée pour s'opposer aux entreprises que François I. pourroit former. On remarque que Charles V. n'envoya point d'Ambassadeurs à Rome pour annoncer au Pape son élection, & lui prêter l'obédience usitée depuis les tems d'Otton IV. Son exemple forma un préjugé. Ses successeurs cessèrent de rendre au saint Siège cet honneur véritablement extraordinaire ; & lorsque le Pape Pie IV. somma Maximilien II. de lui faire le serment accoutumé, il n'en tira qu'un refus d'autant plus désagréable, qu'il étoit plus éclatant.

Révolte des Autrichiens contre Charles, qui n'eut point de suite. Révolte des Espagnols après son départ. Ils établissent sous la conduite de Jean Padilla, la *Santa Giunta*, pour la défense de leurs libertés contre Charles, & son Viceroi le Duc de Croy. Leur rebellion ne put être étouffée qu'en 1522.

Guerre civile dans la basse Saxe entre l'Evêque de Hildesheim, & les Ducs de Brunswick. L'Evêque eut d'abord le dessus, & fit plusieurs conquêtes sur ses ennemis.

Guerre civile en Souabe, entre Olry Duc de Wurtemberg, & la Ligue des Villes. Elle le chassa de ses Etats.

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
1. Isabelle, fille d'Emanuel, Roi de Portugal, née en 1503. mariée le 12. Mars 1526. à Séville, morte en 1539.	1. PHILIPPE II. né en 1527. Roi d'Espagne, & louché de la branche Castillane de la maison d'Autriche, mort en 1598.	CHARLES V. meurt dans l'Abbaye de S. Juste en Estramadure, le 21. Septembre 1558. âgé de 39. ans, dont il avoit régné 28. Il est enterré à l'Escorial.	<i>Papes.</i> Léon X. 1521. Adrien VI. 1523. Clément VII. 1534. Paul III. 1549. Jules III. 1555. Paul IV. 1559.
Charles a-voit été fiancé auparavant avec Claude de France en 1501. avec Marie d'Angleterre, en 1507.	1. Marie, née en 1528. femme de l'Empereur Maximilien II.		<i>Maison Ottomane.</i> Sélim I. 1520. Soliman II. 1566.
2. Renée de France, 1515.	1. Jeanne, femme de Jean, Prince héritaire de Portugal, mere du Roi Sébastien.		<i>Rois de France.</i> François I. 1547. Henri II. 1559.
3. Louise de France, fille de François I. 1516.	5. Marguerite, née en 1522. mariée 1. à Alexandre de Medicis, premier Prince de Florence en 1535.		<i>Roi d'Espagne.</i> Charles V. 1558.
4. Marie d'Angleterre fille de Henri VIII. 1522.	2. à Octave Farnésé, Duc de Parme & de Plaisance en 1528. Elle fut Gouvernante des Pays Bas, & mourut en 1586.		<i>Rois de Portugal.</i> Emanuel le Grand. 1521. Jean III. 1557.
<i>Maitresses.</i>	6. Dom Juan d'Autriche, né en 1547. mort en 1578.		<i>Rois d'Angleterre.</i> Henri VIII. 1547. Edouard V. 1553. Marie. 1558.
5. Marguerite de Plumbes.			<i>Rois d'Ecosse.</i> Jacques V. 1542. Marie Stuart, décapitée. 1587.
6. Barbe de Blomberg.			<i>Roi de Danemarck.</i> Christiern II. chassé. 1523. Frédéric I. 1534. Christiern III. 1559.
Bien des Auteurs soupçonnent que cette Dame a prêté son nom pour dérober au Public celui de la véritable mere de Dom Juan.			<i>Rois de Suede.</i> Christiern II. chassé. 1523. Gustave qui étoit de la race des anciens Rois de Suede: Il est la tige des Rois de Suede d'aujourd'hui. 1560.
Boyle arr. Barb. Blomberg.			<i>Rois de Pologne.</i> Sigismond I. 1548. Sigismond II. 1572.
			<i>C z a r s.</i> Basile Iwanowitz. 1533. Iwan Basilowitz. 1584.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1520.

Charles arrive en Allemagne ; il est sacré à Aix-la-Chapelle par l'Electeur de Cologne, & couronné par les trois Electeurs Ecclesiastiques. Il achete de la Ligue de Souabe le Duché de Wurtemberg.

Luther supplie le Pape Léon X. de nommer des Commissaires pour examiner sa doctrine. Le Pape refuse la demande, & lui fixe un terme pour se rétracter, après l'expiration duquel il seroit excommunié comme hérétique, & livré au bras séculier. Luther se sentant appuyé de l'Electeur de Saxe & de plusieurs autres Princes, appelle de nouveau à un Concile général. Ses thèses sont brûlées à Rome, & lui par une vengeance très-condamnable, brûle le Droit Canon à Wittemberg. C'est là la véritable époque de la prétendue Réforme, & de l'établissement du Luthéranisme.

1521.

Confédération des Electeurs, appelée l'Union électorale conclue à Worms pour la conservation de leurs privilèges, de leurs Etats, de la liberté publique, & de la gloire de l'Empire. Ils convinrent aussi que s'il s'élevoit entr'eux quelque trouble ou dissension, ceux qui n'y seroient pas envelopés seroient tout leur possible pour les terminer par la voie de la conciliation ; & que s'ils ne pouvoient y réussir, ils prononceroient, comme Juges, une sentence définitive : enfin ils établirent que dans toutes les délibérations, la pluralité des voix de leur Collège seroit regardée comme le suffrage du Collège entier. Cette union électorale fait partie du corps des Loix fondamentales de l'Allemagne, & a été confirmée comme telle par les capitulations de tous les Empereurs.

Diète de Worms. On y accorda à Charles V. une armée de 24000. hommes pour l'accompagner dans le voyage de Rome, & on ordonna en termes exprès que ce secours seroit fourni en troupes effectives, & non pas en argent, & ne

ELECTEURS
Ecclesiastiques.
**VICE-
CHANCELIERS.**
ELECTEURS
Seculiers.
COMMISSAIRES
principaux.
MAYENCE.

Albert de Brandebourg, en même tems Archevêque de Magdebourg & Cardinal, mort en 1545.
 Sebastien de Hefsenstein, mort en 1555.

Daniel de Hombourg, 1582.

COLOGNE.

Herman de Wied résigne, 1547.
 Adolphe de Schaumbourg, 1556.

Antoine de Schaumbourg, 1558.

TRÉVES.

Richard de Volrad, 1531.

Jean de Metzzenhausen, 1540.

Jean-Louis de Hagen, 1547.

Jean, Comte d'Isenbourg, 1556.

Jean de Leyen, 1567.

Nicolas Ziegler.

Balthazar, Evêque de Constance.

Matthias Held.

Jean Navius.

George Sigmond-Seid.

BOHEME.

Louis, Roi de Hongrie & de Bohême, 1516. tué à la bataille de Mohacz en 1526.

Anne, sœur & héritière unique du précédent, Reine de Bohême en 1526. Elle épousa Ferdinand, Archiduc d'Autriche, frere de l'Empereur, qui devint par elle Roi de Hongrie & de Bohême.

PALATINAT.

Louis V. dit le Pacifique, Electeur Palatin, 1544.

Frédéric II. dit le Sage, frere du précédent, 1556.

Il lui succéda, au préjudice de son neveu Otron, fils de Robert le Vertueux, mort en 1504. qui avoit été le frere puîné de Louis V.

Otton Henri dit le Magnanime, neveu du précédent, & fils de Robert le Vertueux, succéda à son oncle en 1556.

1559.

SAXE.

Frédéric III. dit le Sage, Electeur de Saxe, 1525.

Jean I. frere du précédent, 1532.

Jean Frédéric

II. fils du précé-

L'Archiduc Ferdinand, à la Diète de Nuremberg, 1524.

L'Archiduc Ferdinand & le Margrave Philippe de Bade, à la Diète de Spire, 1526.

L'Archiduc Ferdinand & Frédéric Comte Palatin du Rhin, à la Diète de Spire, 1529.

Jean Frédéric de Lamdeck, à la Diète de Worms, 1535.

Hugues, Comte de Montfort, à la Diète de Spire, 1542.

Christophe, Evêque d'Aufbourg & le Comte de Montfort, à la Diète de Ratibonne, 1542.

Le Roi Ferdinand, l'Evêque d'Aufbourg, & Frédéric, Comte Palatin, à la Diète de Nuremberg, 1543.

Le Roi Ferdinand, à la Diète d'Aufbourg, 1555.

EVENEMENS REMARQUABLES

pourroit être employé à aucune autre entreprise. Afin de faciliter cette levée, on dressa une matricule nouvelle qui sert encore aujourd'hui à fixer les contingens de chaque Etat de l'Empire : elle fut accompagnée d'une dernière division de l'Allemagne en dix Cercles, plus complète que les précédentes. La matricule & cette division ont encore aujourd'hui force de loix. On rétablit ensuite la Chambre Impériale, de même que le Conseil de régence de l'Empire, que l'on composa de deux Présidens, qui furent l'Archiduc Ferdinand, frère de l'Empereur, & l'Electeur Palatin : & de vingt-deux Assesseurs. On lui attribua pendant l'absence de Charles V. toute l'autorité & puissance impériale, excepté la seule collation des grands Fiefs appelés Fiefs d'érendart, *Fahnlehn*; tels que sont les Principautés & les Comtés immédiats de l'Empire. Le siège du Conseil de régence fut fixé à Nuremberg.

La Diète prend connoissance de la guerre de Hildesheim, & ordonne aux parties belligérentes de faire la paix. L'Evêque de Hildesheim l'ayant refusé, il est prosérit par l'Empereur.

Luther avoit été cité à comparoitre devant cette même assemblée; il y vint sur le fauf-conduit de l'Empereur, qui fut mieux respecté que ne l'avoit été celui que Sigismond avoit donné à Jean Hus. La Diète le fit sommer en vain de révoquer sa doctrine; on lui accorda ensuite vingt-un iours pour retourner à Wittemberg, à l'expiration desquels on publia la sentence du ban de l'Empire contre lui & contre tous ses adhérens. Pour garantir Luther des effets du ban, Frédéric Electeur de Saxe, le fit enlever secrettement dans la forêt de Thuringe, & conduire au Château de Wartbourg près d'Eisenach, où il passa une année entière, inconnu à tout le monde & à ses gardes mêmes.

Le Pape se ligue avec Charles V. pour chasser les François de l'Italie. Le prétexte de la guerre fut, de la part de Charles V. que les François avoient prêté du secours à Jean d'Albret, Roi de Navarre, & à Robert de la Marck, Duc de Bouillon, qui venoit de faire une invasion dans les Pays-Bas. Le Pape stipula pour le S. Siège les villes & territoires de Parme

ELECTEURS
Séculiers.

dent, pris à
Mühlberg, 1547.
déposé en 1548.

1554.
Il est la souche
des maisons de Saxe
Weimar, Gotha,
Meiningen, Hild-
bourghausen & Co-
bourg.

Maurice, arrie-
re cousin germain
du précédent,
chef de la maison
Albertine, 1553.
Auguste, frere
du précédent, 1586.

BRANDEBOURG.

Joachim I. E-
lecteur, 1535.
Joachim II. fils
du précédent, 1571.

EVENEMENS REMARQUABLES.

& de Plaisance, & le Duché de Milan pour Maximilien Sforce.

Mort du Pape Léon X. Adrien d'Utrecht, ci-devant précepteur de Charles V. lui succède, par la faveur de son élève. L'Archiduc Ferdinand épouse la Princesse Anne, fille du Roi de Hongrie & de Bohême. Son frere Charles V. lui abandonne tous les Etats que la maison d'Autriche possédoit en Allemagne, excepté les Pays-Bas.

1522.

Diète de Nuremberg. On y résoud d'envoyer une armée au secours du Roi de Hongrie, & l'on ajoute quelques articles à la constitution sur la paix publique.

Commencement de la guerre déclarée à François I. Bataille de la Bicoque, où Lautrec est battu par l'armée de Charles V. Sa défaite entraîna la perte du Duché de Milan.

Guerre de François de Seckingen contre l'Archevêque de Trèves : elle fut entreprise du consentement de Charles V. Ce Prince vit avec plaisir ce Prélat puni de son attachement pour François I. La paix fut rétablie par la mort de Seckingen, tué à la défense de son Château de Landstall.

1523.

Le Roi d'Angleterre & les Républiques de Venise, de Florence & de Lucques, entrent dans la ligue contre François I. La guerre continue en Italie & dans les Pays-Bas. Le Connétable de Bourbon passe au service de Charles V.

Diète de Nuremberg. On y réitere la sentence du ban contre Luther & ses adhérens, malgré la protestation de l'Electeur de Saxe. Dans cette Diète fut terminée la guerre de Hildesheim : on adjugea aux Ducs de Brunwick les conquêtes qu'ils avoient faites ; elles leur restèrent jusqu'en 1542.

Le Pape invite les Etats d'Allemagne à sévir contre Luther : ils répondent par une longue énumération des griefs donnés contre le saint Siège, & se prient d'y remédier par la

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.PRÉSIDENTS
au Conseil Aul.

AUTEURS.

SCAVANS
& Illustres.

Sigifmond, Comte de Hay, Evêque de Worms jusqu'en 1521.

Adam, Comte de Beuchlingen, 1536.

Jean, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière, 1541.

Jean, Comte de Montfort, 1548.

Guillaume Werner, Comte de Zimmeren, 1556.

Jean, Comte de Hoya, Evêque d'Olinabruck, 1558.

Cette Charge est encore exercée par commission.

Sandoval, Historien de Charles V.

Salazar, Chronique de Charles V.

Ulloa, Vie de Charles V.
Lett, Vie de Charles V.

Les derniers volumes de Scharidius & de Freherus.

Sleidanus, Commentaires de la vie de Charles V.
Hotleder, Histoire de la guerre d'Allemagne.

Maimbourg, Histoire du Luthéranisme.

Seckendorff, Histoire du Luthéranisme.

Chytræus, Histoire de Saxe.
Pontus Heuterus, 1552.

Belcarius, Histoire de France.
Guicciardini.

Fra-Paolo & Pallavicini, Histoire du Concile de Trente.

Martin du Bellay, Commentaire de l'histoire de France.

Paul Jove.
De Thou.

Mafenius, Histoire de Charles V.

Lehman, Histoire de la paix de Religion.

Jean Agricola, Physicien, 1555.

Agrippa de Vetsesheim, Physicien, 1555.

Aventin ou Abentberg, Historien, 1534.

André Bodenstein de Carlstatt, fanatique, 1543.

Bombast Theophrast de Hohenheim, dit Paracellus, Médecin & Chymiste, 1541.

Sebastien Brand, Poète & Hist. 1526.

Martin Bucer, Théol. Prot. 1551.

Jean Bugenhagen, dit de Poméranie, Théologien Protestant, 1558.

Herman Busch, Histor. & Poète, 1527.

Jean Cochle, Théolog. Cathol. 1552.

Nicolas Copernic de Thorn en Prusse, Astronome, 1543.

Jean Cuspinian, Historien, 1529.

Jérémie Drexel, Jésuite, 1538.

Jean Dubravius, Historien, 1553.

Albert Durer, Peintre, 1528.

Jean Eck, dit Mayer, Théolog. Catholique, 1543.

Jérôme Emser, Théologien Catholique, 1527.

Theobanus Hafus, Poète, 1540.

Didier Erasme de Rotterd. 1536.

EVENEMENS REMARQUABLES.

convocation d'un Concile libre, universel ou national. Ces griefs au nombre de cent, furent signés par tous les Etats Catholiques, & par ceux qui favorisoient Luther. Conférence de Juterbock entre l'Electeur de Saxe, les Ducs de Brunswick & les Princes d'Anhalt, tous partisans de Luther. On peut regarder cette conférence comme le premier commencement de la ligue des Luthériens.

Mort d'Adrien VI. Clément VII. lui succede. Il abandonne les voies de conciliation & de douceur que son prédécesseur avoit employées à l'égard des Luthériens; & sa roideur acheva de les désespérer.

1524.

L'armée de Charles V. conduite par le Connétable de Bourbon, entre en France. Le dessein du Connétable étoit de pénétrer dans l'intérieur du Royaume; mais Moncade Général Espagnol, fit résoudre le siège de Marseille. François I. oblige les Espagnols à le lever. Il repasse lui-même en Italie, & s'empare en peu de tems de tout le Milanéz, excepté le Château de Pavie; après quoi il conclut un traité d'alliance avec Clément VII.

Diète de Nuremberg. On y fit quelques réglemens relatifs à la paix publique, & on ordonna qu'on nommeroit des Commissaires pour extraire des écrits de Luther les propositions les plus condamnables, contre lesquelles & contre leurs défenseurs on exécuteroit les decrets de la Diète de Worms. L'Empereur se plaint amèrement aux Etats de l'inobservation de ce decret, il ordonne d'y tenir la main avec plus de rigueur. Ce ton de maître, joint à la résolution que prirent les Etats, zélés Catholiques, de s'unir à Ratisbonne, pour faire exécuter le decret, anima de plus en plus les Sectateurs de Luther; & ils traitèrent d'atteintes données aux Libertés Germaniques, les réglemens que Charles V. proposa pour supprimer le parti des Religioneux.

Pactes de confraternité & de succession entre les maisons Palatine & de Baviere.

S C A V A N S
& Illustres.

- Jean Faber, Ev.
de Vienne, 1541.
Gerard Gelden-
hauer, dit de
Nimvegue, His-
torien, 1542.
Wene Hageck,
Historien, 1553.
Gregoire Ha-
loande, Jésuite,
1531.
Hauffehein ou
Oecolampade,
Théologien.
Gaspar Hedio,
Historien, 1552.
Jean Hochstra-
ten, Inquisit. 1527.
Olry de Hutten
Poète, 1523.
Jean Huttichius,
Antiq. 1544.
Wolfgang La-
zius, Hist. 1555.
George Log-
gau, Poète & An-
tiq. 1553.
Martin Luther,
1546.
Sébastien Mun-
ster, Philosophe
& Historien, 1552.
Pirckheimer Phi-
losophe, Histo-
rien & Jésuite,
1530.
Jean Reuchlin,
Philologue, 1522.
Jean Sleidan,
Historien, 1556.
Jean de Staup-
piiz, 1525.
Jean Sturm, 1553.
Oley Zafius,
Jésuite, 1535.
Jacques Ziegler,
Historien & Ma-
thématicien, 1549.
Olry Zwingle,
Théologien à Zu-
rich, 1531.

EVENEMENS REMARQUABLES

1525.

Révolte générale des Payfans de Souabe, de Franconie, du Rhin & de Thuringe. Les révoltés n'avoient pas tous la même intention; ceux de Souabe où le tumulte commença, se plaignoient de l'oppression où les Nobles les retenoient. Ils demandoient qu'on abolit toute sorte d'esclavage, qu'on ne les obligéât plus de payer d'autres dimes que celle des grains, & que la chassé & la pêche fussent libres & communes. Ces malheureux eurent d'abord d'assez grands succès; mais enfin ils furent battus, dispersés, & détruits par le Comte Truchseff, Général de la ligue de Souabe. Ceux d'Alsace furent taillés en pièces par Antoine Duc de Lorraine, & ceux du Rhin par le Comte Palatin. Quelques uns d'entre eux échapperent en Thuringe, où ils se joignirent à une troupe de fanatiques que Thomas Muntzer avoit soulevés. Ceux-ci ne vouloient plus reconnoître de Souverains, ils prêchoient la communauté des biens & une égalité parfaite entre tous les hommes. Leur parti fut anéanti à la bataille de Franckenhaufen par le Landgrave de Hesse, qui commandoit les troupes protestantes. Muntzer & ses principaux complices furent punis de mort, & le tumulte fut apaisé: cependant quelques-uns de leurs chefs échapperent; ils donnerent par la suite naissance à la secte des Anabaptistes.

François I. continue le siège de Pavie; ses troupes Grisonnes l'abandonnent; il est battu par l'armée Espagnole commandée par le Connétable de Bourbon, & lui-même est fait prisonnier après des prodiges de valeur. L'Empereur l'envoie en Espagne, de peur que ses Généraux, le Connétable de Bourbon, & le Marquis de Pescaire ne le remissent en liberté. Le Pape, les Vénitiens, & François Sforce, à qui cette victoire assuroit le Duché de Milan, jaloux de la trop grande puissance de Charles V. en Italie, se liguent en secret pour l'anéantir. Moron, émissaire du Pape, entraîne dans leur parti le Connétable de Bourbon & Pescaire. La trame est découverte, & le Connétable & Pescaire se justifient auprès

SOUS CHARLES V.

de Charles V. en lui révélant toutes les circonstances. L'Empereur met des garnisons dans les places fortes du Duché de Milan, & permet aux Colannes, que le Pape avoit chassés de Rome, de lever quelques troupes avec lesquelles ils ravagerent les Terres du S. Siège, & obligerent le Pape de se réconcilier avec eux.

Fin de la guerre entre le Royaume de Pologne, & l'Ordre Teutonique en Prusse. Les Grands Maitres avoient cessé depuis quelque tems de prêter le serment de fidélité stipulé par le traité de Thorn de 1466. Cette infraction de la paix donna lieu à une guerre sanglante, que l'Ordre Teutonique ne soutint qu'avec peine. Enfin elle fut terminée par la paix de Cracovie conclue le 8. Avril entre le Roi Sigismond & Albert, Margrave de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique. Par ce traité, la partie de la Prusse, qui avoit obéi jusqu'alors aux Chevaliers Teutoniques, fut érigée en Duché séculier & héréditaire en faveur du Margrave Albert, de ses freres & de tous ses descendans mâles, pour la tenir en fief sous la mouvance & directe de la Couronne de Pologne. Ce traité fut approuvé par les Etats de Prusse & par les Chevaliers qui y possédoient des Commanderies. Peu de tems après Albert se maria avec une Princesse de Danemark. L'Ordre Teutonique en porta ses plaintes aux tribunaux de l'Empire & à l'assemblée des Etats. On proscrivit Albert, mais le ban ne fut jamais exécuté; & il transmit son Duché à ses descendans. Sa maison ayant manqué de mâles en 1603. Sigismond, Electeur de Brandebourg, qui avoit épousé l'ainée des filles du Duc Albert II. obtint du Roi & de la République de Pologne, que le droit de succéder au Duché de Prusse fut étendu jusqu'à sa femme, & c'est de lui que descend toute la maison royale électorale de Prusse d'aujourd'hui. Le Grand Electeur Frédéric-Guillaume affranchit la Prusse en 1657. du vasselage de la Pologne, & son fils Frédéric I. en prit le titre de Roi en 1700. Cependant l'Ordre Teutonique n'a jamais renoncé à ses prétentions; il les rappella principalement en 1700. & les fortifia de la fameuse

EVENEMENS REMARQUABLES

Bulle de Clément XI. contre la souveraineté des Rois de Prusse. Ce ne fut même qu'en 1695. que la Cour Impériale commença de donner aux Electeurs de Brandebourg le titre de Ducs de Prusse, en réservant expressement les droits de l'Ordre Teutonique. Le nouveau Grand Maître que les Chevaliers substituèrent à Albert, fut Gauthier de Cronberg. Il établit sa résidence à Mergentheim en Franconie, & le siège principal de l'Ordre Teutonique y est resté jusqu'à présent.

1526.

Diète de Spire. Les Commissaires Impériaux demandent derechef l'exécution du decret de Worms, à qui l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse s'opposent avec hauteur. La crainte d'allumer une guerre civile fit bailler le ton aux Plénipotentiaires de Charles V. & la Diète arrêta, en attendant de nouveaux ordres de l'Empereur, que chaque Prince agiroit à l'égard de la religion, comme il croiroit pouvoir en répondre devant Dieu & devant l'Empereur. Les Princes Religioneux, sçavoir, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, le Landgrave de Hesse, le Duc de Prusse, & les villes d'Ulm, de Strasbourg & de Nuremberg se liguent à Torgau, puis à Rotach dans le pays de Cobourg, pour leur défense commune.

Traité de Madrid conclu le 14. Janvier entre l'Empereur & François I. La restitution de la Bourgogne, la renonciation à la Flandre, à l'Artois, au Milanais, & à l'alliance des Ducs de Bouillon, de Wurtemberg & du Roi de Navarre, le rétablissement du Connétable de Bourbon, furent les conditions sous lesquelles le Roi de France fut relâché, & pour sûreté desquelles les deux fils aimés du Roi furent donnés en otage; mais il n'en exécuta aucune, sous prétexte que ni les Etats de Bourgogne ni ceux du Royaume de France ne vouloient consentir aux aliénations stipulées par l'Empereur.

Alliance dite la sainte ligue, conclue entre le Pape, les Rois

SOUS CHARLES V.

de France & d'Angleterre, le Duc Sforce de Milan, & les Vénitiens, pour abattre la trop grande puissance de l'Empereur en Italie. Le Connétable de Bourbon s'empare de tout le Duché de Milan, dont l'Empereur lui avoit promis l'investiture.

Bataille de Mohacz en Hongrie, entre les Chrétiens & les Turcs. Louis, Roi de Hongrie, est défait & périt lui-même dans un marais. Les Turcs se rendent maîtres d'une grande partie de la Hongrie. L'Archiduc Ferdinand, frere de Charles V. étoit alors l'héritier légitime de ce Royaume & de la Bohême, puisqu'il réunissoit en sa personne les droits acquis à la maison d'Autriche par les anciens traités faits avec Matthias Corvin & Ladislas de Pologne, Roi de Hongrie, & ceux qui appartennoient à sa femme Anne, comme sœur & héritière unique du dernier Roi. La Bohême se soumit après quelques difficultés; mais une partie des Hongrois élut pour Roi le Palatin de Transylvanie Jean de Zapoly. Guerre entre les deux rivaux. Zapoly battu à Tockay se met par désespoir sous la protection de l'Empereur des Turcs. Cette démarche inconsidérée ouvrit aux Ottomans les barrières de la Hongrie, ils s'en rendirent presque entièrement les maîtres, & la conservèrent jusqu'en 1685. & suivantes, que les troupes Allemandes la reconquirent pour la maison d'Autriche.

1527. 1528.

Ottom Pack, Chancelier de George, Duc de Saxe, donne une faulle alarme aux Princes Luthériens. Il eut la témérité de supposer une confédération entre les Princes Catholiques tendante à la destruction entiere du parti religieux, & promit même de produire l'original du traité. L'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse armerent sur le champ, & le Landgrave entra dans les terres de Wurtzbourg. Mais la fraude de Pack fut enfin découverte, on l'arrêta prisonnier à Anvers, & il y eut la tête tranchée. Les Princes Protestans déclarerent, & les Catholiques furent quittes pour quelques

EVENEMENS REMARQUABLES

centaines de milliers d'écus que le Landgrave de Hesse sçut extorquer des Ecclésiastiques.

Diète infructueuse de Ratisbonne. Le Pape Clément VII. renonce à la sainte ligue par un traité ménagé par Lanoy, Viceroi de Naples.

Charles de Bourbon fait semblant d'ignorer cette réconciliation du St. Pere avec l'Empereur, soit par ordre de Charles V. qui étoit bien-aïse de se venger du Pape d'une manière indirecte, & dont le blâme retombât sur son Général; soit de son propre mouvement & par des vûes particulières. Il étoit mécontent de l'Empereur, & on l'accuse d'avoir projeté de se former une souveraineté de la ville de Rome, & du Royaume de Naples à la place du Duché de Milan, dont l'Empereur lui refusoit l'investiture. Il gagne les principaux Chefs de son armée, il marche à Rome, il la prend d'assaut, & meurt sous les remparts, après avoir essuyé une grêle de mousquetades de la part de quelques-uns de ses soldats, qu'on soupçonne avoir été gagnés par les Généraux Espagnols. Rome est pillée & saccagée. Le Pape se réfugie dans le Château S. Ange, & y est assiégé par le Prince d'Orange, élu Général à la place du Connétable. Le manque de vivres & l'impossibilité de se défendre l'obligent bientôt à capituler. Il est taxé par les Généraux de l'Empereur à leur payer une somme de quatre cens mille écus, en attendant les autres conditions que Charles V. jugeroit à propos de lui prescrire. L'Empereur fait prier Dieu en Espagne pour la délivrance du Pape.

Lautrec, Général de François I. rentre en Italie, & s'empare de Gènes & d'une grande partie du Milanez. Les Florentins enhardis par les malheurs qui accabloient Clément VII. chassent de leur Ville la famille de Médicis.

L'Empereur approuve le traité que ses Généraux avoient conclu avec le Pape, & y ajoute les conditions suivantes, que le Pape ne se mêleroit plus de Naples & du Milanez, & qu'il remettrait à l'Empereur les villes d'Ostie & de Civita-Vecchia pour sûreté de ses promesses.

SOUS CHARLES V.

L'autrec animé sous mains par le Pape Clément VII. s'avance vers la ville de Naples, & en fait le siège. Sur le point de la prendre, la peste se met dans son camp, & après avoir ruiné l'armée, elle enlève le Général. Révolte de Gènes, soulevée par André Doria, à qui François I. avoit refusé la restitution de Savone aux Génois. On accuse le Connétable de Montmorency d'avoir conseillé ce refus pernicieux pour se conserver les revenus du Port de Savone, qu'il avoit affermis. D'oria passe avec les Galeres de Gènes au service de Charles V. Défi de l'Empereur & du Roi.

1529.

Diète de Spire pour les affaires de l'Eglise. Les Etats condamnerent sans retour les Anabaptistes, & statuerent contre eux la peine de mort. Ils arrêterent en même tems que personne ne seroit inquiété pour cause de religion, jusqu'à la tenue d'un Concile général, excepté les dogmes de Luther, relativement à la Cène, qui furent désapprouvés & entièrement défendus. L'Electeur de Saxe, les Ducs de Lünebourg, le Landgrave de Hesse, & les autres Chefs du parti de Luther, protestent contre cette exception; ils présentent leur protestation à la Diète de Spire, & députent des Commissaires particuliers en Italie pour la remettre à l'Empereur. Depuis ce tems les Religioneux ont été appelés du nom de *Protestans*. Les Luthériens conviennent entr'eux de dresser un formulaire de foi, pour prévenir les dissensions dont ils étoient menacés.

Transaction de l'Electeur de Mayence comme Archichancelier, & l'Electeur de Saxe comme Grand Maréchal de l'Empire d'Allemagne, sur le droit de recueillir les suffrages électoraux dans les Diètes. On convint qu'il appartiendroit à l'Electeur de Saxe toutes les fois que l'Empereur assisteroit aux délibérations; qu'en l'absence de Sa Majesté Impériale il seroit exercé par l'Electeur de Mayence, & que les deux Electeurs alterneroient dans les petites assemblées des Etats,

EVENEMENS REMARQUABLES

nommées *Diètes de Députation. Députations tage, ausschuffe.*

Traité définitif conclu à Barcelone le 26. Juin entre l'Empereur & le Pape Clément VII. En voici les articles: que l'Empereur restitueroit au S. Siège les Villes qu'il lui avoit enlevées, & qu'il rétablirait la maison de Médicis dans la ville de Florence. Le Pape promet de son côté de couronner Charles V. Empereur, & de l'investir du Royaume de Naples. La cause de François Sforce fut réservée à un examen plus particulier; on prit des mesures pour arrêter les progrès des Turcs & des Protestans. Paix de Cambray, dit le *Traité des Dames*, conclue le 5. Août entre Marguerite de Savoye, tante de Charles V. & Régente des Pays-Bas, & Louise de Savoye, mere de François I. Par ce traité François I. renouça à la Flandre, à l'Artois, au Milanez, & au Royaume de Naples, & promit d'épouser la Reine Douairiere de Portugal, sœur de Charles V. Quant aux prétentions de l'Empereur sur la Bourgogne, elles furent remises à la décision des arbitres dont on conviendrait dans la suite.

Les Turcs chassent Ferdinand de toute la Hongrie, ils assiègent Vienne, bravement défendue par Frédéric, Comte Palatin. Le siège est levé au bout de cinq semaines.

Charles V. repasse d'Espagne en Italie, il arrive à Gènes, se réconcilie avec les Vénitiens, & donne la paix à François Sforce. Entrevue du Pape & de l'Empereur à Bologne.

1530.

Charles V. est couronné à Bologne le 22. Février, Roi d'Italie, & le 24. du même mois, Empereur Romain, par les mains du Pape Clément VII. Il charge Philibert, Prince d'Orange, de faire le siège de Florence, qui se défend long-tems, & Philibert lui-même est tué dans une sortie des assiégés. Il avoit institué son héritier René, Comte de Nassau, fils de sa sœur Claudine de Châlons.

Diète d'Ausbourg. Charles V. & la plupart des Electeurs & Princes de l'Empire y assisterent en personne. Le 25. Juin

SOUS CHARLES V.

les Protestans présentèrent à l'Empereur & aux Etats leur Confession de foi, appellée pour cette raison la Confession d'Ausbourg. L'Empereur ordonna à ses Théologiens de l'examiner : on disputa beaucoup sur les points controversés, & l'on finit par ne rien conclure. Charles V. fait de nouvelles menaces aux Protestans, s'ils ne se réunissoient avec les Catholiques, & posé des gardes aux portes de la Ville. Philippe, Landgrave de Hesse, s'échappe secrètement. Son évasion fait furieoir les projets qui pouvoient avoir été formés contre les chefs des Protestans, lui seul pouvant suffire pour mettre tout le parti sous les armes. Enfin la Diète se sépare sans autre fruit, que d'avoir arrêté de prier le Pape d'assembler un Concile général ; qu'en attendant on n'inquiéteroit personne pour cause de religion. Le siège de la Chambre Impériale est fixé à Spire. Fin du Conseil de Régence. Les Etats lassés des dépenses que son entretien leur cauçoit, contribuèrent autant à son abolition, que l'Empereur lui-même, dont il génoit la puissance.

L'Empereur investit son frere Ferdinand de l'Archiduché d'Autriche & du Duché de Wurtemberg, & cassa, sur les sollicitations de l'Ordre Teutonique, l'accord fait en 1525. entre le Roi de Pologne & le Duc de Prusse.

Les Protestans assemblés à Schmalkalden dans le Comté de Henneberg, conviennent d'une confédération pour leur défense commune & celle de leur religion. Elle fut signée le dernier jour de l'an.

Florence se rend à l'armée de l'Empereur ; Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, Duc d'Urbain, est déclaré Chef de cette République ; mais ayant épousé Marguerite, fille naturelle de l'Empereur, il réduisit peu à peu le Sénat de Florence sous une domination arbitraire. Il fut assassiné en 1537. & eut pour successeur Cosme I. surnommé le Grand, déclaré Grand Duc en 1569.

Erection du Duché de Mantoue en faveur de Frédéric Gonzague, Margrave de Mantoue. Les lettres patentes sont du 8. Avril. Il épousa Marguerite, nièce & unique héritière

EVENEMENS REMARQUABLES

de Jean-George, dernier Marquis de Montferrat de la maison des Paléologues. Le Montferrat fut réuni par ce mariage au Duché de Mantoue, nonobstant les prétentions de la maison de Savoye.

Par un exemple tout nouveau, les Fuggers, riches Banquiers d'Ausbourg; sont faits Comtes de l'Empire.

1531.

Charles V. avoit convoqué à Cologne une assemblée des Electeurs; tous s'y rendirent, excepté l'Electeur de Saxe: ils élurent Roi des Romains l'Archiduc Ferdinand, frere de l'Empereur. On alléguoit pour raison de cette élection prématurée l'accroissement continu de la puissance des Turcs, & les troubles survenus en fait de religion, qui demandoient absolument la présence perpétuelle d'un Chef de l'Empire, tandis que d'un autre côté les affaires de l'Espagne & de l'Italie ne permettoient pas à Charles V. de séjourner toujours en Allemagne. Ferdinand est sacré à Aix-la-Chapelle par Herman, Archevêque & Electeur de Cologne; l'Electeur de Saxe proteste contre cette élection, qu'il prétendoit contraire aux loix, aux coutumes, & à la liberté germanique. Les Protestans se rassemblent à Schmalkalden, & mettent la dernière main à leur confédération. Nouvelle invasion de l'Autriche par les Turcs.

1532.

Les Alliés de Schmalkalden continuent à resserrer leur union. François I. y accède par son Ambassadeur du Bellay; & le Roi d'Angleterre, brouillé pour lors avec l'Empereur, fait espérer qu'il y prendroit part. Ces heureux succès des Protestans, joints à la terreur que les armes de Soliman continuoient d'inspirer, engagerent Charles V. à se relâcher en leur faveur. On ouvrit des conférences à Schweinfurt en Franconie, pour aviser aux moyens de tranquilliser l'Allemagne. La négociation fut terminée à Nuremberg, & l'ac-

SOUS CHARLES V.

cord dont on étoit convenu, fut publié dans la Diète de Ratilbonne. Il portoit qu'il seroit libre à tous & à chacun d'embrasser la doctrine de Luther, sans que ni l'Empereur ni qui que ce soit fut en droit de les inquiéter, sous peine d'être regardé & puni comme infracteur de la paix publique. Ce traité si avantageux pour les Protestans fut principalement l'ouvrage des Electeurs de Mayence & Palatin. Le calme étant rétabli, la Diète de Ratilbonne accorda à l'Empereur des secours contre les Turcs. On arrêta aussi la fameuse ordonnance criminelle de l'Allemagne, la plus sévère & la moins observée de l'Europe.

La Chambre Impériale met le Duc de Prusse au ban de l'Empire. Le Roi de Pologne obtient de la Diète de Ratilbonne, que l'exécution de cette sentence seroit sursise.

1533.

Charles V. repasse les Alpes, & après avoir conclu une nouvelle alliance avec les Princes d'Italie, il retourne en Espagne. La ligue de Souabe, qui depuis plusieurs années avoit rendu des services importans aux Empereurs & à l'Empire, est rompue. Si Charles V. a eu part à cette résolution, comme il est très-vraisemblable, il est certain qu'il a agi contre ses propres intérêts.

Les Anabaptistes chassés des Pays-Bas & de la Saxe, se rassemblent en Westphalie, où ils surprennent la ville de Munster: ils y fondent un Etat souverain, dont ils déclarent Roi Jean Bocold, tailleur de Leyde. L'Evêque de Munster & ses Alliés forment le blocus de la Ville, qui souffre pendant près de deux ans toutes les horreurs de la famine.

La Chambre Impériale recommence les poursuites contre les Protestans, sous prétexte que la transaction de Nuremberg ne regardoit que l'exercice de la religion, & non la possession des biens ecclésiastiques que les Protestans s'étoient appropriés.

EVENEMENS REMARQUABLES

1534.

Olry, Duc de Wurtemberg, que la ligue de Souabe avoit dépouillé de ses Etats & réduit à chercher un asyle en France, conclut un traité secret avec François I. & le Landgrave de Hesse: il assemble un corps de troupes, rentre dans ses Etats, & se rend maître de tout le Duché, après avoir défait les troupes autrichiennes près de Lauffen.

Tranfaction de Cadam, conclue le 29. Juillet par les soins de l'Electeur de Mayence, entre le Roi Ferdinand, muni des pleins pouvoirs de son frere, & l'Electeur de Saxe, chef du parti Protestant. Il fut réglé que l'Electeur de Saxe & les Princes ses Alliés reconnoitroient Ferdinand pour légitime Roi des Romains: qu'on établiroit par une loi particuliere, que désormais on n'éliroit plus de Roi des Romains du vivant de l'Empereur, à moins que tous les Electeurs ne fussent convenus unanimement de la nécessité d'une pareille élection: que toutes les procédures de la Chambre Impériale de Spire faites contre les Protestans, seroient cassées & annullées: & que le Duché de Wurtemberg resteroit au Duc Olry, à condition qu'il le tiendrait en arriere-fief de la maison d'Autriche, à qui ce Duché retourneroit, au cas que les mâles du nom de Wurtemberg vinsent à manquer. Le fief vassalitique fut relâché aux Ducs de Wurtemberg par l'Empereur Rodolphe II. & la maison d'Autriche ne se réserva que le droit de succession éventuelle.

Continuation du blocus de Munster.

1535.

Prise de la ville de Munster par les troupes catholiques & protestantes. Le Roi Jean de Leyde tombe entre les mains de l'Evêque avec ses deux principaux Ministres: il fut déchiré avec des tenailles ardentes, après avoir été promené par plusieurs Provinces de l'Allemagne. Expédition de Charles V. en Afrique, il s'empare de Tunis & de la Goulette,

SOUS CHARLES V.

Mort de François Sforce, Duc de Milan. Cette mort fit revivre les prétentions de François I. sur ce Duché. Il en demande l'investiture à l'Empereur, & se prépare à passer les Alpes, pour s'en mettre en possession. Charles III. Duc de Savoye lui refuse le passage; le Roi de France tourne ses armes contre la Savoye, sous prétexte de poursuivre les droits de sa mère Louïse de Savoye, sœur de Charles III. Tout ce Duché & une grande partie du Piémont passent sous la domination de la France. Les Bernois profitent de cette occasion pour s'emparer du pays de Vaud, & de l'Evêché de Lausanne.

1536.

L'Empereur amuse François I. par une feinte négociation & des promesses frivoles, de conférer le Milanez au second, ou bien au troisième fils de France. Pendant cet intervalle, il assemble son armée & arrive à Rome. Assemblée des Cardinaux & du Sénat de Rome. L'Empereur y décrie d'une manière indécente contre le Roi de France, & convient avec le Pape Paul III. de la tenue d'un Concile général à Mantoue. L'armée impériale entre en Provence, & se ruine au siège de Marseille.

La Chambre de Spire continue de donner aux Protestans des sujets de plaintes par ses decrets lancés contre la ville de Hambourg. Ceux-ci renouvellent à Smaikalden leur alliance pour dix ans, & élisent l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse pour Capitaines généraux de leur confédération: les Rois de France & d'Angleterre y accèdent. Le Pape Paul III. convoque un Concile général à Mantoue.

Première investiture du Duché de Milan donnée par l'Empereur à son fils Philippe.

Lettres patentes du 5. Août, par lesquelles Charles V. nomme François de Taxis, Général des postes des Pays-Bas, & de la route d'Italie.

1537.

Charles V. presse les Princes Protestans d'assister au Concile de Mantoue : ils le refusent, sous prétexte que le lieu de sa tenue étoit trop éloigné, qu'ils y seroient exposés à toute sorte de périls; & qu'après tout on n'auroit que très-peu de fruits à attendre d'une assemblée qui étoit entièrement dévouée au Pape & à l'Empereur. Le Roi d'Angleterre alléguà à peu près les mêmes motifs, pour ne pas reconnoître l'autorité de ce Concile.

La guerre entre Charles V. & François I. continue de tous côtés, mais foiblement, & l'Empire n'y prend aucune part. Le Duc de Mantoue est investi du Montferrat.

1538.

Les Protestans s'assemblent à Brunswick, & conviennent entr'eux de ne plus reconnoître la juridiction de la Chambre de Spire dans aucune cause qui eut le moindre rapport avec les affaires de religion.

Les Archevêques de Mayence & de Saltzbourg, les Ducs de Baviere & quelques autres Princes Catholiques leur opposent la ligue de Nuremberg conclue pour douze ans, en faveur de la Religion Catholique.

Le Pape Paul III. s'applique à finir les différends qui subsistoient toujours entre l'Empereur & le Roi de France, & parvient enfin à leur faire agréer une trêve de dix ans. Il n'oublia pas de stipuler pour la famille, la possession de Parme & de Plaisance. Entrevue des deux Monarques à Aigues-mortes.

1539.

Conférences de Francfort entre Louis Electeur Palatin, Joachim Electeur de Brandebourg, munis des pleins pouvoirs de l'Empereur, & les Etats de la Confession d'Ausbourg. On y convint provisionnellement que l'autorité de la Chambre

SOUS CHARLES V.

impériale seroit suspendue dans toutes les causes de Religion; que l'édit de pacification de 1532. seroit prorogé pour quinze mois, & qu'en attendant on se détermineroit sur le choix de plusieurs Docteurs sages & éclairés, qui examineroient les dogmes qui souffroient le plus de difficulté, & en feroient leur rapport à la prochaine Diète.

Le Pape Paul III. annulle cette convention, comme attentatoire à l'autorité du S. Siège. Révolte des Gantois. Charles V. passe par la France pour aller l'appaiser, & promet à François I. en termes équivoques, l'investiture du Duché de Milan.

1540.

Conférences de Haguenau ménagées par le Roi Ferdinand, pour rétablir la paix dans l'Eglise. Elles furent infructueuses, principalement parceque les Catholiques prétendoient, qu'avant toute chose, les Protestans devoient restituer les biens ecclésiastiques; ce que ceux-ci remettoient à faire après qu'on les auroit convaincus d'erreurs.

Charles V. est reçu à Paris avec les plus grands honneurs. Il continue d'amuser François I. par des promesses captieuses sur l'investiture du Duché de Milan, & leur donné à son arrivée dans les Pays-Bas, un sens tout contraire à celui dans lequel le Monarque François les avoit reçues.

Donation perpétuelle du Duché de Milan & des Comtés de Pavie & d'Anghiera, faite par l'Empereur à son fils Philippe II. & à tous ses descendants mâles. L'acte est daté de Bruxelles du 11. Octobre.

1541.

Colloque entre Eckius & Philippe Melancthon tenu à Worms en présence de Granvelle, Commissaire de l'Empereur, & du Nonce du Pape. Il fut rompu dès le troisième jour, & évoqué à la Diète de Ratibonne, où Charles V. présida en personne. On y continua le colloque commencé à Worms.

D d ij

Le Cardinal Contarini, Légat du Pape, prévoyant que cette assemblée auroit l'issue ordinaire de toutes les disputes semblables, s'applique à gagner les esprits des Princes Protestans. Il réussit si bien, que l'on étoit sur le point de se réunir sur les articles controversés, lorsque le Pape Paul III. cassa tous les actes du colloque, pour cette raison seule, qu'il n'appartenoit pas à une assemblée de séculiers de traiter des matières de Religion.

Charles V. qui avoit besoin du secours des Protestans contre les Turcs, promet de faire allémbler ou un Concile auquel il présideroit lui-même, à l'exemple de ses prédécesseurs, ou une Diète générale, dans laquelle on acheveroit de terminer les différends sur la Religion. En attendant, il fut ordonné qu'on s'en tiendrait aux decrets de 1532. & 1539. *Entreprise malheureuse sur Alger.*

1542.

Diète de Spire. L'Empereur y demande du secours contre les Turcs : les Protestans ne le lui accordent qu'après avoir reçu de nouvelles assurances pour leur conservation & leur tranquillité. Alors il fut résolu que dans toute l'Allemagne on payeroit à l'Empereur le dixième de tous les revenus, & le cinquantième de la valeur des biens dont le rapport étoit incertain. Les Légats du Pape Paul III. proposent de célébrer le Concile demandé dans la ville de Trente. Les Catholiques l'agréerent sans peine, mais les Protestans y trouverent à peu près la même chose à redire, qu'au Concile de Mantoue. L'Empereur fut outré de tant de contradictions : cependant la crainte des Turcs l'obligea de dissimuler son chagrin, & de proroger même la paix de Religion pour cinq ans, à compter du jour que la guerre contre Soliman seroit finie.

Guerre civile en Allemagne. Henri Duc de Brunswick, ennemi déclaré des Protestans, qu'il molestoit en toute manière, est chassé de ses États par les troupes de la ligue de

SOUS CHARLES V.

Smalkalden. L'Electeur de Saxe & son cousin Maurice, Margrave de Misnie, se brouillent sur les droits de recueillir le dixième dans l'Evêché de Wurtzen, & de nommer à l'Evêché de Naumbourg. Ils se préparoient déjà à la guerre; mais le Landgrave de Hesse, beau-pere de Maurice, réussit à les reconcilier, du moins en apparence.

Le Concile de Trente s'assemble & se sépare, à cause du petit nombre de Prélats qui s'y étoient rendus.

Le Marquis du Guast, Gouverneur de Milan, fait massacrer Rinçon & Fregosé, Ambassadeurs de France, l'un à Venise, & l'autre à la Porte. Ce meurtre servit de prétexte à la guerre qui recommença entre Charles V. & François I.

Le Roi de France fortifie son parti par des alliances avec Soliman, Empereur des Turcs, Barberousse, Roi d'Alger, Gustave Vasa, Roi de Suède, Christiern, Roi de Danemarck, & Guillaume, Duc de Clèves, héritier testamentaire de Charles d'Egmond, Duc de Gueldre.

1543.

Diète de Nuremberg. Son récess contient des réglemens relatifs à la guerre des Turcs & au rétablissement du bon ordre dans la Chambre impériale de Spire. Elle est d'ailleurs très-remarquable en ce qu'elle nous fournit le premier exemple, qu'un seul Prince ait eu un nombre de suffrages proportionné à celui des principautés qu'il possédoit. Jusqu'alors le droit de voter à la Diète avoit été attaché à la personne des Etats; mais dans la Diète de Nuremberg, le Cardinal de Brandebourg donna son premier suffrage dans le Collège électoral, en qualité d'Electeur de Mayence, & un second dans le Collège des Princes, comme Archevêque de Magdebourg.

Tranfaction de Lorraine du 26. Août 1542. ratifiée le 28. Juillet 1543. Par ce traité fait entre le Roi Ferdinand & le Duc Antoine, la Lorraine fut déclarée Duché souverain, libre & indépendant, sous la mouvance directe & la protection

D d iij

EVENEMENS REMARQUABLES

du S. Empire Romain. Il fut exempté de la juridiction de toutes les Cours de justice d'Allemagne, & obligé aux seules contributions qui seroient accordées à l'Empereur par le consentement des Etats. Dans ce cas les Ducs de Lorraine sont taxés au tiers d'un contingent électoral.

Les François s'emparent du Duché de Luxembourg. Guillaume, Duc de Clèves, défait l'armée de Charles V. à Sittard. Mais la prise de Duren ayant ouvert aux Impériaux un passage dans le cœur de ses Etats, ce Prince fut obligé de se soumettre à l'Empereur, & de renoncer au Duché de Gueldre, à l'alliance des François, & à son mariage avec Jeanne d'Albret, fille de Henri II. Roi de Navarre, & nièce de François I. Il épousa à la place de l'héritière de Navarre, l'Archiduchesse Marie, fille du Roi Ferdinand. Le traité fut conclu à Venlo le 7. Septembre.

Henri VIII. Roi d'Angleterre se ligue avec Charles V. contre François I.

1544.

Diète de Spire. Elle accorde à l'Empereur des secours contre les Turcs & contre les François. Les affaires de religion furent remises à un autre tems. Cependant on convint qu'à l'avenir les assesseurs de la Chambre impériale de Spire, pourroient être tirés du corps des Protestans. L'Empereur se réconcilie avec l'Electeur de Saxe, & confirme le contrat de mariage de ce Prince avec Sibylle de Clèves, fille de Jean III. Duc de Clèves, & de Marie de Juliers, à qui peu de tems auparavant l'Empereur avoit adjugé les Duchés de Juliers & de Bergue, sauf les droits acquis à la maison de Saxe par les expectatives de 1483. & de 1495. Ces droits furent confirmés à l'Electeur Jean-Frédéric par son contrat de mariage avec la Princesse Sibylle, & étendus sur le Duché de Clèves, & les Comtés de la Mark & de Ravensberg.

Paix de Charles V. avec Christiern III. Roi de Danemarck.

Baraille de Cerifoles. Elle assura aux François leurs conquêtes dans le Piémont. Invasion de la Champagne par Charles V. favorisée par la Duchesse d'Etampes.

SOUS CHARLES V.

Paix de Crespy en Valois conclue le 18. Septembre. La condition principale de ce traité fut le mariage de Charles, Duc d'Orléans, fils puiné de François I. avec une fille de Charles V. ou de Ferdinand. La dot de la premiere de ces deux Princesses devoit consister dans les Pays Bas; & celle de la seconde, dans le Duché de Milan; mais le ieune Prince étant mort avant d'avoir consommé son mariage, les affaires furent remises à peu près sur le pied de la trêve de Nice.

1545.

Diète de Worms. Elle fut infructueuse, les Protestans refusant de traiter d'aucune affaire avant qu'on les eût satisfaits sur leurs griefs. Cependant l'Empereur obtint du secours contre les Turcs; les autres objets des délibérations furent renvoyés à une Diète qu'on promit d'assembler à Ratisbonne.

Le Pape Paul III. investit son fils Pierre-Louis Farnésé, des Duchés de Parme & de Plaisance. Charles V. s'y oppose, parceque ces deux Villes & leurs territoires étant des dépendances du Royaume d'Italie, & conséquemment des fiefs de l'Empire, le Pape n'étoit pas en droit d'en disposer. Les Espagnols s'emparent de la ville de Plaisance. Seconde ouverture du Concile de Trênte le 3. Décembre.

1546.

Mort de Luther. Si sa prétendue réforme a fait naître en Allemagne beaucoup de troubles, on ne doit pas moins lui rendre cette justice, qu'il a fait l'impossible pour empêcher ses partisans d'en venir à des extrémités avec l'Empereur.

Charles V. débarrassé de la guerre avec la France, & parvenu à épuiser les Erats d'Allemagne par les secours qu'il n'avoit cessé de leur demander contre les Turcs, se prépare à prendre les armes contre les Protestans, & à s'asservir l'Allemagne, en même tems qu'il les écraseroit.

Diète de Ratisbonne. L'Empereur & les Erats Catholi-

Dd iy

ques foment les Protestans de se soumettre au Concile de Trente. Ceux-ci le refusent : ils se retirèrent même de la Diète, lorsqu'ils furent instruits des levées que l'Empereur faisoit chez les Catholiques. Charles V. se ligue avec le Pape & avec Maurice de Saxe, Margrave de Misnie & chef de la maison Albertine. Les Alliés de Smalkalden rassemblerent leurs troupes, & se jetterent sur la Baviere, où l'Empereur trop foible pour tenir la campagne, s'étoit retranché près de Ratibonne. Il prononce le 20. Juillet la sentence du ban contre l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse. Ceux-ci répondent par une déclaration de guerre, & conduisent contre Charles V. une armée de 80000. hommes, auxquels il ne pouvoit opposer que neuf mille combattans. La trahison des Généraux Saxons leur fit manquer deux fois l'occasion de finir la guerre en taillant en pièces ce petit corps de troupes, & ils la chercherent en vain, quand l'Empereur eut reçu les renforts qui lui venoient des Pays-Bas, & que le Pape lui envoyoit. Le Duc Maurice envahit la Saxe, que l'Electeur Jean-Frédéric avoit commise à ses soins pendant son absence. L'armée des Alliés se sépare, & l'Electeur de Saxe vole à la défense de ses Etats : il les reprend sur Maurice, & lui enlève à son tour toute la Misnie, excepté les villes de Dresde & de Leipfick.

1547.

L'Electeur Palatin, le Duc de Wurtemberg, & les Villes impériales de Souabe, sont obligés de renoncer à la ligue de Smalkalden, & de se soumettre à l'Empereur. Charles V. traverse la Bohême pour pénétrer de-là dans la Saxe. L'Electeur trahi par ses Ministres, que l'Empereur avoit corrompus, partage ses troupes, afin de harceler de différens côtés l'armée impériale : celle-ci le surprend près de Muhlberg sur l'Elbe. Les troupes électORALES, inférieures de beaucoup à leurs ennemis, sont défaites, & l'Electeur lui-même est fait prisonnier.

SOUS CHARLES V.

L'Empereur le condamne à mort, sans la participation des Etats de l'Empire. Cette peine fut commuée ensuite en une espèce de capitulation, par laquelle l'Electeur renonça à la dignité Electorale, & remit le Duché de Saxe & la Thuringe entre les mains de Charles V. & de son allié Maurice. Enfin il promit d'attendre dans les fers le sort qu'il plairoit à Charles V. de lui réserver. On voulut ajouter à ces promesses une autre, de reconnoître le Concile de Trente; mais le prisonnier rejetta constamment cette condition. Ses enfans obtinrent un revenu annuel de 50000. florins.

Le Landgrave de Hesse se soumet à l'Empereur par l'entremise de l'Electeur de Brandebourg & de Maurice, son gendre. Il fut convenu que le Landgrave, prosterné devant l'Empereur, lui demanderoit humblement pardon du passé, qu'il réformeroit ses troupes, & feroit raser ses forteresses, à l'exception d'une seule qui fut laissée à son choix. A ce prix Charles V. lui promit de ne pas le retenir dans aucune prison, *Einiger*. Le Landgrave satisfit à tous ces articles à Hall en Saxe; mais quand il voulut retourner dans ses Etats, le Duc d'Albe l'arrêta prisonnier au nom de l'Empereur. Le Landgrave en appella à son sauf-conduit, & il se trouva que par un changement léger on y lisoit que l'Empereur ne le retiendroit pas dans une prison perpétuelle, *Ewiger*. Toute la ligue de Smalkalden est dissipée, & les Protestans sont surchargés d'impôts & de contributions.

L'Empereur assemble une Diète à Aufbourg, & remplit cette Ville & les environs de ses troupes.

Le Concile est transféré à Bologne, & dissous pour la troisième fois.

1548.

Continuation de la Diète d'Aufbourg. Charles V. investit en personne & avec de grandes solemnités le Duc Maurice de l'Electorat & du Duché de Saxe, qui passerent ainsi de la maison Ernestine dans la branche Albertine.

EVENEMENS REMARQUABLES

L'Empereur fait dresser par Jules Pflug, Evêque de Naumbourg, & par Michel Helling Evêque de S'idoine, un formulaire de foi, qui fut revu, & ensuite corrigé par quelques Dominicains & par le S. Siège. On l'appella l'*interim*, parcequ'il devoit servir de livre symbolique, en attendant qu'un Concile eût décidé sur la doctrine générale. Il portoit en substance, que les Prêtres actuellement mariés garderoient leurs femmes, & que les laïcs qui avoient déjà communiqué sous les deux espèces, continueroient de recevoir le Calice. Ce formulaire fut reçu par la plupart des Princes & Etats Protestans; quelques uns refuserent d'y souscrire: de ce nombre furent les villes de Magdebourg & de Constance. L'Empereur les mit au ban de l'Empire, & le Roi Ferdinand se prévalut de cette occasion pour se rendre maître de Constance, qui jusqu'alors avoit été une Ville impériale.

Dans cette même Diète on dressa une dernière ordonnance pour le maintien de la paix publique & de la police. On promit au Roi Ferdinand de l'argent, pour faire la guerre aux Turcs qui se tenoient très-tranquilles; & l'on fit quelques réglemens touchant la maniere de recueillir les subsides. Mais ce qui rend cette Diète à jamais mémorable, c'est qu'au grand préjudice de l'Allemagne Charles V. réduisit les Etats à consentir à l'incorporation des Pays-Bas au Corps Germanique, sous le nom de Cercle de Bourgogne. L'Empereur se chargea à la vérité du double d'un contingent électoral; mais outre que ce contingent ne fut jamais accordé que pour le service & l'avantage de la maison d'Autriche, l'Allemagne fut engagée depuis dans la plupart des guerres que la France soutint contre les Rois d'Espagne, Souverains du Cercle de Bourgogne.

L'Empereur envoïe en Espagne les canons & l'argent qu'il avoit enlevé aux Princes Protestans.

Premier exemple que les Empereurs aient augmenté les armoiries des Etats de l'Empire, Charles V. accorda cette distinction aux Comtes de Stolberg.

SOUS CHARLES V.

1549.

Charles V. retourne dans les Pays-Bas, accompagné des Princes prisonniers, & fait reconnoître son fils Philippe pour Souverain de ces Provinces.

Bulle d'Or de Charles V. sur la succession au Duché de Milan, donnée à Bruxelles le 12. Décembre. Elle substitue les femmes au défaut absolu de tous les hoirs mâles descendans de Philippe II. & établit au reste le droit de primogéniture.

1550.

L'exécution du ban prononcé contre la ville de Magdebourg, est commise à l'Electeur Maurice : il s'approche de la Ville, & en commence le siège.

Diète d'Ausbourg, tenue au milieu d'une armée impériale. L'Empereur ordonne que tous les Protestans eussent à se soumettre, quant à la doctrine, aux décisions du Concile de Trente, & aux siennes propres, relativement à la restitution des biens ecclésiastiques.

Charles V. presse vainement le Roi Ferdinand son frere de céder à Philippe II. ses droits sur la Couronne impériale.

1551.

La ville de Magdebourg se rend à Maurice après un siège de treize mois : elle fut condamnée à de grosses amendes. Maurice avoit trainé cette guerre en longueur, pour mieux déguiser ses préparatifs contre l'Empereur. Chef d'une armée nombreuse, il prie Charles de rendre la liberté aux Princes prisonniers, & sur son refus il conclut à Loche un traité d'alliance avec le Roi de Danemarck, le Duc de Meckelbourg, le Margrave de Brandebourg-Anspach, & les fils du Landgrave de Hesse. Un autre traité secret fut signé à Friedewald en Hesse le 5. Octobre avec Henri II. Roi de France. L'Ambassadeur de France qui le négocia, fut Jean du Fresne, Evêque de Bayonne.

EVENEMENTS REMARQUABLES

Le Concile de Trente recommence ses sessions le 1. Mai. Les Princes Protestans y envoient leurs Docteurs.

Octave Farnésé, fils de Pierre-Louis I. premier Duc de Parme, se met sous la protection de Henri II. Roi de France, & rentre dans l'héritage de son pere par le secours des troupes que de Termes lui avoit amené. Le Pape & l'Empereur lui opposent leurs armées.

1552.

L'alliance de Maurice avec le Roi de France, est confirmée à Chambord. Henri II. commence la guerre contre Charles V. & s'empare des trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun.

Maurice déclare la guerre à l'Empereur; les raisons qu'il en alléqua, furent que Charles avoit enfreint la parole donnée au Landgrave, & refusoit de délivrer les prisonniers, qu'il attentoit aux libertés du Corps Germanique, & violoit continuellement sa capitulation. Maurice surprend Inspruck, d'où l'Empereur échappe avec peine. Les Princes prisonniers sont mis en liberté, & Jean-Frédéric est rétabli par des lettres patentes de l'Empereur dans tous ses Etats, excepté le Duché de Saxe ou Cercle de Wittemberg, & la dignité électorale.

* Charles V. se voyant hors d'état de résister aux forces victorieuses de Maurice, donne plein pouvoir au Roi Ferdinand son frere, de traiter avec les Protestans d'une trêve, & ensuite d'un accommodement formel & définitif. La trêve fut conclue à Lintz, & l'accordement se fit à Passau, moyennant la célèbre transaction du 2. Août. Elle porte en substance, que le formulaire de foi appelé l'*interim* seroit cassé & annullé: que l'Empereur assembleroit une Diète pour y terminer à l'amiable les disputes sur la religion: que les Protestans jouiroient en attendant, d'une pleine liberté de conscience, & que les assesseurs de la Chambre impériale de Spire seroient tirés indifféremment des deux religions. On ar-

SOUS CHARLES V.

rèra aussi que si la Diète prochaine ne parvenoit pas à réunir les esprits sur la religion, cette transaction auroit force de loi perpétuelle.

Albert, Margrave de Brandebourg-Anspach, refuse de faire la paix avec l'Empereur aux conditions portées par cette transaction, & ravage toute la haute Allemagne.

Les Docteurs Protestans se retirent de Trente, sous prétexte qu'on les y traitoit comme des criminels qui devoient recevoir leur sentence, au lieu qu'ils prétendoient être admis aux consultations avec un suffrage délibératif & décisif. Le Concile est rompu derechef.

Henri II. Roi de France, fait la conquête du Luxembourg, & s'empare de Sienna, dont il donne le gouvernement à Strozzi, ennemi juré du Duc de Florence. Cette faute fut la cause de la perte de Sienna en 1554.

L'Empereur assiège Metz défendue par le Duc de Guise. Un heureux stratagème sauve la Ville, & ruine l'armée impériale.

1553.

Albert de Brandebourg-Anspach continue la guerre. Il est mis au ban de l'Empire, & Maurice, Electeur de Saxe, se ligue contre lui avec les Ducs de Brunswick & les Prélats voisins. Bataille de Sivershausen dans le pays de Lunebourg, près de Peine. Albert y est défait, toute son armée taillée en pièces, & lui-même obligé de se sauver en France. Mais la victoire couta cher aux Alliés: trois Princes de Brunswick y furent tués, & l'Electeur lui-même reçut une blessure mortelle. Son frere Auguste lui succéda dans la Misnie & dans l'Electorat de Saxe, malgré les oppositions de Jean-Frédéric, qui aspireroit à recouvrer la dignité électorale. Il y auroit peut-être réussi, si le Roi Ferdinand, ancien ami d'Auguste, n'eut sollicité pour ce dernier auprès de son frere.

La guerre contre Henri II. Roi de France, continue avec chaleur en Italie & dans les Pays-Bas, à l'avantage des François.

EVENEMENS REMARQUABLES

1554.

Transaction de Naumbourg du 24. Février entre l'Electeur Auguste, chef de la branche Albertine de la maison de Saxe, & Jean-Frédéric, ci-devant Electeur & chef de la branche Ernestine. Ils convinrent que l'Electorat & le Duché de Wittemberg demeureroient à Auguste, ainsi que les mines de la Misnie, qui jusq' alors avoient appartenu par indivis aux deux branches : que d'un autre côté Jean-Frédéric conserveroit toute la Thuringe sur le pied des anciens pactes de famille, & qu'Auguste y ajouteroit la Principauté d'Altenbourg avec une somme de 100000. florins. On renouvela en même tems les anciennes conventions entre les deux maisons. Cette transaction conclue sous la médiation du Roi de Danemarck fut confirmée par l'Empereur & par les Etats provinciaux de Saxe & de Thuringe.

Pacte de confraternité entre la maison de Saxe & les Comtes Princiérs de Henneberg; il fut ratifié par l'Empereur Charles V. & produisit son effet en 1583. à l'extinction des mâles du nom de Henneberg. La branche Ernestine succéda alors dans la plus grande partie de cette Principauté; une partie échut à la branche Albertine, & le reste demeura aux Landgraves de Hesse-Cassel. La portion de la branche Ernestine compose aujourd'hui les Duchés de Saxe-Meinungen, de Saxe-Hildbourghaulen, & de Saxe-Cobourg.

Les François sont chassés de Sienne : l'Empereur en investit son fils Philippe II.

1555.

Diète d'Ausbourg. Les délibérations roulerent principalement sur les affaires de religion, & l'on convint enfin que les Etats qui professoient le Lutheranisme, jouiroient dorénavant d'une pleine & entière liberté de conscience, & de tous les autres droits dont jouissoient les Etats Catholiques. Ainsi il fut défendu sous les peines portées contre les infracteurs de la paix publique, de les inquiéter pour leur religion; on leur conserva indistinctement tous les biens

SOUS CHARLES V.

ecclésiastiques dont ils s'étoient emparé. Ces avantages ne furent accordés qu'aux seuls Luthériens, & toute autre religion ou secte en fut exclue pour jamais. D'un autre côté l'Empereur stipula pour les Catholiques le fameux *réservat ecclésiastique*, en vertu duquel tout Prêtre ou Bénéficiaire Catholique médiatement ou immédiatement soumis à l'Empire, qui embrasse la Confession d'Ausbourg, perd de fait son bénéfice, qui dès-lors est censé vacant & retombé à la disposition des Collateurs.

On ordonna de plus, que pour mieux observer cette pacification & la paix publique, il seroit établi dans chaque Cercle un Colonel pour veiller à l'exécution de ces loix : Que si les forces du Cercle ne suffisoient pas pour y maintenir le calme, les Cercles voisins seroient obligés de faire marcher leurs troupes à la première réquisition. Enfin, on choisit parmi les Etats des Commissaires ou Députés perpétuels que l'Electeur de Mayence convoqueroit toutes les fois que la nécessité ou le bien public de l'Empire exigeroient des résolutions subites, ou que les matieres à traiter ne seroient pas assez importantes pour mériter d'être portées devant une Diète générale. Ces assemblées, appelées Diètes de *députation ordinaire*, ont été d'une grande ressource à l'Allemagne dans les tems où les Diètes générales ne se tenoient que d'un tems à l'autre; mais elles sont absolument hors d'usage, depuis que celles-ci sont devenues perpétuelles; c'est-à-dire, depuis l'année 1663. Il les faut bien distinguer des *députations extraordinaires* dont l'établissement est plus ancien, & que nous trouvons déjà sous l'Empereur Sigismond. Ces dernières se font du corps de la Diète, toutes les fois que la nécessité demande de prendre connoissance des affaires qui se passent sur un théâtre éloigné; c'est ainsi qu'en 1697. on en a envoyé une à Riswick, & en 1704. une autre à Wetzlar.

Le réces de la Diète d'Ausbourg fut signé de tous les Etats le 25. Septembre.

Charles V. cède à son fils Philippe les Pays-Bas & les Etats qu'il possédoit en Italie, après avoir fait en vain de nou-

EVÉNÈMENS REMARQUABLES

veaux efforts pour lui procurer aussi la couronne impériale. Conférences de Naumbourg entre les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, les Ducs de Saxe de la maison Ernestine, & le Landgrave de Hesse. Ils renouvelèrent leurs anciens pactes de confraternité, & se promirent mutuellement de rester constamment attachés à la confession d'Aufbourg.

Lettres Patentes pour établir le Vicariat des Ducs de Savoye dans leurs terres, après la mort & pendant l'absence des Empereurs. Les successeurs de Charles V. ont étendu ce Vicariat sur plusieurs provinces voisines; & il devint général pour toute l'Italie sous les Empereurs Ferdinand III. & Léopold. Cependant il s'en faut bien, que les Ducs de Savoye jouissent comme Vicaires de l'Empereur en Italie, des droits & prérogatives que les Vicaires de l'Allemagne ont coutume d'exercer pendant les interrègnes.

1556.

Charles V. abandonne à son fils Philippe le Royaume d'Espagne, & le reste des provinces dont il pouvoit disposer. Il envoie le Prince d'Orange à la tête d'une Ambassade solennelle en Allemagne, pour faire part aux Electeurs de son abdication, & les exhorter à obéir désormais à son frere Ferdinand. Le Prince d'Orange ne fut admis à l'audience des Electeurs, qu'en 1558. différentes circonstances ayant empêché jusqu'alors d'assembler une Diète électorale.

Avant de partir pour l'Espagne, Charles V. conclut à Vaucelles une trêve de cinq ans avec Henri II. Roi de France. Il investit Octave Farnèse, qui venoit d'épouser sa fille naturelle, des Duchés de Parme & de Plaisance, sauf les droits de l'Empire & du S. Siège. Charles V. s'embarque au Port de Sudbourg en Scélande, & passe en Espagne, où il s'enferma dans l'Abbaye de S. Just, de l'Ordre des Jéromitains, située en Estremadure, à quelques lieues de Placenza.

Diète de Ratifbonne. On y traita de la guerre contre les Turcs, du maintien de la paix publique, & des réglemens

à faire relativement à la monnoye. Nous y trouvons le premier exemple qu'un Prince séculier ait eu deux suffrages. C'est l'Electeur Palatin Otton Henry qui vota dans le Collège électoral, comme Electeur; & dans celui des Princes, comme Duc de Neubourg.

Charles V. donne aux Suédois la protection de la Livonie & des Chevaliers Teutoniques possesseurs de cette Province, contre les entreprisés & les ravages des Russes.

1557.

Colloque de Naumbourg entre les Docteurs Catholiques & les Protestans. Ils se séparent avant que d'avoir entamé la moindre matiere.

Diète de Spire contre les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice à la Chambre de Spire.

Philippe II. Roi d'Espagne, investit le Duc de Florence, Côme I. de la Ville de Sienne, en échange de laquelle le Duc lui céda Piombino & l'Isle d'Elva.

Transaction de Francfort entre les maisons de Hesse & de Nassau, au sujet de l'héritage des Comtes de Katzenelenbogen. Elle fut conclue par l'arbitrage des Electeurs Palatins & de Saxe. Le Comté de Katzenelenbogen resta à la maison de Hesse, & celui de Dietz au Comte de Nassau.

1558.

Diète électorale tenue à Francfort, pour donner audience aux Ambassadeurs de Charles V. L'abdication du Prince est reçue, & Ferdinand est déclaré Empereur le 24. Février.

Charles V. ne survécut à cette cérémonie que quelques mois. Il mourut le 21. Septembre, dans la retraite qu'il avoit choisie, & où il paroit s'être beaucoup ennuié.

Après sa mort son Confesseur Constantin Ponce, son Directeur Carantz Archevêque de Tôle, & la plupart des Religieux Jérômains de S. Just, furent sétrés par l'Inquisition.

E c

EVENEMENS REMARQUABLES

Il a accordé à la maison électorale de Brandebourg une expectative sur le Duché de Holstein.

Pour avoir une idée de l'Etat politique d'Allemagne sous ce Prince, nous donnons ici en peu de mots l'extrait de sa capitulation.

Charles V. promet

Aux Electeurs en particulier,

- I. De ne point les gêner dans leurs assemblées particulières.
- II. De demander leur consentement, pour faire des alliances : pour aliéner ou engager quelque portion du domaine de la Couronne : pour les guerres de l'Empire, quand la nécessité & les circonstances du tems ne permettroient pas de consulter les Etats assemblés dans une Diète : pour convoquer des Diètes, lesquelles ne pourroient être assemblées qu'en Allemagne : pour créer des péages nouveaux, ou augmenter les anciens : pour imposer des contributions extraordinaires, au cas d'une nécessité pressante.
- III. De leur conserver le droit d'élire librement les Empereurs, sans chercher à rendre l'Empire héréditaire.

Au Corps des Etats assemblés en Diète,

- I. Le droit de confirmer, de renouveler, de changer, & de porter des loix.
- II. De concourir au maintien de la paix publique en Allemagne.
- III. De résoudre & de déclarer la guerre, & de faire la paix au nom de l'Empire.
- IV. De porter des réglemens pour faire fleurir le commerce.
- V. De faire des ordonnances monétaires.
- VI. De convenir des taxes & contributions de l'Empire.
- VII. A ces droits il faut ajouter tous ceux que la Diète exerçoit déjà sous Maximilien I. & dont il n'est pas fait mention dans la capitulation : sçavoir,
- VIII. Le droit d'établir des tribunaux supérieurs.

SOUS CHARLES V.

IX. De juger les causes criminelles des Princes, soit par elle-même, soit par la Chambre impériale.

X. De veiller sur la haute police de l'Eglise & de l'Etat, & de faire des loix pour la maintenir.

Aux Etats en particulier,

I. Tous les droits de souveraineté.

II. De ne pas permettre qu'on les y troublât autrement que par la voie de la justice ordinaire.

III. De ne pas les obliger à comparoître devant d'autres tribunaux que ceux de l'Empire.

Aux Etats en général,

I. De ne pas disposer des fiefs vacans, mais de les réunir domaine de la Couronne.

II. De ne conférer les Charges de l'Empire qu'à des Allemands.

III. De ne point donner des dispenses contre les loix de l'Empire.

IV. De ne se servir dans les actes publics que de la langue allemande.

V. De ne mettre personne au ban de l'Empire, sans observer les formes de la justice, c'est-à-dire, en le faisant condamner par la Diète ou par la Chambre impériale.

REMARQUES.

CE tableau nous montre à la fois la décadence de l'autorité impériale & l'agrandissement de celle des Electeurs. Les autres Etats se plainrent souvent de l'attention que ceux-ci avoient eue de s'arroger seuls une grande partie des droits qui avoient appartenu jusqu'alors au Corps de la Diète. Leurs plaintes ne furent pas sans effet, & nous verrons sous les Empereurs suivans comment ils sont parvenus à recouvrer successivement quelques-unes des prérogatives dont les Electeurs s'étoient emparés.

*Naissance &
événement à
la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

FERDINAND I.
*Archiduc
d'Autriche,
second fils de
l'Archiduc
Philippe, &
de Jeanne
d'Espagne,
petit-fils de
Maximilien I.
né à Alcalá
le 10. Mars
1503. Roi de
Hongrie & de
Bohême en
1527. élu Roi
des Romains
en 1530. suc-
céda à son frere
en 1558.
âgé de 55. ans.*

1558.

FERDINAND I. envoie à Rome son Grand Chambellan Gufman, pour porter au Pape la nouvelle de son élévation au trône impérial; mais Paul IV. refuse également & de donner audience à cet Ambassadeur, & de reconnoître Ferdinand pour Empereur légitime, puisque l'abdication de Charles V. étoit nulle, ayant, disoit-il, été faite sans la permission du S. Siège, & que Ferdinand étoit déchu d'ailleurs de tout droit de succession dans l'Empire, pour avoir conclu avec les Protestans un traité qui étoit tout-à-fait à leur avantage, au préjudice de la Religion Catholique. Gufman partit de Rome avec cette réponse, après avoir protesté solennellement contre les déclarations du souverain Pontife.

Melchior Zobel, Evêque de Wurtzbourg, est assassiné par Grumpach, noble Franconien, sur ce qu'il avoit fait difficulté d'acquitter un legs que son prédécesseur avoit laissé à la femme de Grumpach.

Albert, Margrave de Brandebourg-Anspach meurt à son retour de France, d'où il revenoit pour plaider contre ses ennemis. Les Evêques de Franconie prétendent garder ses Etats, comme ayant été conquis en guerre légitime sur un Prince prosérit; mais l'Empereur décide le différend en faveur des collatéraux du défunt, à qui la condamnation d'Albert ne pouvoit pas préjudicier.

1559.

Diète d'Ausbourg. L'Empereur presse les Protestans de reconnoître le Concile de Trente. Ils s'y engagent à condition, 1^o. que le Pape n'y présideroit pas, mais qu'il y comparoitroit.

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
<p>Anne de Bohême, fille de Ladiflas, fœur & héritière unique de Louis, Roi de Hongrie & de Bohême, née en 1503. fiancée en 1515. mariée en 1521. succède à son frere en 1526. morte en 1547. à Prague.</p>	<p>Elifabeth, mariée à Sigifmond Augufte, Roi de Pologne en 1545. âgé de 19. ans.</p> <p>MAXIMILIEN II. qui regna.</p> <p>Anne, mariée à Albert, Duc de Baviere en 1587. C'est de fon chef que l'Empereur Charles VII. prétendit avoir la Bohême.</p> <p>Ferdinand, Archiduc d'Autriche, reçut le Tirol. Il époufa 1^o. la belle Philippine Welferin, fille d'un Patricien d'Aufbourg. Les enfans qu'il en eut porterent le nom d'Autriche : l'ainé devint Cardinal, & le cadet Comte de Burgau. En fécondes nocces, Anne de Gonzage, fille de Guillaume, Duc de Mantoue, de laquelle il n'eut que des filles. Il mourut en 1595.</p> <p>Marie, femme de Guillaume, Duc de Juliers & de Clèves, 1584.</p> <p>Magdelaine, Religieufe à Halle.</p> <p>Catherine, femme 1. de François, Duc de Mantoue: 2. de Sigifmond Augufte, Roi de Pologne, veuf de fa fœur Elifabeth, 1572.</p> <p>Eléonore, femme de Guillaume, Duc de Mantoue en 1504.</p> <p>Marguerite, Religieufe.</p> <p>Jean ne vécut que 11. mois.</p>	<p>FERDINAND I. meurt à Vienne, le 25. Juillet 1564. âgé de 60 ans, dont il avoit régné 6. Il est enterré à Prague.</p>	<p>Papes.</p> <p>Paul IV. 1559.</p> <p>Pie IV. 1565.</p> <p>Maison Ottomane.</p> <p>Solimann II. 1566.</p> <p>Rois de France.</p> <p>Henri II. 1559.</p> <p>François II. 1560.</p> <p>Charles IX. 1574.</p> <p>Roi d'Espagne.</p> <p>Philippe II. 1598.</p> <p>Roi de Portugal.</p> <p>Sébaftien. 1578.</p> <p>Reine d'Angleterre.</p> <p>Elifabeth. 1603.</p> <p>Reine d'Ecoffe.</p> <p>Marie Stuart, décapitée. 1587.</p> <p>Rois de Danemarck.</p> <p>Chriftiern III. 1559.</p> <p>Frédéric II. 1588.</p> <p>Rois de Suède.</p> <p>Gufteve. 1560.</p> <p>Eric déposé. 1563.</p> <p>Roi de Pologne.</p> <p>Sigifmond II. 1572.</p> <p>C Z A R.</p> <p>IwanBafilovitz. 1584.</p>

EVENEMENTS REMARQUABLES.

comme partie. 2^o. Que les Théologiens Protestans seroient traités sur le même pied que les Evêques Catholiques ; & 3^o. que le Concile lui-même seroit transféré dans une autre Ville plus voisine , & où les Protestans seroient moins exposés. Ces demandes ôterent à Ferdinand toute espérance de réussir dans ce projet. Il l'abandonna , & se contenta de confirmer la paix de religion de 1555. On fit dans la même Diète quelques réglemens sur la Milice des Cercles & sur la police des Communautés des artisans : & principalement l'ordonnance monétaire qui prescrit la valeur intrinsèque des monnoyes de l'Empire , leur forme , & la maniere de les essayer. Ce n'est pas la dernière loi qu'on ait faite sur ce sujet : cependant elles sont toutes mal observées , excepté dans les deux Cercles de Saxe , & il y a près de cent ans que le célèbre Puffendorff a remarqué que la monnoye d'Allemagne rougissoit d'être de si mauvais aloi. La Diète d'Ausbourg prit aussi la résolution de redemander au Roi de France les Evêchés de Metz , Toul & Verdun , & de lui députer pour cet effet une ambassade solennelle , la première , que nous trouvons avoir dû être envoyée au nom de tout l'Empire. Cependant on ne jugea pas à propos d'exécuter ce Decret. On fit plus ; on dit en confidence aux Ambassadeurs de France , qu'on n'avoit parlé de cette restitution que pour la forme seulement , & que la bonne intelligence entre la France & l'Allemagne n'en subsisteroit pas moins , quand même ces trois Evêchés ne seroient point rendus à l'Empire.

Transaction d'Ausbourg entre l'Evêque de Bamberg & les Margraves de Brandebourg Anspach , sur le Directoire du Cercle de Franconie. Paix de Château-Cambresis , entre le Roi de France , l'Espagne & l'Angleterre. Les Anglois perdirent Calais , & les François rendirent plus de cent cinquante Villes dans les Pays-Bas & en Italie , pour se faire restituer une demie douzaine de Villes dans la Picardie.

1560.

Le Pape Pie IV. succède à Paul IV. Il reçoit très-bien

ENFANS.

Barbe , femme
d'Alphonse, Duc de
Ferrare , 1565.

Charles , Archi-
duc , eut la Stirie.
Il époua sa nièce
Marie de Baviere ,
fille d'Albert , de
laquelle il eut 15.
enfants , & entre
autres , l'Empereur
FERDINAND II.
1590.

Ursule ne vécut
que 15. mois.

Hélene , Reli-
gieuse à Halle.

Jeanne , née en
1547. femme de François , Grand Duc de
Toscane , 1578.

EVENEMENS REMARQUABLES.

les Ambassadeurs que Ferdinand I. lui renvoie, pour annoncer au S. Siège son avènement au trône de l'Empire.

1561.

Assemblée générale des Protestans à Naumbourg, le 12. Janvier : on y corrige tous les changemens que plusieurs Docteurs avoient faits à la Confession d'Ausbourg pour se rapprocher des principes de Calvin. On délibéra sur la tenue du Concile de Trente, & il fut résolu de nouveau, que les Protestans n'y enverroient pas leurs Théologiens pour les raisons déduites sous l'année 1550. Telle est la réponse que le Cardinal Commandon reçut d'eux lorsqu'il les invita au nom du Pape de reconnoître ce Concile.

Les Russes ravageoient depuis long tems la Livonie, sans que le chef des Chevaliers Teutoniques établis dans cette Province, ni l'Archevêque de Riga, eussent pû obtenir de l'Empire les secours qu'ils sollicitoient. Charles V. s'étoit contenté en 1556. de les renvoyer au Roi de Suède, & les Russes n'en continuoient pas moins leurs courses. Enfin le désespoir obligea les Chevaliers Teutoniques de se jeter entre les bras de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, & ils se soumirent à lui, sauf les droits de l'Empire sur la Livonie, le libre exercice de la Religion Protestante, & leurs anciens privilèges. D'un autre côté Gotthard Ketter, dernier Grand Maître Provincial de l'Ordre Teutonique, imitant l'exemple d'Albert de Brandebourg, fut investi de la Courlande & de la Semgalle érigées en Duchés, sous la mouvance & directe de la Couronne de Pologne. Ce traité fut signé à Vilna le 28. Novembre.

1562.

Troisième convocation du Concile de Trente. La première session fut tenue le 18. Janvier. Diète électorale assemblée à Francfort. Tous les Electeurs s'y rendirent en personne, & élurent Roi des Romains l'Archiduc Maximilien,

ELECTEURS
*Ecclesiastiques.*VICE-
CHANCELIERS.ELECTEURS
Séculiers.

MAYENCE.

Just Jonas.

BOHEME.

Daniel de Hom-
bourg, 1582.George Sigif-
mond-Seld.L'Empereur Fer-
dinand.

COLOGNE.

Jean - Baptiste
Weber.

PALATINAT.

Antoine de
Schaumbourg,
1558.Otton le Magna-
nime, Electeur
Palatin en 1559.Jean Gebhard
de Mansfeld, 1562.*Avec lui finit la
premiere branche
Electorale Palatine
qui descendoit de
Louis, fils aîné de
l'Empereur Robert.
La succession ecbus
alors aux descendans
d'Etienne, second
fils dudit Empereur.*Frédéric, Comte
de Wied, résigne
1567.Frédéric III.
Comte Palatin de
Simmeren, Elec-
teur, 1559. 1576.

TRÈVES.

Jean de Leyen,
1567.

SAXE.

Auguste, Elec-
teur de Saxe, 1586.

BRANDEBOURG.

Joachim II. E-
lecteur de Bran-
debourg, 1571.

EVENEMENS REMARQUABLES.

filz aîné de l'Empereur. Il y fut sacré le 30. Novembre par l'Electeur de Mayence, parceque la Ville du sacré étoit située dans son Diocèse. Maximilien refusa constamment d'envoyer au Pape des Ambassadeurs d'obédience.

Expectative sur la Principauté d'Anhalt accordée à l'Electeur de Saxe le 5. Décembre: il la faut bien distinguer de celle que les Electeurs de Brandebourg ont sur une partie de ces terres par un privilège de l'Empereur Frédéric III.

1563.

Guillaume de Grumpach, meurtrier de l'évêque de Wurtzbourg, ramassé une troupe de soldats avec lesquels il surprend la ville de Wurtzbourg, & oblige les Chanoines non-seulement à lui payer de grosses contributions, mais encore à lui rendre les terres qu'on avoit confisquées, & à lui donner des lettres d'abolition de tout ce qui s'étoit passé. L'Empereur casse cette convention, & met Grumpach au ban de l'Empire.
Fin du Concile de Trente.

1564.

Ferdinand presse le Pape Pie IV. de permettre à ses sujets d'Autriche la communion sous les deux especes. Bulle du 16. Avril par laquelle le Pape accorde cette permission, à condition que les Prêtres enseigneront toujours que l'usage du calice n'est pas nécessaire aux laïcs. Ferdinand ayant réuffi jusqu'à ce point, travailla ensuite à réunir tout-à-fait les deux Religions: pour cet effet il chargea le sçavant Caslander de déduire les articles sur lesquels elles étoient d'accord, & de dresser sur les autres un formulaire qui pourroit agréer aux deux partis. Ce sage Empereur ne put pas recueillir les fruits de ses soins: sa mort prévint l'exécution d'un projet qui vraisemblablement auroit rendu la paix à l'Eglise Germanique.

La capitulation de Ferdinand I. signée le 14. Mars 1558. ne differe en rien de celle de Charles V. excepté la confirma-

GRANDS JUGES
de Spire.Jean, Comte de
Hoya, Evêque
d'Osnabruck 1558.Michel, Evê-
que de Merse-
bourg, 1561.Frédéric, Comte
de Löwenstein,
1569.PRÉSIDENT
du Conseil Aulic.Charles, Comte
de Zollern, pre-
mier Président à
brevet en 1559-
1575.

HISTORIENS

Schardius, Abré-
gé de la vie de
Ferdinand I.Lundorp, Con-
tinuateur de Slei-
dan.

De Thou.

Les Ecrivains
de Hongrie, de
Bongars.La Chronique
de Piafecius.Chytraeus, His-
toire de Saxe.

Hortleder.

Lehman, His-
toire de la paix de
religion.

Lepta.

Les Historiens
du Concile de
Trente.

ILLUSTRES.

George Sabi-
nus Jurisconsulte,
premier Recteur
de Koenigsberg
en Prusse, 1561.Gaspard Bru-
schius, Historien
Catholique, 1559.Michel Glan-
dorp, Antiq. 1564.Henri Loritus,
dit Glareanus,
Poète & Antiq.
1563.Pierre Loti-
chius, Poète,
1560.Conrad Lyco-
sthenes, Antiq.
1561.Philippe Me-
lanchton, 1560.Gasp. Schwenk-
feld, fanatique,
1561.Michel Sida-
nius, Théologien
Catholique, 1561.

EVENEMENS REMARQUABLES.

tion & le maintien de la paix de la Religion qui lui furent particulièrement recommandés. Le célèbre testament de Ferdinand I. datté du 1. Juin 1543. appelle ses filles à la succession des Royaumes de Bohême & de Hongrie, au défaut des hoirs de ses fils. Cette disposition a donné lieu en 1740. & suivans, à la prétention que la maison électorale de Bavière a formée sur ces Royaumes, du chef de l'Archiduchesse Anne, fille de Frédéric I. & mariée à Albert V. Duc de Bavière.

Il faut encore remarquer, que sous le regne de Ferdinand I. les Evêchés de la Saxe & du Brandebourg ont été sécularisés par ces deux Electeurs. Les uns furent joints aux domaines électoraux, les autres furent donnés en apanage à leurs Princes cadets, en conservant cependant les chapitres & les revenus des Chanoines.



EVENEMENS REMARQUABLES.

1564. 1565.

LE premier soin de Maximilien II. fut de mettre à exécution le projet que son pere avoit formé de réunir les deux Religions : pour cet effet il insüta auprès du Pape Pie V. pour l'engager à permettre le mariage des Prêtres. L'Archiduc Charles, Duc de Stirie, frere de l'Empereur, & leur beau-frere Albert V. Duc de Baviere, joignirent leurs instances aux siennes ; & il paroît qu'ils auroient réüssi à faire rentrer les Protestans au sein de l'Eglise Catholique, si le S. Siége s'étoit prêté à ces vûes de conciliation : mais Pie V. rejetta toute autre voie que celle d'une soumission illimitée de la part des Protestans, & menaça l'Empereur de l'anathème, & de le faire déposer par les Electeurs Catholiques, s'il continuoit à se mêler des affaires de Religion. C'en fut assez pour faire abandonner à Maximilien II. son plan de pacification.

1566.

Diète d'Ausbourg. Elle corrige les abus de la Chambre Impériale, & accorde à l'Empereur des secours contre les Turcs & contre Jean Sigismond Zapoli, fils du célèbre rival de Ferdinand I. pour la couronne de Hongrie. Elle ajoute aussi quelques articles à l'ordonnance monétaire, & elle renouvelle la sentence du ban contre Grumpach & ses complices. On y confirme à la ville de Nuremberg le droit qui lui étoit acquis par un ancien usage, que les premieres Diètes de chaque Empereur y devoient être célébrées : on y proposé aussi les matieres de Religion, mais les oppositions du Légat Cardinal Commendon les font remettre à un autre fois. Cependant

Naissance & avènement à la Couronne.

MAXIMILIEN II. fils aîné de l'Empereur Ferdinand I. & d'Anne, héritiere de Hongrie & de Bohême, né en 1527. couronné Roi de Bohême le 20. Sept. 1562. élu Empereur à Francfort le 24. Novembre 1562. & sacré le 30. du même mois, sacré Roi de Hongrie en 1563. succéda à son pere en 1564. à l'âge de 37. ans.

on y régle que hors la Religion Catholique & la Luthérienne, aucune autre ne sera tolérée en Allemagne. L'Electeur Palatin qui venoit d'embrasser la doctrine de Calvin, proteste contre cette ordonnance : on ne trouve pas que jamais on ait songé à l'exécuter contre lui. Cependant la paix de Religion ne fut étendue sur ceux de la Religion Calviniste qu'en 1648. & c'est alors seulement qu'ils cessèrent d'être tolérés précairement & par la seule indulgence de l'Empereur & des Etats.

Jean Frédéric II. Duc de Saxe Gotha, Prince foible, & d'un esprit très-borné, prend Grumpach & ses complices sous sa protection : ces malheureux le flattoient de l'espérance de faire rentrer l'Electorat dans sa famille, en même tems qu'ils cherchoient à soulever la Noblesse médiata de l'Empire contre leurs Souverains. Jean Frédéric II. s'étant roidi contre toutes les représentations de la Cour Impériale, fut mis au ban de l'Empire; & la Diète d'Ausbourg commit l'exécution de cette sentence à l'Electeur Auguste. Nous trouvons à cette même Diète la dernière investiture solennelle faite avec l'appareil de l'ancienne étiquette qui demandoit un nombre d'étendarts, pareil à celui des Provinces dont le vassal se faisoit investir. Maximilien en fit la cérémonie à l'Electeur de Saxe, Auguste, en lui remettant dix étendarts.

1567.

Siège de Gotha par l'Electeur Auguste. La Ville se rend. Le Duc Jean Frédéric dépouillé de ses Etats, est conduit à Vienne & de-là à Neustadt, où il mourut après une prison de vingt-huit ans. Grumpach & ses complices sont mis à mort, & le Duché de Gotha passe à Jean Guillaume, frere de Jean Frédéric, à l'exception de quatre Bailliages que l'Electeur Auguste se conserva, en attendant qu'on lui remboursât les frais de la guerre.

Assemblée générale de tous les Cercles à Erfort, la première & la dernière de cette espece. L'objet en fut de lever

FEMME.

ENFANS.

MORT.

PRINCES
Contemporains.

Marie de
Castille, fille
de l'Empereur
Charles
V. mariée en
1548. morte
en 1603. le
24. Février.

Anne, mariée en
1570. à Philippe II.
Roi d'Espagne, 1580.
RODOLPHE II.
qui regna.

Ernest né en 1553.
mort en 1505. Gouverneur
des Pays-Bas.
Elisabeth, femme
de Charles IX. Roi
de France en 1570.
morte en 1592.

MATTHIAS qui
regna.

Maximilien, élu
Roi de Pologne en
1587. Sigismond Augu-
ste, Roi de Suède
l'emporta sur lui, &
il mourut Grand-
Maître de l'Ordre
Teutonique en 1618.

Albert. Il fut d'a-
bord Viceroi de Por-
tugal, ensuite Car-
dinal & Archevêque
de Tolède; enfin il
quitta l'état ecclé-
siastique pour épou-
ser l'Infante Isabelle,
fille de Philippe II.
Roi d'Espagne, qui
lui apporta les Pays-
Bas pour sa dot. Il
meurt sans enfans en
1621.

Wenceslas, 1578.
âgé de 17. ans.

Marguerite, morte
Religieuse dans le
Monastere de sainte
Claire à Madrid, en
1633.

Six autres enfans,
trois fils & trois filles
moururent jeunes.

MAXIMIL.
meurt à Ratif-
bonne, on il
avoit assemblé
une Diète le
12. Oct. 1576.
âgé de 49. ans,
dont il régna
12. Il est en-
terré à Vienne.

Papes.

Pie V. 1572.
Gregoire XIII. 1585.

Maison Ottomane.

Solliman II. 1566.
Sélim II. 1574.
Amurat. 1590.

Rois de France.

Charles IX. 1574.
Henri III. 1589.

Roi d'Espagne.

Philippe II. 1598.

Roi de Portugal.

Sébastien. 1578.

Reine d'Angleterre.

Elisabeth. 1603.

Reine d'Ecosse.

Marie Stuart. 1587.

Roi de Danemarck.

Frédéric II. 1588.

Rois de Suède.

Eric déposé. 1568.

Jean, frere d'Eric.
1592.

Rois de Pologne.

Sigismond II. 1572.

Henri depuis Roi de
France. 1589.

C Z A R.

Iwan Basilowitz.
1584.

EVENEMENS REMARQUABLES.

les sommes auxquelles l'Electeur Auguste faisoit monter les frais du siège de Gotha, & celles que l'Empereur demandoit pour la guerre contre les Turcs.

La Livonie est incorporée à la Lithuanie.

1568.

L'Empereur accorde aux Protestans d'Autriche le libre exercice de leur Religion.

Dispute touchant la préséance entre les Ducs de Florence & de Ferrare. Le premier la porte devant le tribunal du Pape, & le second en appelle au jugement de l'Empereur. Maximilien II. reçoit sa plainte, & soutient qu'il n'appartenoit pas au S. Siège de connoître des différends qui surviennent entre les vassaux de l'Empire.

1569.

Diète de députation à Francfort. On y délibéra principalement sur les moyens de prévenir les dégats que les troupes levées en Allemagne pour les services étrangers commettoient à leurs passages. Le Pape Pie V. confere à Côme de Medicis le titre de Grand Duc, & lui accorde le pas immédiatement après le Duc de Savoye, par une Bulle datée du 27. Août. L'Empereur proteste contre cette innovation, & l'anéantit comme attentatoire à l'autorité impériale.

Commencement des troubles dans les Pays-Bas.

1570.

Diète de Spire. Les réglemens qu'on y fit, roulent sur la mauvaise administration de la justice par la Chambre Impériale, sur la licence effrénée des troupes Allemandes enrôlées pour le service étranger, & sur le moyen d'empêcher ces levées; quelques autres regardent la matricule de l'Empire, la monnoie, le commerce & les imprimeries: enfin on accorde à l'Empereur des sommes considérables pour fortifier les pla-

ELECTEURS
Ecclesiastiques.VICE-
CHANCELIER.ELECTEURS
Séculiers.COMMISSAIRES
principaux.

MAYENCE.

Daniel de Hom-
bourg, 1582.

COLOGNE.

Frédéric de
Wied réigne en
1567.
Salentin Comte
d'Isenbourg, 1577.

TRÈVES.

Jean de Leyen,
1567.
Jacques d'Oels,
1581.

Jean Olry.

Zaficus.

Jean - Baptiste
Weber.

BOHEME.

L'Empereur Ma-
ximilien II.

PALATINAT.

Frédéric III.
Electeur Palatin
de la maison de
Simmeren, 1576.

SAXE.

Auguste Elec-
teur, Duc de Sa-
xe, 1586.

BRANDEBOURG.

Joachim II. E-
lecteur de Bran-
debourg, 1571.
Jean - George,
Electeur de Bran-
debourg, fils du
précédent Elec-
teur, 1571. 1598.
Il fut pere de 23.
enfants.A la Diète d'Auf-
bourg, 1567.
Albert Duc de
Baviere, le pre-
mier qui ait porté
le nom de Com-
missaire principal.

EVENEMENS REMARQUABLES.

ces frontières de la Hongrie. Les Députés des Pays-Bas implorent l'assistance des Etats contre les Espagnols. Trêve avec les Turcs, & paix avec Jean Sigismond Zapoli. Il renonça à la couronne de Hongrie, & obtint en échange la souveraineté héréditaire de la Transylvanie.

Ordonnance du 12. Novembre, portant réglemeut pour la Chancellerie Impériale. Elle a conservé force de loi.

1571.

Diète de députation à Francfort, pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans la monnoie. Les arrangemens qu'on y prit furent sans doute très-beaux & plus que suffisans, mais ils furent aussi mal exécutés que tous les précédens.

1572.

Le Pape Gregoire XIII. ne voulant pas révoquer la Bulle de son prédécesseur pour l'établissement du grand Duché de Toscane, Maximilien II. rappelle ses Ambassadeurs de Rome.

Ordonnance du 13. Novembre, qui prescrit à la Chambre de Rotweil la forme de judicature qu'elle doit observer.

1573. 1574.

Le Marquisat de Montferrat érigé en Duché en faveur de Guillaume de Gonzague, Duc de Mantoue. Expectative sur le Duché de Brunswick-Lunebourg, accordée à la maison de Brandebourg.

1575.

Henri III. de Valois abandonne la couronne de Pologne pour celle de France. Maximilien est élu à sa place par les principaux Sénateurs: le reste de la Noblesse se déclare pour Bathori, Prince de Transylvanie, qui l'emporte sur l'Empereur. Diète de Ratibonne, où Rodolphe II. fils aîné de Maximilien II. est élu Roi des Romains. L'Electeur de Brandebourg y assista en personne, & prit le pas devant Rodolphe jusqu'au jour de son élection, quoique celui-ci eût été déjà couronné Roi de Hongrie. Il fut sacré par l'Electeur de

GRANDS JUGES
de Spire.Frédéric, Comte
de Loewensteyn ,
1569.Marquard de
Hautein, Evêque
de Spire, 1582.PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.Charles, Comte
de Zollern, reçu
en 1559. 1575.Guillaume, Duc
de Baviere, 1594.

HISTORIENS.

Schardius, Abré-
gé de la vie de
Maximilien II.De Polheim,
Panégyrique de
Maximilien II.

De Thou.

Chytræus, Hif-
toire de Saxe.Lundorp, Con-
tinuation de Slei-
dan.

Iftuanfius.

Belcarius.

La Vie du Car-
dinal Commen-
don.Pontus Heute-
rus.

Piafecius.

ILLUSTRES.

Jean Althaus, Juris-
consulte Prot.Nic. Amfclorff,
Evêq. Protestant
de Naumbourg,
1565.Jean Brentius,
Hiflor. & Théolo-
gien Protestant,
1570.Joachim Came-
rarius, Philolog.
1574.George Caffan-
der, Théologien
Catholique, 1566.Dryander, Médecin
& Astronome,
1560.Matthias Fla-
cius, Théologien
Protestant, 1575.Bafil-Jean He-
roldus, Jurifcon-
fulte & Hiflorien,
1560.Charles Lang,
Poète, 1574.Adam Neuser,
Apostat, 1576.Jean Sachse,
Poète & Cordon-
nier, 1567.Simon Schard,
Jurifconsulte &
Hiflorien, 1573.Jean Schneide-
win, Jurifcon-
fulte, 1568.George Sig-
mond Seld, Ju-
rifconsulte, &
Chanc. de l'Em-
pereur, 1565.

Mayence, soit en qualité de Primat d'Allemagne, soit par ce que l'Electeur de Cologne n'avoit pas encore reçu la consécration pontificale.

Jean-Baptiste Concini Envoyé de François, Duc de Florence, obtient enfin de l'Empereur la confirmation du titre de Grand Duc, après que son Maître eût épousé la sœur de Maximilien II. & payé une grosse somme d'argent. Les Lettres patentes sont du 26. Janvier de l'année suivante.

1576.

Diète de Ratisbonne. La guerre des Turcs, l'administration de la justice, les loix militaires & la monnoie, furent les articles principaux sur lesquels on délibéra. Les Princes Protestans demanderent à l'Empereur la cassation du *réservat* ecclésiastique introduit par la paix de Religion. L'Empereur proposa aussi d'ériger un nouvel Ordre de Chevaliers, qui seroient employés à défendre la frontière de la Hongrie contre les Turcs. Les Etats remirent cette délibération à une autre fois.

Mort de Maximilien II. pendant la tenue de la Diète.

La maison d'Aremberg lui doit les commencemens de sa grandeur. Il érigea le Comté d'Aremberg en Principauté de l'Empire, en faveur de Jean de Barbançon, Comte d'Artschott, qui en avoit épousé l'héritière.

La maison d'Aremberg est la première en rang parmi les maisons princières nouvelles : on appelle ainsi toutes celles dont l'élevation au rang de Princes est postérieure à l'année 1500.

La capitulation de Maximilien II. diffère des deux précédentes, en ce qu'il avoit promis 1°. de réunir à la couronne les Provinces qui en avoient été démembrées, & de consulter sur cela les Electeurs & les autres Etats.

2°. De ne pas exempter des charges de l'Empire les fiefs qui seroient réunis au Domaine, par l'extinction des vassaux.

3°. De ne plus accorder le droit de monnoie, que du consentement des Electeurs.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1576.

DANS les tems les plus critiques, & qui demandoient plus que jamais un Empereur sage & vigilant, l'Empire passa à Rodolphe II. le Prince du monde le moins propre au gouvernement. Son esprit approchoit beaucoup de celui de Frédéric III. avec cette seule différence, que la grande passion de Frédéric III. avoit été d'amasser de l'argent, & que celle de Rodolphe II. fut de vouloir faire de l'or: aussi toute sa gloire se borne-t-elle à la réputation d'avoir été un grand Distillateur, un Astronome passable, un assez bon Ecuyer, & un fort mauvais Empereur. Il ne falloit pas tant de mauvaises qualités pour ruiner l'Allemagne.

1577.

Diète de députation à Francfort. On y dressa une ordonnance de police, qui concernoit principalement les Imprimeries & les Juifs.

1578.

Diète de Worms. Les Hollandois & les Flamands rebelles y envoient le célèbre Marnix d'Aldegonde, pour implorer le secours & l'assistance des Etats contre la tyrannie des Espagnols. L'Empereur nomme les Archevêques de Cologne & de Trèves, l'Evêque de Wurtzbourg & le Duc de Juliers pour examiner ces plaintes, & y porter du remède.

1579.

Conférences de Cologne entre le Duc d'Archschott, Député des Etats des Pays-Bas, & l'Ambassadeur d'Espagne Charles d'Aragon, Duc de Terra-Nuova, pour terminer les troubles des

RODOLPHE II. fils aîné de Maximilien II. & de Marie d'Espagne, né en 1552. le 28. Juillet, couronné Roi de Hongrie à Presbourg, en 1572. Roi de Bohême à Prague, en 1575. élu Roi des Romains à Ratisbonne le 27. Octob. 1575. & couronné en la même ville le 1. Novembre, succède à son père en 1576. âgé de 24. ans.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

Pays-Bas, sous la médiation des Commissaires Impériaux que nous venons de nommer. Elles durerent sept mois, & l'effet en fut que les Etats de Hollande, de Séelande, d'Utrecht, de Zutphen & Gueldre, d'Overyffel, de Friesland & de Groningue, conclurent entr'eux le 4. Février la fameuse union d'Utrecht.

Commencement de la République de Hollande ou des Provinces-Unies.

1580.

Les progrès que la doctrine de Calvin faisoit en Allemagne, & les changemens que plusieurs Docteurs Luthériens introduisoient en sa faveur, allarment les Princes Protestans. Ils conviennent de dresser un nouveau Formulaire de foi, conforme à la Confession d'Ausbourg. Les Théologiens de Wurtemberg le minuterent à Maulbronn; ceux de Saxe le corrigèrent dans le couvent de Bergen, près de Magdebourg; on le publia cette année sous le nom de *Formula concordia*, revêtu, pour lui donner plus d'autorité, de la signature de trois Electeurs, de vingt-un Princes, & d'un grand nombre de Comtes & de Villes. Il est encore aujourd'hui le grand Livre symbolique des Luthériens.

1581.

Mort de Christophe, dernier Comte de Stolberg, de la branche de Koenigstein. Les Comtes de Stolberg prétendirent à sa succession; mais elle échut à l'Electeur de Mayence, en vertu d'une expectative que l'Empereur Maximilien I. lui avoit accordée.

1582.

Réformation du Calendrier sous les auspices du Pape Grégoire XIII. & par les soins de l'Astronome Louis Lilius. Diète d'Ausbourg: il ne s'y traita rien de nouveau. L'Empereur essaya d'engager les Etats à s'unir avec lui contre les Flamands, qui venoient de chasser leur Gouverneur, l'Ar-

FEMMES.

RODOLPHE II. ne se maria jamais. Il devoit épouser l'Infante Isabelle; elle lui avoit même déjà été accordée: mais ses délais & son irrésolution lui firent manquer ce mariage, ainsi que cinq autres.

Il eut plusieurs maîtresses, & quelques enfans naturels; mais ils ne sont guères connus dans l'histoire.

MORT.

RODOLPHE II. meurt à Prague, le 20. Janv. 1612. âgé de 59. ans, dont il avoit régné 36. Il est enterré à Prague.

PRINCES
Contemporains.

Papes.

Gregoire XIII. 1585.
Sixte V. 1590.
Urbain VII. 1590.
Gregoire XIV. 1591.
Innocent IX. 1591.
Clément VIII. 1605.
Léon XI. 1605.
Paul V. 1621.

Maison Ottomane.

Amurat III. 1595.
Mahomet III. 1604.
Achmet. 1617.

Rois de France.

Henri III. 1589.
Henri IV. 1610.
Louis XIII. 1643.
Rois d'Esp. & de Port.
Philippe II. 1598.
Philippe III. 1621.

Rois d'Angleterre.

Elisabeth. 1603.
Jacques I. 1625.

Rois d'Ecosse.

Marie Stuart. 1587.
Jacques VI. 1625.

Rois de Danemarck.

Frédéric II. 1588.
Christiern IV. 1648.

Rois de Suède.

Jean. 1592.
Sigismond chaste.

1599.
Charles IX. 1611.
Gustave Adolphe.

1632.
Roi de Pologne.

Sigismond III. Roi de Suède. 1632.

C Z A R S.

Fœdor Iwanowitz.

1597.
Boris Gadenowitz.

1605.
Fœdor Borisowitz.

1605.
Démétrius, dit le

Faux. 1606.
Basile Zusky. 1610.

Démétrius, second

Imposteur. 1610.
Ladislas de Pologne

jusqu'en 1613.

chiduc Matthias son frere ; mais les Princes d'Allemagne ne jugerent pas à propos de se mêler de cette querelle particulière de la maison d'Autriche. Ensuite on proposâ la réception du Calendrier Grégorien. Toute la Diète s'y opposâ d'abord, à cause du ton d'autorité que le Pape avoit pris dans la Bulle qu'il leur adressâ, pour les y exhorter. Le premier ressentiment étant passé, les Catholiques l'adoptèrent deux ans après ; mais on n'a jamais pu persuader les Protestans de se réunir sur ce sujet avec les Catholiques.

Gebhard Truchses, Archevêque & Electeur de Cologne, change de Religion, & épouse une Comtesse de Mansfeld.

Extinction de la maison des Comtes de Hoya & de Diephold. Leurs terres passerent aux Ducs de Brunswick & de Lunebourg.

1583.

Gebhard Truchses Electeur de Cologne, déclare son changement & son mariage, & introduit dans ses terres la Religion Protestante. Le Chapitre & la Ville de Cologne soulevés par le Grand Prévôt du Chapitre qui aspiroit à la dignité électoral, en portent des plaintes au Pape & à l'Empereur. Gregoire XIII. excommunie l'Electeur & le dépose. Gebhard leve des troupes pour se soutenir. Le Chapitre obtient quelques secours réels du Duc de Clèves, & beaucoup d'assurances d'un grand renfort du Duc de Parme, Gouverneur des Pays-Bas. Le Grand Prévôt du Chapitre assemble les Etats Provinciaux de l'Electorat, & leur dénonce Gebhard comme hérétique & fauteur d'hérésie ; il l'accuse aussi d'avoir levé des troupes sans leur consentement, & de songer à en attirer d'étrangères dans le pays. Il insista de plus sur le *reservat* ecclésiastique, & conclut par demander que Gebhard fût déclaré déchu de la dignité électoral. Les Etats excités par les Députés du Pape, de l'Empereur & du Duc de Parme, ratifient la proposition du Grand Prévôt du Chapitre, & lui donnent charge d'assembler une armée contre Gebhard, qui de son côté implore l'assistance des Princes Protestans. On la lui promet, mais personne ne branla.

ELECTEURS <i>Ecclesiastiques.</i>	VICE- CHANCELIERS.	ELECTEURS <i>Seculiers.</i>	COMMISSAIRES <i>principaux.</i>
MAYENCE.	Sigifmond Wieckheiler.	BOHEME.	<i>A la Diète de Ra- tzbonne, 1597. 1598.</i> L'Archiduc Mat- thias, frere de l'Empereur.
Daniel de Hom- bourg, 1582. Wolfgang de Dalberg, 1601. Jean de Bitfch, 1604. Jean Schwick- hardt de Cron- berg, 1624.	Jacques de Sen- flenau. Jean Wolfgang Freymond. Rodolphe Cora- duicus. Léopold de Strahlendorff.	I. l'Empereur Ro- dolphe II. jus- qu'en 1611. Matthias, frere du précédēt, 1611. COMTES PALAT. Frédéric IV. E- lecteur Palat. 1610. Frédéric V. fils du précédēt, E- lecteur Palatin en 1610. Roi de Bo- hême, 1619. prof- crit, 1623. mort en 1632.	<i>A la Diète de Ra- tzbonne, 1602.</i> L'Archiduc Mat- thias. <i>A la Diète de Ra- tzbonne, 1608.</i> L'Archiduc Fer- dinand de la bran- che de Stirie.
COLOGNE.		SAXE.	
Salentin d'Hen- bourg réigne, 1577. Gebhard Truch- fes de Waidbourg, déposé en 1583. Ernest, Duc de Baviere, 1612.		Auguste, Elec- teur de Saxe, 1586. Christian I. fils du précédēt, E- lecteur, 1591. Christian II. fils du précédēt, E- lecteur, 1611. Jean-George I. frere du précéd- ent, 1636.	
TRÈVES.		BRANDEBOURG.	
Jacques d'Oels, 1581. Jean de Schoen- berg, 1589. Lothaire de Mitternich, 1623.		Jean - George, Electeur de Bran- debourg, 1598. Joachim-Frédé- ric, fils du précéd- ent, 1608. Joachim-Frédé- ric eut deux fre- res cadets, Chri- stian & Joachim- Ernest, auxquels il assigna pour apa- nage les terres du Burggraviat de Nu- remberg : par la transactio de 1603. Christian eut le territoire d'Ani- pach, & Joachim celui de Bareith. <i>Ils sont les sou- ches des deux bran- ches de la maison de</i>	<i>Brandebourg, qui portent encore au- jourd'hui les noms d'Anspach & de Ba- reith.</i> Jean Sigifmond, Electeur de Bran- debourg, 1619. Il épousa sa cou- sine Anne de Bra- debourg, fille & héritiere d'Albert, Duc de Prusse, & d'Eléonore de Ju- liers.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Conférences infructueuses de Bingen entre les trois autres Electeurs du Rhin, pour terminer ces différends. Le Chapitre de Cologne élit Ernest, Duc de Baviere. Nouvelle assemblée de tous les Electeurs à Francfort. Leurs soins devinrent inutiles par le refus que fit Gebhard, de renoncer à l'Electorat, & Ernest, de lui payer une pension viagere. La guerre continue entre les deux rivaux, au désavantage de Gebhard.

Extinction des Comtes Princiars de Henneberg. Leurs terres passerent aux Ducs de Saxe, en vertu du pacte de confraternité fait en 1554. L'Electeur Auguste en obtint pour sa part trois huitièmes.

1584.

Fin de la guerre de Cologne. Ernest se rend maître de tout l'Electorat, & dissipe l'armée de Gebhard. Ce Prince malheureux réduit à se sauver en Hollande, réclame en vain le secours du Prince d'Orange. Il implore celui d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, qui parut insensible à son malheur. Gebhard errant, plaint & abandonné de tout le monde, fixa enfin sa demeure à Strasbourg : il étoit Doyen du grand Chapitre de cette Ville, & mourut accablé de chagrin en 1601. L'indifférence avec laquelle les Princes Protestans regarderent son infortune paroitra moins étrange, quand on sçaura qu'il avoit embrassé la Religion Calviniste, que le seul Comte Palatin de Lautern professoit alors en Allemagne. D'ailleurs les Ducs de Saxe de la maison Ernestine disputoient alors au Chef des Protestans, l'Electeur Auguste, la part qui lui étoit revenue de la succession de Henneberg. L'Empereur devoit décider entr'eux, & il étoit naturel de ne pas contrarier son Juge, qui soutenoit Ernest. Le Chapitre de Cologne, pour reconnoître les bons offices que la maison de Baviere lui avoit rendus, a toujours choisi depuis ses Archevêques Electeurs, parmi les Princes Bavaois.

Le Calendrier réformé, nommé Grégorien, est enfin reçu par les Princes Catholiques.

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.

Marquard de
Hattstein, Evêque
de Spire, 1582.

Philippe, Ba-
ron de Winne-
berg, 1584.

Eberhard à Dun-
heim, Evêque de
Spire, 1611.

Jean Christophe
de Sœtern, Arche-
vêque de Trèves
& Evêq. de Spire,
1652.

PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.

Guillaume, Duc
de Bavière, 1594.

George-Louis,
Landgrave de
Leuchtenberg,
1620.

HISTORIENS.

Daniel l'Ermite,
Itinéraire d'Alle-
magne.

Bufbeck, Let-
tres.

Piafecius, Chro-
nique.

De Thou.

Lehman, His-
toire de la paix
de religion.

Lundorp, Conti-
nuation de Sîé-
dan.

Isselt, Histoire
de la guerre de
Cologne.

Chytraeus, His-
toire de Saxe.

Kevenhuller,
Annales de Fer-
dinand II.

Istuanfius, His-
toire de Hongrie.

Les Historiens
de Hollande, Gro-
tius, Reidanus &
Mettern.

Mémoires de
Louise Julienne.

Pffeffinger, His-
toire du dix-sep-
tième siècle.

ILLUSTRES.

Michel Beuther,
Jurisconsulte, &
Histor. Prot. 1587.

Abraham Bu-
cholzer, Chro-
nologiste, 1584.

Henri Bunting,
Historien Prot.

Aug. Eurbek,
Négociateur, 1592.

Joachim Came-
rarius, Med. 1598.

Pantaléon Can-
dicus, Hist. 1608.

Pierre Caninius,
premier Provin-
cial des Jésuites en
Allemagne, 1597.

Henri Caninius,
Canoniste & His-
torien, 16..

Martin Chem-
nitius, Théolo-
gien Prot. 1586.

David Chytraeus,
Historien, 1600.

Just. Coccius,
Théol. Cath.

Nicolas Crell,
Juriscons. 1601.

Martin Crusius,
Philolog. & His-
torien, 1607.

Conrad Dalfy-
podius, Mathéma-
ticien Prot. 1600.

Pierre Denarius,
Juriscons. 1610.

Mathieu Dref-
ferus, Philosophe
& Historien, 1607.

André Duditius,
Ev. & Phil. 1580.

Erafme Ebner,
Negoc. Prot. 1577.

George Fabri-
cius, Historien &
Poète 1571.

Nicod. Frischli-
nus, Poète, 1500.

André Gail, Ju-
risconsulte, 1527.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1585. 1586.

Diète de députation à Worms, pour rétablir la tranquillité en Allemagne.

1587. 1588. 1589.

Mort d'Etienne Bathori, Roi de Pologne, & Duc de Transylvanie. Une partie des Polonois se déclarent pour l'Archiduc Maximilien, frere cadet de l'Empereur; les autres se réunissent en faveur de Sigismond, fils de Jean, Roi de Suède, & de Catherine de Pologne, sœur du Roi Sigismond Auguste. L'illustre Zamosky, Grand Chancelier de la Couronne, embrasse le parti de Sigismond, & le fait triompher. Bataille de Birschin en Silésie, où l'Archiduc est battu & fait prisonnier. On l'oblige de renoncer à la Couronne, & au titre de Roi de Pologne: à cette condition on le relâche, sans exiger aucune rançon. Le traité de renonciation fut conclu à Beuthen, sur les frontieres de la Silésie & de la Pologne.

1590. 1591.

Diète de députation à Francfort. On devoit y examiner les moyens d'arrêter les dégâts que les soldats Espagnols commettoient en Allemagne, mais on ne put rien conclure. Les Etats qui souffroient de ces ravages, passerent le tems à s'en plaindre, & les autres l'employèrent à se quereller sur la Religion.

1592.

Troubles dans l'Evêché de Strasbourg, après la mort de l'Evêque Jean de Manderscheid. Les Chanoines Protestans élurent George de Brandebourg, fils de l'Electeur Joachim Frédéric. Les Catholiques lui opposèrent le Cardinal de Lorraine Charles, fils du Duc Charles II. de-là une guerre civile entre les deux compétiteurs. Elle ne finit qu'en 1604. & tourna tout-à-fait à l'avantage du Cardinal de Lorraine, par la nonchalance des Protestans.

ILLUSTRES.

Egid. Hunnius,
 Théol. Prot. 1603.
 Michel Isselt,
 Histor. & Théol.
 Catholique, 1597.
 Rob. Laffus,
 Musicien, 1594.
 Jean Latomus,
 Historien, 1609.
 Jean Lauter-
 bach Poète, 1593.
 Jean Lauter-
 bach, Jurisconf.
 Jean Leunclav,
 Historien, 1593.
 Polyc. Leiferus,
 Théol. Prot. 1610.
 Paul Mellifus,
 Poète, 1602.
 Gerh. Mercator,
 Math. 1594.
 Michel Neander,
 Phil. 1595.
 Tob. Paumelle-
 tre, Jurif. 1608.
 Theod. Peltanus,
 Jésuite, 1581.
 Gasp. Peucer,
 Médecin, 1602.
 Hartm. Pistoris,
 Jurisconf. 1601.
 Joh. Pistorius,
 Théol. Cath. &
 Historien, 1608.
 Reiner Reine-
 ricus, Hist. 1595.
 Nic. Reufner,
 Hist. & Jur. 1602.
 Laur. Rhodoman,
 Philolog. 1606.
 Jean Sambuc,
 Historien, 1584.
 Lud. Schrader,
 Jurisconf. 1589.
 Gasp. Schutz,
 Historien, 159...
 Nic. Serarius,
 Jésuite & Histo-
 rien, 1609.
 Cyriac Spangenberg,
 Histo-
 rien, 1578.

EVENEMENS REMARQUABLES

1593.

Troubles d'Aix-la-Chapelle, où les Protestans avoient usurpé les charges de la magistrature. L'Empereur les condamne à s'en démettre, & à payer de grosses amendes; mais on surfit l'exécution de cette sentence.

1594.

Diète de Ratisbonne. On y proposa beaucoup de réglemens utiles sur la monnoie, sur la réconciliation des Hollandois avec l'Espagne, & une nouvelle transaction entre les deux communions: les Etats délibérèrent, & l'Empereur fut content d'avoir obtenu un puissant secours contre les Turcs. Les Electeurs firent voir la nécessité d'élire un Roi des Romains; mais Rodolphe II. eut assez d'adresse, pour faire tomber une proposition si défectueuse.

Assemblée particulière des Protestans à Heilbronn, sous la direction de l'Electeur Palatin.

Investiture de la charge de Truchesse ou Sénéchal héréditaire de l'Empire, accordée aux Comtes de Waldbourg, à l'extinction de la maison des Sénéchaux de Seldeneck.

1595. 1596.

Mort de l'Archiduc Ferdinand, Comte de Tirol, oncle de l'Empereur, qui hérite de ses terres.

Traité de Prague entre Rodolphe II. & Sigismond Bathori, Prince de Transylvanie. L'Empereur le reconnoit pour Prince indépendant, ami de la Hongrie, & son allié contre les Turcs, à condition qu'au défaut de mâles du nom de Bathori, sa Principauté seroit réunie à la Hongrie.

1597.

Lettres patentes du 6. Novembre, par lesquelles l'Empereur notifie aux Etats de l'Empire, qu'il a conféré à Léonard de Taxis la direction générale des postes des Pays-Bas & de

SOUS RODOLPHE II.

l'Empire, & défend les fausses postes que des particuliers avoient établies de leur chef.

Mort d'Alphonse II. Duc de Ferrare & de Modène. Sa succession devoit appartenir à son cousin germain, César d'Est; mais le S. Siège lui objecta que sa mere Laura d'Eulrochio, quoiqu'épouse légitime, n'avoit été que la fille d'un Bourgeois de Modène. Sous ce prétexte, César est déclaré fils naturel, & le Pape Clément VIII. s'empare du Duché de Ferrare & de Commachio, comme de fiefs ouverts & dévolus au S. Siège. César prend les armes; mais trop foible pour résister aux armes spirituelles & temporelles du S. Pere, il s'accommode enfin avec lui, & renonce au Ferrarois. Quant aux Duchés de Modène, de Reggio & de Carpi, Rodolphe II. en investit César le 17. Janvier de l'année suivante, & c'est de lui que descend la maison de Modène d'aujourd'hui. La dispute sur la succession de Ferrare, & principalement pour Commachio, a été renouvelée au commencement de ce siècle, sous le regne de l'Empereur Joseph.

1598.

Diète de Ratibonne. La guerre des Turcs en fut l'objet principal. On remit sur le tapis l'établissement d'un Ordre de Chevalerie sur les frontieres de la Hongrie; on proposa aussi d'y transférer l'Ordre Teutonique: mais on convint seulement des subsides qu'on donneroit à l'Empereur. Les Chefs des Cercles furent chargés de les exiger, même par la voie d'exécution militaire. Cette disposition intrigua les Protestans, toujours allarmés des moindres démarches des Catholiques. Ils s'assemblerent à Friedberg près de Francfort, & conclurent entr'eux une ligue offensive & défensive contre tous ceux dont ils auroient à se plaindre. La sentence du ban de l'Empire prononcée contre la ville d'Aix-la-Chapelle, est exécutée par les Electeurs de Cologne & de Trèves, & par l'Evêque de Liège. Les Magistrats Protestans furent déposés: on rendit leurs places aux Catholiques, & on les con-

damna à tous les frais de l'exécution : comme ils ne purent y satisfaire , tous les Protestans furent chassés de la Ville en 1605.

1599.

Transaction de Prague entre l'Empereur , comme Archiduc d'Autriche , & les Ducs de Wurtemberg. Le nœud vasalitique contracté en 1534. fut remis à ces derniers. Le Wurtemberg redevint fief immédiat de l'Empire , & les Archiducs ne se réservèrent que la succession à l'extinction de la maison ducale. Le traité est du 24. Janvier.

1600. 1601. 1602.

Diète de députation à Spire , pour redresser les griefs des Etats contre la Chambre Impériale. Les Protestans convoqués par l'Electeur Palatin , y renouvellent leur alliance de 1598. & conviennent de demander à l'Empereur , 1^o. la suppression du Conseil Aulique , dont ils se plaignoient : 2^o. l'exemption des taxes pour la guerre de Hongrie. L'Electeur de Saxe n'eut aucune part à ces délibérations , soit parcequ'il étoit bien-aîsé de ménager la Cour Impériale , soit par jalousie contre l'Electeur Palatin , qui s'arrogeoit le directoire du Corps Evangélique : [c'est ainsi qu'on nomme en Allemagne le Corps des Protestans.]

Mort de la dernière héritière du Comté de Mœurs. Elle légua ce Comté à la maison d'Orange : celle-ci fut éteinte en 1703. & le Roi de Prusse s'empara de Mœurs. L'Empereur Joseph l'érigea en Principauté de l'Empire , jouissante du droit de suffrage à la Diète. Les Ducs de Juliers formerent dès-lors des prétentions sur ce Comté , comme étant un arrière-fief de leur maison. La branche électorale Palatine subrogée aux droits des Ducs de Juliers , prend encore aujourd'hui les titres & les armes de Mœurs.

Différend entre les Comtes d'Ostfrise & la Ville d'Emden , sur l'étendue de l'autorité des Comtes. La Ville se maintint

SOUS RODOLPHE II.

par le secours des Hollandois, qui se prévalurent de cette occasion pour y envoyer une garnison qui fit un grand tort au commerce de cette Ville. Le Roi de Prusse, devenu Prince d'Ostfrise, a obligé les Hollandois d'en retirer leurs troupes.

1603.

Diète de Ratisbonne. L'Empereur demande des subides pour faire la guerre aux Turcs. On y délibère aussi sur les moyens d'empêcher les dégats que les Espagnols & les Hollandois faisoient sur les terres de l'Empire.

Ligue des Princes Protestans, conclue à Heidelberg, pour leur défense mutuelle. Ils convinrent de tourner leurs armes contre un Prince de leur communion, qui embrasseroit la Religion Catholique. On y proposa aussi d'établir un tribunal en dernier ressort pour les seuls Protestans, dont l'Electeur Palatin seroit le chef; mais ce projet échoua.

Dispute sur la prééance entre les Ducs de Meckelbourg & les maisons de Poméranie, de Wurtemberg, de Hesse & de Bade. Les Envoyés de ces quatre maisons déclarerent à la Diète de Ratisbonne, qu'ils avoient ordre d'employer la force contre l'Envoyé de Meckelbourg, s'il oloit prendre le pas sur eux. Ce différend ne fut décidé qu'en 1640.

1604. 1605.

Mort de Louis V. Landgrave de Hesse-Marpourg. Il laissa ses terres à ses cousins des branches de Cassel & de Darmstadt, avec cette réserve, que celui d'entr'eux qui abandonneroit la Religion Luthérienne, perdrait de fait la portion qui lui seroit échue. Sur ce fondement, les Landgraves de Darmstadt prétendirent exclure le Landgrave Maurice de Cassel, qui avoit embrassé le Calvinisme; mais il les prévint en s'emparant à main armée de la ville de Marpourg. Ce différend ne put être terminé que plus de quarante ans après par la paix de Westphalie.

1606. 1607.

Troubles de Donawert. Jusqu'alors cette Ville avoit été une Ville Impériale, du Cercle de Souabe, & professoit la Religion Protestante. Cependant les Catholiques y avoient conservé l'Abbaye de Sainte Croix. L'Abbé ayant fait une procession malgré les défenses du Magistrat, excita contre son Clergé la populace, qui maltraita de coups & d'injures les Catholiques. L'Abbé s'en plaignit à l'Empereur, qui commit le Duc de Baviere pour examiner les faits. Le Duc chargea des Commissaires particuliers de faire les informations. La populace toujours animée se jeta sur eux, & leur fit essuyer toute la fureur de son fanatisme. L'Empereur mit la Ville au ban de l'Empire, & en commit l'exécution au Duc de Baviere, qui s'empara de Donawert, & se l'appropriâ ensuïte, pour se dédommager des frais de cette expédition.

Plaintes générales des Protestans contre cette expédition. Le Cercle de Souabe traite d'abus dangereux, qu'on eût commis à un Prince d'un Cercle différent, l'exécution du ban de Donawert : il prétend qu'on auroit dû déférer ce droit au Duc de Wurtemberg, comme chef du Cercle dans lequel cette Ville étoit comprise. On fit plusieurs députations à l'Empereur; mais le Duc de Baviere n'en conserva pas moins sa conquête. Cependant on peut regarder cet événement comme une des causes principales de la guerre de religion, commencée en 1619. & finie en 1648.

1608.

Diète de Ratifbonne. Elle fut des plus tumultueuses. L'Empereur avoit proposé pour objet des délibérations : 1^o. la guerre des Turcs. 2^o. la réformation de la justice. 3^o. L'affaire des monnoies. 4^o. le rétablissement de la paix entre les deux Religions. Lorsqu'on voulut entrer en matière, les Catholiques furent d'avis de suivre l'ordre de la proposition impériale; mais les Protestans prétendirent qu'on devoit

SOUS RODOLPHE II.

commencer par le dernier article , & déclarerent qu'ils n'assisteroient plus aux délibérations, jusqu'à ce qu'on eût aboli la forme de judicature reçue au Conseil Aulique, qu'on y eût reçu des Assesseurs Protestans , & que Donawert fût remise en liberté : de plus ils exigeoient une abolition entiere des procès que le Clergé Catholique avoit intentés aux Protestans : & que dans les affaires relatives à la Religion , & lorsqu'il s'agiroit d'accorder à l'Empereur des subsides, on ne suivit plus la pluralité des suffrages. De part & d'autre on se dit des paroles désobligeantes, & la Diète fut rompue avant qu'on eût entamé les délibérations.

Les Protestans renouvellent leur ligue : l'Electeur Palatin en est déclaré le Chef, & le Princee d'Anhalt, son Lieutenant Général.

Rodolphe II. est contraint de céder la Hongrie & l'Autriche à son ~~frère~~ Matthias.

1609.

Matthias accorde aux Protestans d'Autriche le libre exercice de leur religion. A son exemple Rodolphe II. donne le même droit à ceux de Bohême & de Silésie par des lettres patentes des 11. Juillet & 20. Août.

Mort de Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Clève & de Bergue, Comte de la Marck & de Ravensberg, & Seigneur de Ravenstein. Sa succession occasionna des disputes très-vives, qui durent encore aujourd'hui. Elle fut briguée par plusieurs prétendans : nous ne remarquerons que ceux qui se sont distingués particulièrement.

I. La Maison Albertine ou Electorale de Saxe se fondeoit sur l'expectative que l'Empereur Frédéric III. lui avoit accordée en 1483. sur les Duchés de Juliers & de Bergue, & qui avoit été confirmée en 1495. & années suivantes.

II. La Maison Ernestine ou Ducale de Saxe alléguoit pour elle les mêmes titres, & le contrat de mariage de l'Electeur Jean-Frédéric avec la Princesse Sibylle de Clèves & de Juliers.

G g ij

EVENEMENTS REMARQUABLES

Cet acte passé en 1526. avoit été confirmé par l'Empereur Charles V. par les Etats du pays, & par l'Empire : il substituait les Duchés de Juliers, de Bergue & de Clèves aux descendans de Jean-Frédéric, au défaut d'hoirs mâles du nom de Juliers.

III. Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg, alléguoit, 1^o. les droits de sa femme Anne, fille de Marie-Eléonore de Juliers, qui étoit la sœur aînée du dernier Duc. 2^o. Un privilège de Charles V. de l'année 1546. confirmé en 1566. qui appelle les sœurs du Duc de Juliers à la succession dans ses terres.

IV. Philippe-Louis, Comte Palatin de Neubourg, insistoit sur les droits de sa femme Anne, sœur cadette du Duc défunt, de laquelle il avoit un fils, Wolfgang Louis. Toute la dispute roula donc sur quatre questions. 1^o. Si les Duchés litigieux étoient des fiefs masculins ou féminins ? 2^o. Si l'expectative de la maison de Saxe des années 1483. 1495. & suivantes, devoit être préférée à un privilège postérieur donné en faveur des sœurs du dernier Duc ? 3^o. Si ce même privilège de 1546. pouvoit être opposé au contrat de mariage de 1526 ? & 4^o. si la fille de la sœur aînée pouvoit concourir avec une sœur cadette qui avoit un fils ?

Cette dispute ne pouvoit être mieux décidée que par l'Empereur, de qui tous ces privilèges contradictoires étoient émanés. Rodolphe II. évoqua la cause à son tribunal. L'Electeur de Saxe, ancien ami de la Cour Impériale, s'y soumit avec empressement, & reçut de Rodolphe II. l'investiture éventuelle de ces terres. Cependant il fut ordonné qu'en attendant un jugement définitif, elles seroient mises en séquestre entre les mains de l'Archiduc Léopold, Evêque de Passau, & muni à cet effet d'une commission impériale. L'Electeur de Saxe y consentit encore ; mais tant de ménagemens pour la Cour Impériale, & tant de déférence pour les voies de la justice, produisirent un effet très fâcheux pour la maison de Saxe. L'Electeur de Brandebourg & le Palatin de Neubourg refusèrent d'abord de reconnoître l'Empereur

SOUS RODOLPHE II.

pour juge, sous prétexte qu'il s'étoit rendu suspect en investissant la maison de Saxe des terres litigieuses. D'un autre côté, les Etats voisins, sur-tout la France & la Hollande, s'opposeroient avec vigueur au séquestre projeté : l'une & l'autre craignoient que la maison d'Autriche ne s'emparât des trois Duchés. Elles envoyeroient des secours considérables à l'Electeur de Brandebourg & au Palatin : les Espagnols & les Autrichiens furent chassés des Duchés, & les deux prétendants s'en rendirent les maîtres. Ils étoient convenus auparavant par le traité de Dortmund, de les posséder en commun, jusqu'à ce qu'ils pussent s'arranger sur leur partage.

1610.

Henri IV. Roi de France, accède au traité de Dortmund. Les Princes Protestans tiennent une assemblée à Hall en Souabe, & ils y concluent la fameuse *Union*. Le Roi de France qui en avoit été le premier mobile, y accéda le 13. Février. La direction en fut commise à l'Electeur Palatin, & le commandement des troupes à Christian, Prince d'Anhalt. A cette confédération les Catholiques assemblés à Wurtzbourg, opposerent la *Ligue* dont le Duc de Baviere fut à la fois le chef & le Général. Les deux partis leverent d'abord des troupes. Les Protestans attaqueroient celles que l'Archiduc Léopold assembloit pour établir le séquestre de Juliers. Cependant après ce premier acte d'hostilité, les esprits se calmerent, & on convint à Munich d'un traité de pacification. On congédia les troupes de part & d'autre; mais on retint la liberté d'entrer dans les démêlés qui concernoient la succession de Juliers.

L'Empereur casse le traité de Dortmund, & ordonne la restitution des trois Duchés. L'Electeur de Brandebourg & le Palatin de Neubourg appellent de l'Empereur mal informé à l'Empereur mieux instruit. Assemblées infructueuses de Prague & de Cologne, pour terminer ce différend.

Mort de Frédéric IV. Electeur Palatin, l'auteur & le

EVENEMENS REMARQUABLES

chef des confédérations des Protestans. Sa femme fut la célèbre Louise-Julienne d'Orange, également recommandable par ses vertus, par son esprit & par une connoissance profonde des affaires. Comme son successeur le malheureux Frédéric V. n'avoit pas encore atteint l'âge de majorité fixé par la Bulle d'Or, le pere disposa de la tutelle par son testament. Il la confia à Jean, Comte Palatin de Deux-Ponts, Calviniste zélé, au préjudice du Palatin de Neubourg qui étoit plus proche parent, mais qui professoit le Luthéranisme. Cette disposition causa de grands démêlés. Le Palatin de Neubourg prétendoit qu'elle étoit nulle, & essentiellement contraire à la Bulle d'Or, qui faisoit mention de la seule tutelle légitime sans parler de la testamentaire. Le Palatin de Deux-Ponts soutenoit au contraire, que le silence de la Bulle d'Or n'enfermoit pas une exclusion; que la tutelle testamentaire étant un établissement du droit Romain, il étoit naturel que Charles IV. n'en fit aucune mention dans un tems où cette jurisprudence n'étoit pas encore établie en Allemagne: qu'elle l'avoit été depuis, & avoit acquis force de loi dans toutes les caufes des membres du Corps Germanique; qu'il n'existoit aucune exception expresse de la tutelle électoral, & qu'ainsi elle ne pouvoit être supposée. Ces argumens prévalurent auprès de l'Empereur & du Collège électoral. Jean, Comte Palatin de Deux-Ponts, fut chargé de la Régence, comme tuteur testamentaire, en attendant qu'on convint d'une loi ou d'une transaction qui autorisât la tutelle légitime.

Le Duc de Bavière obtint de la Chancellerie impériale le titre de Sérénissime *Durchlauchtigst*, qui appartenoit alors aux seuls Electeurs. Depuis, ce titre a été vendu sous l'Empereur Léopold par la Chancellerie impériale à tous les autres Princes qui voulurent bien le payer.

1611.

Les divisions continuent dans la maison impériale. Rodolphe II. prend des mesures avec les Espagnols, pour em-

SOUS RODOLPHE II.

pêcher Matthias de monter sur le trône de l'Empire & sur celui de Bohême. Il entreprend de mettre l'une & l'autre Couronne sur la tête de l'Archiduc Léopold de la branche de Stirie, au préjudice de Matthias. L'armée de ce Prince envahit la Bohême. Matthias s'attache les Etats de ce Royaume, & Rodolphe II. est obligé de lui céder. Matthias est couronné Roi de Bohême à Prague, après avoir promis à son frere de lui laisser les revenus du domaine pour l'entretien de sa Cour.

Conférences de Juterbock entre les prétendans à la succession de Juliers. L'Electeur de Saxe demande d'être au moins admis à la possession commune des Duchés, en attendant que le différend pût être décidé. On rejette sa demande, & les conférences sont rompues.

Assemblée des Princes unis à Rotembourg. On y régle la militaire & les finances de la confédération. L'Empereur y envoya des Ambassadeurs chargés des plus belles promesses : on leur répondit que les Protestans vouloient des effets, & non pas des paroles ; que personne ne désapprouveroit que les Princes confédérés cherchassent à se défendre & à se rendre justice eux-mêmes, puisque le chef de l'Empire la leur faisoit refuser dans les Chambres aulique & impériale.

Diète électorale de Nuremberg. L'Empereur porte aux Electeurs des plaintes contre Matthias, dont les usurpations le privoient même du nécessaire, & demande qu'on lui assigne pour sa subsistance quelques revenus dans l'Empire. Les Electeurs députent à Rodolphe II. pour le consulter sur le choix d'un Roi des Romains. Ils désapprouvent les mauvais procédés de son frere, & en rejettent la cause sur lui-même, assurant que l'Empire auroit mieux été gouverné s'il avoit plus consulté les Electeurs. Rodolphe promet d'assembler une Diète.

1612.

Mort de ce Prince. Prévenu d'un avis que lui avoit donné l'Astronome Tycho de Brahe, de se méfier de ses plus pro-

EVENEMENS REMARQUABLES.

ches parens, il ne les laissoit point approcher de sa personne : il en usoit de même envers les étrangers. Ceux qui vouloient le voir, étoient obligés de se déguiser en palfreniers, pour l'attendre dans son écurie, quand il venoit voir ses chevaux.

Sa capitulation fut rédigée sur celle de son pere Maximilien II.



EVENEMENS REMARQUABLES.

1612.

PRE's un interregne de quelques mois les Electeurs s'assemblerent à Francfort pour donner un chef à l'Empire. Le choix roula d'abord sur l'Archiduc Albert, troisieme frere de Rodolphe, & Souverain des Pays-Bas, par son mariage avec l'Infante Isabelle. On proposâ ensuite les Ducs de Baviere & de Savoye; mais tous les suffrages se réunirent en faveur de Matthias, Roi de Hongrie & de Bohême, second frere de Rodolphe II. il fut élu le 13. Juin, & sacré le 24. dans la ville de Francfort. La cérémonie du couronnement fut recommencée trois jours après en faveur de sa femme. L'Abbé de Fulde fit à cette occasion les fonctions qu'exigeoit sa Charge de Chancelier de l'Impératrice.

Lorsqu'il fut question de prescrire à Matthias sa capitulation, les Ambassadeurs de Bohême demanderent pour la premiere fois d'être admis aux délibérations. Dans les Diètes d'élection qui avoient précédé celle-ci, on s'étoit contenté de leur communiquer ce que les autres Electeurs avoient arrêté. Cette dispute fut renouvelée aux élections suivantes, jusqu'en 1708. que les Rois de Bohême furent admis à tous les droits des autres Electeurs.

1613.

Diète d'Ansbourg. L'Empereur demande des subsides contre les Turcs. Les Princes Catholiques & l'Electeur de Saxe lui accordent peu de chose; les Protestans veulent que l'on réponde à leurs griefs avant qu'on les oblige de satisfaire l'Empereur. Ils se plaignoient de ce que le Conseil Aulique s'arrogeoit la décision des affaires

Naissance & avènement à la Couronne.

MATTHIAS
fils de l'Empereur Maximilien II. & de Marie d'Espagne, né en 1557. Gouverneur des Pays-Bas en 1577. Roi de Hongrie en 1608. de Bohême en 1611. élu Empereur à Francfort le 13. Juin 1612. & couronné dans cette Ville le 24. du même mois par l'Electeur de Mayence, âgé de 55. ans.

EVENEMENS REMARQUABLES.

qui n'étoient pas de sa compétence ; que les Protestans perdoient leurs procès à la Chambre impériale par la supériorité des voix des Catholiques. Enfin , ils demandoient que Donawert fût rétalie dans son ancien état ; ces plaintes & les délibérations de la Diète qui concernoient la monnoie , la matricule , &c. demeurèrent sans succès.

Continuation des démêlés pour la succession de Juliers. La maison de Saxe en obtint l'investiture le 16. Février. L'Electeur de Brandebourg & le Palatin de Neubourg , qui jusque-là s'étoient assez bien entendus , se brouillent sur l'éten due de la communauté.

Les Protestans de l'Union de Hall reçoivent les Hollandois dans leur alliance le 16. Mai ; mais l'Electeur de Saxe refuse constamment d'y accéder.

1614.

Traité de Naumbourg du 30. Mars 1614. conclu du consentement de l'Empereur entre les maisons de Saxe , de Brandebourg & de Hesse. On y confirma les anciens traités de confraternité & de succession. On convint qu'à l'extinction de la maison de Saxe , les Landgraves de Hesse hériteroient de la dignité électorale & des deux tiers de ses Etats , la troisième partie devant échoir à la maison de Brandebourg : qu'à l'extinction de la maison de Brandebourg ses Etats seroient partagés également entre les maisons de Saxe & de Hesse , la dignité électorale passant à cette dernière. Enfin qu'à l'extinction de la maison de Hesse , deux tiers de ce Landgraviat appartiendroient à la maison de Saxe , & le troisième à celle de Brandebourg.

Traité de Sand dans le Duché de Clèves entre l'Electeur de Brandebourg & le Palatin de Neubourg , pour le partage de la succession de Juliers. Il fut aussi-tôt rompu que conclu. On crut terminer leur différend en mariant la fille de l'Electeur de Brandebourg au jeune Palatin de Neubourg , Wolfgang. Les apparences furent d'abord des plus favorables ; mais une visite que le Palatin rendit à son beau-pere prétendu ,

FEMME.	ENFANT.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Anne, fille de l'Archiduc Ferdinand, Comte de Tirol, & d'Anne de Mantoue ; confine germane de Matthias, née en 1585, mariée en 1611. couronnée Impératrice le 26 Juin 1612, morte en 1618.	MATTHIAS eut d'une maîtresse N. N. un fils nommé Dom Matthias d'Autriche.	MATTHIAS meurt à Vienne le 20. Mars 1619. âgé de 63. ans, dont il avoit régné 7. Il est enterré aux Capucins de la même Ville.	<p>Pape.</p> <p>Paul V. 1621. <i>Maison Ottomane.</i></p> <p>Achmet. 1617. Mustapha quitte. 1617.</p> <p>Osman II. 1622. <i>Roi de France.</i></p> <p>Louis XIII. 1643. <i>Roi d'Esp. & de Port.</i></p> <p>Philippe III. 1621. <i>Roi d'Angleterre & d'Ecosse.</i></p> <p>Jacques I. 1625. <i>Roi de Danemarck.</i></p> <p>Christiern IV. 1648. <i>Roi de Suède.</i></p> <p>Gustave Adolphe. 1632. <i>Roi de Pologne.</i></p> <p>Sigifmond III. Roi de Suède. 1652.</p> <p>C Z A R.</p> <p>Ladiflas de Pologne jusqu'en 1613. Démétrius IV. Impositeur, 1613. Michel Federovitz. 1645.</p>

EVENEMENS REMARQUABLES.

les brouilla absolument. La conversation s'échauffa au point que l'Electeur donna un soufflet au Comte de Neubourg. Le Palatin se sentant trop foible pour venger cet affront, se fit Catholique, afin de s'assurer de l'appui de la ligue de Wurtzbourg & des Espagnols. L'Electeur d'un autre côté embrassa la Religion Calviniste, pour s'attacher les Hollandois. La guerre commence entre les deux rivaux, ou plutôt entre les Espagnols & les Hollandois, qui occupoient au nom de leurs Alliés, les Duchés qui faisoient l'objet de leur démêlé.

Les plaintes continuelles des Etats contre la mauvaise administration de la justice à la Chambre impériale, produisirent enfin en partie l'effet qu'on en attendoit. On dressa de concert entre l'Empereur & les Etats une nouvelle ordonnance sur la forme de judicature qu'on y devoit observer. C'est la même dont on se sert encore aujourd'hui, aux changemens près qu'on y a faits depuis.

1615.

L'Empereur Matthias érige la Charge de Directeur Général des Postes en fief de l'Empire, & en investit Lamoral, Baron de Taxis, pour lui & tous ses descendans mâles. Cette investiture est la source de tous les différends qui se sont souvent élevés au sujet des Postes, entre les Etats de l'Empire & les Comtes & Princes de Taxis. Voici le précis de ce démêlé. Jusqu'au regne de Maximilien I. on avoit ignoré en Allemagne l'usage des Postes. Ce Prince fut le premier qui les établit sur la route de Vienne aux Pays-Bas, & il en commit le soin à François de Taxis. Charles V. confirma depuis aux descendans de François la direction de cet établissement. Quelque tems après Philippe II. Roi d'Espagne se servit de Léonard de Taxis pour régler les Postes des Pays-Bas, & pour en établir de nouvelles avec l'agrément de Ferdinand I. sur la route de Bruxelles à Vienne, & sur celle d'Ausbourg en Italie. A l'imitation de ces Postes Espagnoles, plusieurs particuliers, principalement des bouchers,

ELECTEURS
Ecclesiastiques.

**VICE-
CHANCELIER.**

ELECTEURS
Séculiers.

MAYENCE.

Jean de Cron-
berg , 1626.

COLOGNE.

Ernest de Ba-
viere , 1612.

Ferdinand de
Baviere , 1650.

TRÈVES.

Lothaire de
Metternich , 1623.

Jean d'Ulm.

BOHEME.

L'Empereur Mat-
thias.

Ferdinand de
Stirie , couronné
en 1617.

PALATIN.

Frédéric V. E-
lecteur Palat. 1632.

SAXE.

Jean-George I.
Electeur de Saxe ,
1656.

BRANDEBOURG.

Jean-Sigismond,
Electeur de Bran-
debourg , 1619.

EVENEMENS REMARQUABLES.

disposèrent de leur autorité privée des relais d'une Ville à l'autre ; mais Rodolphe II. les défendit en 1579. à cause des abus qui s'y commettoient. Il confirma en même tems aux Barons de Taxis la Surintendance des Postes des Pays-Bas, & de celles que Philippe II. avoit établies en Allemagne. Jusque-la les Etats d'Allemagne n'y avoient pas trouvé beaucoup à redire ; mais tout changea de face lorsque la charge de Directeur général des Postes fut érigée en fief de l'Empire. La maison de Taxis prétendit exercer sa charge dans les terres des Princes de l'Empire sans leur participation, & sans permettre même que ceux-ci établissent des Postes *provinciales* ou particulières. Les Etats se récrierent contre cette prétention qui préjudicioit à leur souveraineté. Ils soutinrent que les Comtes ou Princes de Taxis ne pouvoient s'arroger la Surintendance que sur les Postes, que les Espagnols & les Empereurs avoient établies dans les Pays-Bas & les autres Etats de la maison d'Autriche, & sur celles que plusieurs Etats d'Allemagne leur avoient permis d'établir dans leurs terres. Ce différend fut discuté avec chaleur sous Ferdinand II. & ses successeurs : il dure encore aujourd'hui vis-à-vis de certains Etats trop foibles pour parler en maîtres. Mais les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, les Ducs de Gotha, les Landgraves de Hesse, &c. ont aboli dans leurs terres les Postes impériales, & en ont substitué à leur place de particulières. Au reste, l'Empereur a promis par sa capitulation de satisfaire aux griefs des Etats contre les Postes impériales, & de ne pas permettre que la direction en fût commise à d'autres qu'à des sujets des Princes dans les terres desquels elles sont établies. L'Electeur de Mayence est le Surintendant Général des Postes, en qualité d'Archichancelier d'Allemagne, mais sans en tirer aucun émolument.

1616. 1617.

Consultations sur la succession de Matthias, qui n'avoit pas d'enfans. Philippe III. Roi d'Espagne, recommande

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.

PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.

HISTORIENS.

ILLUSTRES.

Jean-Christophe de Soetern, Archevêque de Trèves & Evêque de Spire, 1652.

George-Louis, Landgrave de Leuchtenberg depuis 1594. julq' en 1620.

Piafescius.

Kevenhuller.

Lehman, Histoire de la paix de Religion.

Mémoires de Louise Julienne.

Le Théâtre historique de Ludolphe.

Gramondus, Histoire de son tems.

Les Actes publics de Lundorp.

Les Historiens de Hollande.

Nani, Histoire de Venise.

Carraffa, Histoire d'Allemagne.

Bellus, Laurier d'Autriche.

Antoine Godefroi, Jurisconsulte Protestant, 1618.

Christ. Brover, Jésuite & Historien, 1617.

Seth Calvifius, Chronolog. 1617.

Marq. Freherus, Jurisconsulte & Historien, 1614.

Christ. Lehman, Historien, 1612.

Erpold Lindembrog, Historien, 1610.

Conr. Rittershus, Jurif. 1613.

Jean Rosinus, Antiq. 1615.

Marc Velferus, Historien & Antiquaire, 1614.

Paul Wehner, Jurisconf. 1612.

EVENEMENS REMARQUABLES

instamment l'Archiduc Ferdinand, fils de Charles, Duc de Stirie, & petit fils de Ferdinand I. Prince élevé dans les maximes espagnoles. Matthias n'eut aucune peine à se déclarer pour ce Prince; mais il s'agissoit de persuader aussi les Archiducs Albert & Maximilien, freres de l'Empereur. Philippe III. se chargea de ce soin: il y réussit au point que le 6. Juin il les engagea à renoncer à leurs droits sur l'héritage de leur frere. Après bien des débats, les Etats de Bohême y consentirent aussi; & Ferdinand adopté solennellement par Matthias fut couronné Roi de Bohême à Prague le 19. Juin, après qu'il eut confirmé par serment les privilèges du Royaume, & nommément le libre exercice de la Religion Protestante. Dès-lors on commença de prévoir les maux qui ont depuis accablé l'Allemagne.

Matthias, Ferdinand, & le Cardinal Cléfel, premier Ministre & favori de l'Empereur, vont à Dresde pour y conférer avec l'Electeur Jean-George I. Ce Prince leur promit de donner son suffrage électoral à Ferdinand, & de ne prendre aucune part aux guerres qu'on pourroit faire aux membres de l'Union de Hall. On accuse le fameux Hoë de Hoheneck, Prédicateur de la Cour de Saxe, d'avoir contribué beaucoup à cette promesse, en fomentant la jalousie de son maître contre l'Electeur Palatin, & sa haine contre la Religion Calviniste.

1618.

Commencement des troubles de Bohême & des malheurs de l'Allemagne. Les Etats ecclésiastiques de Bohême avoient fait abattre dans leurs terres plusieurs Temples des Protestans, sous prétexte que les lettres patentes de Rodolphe II. ne regardoient que les terres du domaine royal, & ne pouvoient être étendues sur celles des Etats du Royaume. Il n'en fallut pas davantage pour soulever le parti des Protestans animé par le Comte de la Tour, & par un grand nombre de mutins. Leurs chefs monterent au Château de Prague

SOUS MATTHIAS.

pour reprocher au Conseil d'Etat du Roi Ferdinand les infirmités de ses lettres patentes. La dispute s'échauffa, & après quelques contestations, les mutins précipiterent d'une hauteur prodigieuse les Conseillers d'Etat, les Barons de Slabata & de Martinitz, & le Secrétaire d'Etat Fabricius. Leur chute fut heureuse, & Fabricius conserva assez de souvenir de l'étiquette pour demander pardon à Slabata de ce qu'il avoit pris la liberté de tomber sur lui. Après ce coup d'éclat, les Protestans s'emparèrent du gouvernement, ils levèrent des troupes, & chassèrent du Royaume les Royalistes & les Jésuites; ils publièrent ensuite un manifeste pour justifier la *désébration* (c'est ainsi qu'on appelle l'avanture tragique de Slabata & de ses deux compagnons) comme ayant été faite suivant les us & coutumes du Royaume. Matthias tenta les voies de la douceur pour ramener les esprits à leur devoir; mais les promesses des Envoyés de Hollande & de l'Union de Hall rendirent infructueuses les démarches de l'Empereur.

Les Electeurs Palatin & de Brandebourg conviennent par un traité secret de mettre la Couronne de Bohême sur la tête du Palatin, de partager également entre les Catholiques & les Protestans les Bénéfices Princiérs de l'Allemagne, & de placer le Duc de Savoye sur le trône de l'Empire.

L'Union envoya le Comte de Mansfeld avec un corps de troupes au secours des Bohémiens, auxquels la Moravie, la Silésie & la haute Autriche venoient de se joindre.

Diète de Presbourg. Ferdinand est élu & couronné Roi de Hongrie.

Enlèvement du Cardinal Clesel, Evêque de Vienne, & premier Ministre de Matthias. Il s'étoit toujours opposé aux conseils violens des Espagnols, & ne cessoit d'inspirer à son maître des sentimens de douceur & de conciliation fort opposés à ceux de Ferdinand. Ce Prince le fit arrêter prisonnier au milieu de Vienne, & conduire en secret dans un Château du Tirol.

Le Pape Paul V. parut très-mécontent de cette violence

EVENEMENS REMARQUABLES.

faite à un membre du sacré Collège, & Gregoire XV. obtint enfin qu'on l'envoyeroit à Rome. On y examina sa conduite, & il fut déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui avoit imputés. Ferdinand II. étant devenu maître absolu de la succession de Matthias, permit en 1627. à Clefel de retourner à son Evêché, marque évidente que par son enlèvement on n'avoit cherché qu'à éloigner un homme qui avoit toute la confiance de l'Empereur, & qui traversoit les desseins ambitieux du parti Espagnol.

Les Comtes de Lichtenstein créés Princes de l'Empire; ils ne furent admis à la voix & à la séance dans les Diètes qu'en 1719. & 1723, après avoir acquis les terres immédiates de Vadutz & de Schellenberg, auxquelles la dignité princière fut attachée.

1619.

Conférences infructueuses d'Egra, pour pacifier les troubles de Bohême.

La peine que l'enlèvement de Clefel avoit causée à l'Empereur, le conduisit au tombeau. Il mourut accablé de douleur; on attribue aussi à cette cause la mort de sa femme, qui le précéda de quelques mois.

La capitulation de Matthias diffère essentiellement de celles de ses prédécesseurs, 1^o. en ce qu'elle confirme les unions électorales de 1519 & 1521, comme loix fondamentales de l'Empire; qu'elle oblige l'Empereur de réunir à l'Empire les fiefs aliénés en Italie; qu'elle borne l'emploi des subsides donnés par les Etats, au seul usage pour lequel ils seront accordés; qu'elle lui défend de traduire les procès pour les péages électoraux devant un autre Tribunal que celui des sept Electeurs; qu'elle l'oblige de prendre lui-même les investitures des fiefs possédés par la maison d'Autriche; qu'elle lui prescrit d'admettre dans le Conseil Aulique plus d'Assesseurs Allemands & moins d'Autrichiens; enfin, qu'elle permet aux Electeurs d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, quand ils le jugeront utile & nécessaire pour le bien de l'Empire, & même malgré les oppositions de l'Empereur régnant.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1619.

L'Interrègne qui suivit la mort de Matthias, fut rempli de troubles. Les Electeurs furent bien-tôt assemblés à Francfort; mais le Palatin fit par ses intrigues différer le jour de l'élection, pour tenir plus long-tems les terres du Gouvernement en qualité de Vicaire.

Les Electeurs ecclésiastiques jugeant qu'il étoit de l'intérêt de la Religion Catholique, d'ôter au plutôt à un Protestant la puissance souveraine, se hâterent de donner un Chef à l'Empire; & à peine cette difficulté fut-elle applanie, qu'il en survint une autre au sujet du suffrage de Bohême, que les Etats de ce Royaume disputoient à leur Roi Ferdinand. Ils regardoient ce Prince comme étant déchu de la Royauté, parcequ'il en avoit violé les loix fondamentales.

Ils envoient donc des Ambassadeurs à Francfort, au nom des Etats de Bohême; mais les Electeurs, excepté le Palatin, les exclurent de leur Collège, & admirent, malgré leurs protestations, les députés de l'Archiduc Ferdinand. Après ces querelles préliminaires, on commença à délibérer sur le Prince qu'on devoit élire.

L'Electeur Palatin proposa le Duc de Bavière, & il est vrai-semblable que dès-lors la couronne impériale seroit sortie de la maison d'Autriche, si la France avoit appuyé ce projet; mais le Connétable de Luines, favori de Louis XIII, fut le premier à se déclarer pour Ferdinand, soit qu'il agit alors par des principes différens de ceux des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, & du Roi Louis XIV. soit que les Espagnols eussent gagné par le mariage de l'héritière de Picquigni avec son frere. Quoiqu'il en soit, la pro-

H h ij

Naissance & avènement à la Couronne.

FERDINAND II.

Archiduc d'Autriche, fils de Charles Duc de Stirie, & de Marie-Anne de Bavière, petit-fils de l'Empereur Ferdinand I. né 1578. le 9. Juillet, Roi de Bohême 1617. le 29. Juin, Roi de Hongrie en 1618. Empereur en 1619. le 28. Aoust, âgé de 41 ans.

EVENEMENS REMARQUABLES.

position de l'Electeur Palatin fut rejetée, le parti Espagnol triompha, & l'élection de Ferdinand II. se fit le 28. Août. Son couronnement fut célébré le 10. Septembre suivant.

Les Etats de Bohême, de Lusace, de Silésie & de la haute Autriche, refusent absolument de reconnoître Ferdinand II. pour leur Souverain. Le Comte de la Tour, Chef des mutins, se jette avec son armée sur la basse Autriche & sur la Moravie, pour forcer ces Provinces d'entrer dans la rébellion. Tout plia devant lui, avec un peu plus de diligence il s'emparoit de Vienne; mais sa lenteur sauva cette Ville & la maison d'Autriche.

Les révoltés s'assemblent à Prague, & déposent solennellement Ferdinand II. le 19. Août. Ils allèguent pour raison de cet attentat, que Ferdinand II. n'étoit pas monté sur le trône par des voies légitimes, mais à la faveur de l'argent, que les Espagnols avoient répandu parmi les chefs de la nation; qu'il avoit violé leurs privilèges & envoyé des troupes étrangères dans le Royaume; enfin qu'il étoit convenu avec les Espagnols de rendre la couronne héréditaire dans sa famille, contre le droit d'élection acquis depuis long-tems aux Etats du Royaume. Ferdinand II. voulut les rappeler à leur devoir, promettant de confirmer leurs privilèges, & de leur accorder la liberté de conscience. Les Etats n'écoutèrent point cette promesse, ils procédèrent à une nouvelle élection; & après avoir flotté quelque tems entre l'Electeur de Saxe & le Duc de Savoye, ils réunirent leurs suffrages en faveur de Frédéric V. Electeur Palatin, chef de l'union protestante, & voisin de la Bohême par le haut Palatinat. Frédéric V. hésita long-tems s'il accepteroit la couronne qu'on lui offroit; la sage Louise Juliane sa mere l'en dissuadoit, mais le Maréchal de Bouillon, le Prédicateur de sa Cour, & principalement l'Electrice sa femme, l'y déterminèrent. Cette Princesse étoit fille de Jacques I. Roi d'Angleterre, & alloit à une véritable grandeur beaucoup d'orgueil & d'ambition. Elle pressa son mari, & il signa le decret de l'élection en répandant des larmes. Le Roi d'Angleterre, les Electeurs Protestans & le Duc

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Marie-Anne, fille de Guillaume, Duc de Baviere, mariée en 1600. morte, 1616. le s. Mars.	Christine, née en 1601. morte en bas âge. Jean-Charles, né en 1605. 1619. FERDINAND III. né en 1608. qui a régné.	FERDINAND II. meurt à Vienne, le 23. Février 1637. âgé de 56. ans, dont il avoit régné 18. Il est enterré aux Capucins de Vienne.	<i>Papes.</i> Paul V. 1621. Gregoire XV. 1623. Urbain VIII. 1644. <i>Maison Ottomane.</i> Osman II. 1622. Amurat IV. 1649. <i>Roi de France.</i> Louis XIII. 1643. <i>Rois d'Esp. & de Port.</i> Philippe III. 1621. Philippe IV. 1665. <i>Rois d'Angleterre & d'Ecosse.</i> Jacques I. 1625. Charles I. 1649. <i>Rois de Suède.</i> Gustave Adolphe. 1632. Christine abdique, 1654. meurt, 1689. <i>Rois de Pologne.</i> Sigismond III. Roi de Suède, 1632. Ladislas Sigismond. 1648. <i>C Z A R.</i> Michel Fœderowitz. 1645.
Eléonore de Gonzague, fille de Vincent I. Duc de Mantoue, mariée en 1622. couronnée Reine de Bohême en 1627. morte, 1655.	Marie-Anne, née en 1610. mariée à Maximilien, Electeur de Baviere. Cécile-Renée, née en 1611. mariée à Ladislas IV. Roi de Pologne. Léopold, né en 1614 Evêq. de Strasbourg & de Passau, 1622.		

EVENEMENS REMARQUABLES.

de Bavière prévoyant les malheurs où il alloit se précipiter, s'efforcèrent en vain de lui faire abandonner cette résolution. Dès que son parti fut pris, il n'écouta plus que sa femme & ses flatteurs. Il se rendit en Bohême; & après avoir été couronné à Prague le 25. Octobre, il se ligu contre Ferdinand II. avec Bethlem Gabor, Prince de Transylvanie, & lui promit de lui procurer le trône de Hongrie.

Les Princes de l'union de Hall s'assemblent à Nuremberg. L'Empereur y envoie des Députés pour les exhorter à la paix, en leur promettant qu'il remédieroit à leurs griefs; mais l'Electeur Palatin & les Hollandois font résoudre la guerre. Cependant l'Electeur Palatin ne put faire entrer directement les Princes unis dans les affaires de Bohême: ils se contenterent de lui garantir ses Etats du Palatinat.

Assemblée des Princes de la ligue Catholique. Ils conviennent d'armer également, & demandent des secours au Pape, à l'Espagne & à la France: on leur en promet de tous côtés.

Ferdinand II. crée le Marchese Alexandre Pio, premier Duc de la Mirandole.

1620.

La ligue des Catholiques arme en faveur de Ferdinand II. & le Roi d'Espagne lui envoie un secours de 20000. hommes: d'un autre côté le Roi d'Angleterre sort enfin de la léthargie où sa passion pour la gloire d'être auteur, & les belles promesses de l'Espagne l'avoient plongé: il fait marcher au secours de son gendre un corps de 3000. Anglois, qui devoient joindre les troupes du Cercle de la basse Saxe, & de plusieurs Princes Protestans. La France persuade les Chefs de la ligue & de l'union de s'assembler à Ulm. Le Duc d'Angoulême, médiateur de leurs conférences, fait promettre à l'union qu'elle ne se mêleroit point des affaires de Bohême; & à la ligue, qu'elle n'attaqueroit pas le Palatinat: c'étoit ruiner sans retour les affaires de l'Electeur; mais Louis XIII. étoit bien-aisé d'humilier un Prince qui avoit été de tout tems l'appui principal des Religioneux de France.

Diète électoralte tenue à Mulhausen. L'Electeur de Saxe

ELECTEURS
Ecclesiastiques.VICE-
CHANCELIERS.ELECTEURS
Seculiers.

MAYENCE.

Léonard Gœtz.

BOHEME.

Jean Cronberg,
1626.
George de Greiffenklau,
1629Jean-Louis de
Ulm.L'Empereur Fer-
dinand.Pierre-Henri de
Stralendorff.

COMTES PALAT.

Anselme d'Ulm-
statt, 1647.Frédéric V. E-
lecteur Palatin,
1610. affecté le
Royaume de Bo-
hême, 1619. mis
au ban de l'Em-
pire, 1622. dé-
pouillé de l'Elec-
torat, 1623. mort
en 1632.

COLOGNE.

Ferdinand de
Bavière, 1650.Charles-Louis
son fils ne fut ré-
tabli qu'en 1648.

TRÈVES.

Lothaire de
Jetternich, 1623.

BAVIÈRE.

Philippe de Soc-
tern, 1652.Maximilien le
Grand, Duc de
Bavière, 1697.
Electeur en 1623.
1651.

SAXE.

Jean George I.
Electeur de Saxe,
1656.

BRANDEBOURG.

Jean Sigismond,
Electeur de Bran-
debourg, Duc de
Prusse, 1619.
George Guil-
laume, fils du
précédent, 1640.

EVENEMENS REMARQUABLES.

fut le seul Protestant qui s'y rendit. Elle désapprouva les entreprises des Bohémiens, promit des secours à l'Empereur Ferdinand II. & lui proposâ de proferire l'Electeur Palatin; mais les Electeurs de Mayence & de Saxe arrêterent ce coup funeste.

Toutes les pièces de ce tems sont remplies de reproches que les Protestans & les prétendus partisans de la liberté germanique ont fait à l'Electeur de Saxe d'avoir trahi leur cause. Cependant il n'est pas difficile de justifier sa conduite. Son zèle pour la Religion Luthérienne étoit offensé par l'intolérance de l'Electeur Palatin, qui vouloit élever le Calvinisme sur les ruines de la secte de Luther & de l'Eglise Catholique. Il devoit appréhender que les Ducs de Saxe de la branche Ernestine ne tentassent de recouvrer la dignité électorale, si la maison d'Autriche de qui la branche Albertine la tenoit, étoit humiliée & abattue. D'ailleurs Ferdinand II. lui avoit donné l'espérance qu'il décideroit en sa faveur, la cause de Juliers: enfin l'Empereur lui avoit fait une promesse formelle de maintenir la paix de Religion, & de ne pas étendre sur le corps des Protestans les effets de sa haine contre le Palatin.

Le Duc de Baviere chef de la ligue catholique, réduit la haute Autriche sous la puissance de Ferdinand II. Il passa ensuite en Bohême, où l'Electeur de Saxe venoit d'entrer par la Lusace: d'un autre côté, le malheureux Frédéric hâtoit lui-même sa perte. Par un zèle inconsidéré pour sa Religion, il s'étoit aliéné à la fois les esprits des Catholiques & des Luthériens de Bohême. Il confisqua ensuite les fiefs que l'Electeur de Saxe tenoit de la Bohême, sans considérer que ce Prince seul pourroit encore le sauver: enfin il abandonna le soin des affaires & de l'armée à ses Généraux, pour se livrer dans Prague aux plaisirs & à la crapule: telle étoit la situation quand l'armée impériale vint le 8. Novembre attaquer ses troupes dans leur retranchement sur la Montagne Blanche, près de Prague. Elles furent défaites après une foible résistance, & absolument dispersées. Frédéric se sauva d'abord en Silésie, & de-là dans les Pays-Bas.

GRAND JUGE
de la Chamb. Imp.

PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.

HISTORIENS:

ILLUSTRES.

Jean-Christophe
de Soetern, Ar-
chevêque de Trê-
ves & Evêque de
Spire, 1652.

George-Louis,
Landgrave de
Leuchtenberg,
1620.

Jean-George,
Comte de Hohen-
zollern, 1623.
Wratillas, Com-
te de Furstenberg,
1632.

Jean Ernest,
Comte de Fugger,
1637.

Kevenhuller,
Annales de Fer-
dinand II.

Bellus, Laurier
d'Autriche.

Papus, Histoire
d'Allemagne.

Waffenberg,
Florus Germani-
que.

Chemnitz, guer-
res de Gustave A-
dolphe.

Puffendorff,
Commentaires sur
l'histoire de Své-
de.

Le Théâtre de
l'Europe.

Grammondus,
Piafcjus.

Caraffa.

Londorp, Actes
publics, & les

Supplémens de
Mejerus.

Mémoires de
Louise Juliane.

Ludolphe.

Nani, Histoire
de Venise.

Brachelius, His-
toire du dix-sep-
tième siècle.

Les Historiens
de Hollande & de
France, &c.

Melch. Adam,
Historien Protes-
tant, 1622.

Jean Adelgreiff,
Fanatique, 1636.

Sixt. Amama,
Critique, 1629.

Jean Arnd, Th.
Protestant, 1621.

Jacques Boehm,
Fanatique, 1624.

Jean Buxtorff,
Philologue, 1629.

Philippe Came-
rar, Jurisconsulte
& Critique, 1624.

Philip. Cluvier,
Géographe, 1623.

Christophe Ge-
wold, Hist. 162...

Melch. Goldast,
Jurisconsulte &
Historien, 1635.

Jean Gretser,
Jésuite, 1625.

Jean Gruterus,
Antiq. 1627.

François Guil-
limann, Histo-
rien, 1623.

David Herlicius,
Mathem. 1636.

Jean-George
Herwart, Jurisc.
& Histor. 16...

Jacques Keller,
Jésuite, 1631.

Jean Kepler,
Astronome, 1630.

Paul Lauman,
Jésuite, 1635.

George-David
Locamer, Jurisc-
consulte, 1637.

Eilhard Lubin-
us, Antiq. 1621.

Henri Meibom,
Historien, 1625.

David Pareus,
Théologien Pro-
testant, 1622.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Spinola Général des Espagnols, envahit le bas Palatinat : son entreprise n'éprouva qu'une foible opposition de la part du Margrave d'Anspach, qui commandoit les Protestans.

Ferdinand II. maître de la Bohême, sévit contre les Etats du pays, & opprime les Protestans.

1621.

Proscription de l'Electeur Palatin & de ses principaux adhérens. Toute l'Allemagne se récria contre cette sentence que l'Empereur porta de son chef & sans consulter les Electeurs, à quoi sa capitulation l'obligeoit. D'ailleurs Frédéric V. n'étoit coupable ni envers Ferdinand II. comme Empereur, ni contre l'Empire; & il paroïssoit inoui qu'un démêlé particulier avec la maison d'Autriche, fût puni du ban de l'Empire. Mais Ferdinand II. avoit acquis trop de supériorité par ses victoires, pour être arrêté par de pareils reproches.

Jacques I. Roi d'Angleterre, abandonne les intérêts de son gendre, malgré la bonne volonté du Parlement, qui offroit des troupes & de l'argent pour le rétablir.

Spinola s'empare de presque tout le Palatinat du Rhin. L'union des Protestans consternée par les malheurs de Frédéric, conclut à Mayence un traité avec les Espagnols, & l'union fut tout-à-fait détruite : telle a été la fin d'une confédération puissante qui bravoit depuis dix ans les Empereurs, la maison d'Autriche & les Catholiques, que toute l'Allemagne craignoit ou respectoit, & que la désunion des chefs rendit l'objet du mépris & de la risée de l'Europe.

Le Comte de Mansfeld qui s'ouenoit avec une poignée de troupes le parti de Frédéric V. contre l'Electeur de Saxe & le Duc de Baviere, échappe de Bohême & se sauve en Alsace. Le Duc de Baviere se rend maître du haut Palatinat.

Exécutions sanglantes à Prague & à Lintz, par ordre de Ferdinand II.

1622.

Christian Duc de Brunswick, & George Frédéric Mar-

ILLUSTRES.

Jacques Pontanus, Jésuite, 1636.

Mathieu Raderus, Jésuite, 1634.

Wilk. Schickard, Linguiste, 1635.

Jacq. Schreckfus, Histor. 1637.

George Schultz, Juriscons. 1634.

Abraham Scultetus, Théologien Protestant, 1635.

Herman Valtejus, Jurisf. 1634.

EVENEMENS REMARQUABLES

grave de Bade-Dourlach, levent des armées pour le service du Palatin. Ils eurent d'abord quelques succès, mais enfin ils furent défaits l'un après l'autre par le Comte de Tilly, Général de la ligue; le premier à Hoehst sur le Main, & l'autre à Wimpfen en Souabe.

L'Electeur Palatin vient joindre en Alsace les débris des armées du Duc de Brunswick & du Comte de Mansfeld. Il entame une négociation avec l'Empereur: on lui fait espérer son rétablissement, s'il abandonne ses deux amis. Frédéric ajoute foi à cette promesse; il congédie ses alliés, & n'obtient rien.

Christian de Brunswick & Ernest de Mansfeld passent au service des Hollandois. Ils livrent bataille aux Espagnols près de Fleurie, avec une perte égale. Dégoûtés du service de Hollande, ils se jettent sur l'Ostfrise, & ravagent les Provinces voisines.

Heidelberg pris d'assaut par les Espagnols, est livré au pillage: on en sauva la magnifique bibliothèque électorale qui passoit pour une des plus riches de l'Univers. Le Duc de Baviere la donna l'année suivante au Pape Gregoire XV. pour être jointe à celle du Vatican; & les Allemands regrettent encore aujourd'hui la perte de quantité de manuscrits, & d'autres pièces relatives à leur droit public, qui passèrent en des mains étrangères.

Paix de Niclasbourg entre Ferdinand II. & Bethlem Gabor, Prince de Transylvanie. Gabor renonça au titre de Roi de Hongrie, & reçut en échange les Duchés d'Oppeln & de Ratibor en Silésie, une étendue de terres considérables en Hongrie, une somme d'argent assez forte, & la qualité de Prince de l'Empire.

Le Margrave de Bade-Dourlach est mis au ban de l'Empire, comme fauteur & allié du Palatin. Ferdinand II. pousse encore plus loin sa vengeance: il fait décider contre ce Prince le procès pendant au Conseil Aulique sur la succession d'Edouard le Fortuné, Margrave de Bade; & elle fut adjugée au fils qu'Edouard avoit eu de Marie d'Eicken, fille de Jofé

SOUS FERDINAND II.

d'Eicken, Gouverneur de Bréda. Le Margrave de Dourlach avoit soutenu que ce mariage ayant été inégal, les loix de l'Allemagne excluioient les enfans qui en étoient sortis, de la succession aux grands fiefs de l'Empire. Toutes ces représentations furent inutiles, & Guillaume fils aîné d'Edouard, est la souche des Margraves de Bade-Bade, la branche de Dourlach tirant son origine du Margrave George Frédéric, dont on vient de parler.

François Comte de Diétrichstein, & son neveu Maximilien, sont élevés à la dignité de Princes de l'Empire. Ils furent introduits dans le collège des Princes en 1654. & admis à voix & séance en 1686. après qu'ils eurent acquis la Seigneurie immédiate de Traß dans le Cercle d'Autriche, à laquelle la dignité de Prince de l'Empire fut attachée.

1623.

Diète de Ratisbonne. Elle ne fut pas générale, l'Empereur s'étant contenté d'y appeler les seuls Electeurs, & quelques Princes absolument dévoués à ses volontés. Ferdinand II. leur déclare la résolution qu'il avoit prise de transférer la dignité électorale des Palatins au Duc de Baviere. Les oppositions des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & les représentations des Palatins de Neubourg, comme héritiers éventuels des Electeurs Palatins, ne furent plus écoutées : les Electeurs Ecclésiastiques & les Princes Catholiques avoient consenti à la transaction ; Ferdinand II. prononça en faveur de la pluralité des voix, & investit solennellement le Duc de Baviere du cinquième Electorat, avec promesse de régler dans une Diète particulière les intérêts du Palatin de Neubourg.

L'Empereur engage à l'Electeur de Saxe le Margraviat de Lusace, pour sûreté des sommes qu'il avoit employées aux frais de la guerre contre Frédéric. L'Electeur de Baviere possédoit déjà au même titre la haute Autriche.

Le procès entre les Landgraves de Heile-Cassel & de

EVENEMENS REMARQUABLES

Darmstadt pour la succession de Marpourg, est décidé par l'Empereur, au profit du dernier. L'armée impériale exécute la sentence.

Le Cercle de basse Saxe arme pour la défense de sa liberté & de la Religion Protestante, il déclare Général de son armée le Duc Christian de Brunswick; mais le Comte de Tilly, Général de l'Empereur, ne lui laisse pas le tems de former aucune entreprise: il tombe sur la basse Saxe, & oblige le Cercle à renvoyer Christian, & le peu de soldats qu'il avoit assemblés. Tilly les attaque dans leur retraite, & les disperse entièrement.

Le Roi d'Espagne renonce en faveur de Ferdinand II. à toute la succession de la maison d'Autriche en Allemagne; & Ferdinand II. cede le Tirol, l'Alsace & le Brisgaw à son frere Léopold, ci-devant Evêque de Passau & de Strasbourg.

Dérangement affreux dans la monnoie. On n'avoit plus en Allemagne que de petites pièces & des billons; un écu en especes qui ne valoit auparavant que 3. livres 15. sols, acquit au change jusqu'à 10. & 11. liv. de valeur, & il fallut plusieurs années pour remédier à ce désordre.

Erection de plusieurs Principautés nouvelles. Les Comtes de Salm sont déclarés Princes de l'Empire, par Lettres parentes du 8. Janvier. Leur introduction dans le collège des Princes avec admission à voix & séance, ne se fit qu'en 1654. Les Barons d'Eggenberg reçurent la même qualité par Lettres parentes du 25. Février. Ils furent introduits & admis à voix & séance en 1654. après que l'Empereur Ferdinand II. les eut investis de la terre de Gradisca, changée en fief immédiat de l'Empire. Leur maison s'éteignit en 1713. Les Comtes de Hohenzollern de la branche de Hechingen, furent faits Princes par Lettres parentes du 28. Mars. Leur introduction dans le collège des Princes avec admission à voix & séance, est de l'année 1653.

1624.

Diète électorale, & de quelques Princes à Schleusingen.

SOUS FERDINAND II.

L'Electeur de Saxe ayant enfin consenti à la translation de l'Electorat Palatin au Duc de Baviere, ce Prince fut introduit au collège électoral le 30. Juin. L'Empereur commence à faire restituer par les Protestans, les biens ecclésiastiques qu'ils avoient occupés.

Alliance entre les Rois de France, d'Angleterre & de Danemarck, le Duc de Savoye, & les Républiques de Venise & de Hollande, conclue à Paris le 8. Août. On s'y proposoit d'humilier la maison d'Autriche, de rétablir le Palatin, & de conserver aux Grisons la Valteline, qui venoit de se donner aux Espagnols. On ne réussit que dans le dernier objet. Les troubles de France empêcherent Louis XIII. de se porter vers l'Allemagne; & le Roi d'Angleterre toujours amusé & toujours trompé par les Espagnols, rendit une seconde fois inutiles les bonnes dispositions du Parlement. Le Roi de Danemarck fut le seul qui agit avec vigueur. Il n'attendoit rien que de funeste de la part de la maison d'Autriche, depuis que Ferdinand II. avoit créé Prince de l'Empire les Comtes de Schaumbourg, anciens possesseurs du Duché de Holstein, qui en reprirent aussi-tôt le titre. D'un autre côté, il croyoit entrevoir le moment de pouvoir acquérir aux cadets de sa maison l'Archevêché de Brême, & les Evêchés de Verden & de Minden. Engagé par deux motifs aussi puissans que la crainte & l'espérance, il forma peu à peu un parti dans le Cercle de la basse Saxe, dont il étoit membre. Les Etats circulaires entrèrent d'autant plus volontiers dans ses vûes, qu'ils voyoient leurs terres ravagées par une armée impériale, qui couvroit ses brigandages du prétexte d'entretenir la paix dans ces Provinces.

Lettres patentes du 17. Août, par lesquelles le Baron Albert de Lobkowitz est reçu au nombre des Princes de l'Empire. L'introduction dans le collège des Princes & l'admission à voix & séance se fit en 1653. La dignité princiere est attachée au Comté immédiat de Sternstein & de Neustadt dans le haut Palatinat.

EVENEMENS REMARQUABLES

Lettres patentes pour élever le Duc de Mantoue à la dignité de Vicaire Général de l'Empire dans toute l'étendue de son Duché. Le Duc de Savoye s'oppose à cet établissement, comme étant préjudiciable à ses droits de Vicaire Général en Italie; il obtient dans la suite que les Lettres patentes de Ferdinand II. seront abrogées par la capitulation de l'Empereur Léopold.

1625.

Assemblée du Cercle de basse Saxe à Ségeberg. On y conclut d'armer de nouveau, & on nomma Général le Roi de Danemarck, comme Duc de Hollstein. Les Ducs de Brunsvick & de Meckelbourg furent les principaux auteurs de cette résolution. Le Général Tilly s'empare d'une partie du Duché de Brunsvick, & défait les troupes Danoïses près de Hanover.

Conférences infructueuses de Brunsvick pour terminer cette guerre. L'Empereur exigeoit que le Cercle mit bas les armes, & renonçât à ses traités avec les étrangers; mais ce Prince ne vouloit contracter aucun engagement, ni retirer ses troupes de la basse Saxe. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre animent le Roi de Danemarck par les plus belles promesses.

Expectative accordée à la maison électoral de Saxe sur le Duché de Wolfenbutel, sur les Comtés de Hanau & de Schwartzbourg, en-tant qu'ils sont fiefs de l'Empire.

1626.

La guerre entre l'Empereur & le Roi de Danemarck, continue avec chaleur. L'armée Danoïse étoit partagée en trois corps: le Roi commandoit le premier, Christian Duc de Brunsvick étoit à la tête de l'autre, & le Comte de Mansfeld conduisoit le troisiéme. La défaite des Danois commença par ce dernier corps, qui fut détruit près de Dessau, par le Comte de Wallstein, Duc de Friedland, qui

SOUS FERDINAND II.

commandoit les troupes impériales ; & Mansfeld ne pouvant plus rallier ses troupes dispersées , ni rejoindre le gros de l'armée, se sauva en Hongrie : il mourut en Bosnie près de la ville de Zara. Sa mort délivra la maison d'Autriche d'un ennemi dangereux & irréconciliable. Sans argent, sans sujets, & toujours battu, il entretenoit depuis sept ans un corps d'armée aux dépens des Alliés de l'Empereur, & trouvoit dans son génie des ressources intarissables, quand ses affaires étoient les plus désespérées. Sa mort fut précédée de celle de son ancien ami, le Duc Christian de Brunswick, Administrateur de l'Evêché de Halberstadt, Prince illustre par ses malheurs & par ses talens pour la guerre ; sa haine contre la Religion Catholique, les cruautés exercées contre les Moines, & une espèce de férocité qu'il contracta à la tête d'une armée d'aventuriers, ont imprimé sur sa mémoire une tache que rien ne pourra effacer.

Bataille de Lutter dans le pays de Lunebourg. L'armée Danoise, que le Roi commandoit en personne, fut défaite par le Général Tilly, & repoussée jusqu'à Stade dans l'Archevêché de Brême. Cet échec obligea les Etats de la basse Saxe à se soumettre à l'Empereur ; les seuls Ducs de Meckelbourg en furent détournés par le Roi de Danemarck, qui mit des garnisons dans toutes leurs Villes. Cette violence qu'on leur faisoit ne put les justifier dans l'esprit de l'Empereur : on leur fit souffrir les traitemens les plus durs.

La révolte des paylans de la haute Autriche est apaisée par le Comte de Pappenheim. Les troupes Danoises que le Comte de la Tour commandoit en Silésie, sont défaites par Wallstein ; & l'armée que le Margrave de Dourlach avoit levée en Silésie & en France, est dispersée par l'Archiduc Léopold. Wallstein entre dans les terres de Brandebourg, il oblige l'Electeur de reconnoître la dignité électorale du Duc de Bavière.

1617.

Le Roi de Danemarck, trop foible pour résister à la fois

à deux armées impériales commandées par Tilly & par Wallstein, est repoussé jusques dans le Jurland. Les troupes de l'Empereur se répandent dans la basse Saxe, & s'emparent de la Poméranie, du Meckelbourg & de tout le Holstein.

Assemblée des Etats Catholiques à Wurtzbourg, pour rendre la paix à l'Allemagne, & s'opposer à la puissance de l'Empereur. Elle fut aussi infructueuse que la Diète électorale tenue pour le même sujet à Muhlhausen. Le Roi de Danemarck demande la paix, & l'Empereur lui prescrie des conditions plus ruineuses que la guerre même. Il devoit se renfermer dans le Royaume de Danemarck, rembourser à l'Empereur les frais de la guerre, & ne plus se mêler des affaires d'Allemagne. Il les rejette, & la guerre continue.

Conférences de Colmar pour le rétablissement de l'Electeur Palatin. Les Ducs de Lorraine & de Wurtemberg y firent les fonctions de médiateurs; mais tous leurs soins furent inutiles, par le refus que fit l'Empereur de se relâcher sur ses demandes excessives.

Mort de Vincent II. de Gonzague, Duc de Mantoue. Sa succession appartenoit de droit à Charles de Nevers, oncle, à la mode de Bretagne, de Vincent II. mais les Espagnols qui se croyoient intéressés à la faire adjuiger à un Prince qui leur seroit tout dévoué, s'employèrent avec chaleur en faveur du Duc de Guastalle, issu de la maison de Gonzague, mais plus éloigné de quelques degrés que le Duc de Nevers. Ils firent un crime à celui-ci de s'être établi en France, où lui & son pere avoient même porté les armes contre le Cercle de Bourgogne. Le Duc de Savoye se joignit aux Espagnols, pour s'approprier le Duché de Montferrat, sur lequel sa maison avoit une ancienne prétention. La cause de Mantoue fut portée devant Ferdinand II. qui ordonna le séquestre du Duché, en attendant qu'il eût prononcé sur tous les droits opposés. En vertu de cette sentence, les Espagnols se mirent en devoir d'occuper le Duché. La guerre commence, & le Duc de Nevers demande du secours à la France.

Les Protestans sont bannis de toutes les terres héréditaires de la maison d'Autriche.

SOUS FERDINAND II.

1628.

Cette année vit éclore les vastes projets de l'Empereur Ferdinand II. Il commença par mettre les Ducs de Meckelbourg au ban de l'Empire, & donna leurs terres à Wallstein, Duc de Friedland, son Général : à ce présent il joignit la charge de Grand Amiral de la Mer Baltique & de l'Océan du Nord. Il donna ses ordres pour s'assurer d'abord du domaine de la Mer Baltique, & y ruiner le commerce des Hollandois ; une flotte impériale devoit s'emparer ensuite du détroit du Sund & du Danemarck, en même tems qu'une seconde escadre jointe à celles des Espagnols, ruineroit la marine des Hollandois. D'un autre côté, l'Empereur envoya une armée considérable au secours de Sigismond, Roi de Pologne, son beau-frere, pour le mettre en état de reconquérir la Livonie, & de remonter sur le trône de Suède que son trop grand zèle pour la Religion Catholique lui-avoit fait perdre. Tout le Nord étant ainsi réuni, rien ne paroïssoit plus aisé que d'écraser les Hollandois, & de soumettre entièrement les Princes de l'Empire.

Quelques bien concertés que fussent ces projets, aucun ne réussit. Les troupes détachées pour aller en Pologne & en Italie affoiblirent tellement l'armée de Tilly, que le Roi de Danemarck n'eut aucune peine à la chasser entièrement de tous ses Etats ; la ville de Stralsfund en Poméranie que Wallstein assiégeoit, & dont le port étoit destiné à servir d'entrepôt aux flottes projetées, se défendit si bien à l'aide des Suédois & des Danois, que le Général de l'Empereur fut obligé de lever le siège, après y avoir ruiné son armée.

Ferdinand II. investit l'Electeur de Baviere du haut Palatinat, en échange duquel ce Prince lui restitua la haute Autriche.

Le Duc Charles de Mantoue est mis au ban de l'Empire, pour avoir refusé d'abandonner la possession de son Duché, en attendant la décision du Conseil Aulique. Une armée impériale se joint aux troupes Espagnoles, & le dépouille de tous ses Etats, excepté la seule Citadelle de Casal.

EVENEMENS REMARQUABLES

Ferdinand II. obtient du Pape l'Archevêché de Magdebourg pour son fils Léonold, quoique les Chanoines eussent postulé le Prince Auguste de Saxe, second fils de l'Electeur Jean George I. Ce fut le premier grief qui fit perdre à l'Empereur l'amitié & l'attachement de ce fidèle Allié.

1629.

Les obstacles qui traversoient encore l'exécution du projet de Ferdinand II. l'engagerent à le laisser murir davantage : en attendant, il résolut d'accabler les Protestans d'Allemagne.

Conférences de Lubeck pour traiter de la paix avec le Roi de Danemarck. Elle fut conclue le 12. May. Le Roi de Danemarck rétabli dans tous ses Etats, s'engagea de ne plus prendre part aux affaires d'Allemagne, qu'autant que sa qualité de Duc de Holstein l'y obligeroit. A cette condition l'Empereur lui permit d'établir un péage à Gluckstatt; mais cette concession onéreuse à tous les voisins, fut annullée par les Electeurs en 1637. comme ayant été faite sans leur consentement.

Les Ambassadeurs que le Roi de Suède avoit nommés pour assister au Congrès de Lubeck, sont renvoyés honteusement; & Ferdinand traite Gustave Adolphe d'usurpateur du Royaume de Suède, & de rebelle contre son Roi légitime.

Edit du 6. Mars sur la restitution des biens ecclésiastiques que les Protestans s'étoient appropriés depuis 1555. Ferdinand II. la leur enjoignoit purement & simplement, & sans faire de différence entre les bénéfices soumis médiatement ou immédiatement à l'Empire : il accorderoit en même tems aux Princes Catholiques la permission d'expulser de leurs terres les Protestans qui s'y trouveroient établis. Cet ordre rigoureux fut accompagné de la sentence du ban de l'Empire contre ceux qui oseroient s'opposer à son exécution. L'Empereur en donna la commission à des Commissaires particuliers qu'il envoya dans tous les Cercles, malgré les remontrances des Etats Protestans.

SOUS FERDINAND II.

L'Electeur de Baviere fait proposer le rétablissement des anciennes avoueries dans les Villes impériales. Ce projet n'eut pas lieu, au grand avantage des Villes qui auroient pû perdre leurs libertés & leurs privilèges.

Le despotisme de Ferdinand II. allaraine les Princes de la ligue Catholique. Ils s'assemblent à Heydelberg, & ils envoient des Ambassadeurs à l'Empereur, pour le prier de rendre la paix à l'Empire, de remédier aux griefs des Etats, & de congédier une partie de ses troupes, qui montoient alors à plus de 160000 hommes. Cette armée formidable étoit dispersée par toute l'Allemagne, & épuisoit les états par des exact ons infinies, sans compter les taxes immenses que l'Empereur leur imposoit à sa volonté. En moias de quatre ans le seul Margraviat de Brandebourg lui avoit payé plus de 20. millions d'écus. Wallstein, qui connoissoit les intentions de son maître, disoit souvent, qu'il falloit mettre les Electeurs sur le pied des Grands d'Espagne, & réduire les Evêques à la qualité de Chapelains de la Cour impériale.

Louis XIII. marche au secours de Charles Duc de Mantoue. Il fait le traité de Suze avec le Duc de Savoye, & oblige les Espagnols de lever le siège de Casal. Les mouvemens des Huguenots l'empêcherent d'affermir le Duc Charles dans ses Etats.

Trêve de six ans conclue à Varsovie entre le Roi de Pologne & Gustave Adolphe, Roi de Suede, qui se préparoit à l'expédition qu'il avoit projectée de faire en Allemagne.

1630.

L'Empereur demande à la Diète électorale, assemblée à Ratibonne, des troupes & de l'argent pour faire la guerre aux Hollandois, au Duc de Mantoue, & au Roi de Suede; ce Prince commençoit à menacer l'Allemagne. Il proposa aussi de faire élire Roi des Romains son fils Ferdinand III. mais le loin de consentir à ses demandes, les Electeurs l'obligerent à congédier une grande partie de son armée, sur-tout un corps

EVENEMENS REMARQUABLES

de 15000. Cuirassiers, & à renvoyer Wallstein. Ces conditions étoient dures, néanmoins l'Empereur s'y soumit, dans l'espérance d'obtenir ses autres demandes : mais les Electeurs devenus plus hardis les lui refusèrent ; on prétend même qu'un parti considérable songeoit dès-lors à placer l'Electeur de Baviere sur le trône impérial. Les Protestans se plaignent en vain de l'exécution rigoureuse de l'Edit de restitution, & de la ruine de leurs Etats par les armées impériales.

Gustave Adolphe, Roi de Suède, prêt à passer en Allemagne, envoie le Comte de Farenbach en Angleterre, en France, en Hollande, à Mantoue, & jusqu'en Transylvanie, pour conclure des alliances contre la maison d'Autriche. Il publie par un manifeste les raisons qui l'engageoient à prendre les armes : l'oppression des Protestans d'Allemagne, une armée auxiliaire envoyée au secours du Roi de Pologne, le refus de reconnoître Gustave pour Roi de Suède, l'injure faite à ses Ambassadeurs au Congrès de Lubeck, la proscription des Ducs de Meckelbourg ses alliés, furent les prétextes dont il se servit pour justifier la guerre qu'il alloit entreprendre. Le Roi de Danemarck jaloux de voir entrer ce Prince victorieux dans une carrière qui lui avoit été si funeste, engage des conférences à Dantzick, pour retenir le jeune héros en Suède ; mais elles furent bien-tôt rompues, & Gustave passa en Allemagne, à la tête d'une armée de 15000. hommes. Le débarquement se fit à l'isle de Ruden, d'où le Roi passa à celles de Rugen, d'Usedom & de Wolin, & enfin à Stettin, Capitale de la Poméranie. Alliance défensive conclue le 10. Juillet avec le Duc Bugislas XIV. par laquelle le Roi de Suède se réservoit le droit de tenir la Poméranie en séquestre, si le Duc venoit à décéder sans enfans avant la fin de la guerre. Gustave s'empare de la Poméranie & du Meckelbourg, à l'exception de quelques villes ; il repoussa les troupes impériales dans le Brandebourg & dans la basse Saxe.

L'entrée du Roi de Suède en Allemagne fut le salut du Duc de Mantoue. L'Empereur obligé de retirer ses troupes de l'Italie, consentit sans peine au traité de Ratibonne conclu le

SOUS FERDINAND II.

13. Octobre, par lequel les Duchés de Mantoue & de Montferrat devoient rester au Duc de Nevers. La ville de Trino avec un district qui pouvoit produire 15000. écus d'or, furent cédés au Duc de Savoye, & des terres d'un revenu de 6000. écus échurent au Duc de Guastalle. La France promettoit d'un autre côté de rendre au Duc de Savoye ses Etats, & de ne point faire d'alliance avec les ennemis de la maison d'Autriche. Cette dernière condition causa bien-tôt de nouveaux démêlés, & l'affaire de Mantoue ne fut décidée que l'année suivante par le traité de Cherasque.

1631.

Diète provinciale du Duché de Saxe, tenue à Torgau, & suivie d'une Assemblée générale des Protestans à Leipfick. Ils y convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit de restitution, & le rétablissement de la liberté des Princes de l'Empire. En vain Gustave y envoya un député pour engager les Protestans à conclure avec lui une alliance contre l'Empereur; l'Electeur leur persuada de rester neutres entre les deux partis, de ruiner les forces de l'un par celles de l'autre, pour donner ensuite la loi à l'Empereur & à Gustave, en se joignant à celui qui leur feroit les meilleures conditions.

Les Etats de la ligue Catholique s'assemblent à Duncel-spuhl: ils se réunissent pour s'opposer aux desseins des Suédois, & à ceux de l'Electeur de Saxe, qu'ils avoient pénétrés.

Négociation de M. Charnassé auprès de Gustave, & d'Oxenstierna à Paris. Son succès fut la grande alliance que la France signa le 13. Janvier avec la Suède à Berenwald dans la marche de Brandebourg. Les principaux articles furent que les deux Monarques joindroient leurs forces pour rétablir la liberté de la navigation & du commerce dans l'Océan & dans la Mer Baltique, qu'ils feroient finir l'oppression des Etats d'Allemagne, & que sans troubler les Catholiques, on rendroit aux Protestans leur ancienne liberté. La France y

comprit expressément l'Electeur de Baviere & la ligue, en tant qu'ils ne prendroient point le parti de Ferdinand II. Cette alliance devoit durer six ans, pendant lesquels la Suède entretiendroit en Allemagne une armée de 36000. hommes, moyennant un subside annuel de 400000. écus que la France s'engageoit de lui payer.

Gustave prend d'assaut la ville de Francfort sur l'Oder, & chasse les Impériaux de tout le Brandebourg. Traité conclu avec l'Electeur, en vertu duquel la forteresse de Spandau devoit être remise à Gustave, pour lui servir de retraite en cas d'accident.

La ville de Magdebourg refuse de recevoir garnison impériale, de payer les sommes auxquelles l'Empereur l'avoit taxée, & de reconnoître pour Archevêque l'Archiduc Léopold. Tilly en forme le siège, & Gustave ne peut la secourir, parceque l'Electeur de Saxe tout intéressé qu'il y étoit, ne vouloit pas encore joindre son armée aux Suédois, ni leur fournir les provisions nécessaires. Magdebourg prise d'assaut est livrée au pillage, & brûlée après que les Impériaux y eurent commis pendant trois jours des cruautés & des violences inouïes.

L'Electeur de Brandebourg se déclare ouvertement pour Gustave qui alloit l'assiéger dans Berlin. Le Landgrave de Hesse-Cassel accède à l'alliance des Suédois à Werben le 22. Août.

Diète de Ratisbonne infructueuse. Les Protestans y découvrent que Ferdinand II. ne cherchoit qu'à les amuser par de vaines délibérations, pendant qu'il se débarrassoit des Suédois.

Une armée impériale revenue d'Italie oblige les Protestans de Souabe & de Franconie à renoncer au traité de Leipsick. Tilly envahit l'Electorat de Saxe, pour forcer l'Electeur à prendre le même parti. Il assiège & s'empare de Leipsick. L'Electeur demande des secours à Gustave, & lui offre toutes les sûretés imaginables.

Alliance conclue à Werben le 1. Septembre, par laquelle

SOUS FERDINAND II.

le Roi de Suède promet à l'Electeur de défendre ses Etats, & de ne rien entreprendre à son préjudice. On y stipule que la direction des affaires appartiendra à Gustave, & qu'aucun des Alliés ne fera la paix que de concert avec l'autre. Gustave joint les troupes électORALES, & attaque Tilly le 17. Septembre. Bataille de Leipsick, où les troupes Saxonnnes sont battues. Les Suédois remportent une victoire complete sur l'armée de Tilly. Dans un conseil de guerre tenu à Halle, l'Electeur se charge de porter la guerre dans la Bohême & les pays héréditaires de la maison d'Autriche, tandis que Gustave délivreroit les Protestans d'Allemagne de l'oppression des Autrichiens. L'Electeur prend Prague & Egra; il pouvoit facilement s'emparer de la Bohême dénuée de troupes, & pousser jusqu'à Vienne: mais il s'arrêta au milieu des succès les plus heureux; soit pour ne pas détruire absolument la puissance de la maison d'Autriche, soit par la trahison de son Général Arnheim, qu'on dit avoir été d'intelligence avec la Cour Impériale; soit enfin par jalousie contre la fortune prodigieuse de Gustave.

Trois mois après la bataille de Leipsick ce Prince s'étoit déjà rendu maître de toute la Saxe, de la Franconie, de la Souabe, du haut Rhin, de Mayence, & du Palatinat: son armée, au lieu d'être affoiblie par tant de garnisons, s'étoit accrue de la moitié par la jonction des Protestans & par l'alliance qu'il venoit de contracter avec les Ducs de Brunswick. Tant de revers obligèrent l'Empereur de recourir de nouveau à Wallstein, & de lui rendre le commandement de ses armées; Wallstein l'accepta à condition qu'il auroit seul la direction générale de la guerre & de l'armée, avec plein pouvoir d'établir des contributions, & de former telles entreprises qu'il jugeroit à propos; enfin qu'on lui garantiroit le Meckelbourg, ou du moins un établissement semblable dans les Provinces héréditaires.

L'Empereur avoit retiré toutes ses troupes de l'Italie pour les opposer à Gustave. Leur départ accéléra le traité de Chesique conclu le 6. Avril. Il ne diffère de celui de Ratisbonne

EVENEMENS REMARQUABLES

conclu l'année précédente, qu'en ce qu'il ne fait pas mention de la condition, que la France ne s'alleroit pas avec les ennemis de la maison d'Autriche. Le Duc de Mantoue reçut les investitures le 22. Juin.

1632.

L'Electeur de Trèves se met sous la protection de la France. Tilly rassemble une armée, & rentre en Franconie; Gustave tombe sur lui, & le repousse jusqu'en Baviere. Le Roi s'empare de Donawert, & passe le Rhin à la nage en présence de l'armée impériale qui en défendoit les bords. Tilly y fut blessé à mort d'un coup de canon. Gustave prend Aufbourg & Munich, & fait un butin immense; la seule ville d'Ingolstadt arrêta ses progrès; il fut obligé d'en lever le siège, & ne réussit pas mieux à l'attaque des retranchemens de Wallstein près de Nuremberg. Les Impériaux sont chassés de la basse Saxe & de l'Alsace par les Généraux de Gustave. Wallstein rentre en Bohême, & repousse par tout les troupes Saxonnnes. Elles sont jointes par un corps de Suédois & de Brandebourgeois, & font une irruption en Silésie; mais elles s'arrêtent une seconde fois au milieu de leurs conquêtes. Wallstein se jette sur la Saxe, la ravage, & prend Leipshick. L'Electeur appelle le Roi de Suède à son secours. Gustave quitte la Baviere, & attaque Wallstein le 6. Novembre près de Lutzen à quatre lieues de Leipshick. La bataille fut funeste aux deux partis. Gustave fut tué dès le commencement du combat; on ignore par qui, & si la trahison n'y a pas eu de part. Sa mort n'empêcha pas Bernard, Duc de Saxe-Weimar, son Lieutenant Général, de gagner la bataille. Il défit entièrement l'armée ennemie, qui perdit un monde prodigieux, entr'autres le célèbre Général Pappenheim. Le corps de Gustave percé de plusieurs coups fut transporté en Suede, & inhumé à Stockholm le 22. Juin de l'année suivante; il ne laissa qu'une fille unique, Christine, âgée de six ans. Elle lui succéda sous la Régence des Etats du Royaume, &

SOUS FERDINAND II.

ceux-ci en chargerent le célèbre Chancelier d'Oxenstierna. Les Impériaux sont obligés d'abandonner toute la Saxe.

Les victoires de Gustave avoient rendu quelque espérance au malheureux Electeur Palatin. Il quitta la Hollande, où il s'étoit arrêté depuis quelque tems, & vint trouver son libérateur à Mayence. Toutes les apparences le flattoient d'un rétablissement prochain, lorsque Gustave fut tué : cette dernière disgrâce acheva de l'accabler ; il mourut de chagrin le 16. Novembre. Prince doué de très belles qualités, & né pour faire le bonheur de ses peuples, il se précipita avec eux dans un abîme de maux, par trop de condescendance pour une épouse hautaine & orgueilleuse. Au reste, si ce mariage causa tous les malheurs de Frédéric, il éleva ses descendans au plus haut degré de gloire & de puissance. La branche protestante des Stuarts, Rois d'Angleterre, s'étant éteinte en 1714. le Parlement appella au trône l'Electeur George-Louis de Brunswick Hanovre, fils de Sophie, la seule de tous les enfans de Frédéric & d'Elisabeth, qui eut laissé des héritiers de la Religion Protestante.

1633.

La mort de Gustave fut pour les Protestans une source de discordes qui les amenerent aux bords du précipice. L'Electeur de Saxe prétendoit la direction suprême des affaires, comme chef de l'alliance de Leipfick, & Oxenstierna se l'arrogeoit pour les Suédois, en vertu du traité fait avec le Roi défunt. Chacun songeoit à se former un parti ; mais Oxenstierna prévint l'Electeur auprès des Cercles de la haute & de la basse Saxe. Il tint ensuite à Heilbronn une assemblée générale des Protestans des Cercles de Souabe, de Franconie, du haut & du bas Rhin, dans laquelle on arrêta les articles suivans. Que la guerre seroit continuée contre l'Empereur jusqu'à ce que la liberté publique & celle de conscience des Etats de l'Empire fut rétablie & affermie pour toujours. Qu'Oxenstierna seroit chargé de la direction générale des

EVENEMENS REMARQUABLES

affaires. Qu'on procureroit à la Couronne de Suède une satisfaction convenable, & qu'on ne traiteroit d'aucune paix que d'un consentement unanime. Ces conditions furent ratifiées par plusieurs Etats Protestans des autres Cercles, il n'y eut que l'Electeur de Saxe qui protesta contre l'autorité commise à Oxenstierna. Par un autre decret de l'assemblée de Heilbronn, la veuve & les enfans du défunt Electeur Palatin furent rétablis dans les terres palatines, & admis à toutes les délibérations, nonobstant les oppositions de l'Electeur de Saxe, qui craignoit qu'au défaut des Suédois les Comtes Palatins ne fussent remis derechef à la tête des Etats Protestans. Oxenstierna renouelle avec M. de Feuquieres l'alliance entre la France & la Suède. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg y accèdent par des traités particuliers; & les decrets du Congrès de Heilbronn sont confirmés dans une assemblée des Protestans tenue à Francfort sur le Mein.

Le Roi de Danemarck entame des négociations secretes avec la Cour Impériale pour exclure les Suédois des affaires de l'Allemagne, & convenir ensuite d'une paix particuliere entre l'Empereur & les Etats Protestans. L'Archevêché de Bremen & l'Evêché de Verden devoient être la récompense de ses soins, qui furent entierement infructueux.

La guerre continue à l'avantage des Suédois; ils se maintiennent dans la Souabe, sur le Rhin & dans la Franconie. On forme au Duc Bernard de Weimar un Duché nouveau des Evêchés de Bamberg & de Wurtzbourg. Le Duc de Lunebourg & le Landgrave de Hesse battent les Impériaux à Osendorff; ils s'emparent de l'Evêché d'Osnabruck, & de tout ce qui restoit à l'Empereur dans la basse Saxe.

L'armée Suédoise sous le Comre de la Tour est défaite à Steinau en Silésie par Wallstein, qui avoit amulé les Généraux Saxons par une feinte négociation. Toute la Silésie rentre sous l'obéissance de l'Empereur.

1634.

Conférences des Protestans à Halberstadt. Le Cercle de

SOUS FERDINAND II.

basse Saxe & l'Electeur de Brandebourg accèdent au traité de Heilbronn.

Wallstein mécontent de l'Empereur & de l'Electeur de Baviere, reprend sérieusement le projet de faire la paix avec les Suédois, & d'obliger l'Empereur à la ratifier. Il fut trahi, & l'Empereur lui ôta le commandement de l'armée. Irrité par sa disgrâce, Wallstein entreprend de faire révolter l'armée. Sa conspiration est découverte, & il est tué à Egra par les Colonels Lette & Gordon. L'Empereur donna le commandement en chef de ses armées à son fils aîné l'Archiduc Ferdinand, Roi de Hongrie & de Bohême.

Les succès des Suédois se soutiennent : la haute Allemagne reconnoissoit déjà leurs loix, & ils venoient de couvrir leurs conquêtes par la prise de Philipsbourg ; tout changea de face à l'arrivée du Roi Ferdinand : il chassa d'abord les garnisons Suédoises de la Baviere, & mit ensuite le siège devant Nœrdlingen. L'armée Suédoise vient au secours de la place, elle livre bataille aux Impériaux, quoiqu'inférieure en nombre, & prête d'être jointe par un gros corps de troupes qui venoit du Brisgau. On attribue cette résolution désespérée au Duc Bernard ; il étoit bien-aisé de maintenir l'autorité qu'il avoit acquise sous Gustave Horn, qui commandoit sous lui ; il avoit fortement dissuadé le combat : Bernard craignoit peut-être pour son Duché de Franconie, si Nœrdlingen étoit perdue. Les Suédois sont entierement défaits, & Horn lui-même est fait prisonnier. Les Impériaux reprennent la plupart des Villes de Souabe & de Franconie.

Oxenstierna, pour relever les affaires des Suédois, & s'attacher plus fortement les Princes Protestans, nomme le Duc Bernard, Général en chef des troupes Suédoises & Protestantes dans la haute Allemagne : il conclut, de concert avec les Princes ses alliés, un nouveau traité avec la France, par lequel celle-ci s'engagea d'envoyer un corps d'armée en Allemagne au secours des Princes confédérés, & de continuer les anciens subsides. Les Princes alliés de leur côté remirent l'Alsace entre les mains des François, pour être occupée par leurs garni-

EVENEMENS REMARQUABLES

fons jusqu'à une paix générale. Ce traité fut conclu le 9. Octobre, & ratifié le premier Novembre; par un traité séparé la Suède cédoit à la France la Ville de Philippsbourg.

Le Cardinal de la Vallette joint les troupes du Duc de Weimar, avec un corps de François. Ils arrêtent les progrès des Impériaux au siège de Heydelberg.

L'Electeur de Saxe sollicité depuis long-tems par les émissaires Espagnols, & par Arnheim son Général, de se reconcilier avec l'Empereur, renoue les négociations qui avoient été entamées à Leutmeritz. La défaite des Suédois à Nœrdlingen rendoit la paix presque nécessaire: les préliminaires en furent signés à Pirna le 13. Novembre: le traité général en fut à Prague au mois de May de l'année suivante. L'Electeur de Brandebourg & les Princes de la confédération Protestante, refusèrent d'accéder aux préliminaires de Pirna.

1635.

Paix de Prague conclue le 30. May entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe; elle conservoit aux Protestans les Bénéfices Ecclesiastiques médiatement soumis à l'Empire, qu'ils avoient sécularisés avant la transaction de Passau de 1552. Quant aux Bénéfices immédiats, & aux médiats qu'ils ne s'étoient appropriés qu'après l'époque de 1552. il fut arrêté qu'ils en jouïroient encore quarante ans sur le pied de l'année 1627. L'Archevêché de Magdebourg fut laissé à Auguste de Saxe, fils de l'Electeur, pour sa vie durant. Donawert devoit être rétablie dans son ancienne liberté, dès que les frais de la guerre seroient remboursés à l'Electeur de Baviere. Les Ducs de Meckelbourg devoient rentrer pareillement dans leurs Etats, droits & prérogatives; mais les enfans de l'Electeur Palatin, & tous ceux qui avoient eu part aux troubles de Bohême, estoient exclus à jamais de l'amnistie générale. Les autres points controversés furent renvoyés à une Diète prochaine. En attendant, l'Empire devoit lever des troupes pour obliger les François & les Suédois de quitter l'Allemagne.

SOUS FERDINAND II.

Outre ce traité général, il y en eut un séparé, par lequel le Margraviat de Lusace, que l'Electeur de Saxe possédoit depuis douze ans à titre d'hypo-éque, lui fût entierement cédé & abandonné pour être tenu par lui & tous ses descendans mâles & femelles, en fief mouvant de la Couronne de Bohême, à laquelle il seroit reversible à l'extinction entiere de la maison électorale de Saxe.

Toute l'Allemagne se récria d'abord contre les articles de cette pacification, & ne la regarda que comme une trêve pendant laquelle l'Empereur pourroit rétablir ses forces, que les Suédois avoient affoiblies. Le despotisme de Ferdinand II. subsistoit toujours, la maison Palatine lui restoit à jamais sacrifiée, & la Religion Protestante demuroit dans les entraves. D'ailleurs on étoit très-mécontent de ce que l'Electeur de Saxe, sans consulter les Protestans, avoit disposé de leurs intérêts, de leurs Alliés, & de tout l'Empire; mais pour ne rien dire des motifs particuliers que les Ministres de l'Electeur peuvent avoir eus de conseiller la paix à leur maître, ce Prince n'envisoit que la gloire de pacifier l'Allemagne & de finir les maux qui l'accabloient actuellement. Une suite de quarante ans pouvoit produire bien des événemens dont il étoit libre aux Protestans de profiter pour relever entierement leurs affaires. Au surplus, l'autorité qu'Oxenstierna s'arogeoit dans leurs assemblées étoit incompatible avec le Directoire que les Electeurs de Saxe y avoient autrefois exercé, & le commandement général des armées Suédoise & Protestantes confié au Duc de Weimar, donnoit à l'Electeur de Saxe bien des sujets de crainte, que ce Prince n'employât les forces qu'il avoit en main pour faire rentrer l'Electorat dans sa maison.

Quoiqu'il en soit, les craintes des Etats Protestans se dissipèrent peu à peu, & ils accéderent successivement au traité de Prague. Le seul Landgrave de Hesse Cassel demeura constamment attaché aux Suédois & aux François, & courut avec eux les risques de la guerre.

La France, pour retenir le Duc de Weimar dans ses in-

EVENEMENTS REMARQUABLES

térêts, lui céda l'Alsace pour être érigée en Principauté de l'Empire en sa faveur & de ses descendans. Elle lui accorda de plus un subside considérable & un secours de troupes Françoises. Le traité fut conclu le 26. Octobre, il fut précédé par celui de Compiègne du 28. Avril, par lequel Oxenstierna renouvela l'alliance particuliere des Suédois avec la France.

Les Espagnols surprennent Trèves, & emmènent prisonnier l'Electeur, qui s'étoit mis sous la protection de la France. Cet enlèvement fut un des griefs que la France alléguâ dans sa déclaration de guerre contre l'Espagne & contre l'Empereur. Les Impériaux surprennent Philipsbourg, & ont quelques succès en Alsace. Gallas, Général de l'Empereur, se jette sur la Lorraine, que les François avoient occupée : il y ruine son armée.

L'Electeur de Saxe fait marcher ses troupes contre les Suédois, & leur enlève une grande partie de leurs conquêtes. Bannier le bat à Domnitz le 22. Octobre. Les Impériaux rentrent en Poméranie.

Oxenstierna renouvelle pour vingt-six ans la trêve entre la Pologne & la Suède, malgré les efforts que fit l'Empereur pour traverser cette négociation.

1636.

Le Roi de Danemarck propose sa médiation entre l'Empereur & la Suède, & le Pape offre la sienne entre l'Empereur & la France. Les soins du Roi de Danemarck étoient trop suspects pour ne pas être absolument inutiles : le Pape fit assembler un Congrès à Cologne : il dura trois ans, après lesquels on se sépara sans avoir rien arrêté.

Diète électorale de Ratibonne. On y délibéra sur les moyens de faire une paix générale & de chasser les François & les Suédois de l'Allemagne. On y soutint les intérêts des enfans de l'Electeur Palatin ; mais l'Empereur seut éluder toutes ces propositions : il engagea les Electeurs d'élire pour Roi des Romains son fils aîné Ferdinand III. qui étoit déjà Roi de Hongrie & de Bohême. L'élection se fit le 12. Dé-

SOUS FERDINAND II.

cembre, & le sacre le 20. du même mois. L'Electeur Palatin & l'Electeur de Trèves protesterent contre cette election, comme en ayant été injustement exclus. La France & la Suède la désapprouverent par la même raison.

Magdebourg se rend le 3. Juillet à l'Electeur de Saxe, dont les troupes jointes à celles de l'Empereur, poursuivent les Suédois jusqu'en Poméranie. Bataille de Wittstock le 4. Octobre. Bannier défait l'armée alliée, & taille en pièces l'infanterie impériale. Il repousse les Impériaux & les Saxons jusque dans la Hesse, s'empare d'Erfort, & ravage la Misnie, tandis que Wrangel reprenoit les places dont les Impériaux s'étoient rendus maîtres en Poméranie & dans le Brandebourg. Bannier leve le siège de Leipzick.

L'alliance entre la Suède & la France est confirmée à Wismar le 20. Mars. Le Duc de Weimar & le Cardinal de la Valette prennent Saverne & le château de Hohenbaar. Cette conquête remet toute l'Alsace sous leur obéissance. Le Marquis de la Force bat le Général Collorédo, & le fait prisonnier près de Ravon. Gallas entre en Bourgogne. Le Duc de Weimar l'oblige de repasser le Rhin avec une armée toute délabrée.

1637.

Ferdinand II. ne survécut que deux mois à l'élection de son fils pour Roi des Romains.

Les plus grands ennemis de cet Empereur n'ont pu refuser leurs éloges à sa grandeur d'ame, à sa prudence, à sa fermeté, & à ses autres vertus. Il sembloit être au dessus des événemens, & trouvoit jusque dans ses pertes les moyens de parvenir à ses fins. On pourroit lui reprocher une ambition démesurée : il eut été le restaurateur de la Religion Catholique en Allemagne & de l'autorité impériale, si pour l'une & l'autre il eut eu un zèle plus réglé.

REMARQUES.

NOUS finissons avec Ferdinand II. la sixième Période du Droit public de l'Allemagne. On peut la nommer la Période des Electeurs. Depuis Charles V. ils avoient été les Législateurs suprêmes de l'Empire : ils prescrivoient seuls aux Empereurs leurs capitulations , & n'oublioient pas d'y stipuler en leur faveur les prérogatives les plus brillantes. Leur consentement étoit nécessaire dans toutes les affaires , & souvent il suppléoit à celui de tous les autres Etats. Le tableau que nous allons en tracer sur la capitulation de Ferdinand II. & de son fils Ferdinand III. nous en convaincra plus facilement.

Les capitulations de Ferdinand II. & de Ferdinand III. exigent le consentement des Electeurs.

- POUR faire des alliances au nom de l'Empire.
 Engager ou aliéner les Provinces , Domaines & revenus de l'Empire , & revendiquer les anciennes aliénations.
 Entreprenre des guerres.
 Envoyer hors de l'Allemagne les armées levées pour sa défense.
 Etablir des contributions dans l'Empire , quand la nécessité empêche de consulter une Diète générale.
 Convoquer les Diètes.
 Créer des péages nouveaux , rétablir & proroger les anciens , & abolir ceux qui auroient été usurpés.
 Mettre au ban un Membre & Etat de l'Empire , lors même qu'il l'aura encouru de fait.
 Conférer les fiefs ouverts par l'extinction des vassaux.
 Accorder des expectatives.
 Donner le droit de battre monnoie.
 Toutes les affaires importantes qui concernent l'état & l'intérêt du Corps Germanique & de ses Membres.
 Remédier aux abus du Conseil Aulique.

REMARQUES.

De plus, elles accordent aux Electeurs le pas devant les Ambassadeurs des Républiques étrangères, & devant les Princes de l'Empire en personne.

Le droit de s'assembler quand ils le jugent à propos pour délibérer sur les affaires de l'Empire.

Le consentement des Etats est exigé.

Pour publier de nouvelles loix & renouveler les anciennes.

Pour faire des réglemens relatifs au commerce.

Pour établir des loix monétaires, &c.



Naissance & avènement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1637.

FERDINAND III. fils aîné de Ferdinand II. & de Marie-Anne de Bavière, né en 1608. Roi de Hongrie en 1625. Roi de Bohême en 1627. élu Roi des Romains en 1636. succéda à son père en 1637. âgé de 29 ans.

LA mort de Ferdinand II. ne changea rien à la face générale des affaires, & la guerre continua par-tout avec une égale vivacité.

Campagne heureuse pour les Impériaux & les Saxons. Bannier forme le siège de Leipfick. Le Général Gallas le lui fait lever, & l'enferme près de Torgau. Il échappe & se retire jusqu'en Poméranie, ne laissant de garnison Suédoise que dans la seule ville d'Erfort.

Mort de Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel, le seul Allié des Couronnes de France & de Suède, qui n'avoit pas accepté la paix de Prague. Il laissa un fils en bas âge, & confia par son testament la régence de ses États à sa femme Amélie de Hanau. George, Landgrave de Hesse-Darmstadt, la menace d'exécuter contre son fils la sentence du ban rendue contre le Landgrave défunt, si elle ne lui confioit comme au plus proche parent, l'administration des terres de Cassel. L'Electeur de Saxe saisit cette occasion, pour proposer à la Régente d'accéder au traité de Prague, & s'engage à ce prix d'obtenir de l'Empereur la confirmation du testament; mais Amélie resta ferme dans les principes de son mari. Elle amusa l'Empereur, & le Landgrave de Darmstadt par une feinte négociation, jusqu'à ce qu'elle pût être jointe par un corps de Suédois, qui rompit les mesures de ses ennemis: alors elle renouvela les anciens traités avec la France & la Suède. C'est du chef de cette sage Princesse que les Landgraves de Hesse-Cassel ont eu des prétentions sur le Comté de Hanau, & qu'en 1736. ils ont occupé les allodiaux & les fiefs féminins qui en dépendoient.

Mort de Bugiflas XIV. dernier Duc de Po-

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
1. Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III. Roi d'Espagne, mariée en 1631. morte 1646.	1. FERDINAND IV. né en 1633. couronné Roi de Bohême en 1646. Roi de Hongrie en 1647. élu Roi des Romains en 1653. mort en 1654. 1. Marie-Anne, née en 1634. morte en 1696. femme de Philippe IV. Roi d'Espagne, mariée en 1640. 1. Philippe-Augustin, mort jeune. 1. Maximilien-Thomasp, mort jeune. 1. LEOPOLD, né en 1640. qui régna. 1. Marie, morte jeune.	FERDINAND III. meurt à Vienne, le 1. Avril 1657. âgé de 49. ans, dont il avoit régné 20. Il est enterré aux Capucins de Vienne.	<i>Papes.</i> Urbain VIII. 1644. <i>Ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'Eminence.</i> Innocent X. 1655. Alexandre VII. 1667. <i>Maison Ottomane.</i> Amurat IV. 1640. Ibrahim. 1655. Mahomet IV. 1687. <i>Rois de France.</i> Louis XIII. 1643. Louis XIV. 1715. <i>Roi d'Espagne.</i> Philippe IV. 1665. <i>Rois de Portugal.</i> Philippe IV. 1665. Jean Duc de Bragançe, élu Roi en 1640. 1656. <i>Rois d'Angleterre & d'Ecosse.</i> Charles I. 1649. Charles II. 1684. <i>Rois de Danemarck.</i> Christiern IV. 1648. Frédéric III. 1670. <i>Rois de Suède.</i> Christine abdicque, 1654. meurt, 1689. Charles - Gustave. 1660. <i>Rois de Pologne.</i> Ladislas Sigismond. 1648. Jean Casimir abdicque. 1667. <i>C Z A R S.</i> Michel Foderowitz. 1645. Alexis Michaelowitz. 1676.
2. Marie Léopoldine d'Autriche, fille de Léopold V. Archiduc de Tyrol, mariée en 1648. morte en 1649.	2. Charles-Joseph, né en 1649. Evêque de Passau, & Grand Maître de l'Ordre Teutonique, mort en 1664. 3. Thérèse-Marie, morte jeune.		
3. Eléonore de Gonzague, fille de Charles I I. Duc de Mantoue, mariée en 1651. morte en 1686.	3. Eléonore-Marie, née en 1653. femme 1. de Michel, Roi de Pologne en 1670. 2. de Charles - Léopold, Duc de Lorraine en 1678. morte en 1697. 3. Marie-Anne, née en 1654. femme de Jean-Guillaume de Neubourg, Eleveur Palat. en 1678. morte en 1689. 3. Ferdinand - Joseph, mort jeune.		

EVENEMENS REMARQUABLES.

méranie, de l'ancienne maison ducale. Sa succession appartenoit de droit à l'Electeur de Brandebourg, en vertu des pactes de succession qui avoient été faits sous l'Empereur Louis de Baviere, & confirmés depuis par l'Empereur & les intéressés; mais les Suédois auxquels cette Province seule pouvoit servir de place d'armes, en conserverent la possession, alléguant le droit des armes, & le traité de Stettin de l'année 1630.

Le Duc de Weimar se borne à la défense de l'Alsace. Hermanstein près de Coblenz, est rendu aux Impériaux après un blocus de deux ans. On tient plusieurs conférences infructueuses pour rendre la paix à l'Allemagne. Les deux partis étoient trop acharnés, & il leur restoit encore trop de forces pour céder réciproquement.

1638.

La France & la Suède renouvellent par le traité de Hambourg du 4. Mars, les anciennes alliances.

Bannier est resserré dans la Poméranie par les Impériaux & les Saxons. L'étoile de Gallas, s'il est permis de se servir de ce terme, sauva les Suédois. L'armée impériale entièrement ruinée, est obligée de se replier jusqu'en Bohême. Bannier la suit, & reprend une grande partie des postes d'où il avoit été chassé l'année précédente.

Exploits brillans du Duc de Weimar. Il livra neuf batailles ou combats rangés, & n'en perdit que le premier. Il avoit ouvert la campagne par le siège de Rheinfelden. Jean de Werth, Général de l'Empereur, accourt au secours de la place; il attaque le Duc dans ses lignes, & le bat le 22. Février. Cinq jours après, le Duc de Weimar surprend par une heureuse témérité l'armée des vainqueurs; il la taille en pièces, & fait prisonnier le Général Jean de Werth. Rheinfelden se rend: Fribourg en Brisgau suit son exemple, & le Duc de Weimar forme le blocus de Brisac. Bataille de Wittenweyer le 9. Août. Les Bavarois sont défaits. Combats de Bensfeld,

ELECTEURS
Ecclesiastiques.**MAYENCE.**

Anselme d'Um-
statt, 1647.
Jean - Philippe
de Schoenborn,
1673.

COLOGNE.

Ferdinand de
Baviere, 1650.
Maximilien de
Baviere, 1688.

TRÈVES.

Philippe - Chri-
stophe de Soetern
1652.
Charles-Gaspard
de Leyen, 1672.

**VICE-
CHANCELIERS.**

Pierre-Henri de
Stralendorff.
Ferdinand,
Comte de Curtz.

ELECTEURS
Séculiers.**BOHEME.**

L'Empereur Fer-
dinand III.

BAVIÈRE.

Maximilien le
Grand, Duc de
Baviere, 1597.
Electeur en 1632.
confirmé en 1648.
mort en 1651.

SAXE.

Jean-George I.
Electeur de Saxe,
mort en 1656.

Jean George II.
Electeur de Saxe,
fils du précédent,
mort en 1680.

BRANDEBOURG.

George - Guil-
laume, Electeur
de Brandebourg,
1619. mort, 1640.

Frédéric - Guil-
laume le Grand,
fils du précédent,
Electeur de Bran-
debourg en 1640.
mort en 1688.

PALATINAT.

Charles-Louis,
fils de Frédéric V.
rétabli dans le Pa-
latinat, & créé
huitième Electeur
en 1648. mort en
1680.

EVENEMENS REMARQUABLES.

de Frisenheim, de Thann & de S. Pierre près Fribourg, contre les Généraux de l'Empereur qui vouloient secourir Brisac, & qui sont battus. Ils attaquent encore le Duc de Weimar dans ses lignes, & sont repoullés deux fois avec grande perte. Brisac est obligé de se rendre le 19. Décembre. Messieurs de Turenne & de Guébriant se distinguèrent à ce siège. Le Duc de Weimar prend ses quartiers d'hyver dans la Franche-Comté: l'Empereur fait des efforts inutiles pour engager les Cercles de basse Saxe & du haut Rhin à se déclarer contre les Suédois.

Conférences pour la paix entre le Vicechancelier Comte de Curtz, le Comte d'Avaux & Adler-Salvius. Elles furent infructueuses. Les négociateurs se bornèrent à disputer sur le lieu du congrès général, & sur la formule des passeports.

1639.

Bannier & Torstenfon reprennent toute la Poméranie: ils se jettent sur la Misnie, & la ravagent après avoir taillé en pièces les Saxons & les Impériaux à la bataille de Chemnitz. Ils s'étendent jusqu'en Bohême, & insultent deux fois les faubourgs de Prague: de-là ils passent en Silésie, & portent par-tout avec eux la ruine & la désolation.

Le Duc de Weimar meurt le 18. Juillet à Neubourg sur le Rhin: il alloit exécuter son grand projet, qui consistoit à former un tiers parti en Allemagne, & à s'établir une souveraineté le long du Rhin, dont Brisac auroit été la capitale. Il se proposoit de déloger ensuite les François & les Suédois de toute l'Allemagne, de réunir contre l'Empereur les forces des Protestans, & de l'obliger, les armes à la main, à donner à l'Empire une paix durable. La mort interrompit ses vastes desseins dans un moment tellement décisif, qu'on ne scauroit condamner absolument les soupçons de son Aumônier, qui assura dans son Oraison funebre que le Duc avoit été empoisonné. Il légua par son testament son armée & ses conquêtes à ses freres, & à leur défaut, au Roi de France; mais le

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.PRÉSIDENTS
du Conseil Aul.

HISTORIENS.

ILLUSTRES.

Jean-Christophe
de Soeteru , Ar-
chevêque de Trê-
ves & Evêque de
Spire , 1652.

Guillaume, Mar-
grave de Bade ,
1677.

Jean - Ernest ,
Comte de Fugger,
1637.

Jean Baron de
Reck , 1648.

Ernest , Comte
d'Oettingen, 1670.

Galeazzo Gual-
do , Histoire de
Ferdinand III.
Puffendorff ,
Commentaire de
l'Histoire de Sué-
de.

Adelzreiter, Hi-
stoire de Baviere.
Piafcicus.

Les Actes publics
de Londorp, con-
tinués par Meyer.
Meyern , His-
toire de la paix
de Westphalie.

Le P. Bougeant,
la même.

Pfanner , His-
toire de la Diète
de Ratisbonne.

Le Théâtre de
l'Europe.

Puffendorff ,
Histoire de Char-
les-Gustave , Roi
de Suède.

Puffendorff ,
Histoire de Fré-
déric-Guillaume ,
Eleveur de Bran-
debourg.

Ludolphe,
Le Journal de
l'Europe.

Histoire des trai-
tés de paix.

Historiens &
Mémoires Fran-
çois.

Tob. Adami ,
Juriscons. 1643.

Jean Adelzrei-
ter , Hist. 1650.

Henri Altting ,
Theol. Prot. 1644.

Jean André ,
Theol. Prot 1654.

Reinard Bachov ,
Jurisconsulte, 16...

Matthieu Ber-
lich, Jurisconsulte
Saxon , 1638.

Matthieu Ber-
negger, Historien
& Antiq. 1640.

Befoldus , Hist.
& Jurisconsulte

1538.

Jean-Adam Bra-
chel , Hist. 1652.

George Calixte,
Théologien Prot.

1656.

Camerarius, Ju-
risconsulte, 1651.

Jean Gerhard ,
Theol. Prot. 1637.

Salom. Glasius,
Philologue, 1656.

Daniel Heider ,
Juriscons. 1646.

Mathias Hoc ,
Theologien Pro-
testant, 1645.

Jean Kirchman ,
Antiq. 1643.

Phil. Knipfchild ,
Juriscons. 1657.

Jacques Lampa-
dius, Jurif. 1649.

Martin Opitz ,
Poète & Histor.

1639.

And. Rivinus ,
Crit. & Med. 1656.

Gaspard Sciop-
pius , Crit. 1643.

Fred. Spanheim ,
Th. & Hist. 1649.

Jean Strauch ,
Jur. & Hist. 1639.

EVENEMENS REMARQUABLES

Cardinal de Richelieu se hâta de négocier avec ses Généraux , qui se donnerent à la France par le traité de Colmar le 9. Octobre , dans le tems où l'Empereur , la Reine de Suède & le jeune Electeur Palatin faisoient chacun de son côté tous les efforts pour se les attacher.

Les conférences de Hambourg pour le rétablissement de la paix languissent.

1640.

La campagne de cette année se passa en marches & contre-marches , en prises & reprises de quelques places. Les Suédois se maintinrent toujours dans le cœur de l'Allemagne , & attirerent même le Duc George de Lunebourg dans leurs intérêts. La guerre sur le Rhin ne fut pas plus animée ; les troupes Weimariennes n'étoient pas encore accoutumées au commandement des François , & le Comte de Guébriant crut beaucoup faire , que de conserver les anciennes conquêtes.

Diète électorale de Nuremberg. L'Empereur proposa divers moyens de rendre la paix à l'Allemagne. Les Electeurs qui desiroient de se rendre les maîtres des délibérations relatives à cet objet , commencerent à les examiner ; mais les autres Etats refusèrent de s'en rapporter au Collège électoral : ils obtinrent la convocation d'une Diète générale.

Diète de Ratisbonne ouverte le 17. Septembre. Les premiers mois se passerent en disputes de préséance. Le différend qui deroit à ce sujet depuis quelque tems entre les maisons de Poméranie , de Wurtemberg , de Bade , de Hesse & de Meckelbourg , fut terminé par une transaction du 12. Septembre , & les cinq maisons convinrent de s'accorder le pas alternativement : de-là vient qu'on les appelle les maisons alternantes. On délibéra ensuite sur les moyens de continuer la guerre , & de parvenir à faire une paix honorable & perpétuelle ; mais on ne put rien conclure. Les Protestans demandoient , avant toute chose , la réparation de leurs griefs , & les Catholiques la remettoient à un autre tems. La seule

SOUS FERDINAND III.

chose dont on convint finalement, fut que les Comtes de Franconie auroient un suffrage à la Diète.

1641.

Les Suédois renouvelent à Hambourg leur alliance avec le Roi de France.

La Diète de Ratisbonne continue : tout s'y conclut au gré de l'Empereur, par le moyen des sommes que les Espagnols avoient prodiguées. On arrêta que la guerre seroit continuée contre la France & la Suède ; que tous les Etats seroient tenus d'y prendre part, sans pouvoir embrasser la neutralité : on changea l'article de la paix de Prague, qui regarde les biens ecclésiastiques possédés par les Protestans, & la Diète leur abandonna pour toujours ceux dont ils jouissoient en 1627. Enfin on publia une amnistie générale, de laquelle cependant tous ceux qui avoient eu part aux troubles de Bohême, & qui s'étoient déclarés pour le Palatin, furent exceptés. Le recès ou recueil des actes de la Diète est daté du 10. Octobre.

La guerre se fait foiblement. Bannier tente de surprendre la Diète assemblée à Ratisbonne : le dégel qui survint fit échouer cette entreprise. Bannier fut repoussé jusqu'en Saxe, & mourut à Halberstadt le 20. Mai. Sa mort fut précédée de celle de George de Lunebourg. La perte de ces deux Chefs arrêta les opérations, & donna le tems aux Saxons & aux Impériaux de chasser les Suédois de la Misnie & de la Lusace : cependant ceux-ci se maintinrent dans la Poméranie & dans la basse Saxe.

Les troupes Françoises, Hessoises & Brunswigoises font le siège de Wolfembutel, & battent le 29. Juin l'armée impériale qui vouloit le faire lever. L'infanterie Bavaroise fut entièrement détruite. Malgré ces succès, Auguste de Brunswick abandonna le siège, & fit une paix particulière avec l'Empereur.

Le Comte d'Avaux, Lutzoy & Salvius, signent à Ham-

EVENEMENTS REMARQUABLES

bourg le 25. Décembre les préliminaires de la paix, par lesquels la ville de Munster fut choisie pour y négocier le traité entre la France & l'Empire, & celle d'Osnabruck pour les conférences avec les Ambassadeurs Suédois. On convint que tous les Alliés des deux Couronnes y enverroient des Députés, & que tout ce qui seroit arrêté dans l'une des deux Villes seroit censé l'avoir été dans l'autre.

1642.

Torstenson prend le commandement de l'armée Suédoise. Il s'empare d'une grande partie de la Silésie & de la Moravie, & bat le Duc de Lawembourg, qui vouloit lui faire lever le siège de Schweidnitz. Ne pouvant pas pénétrer en Bohême, il se jette sur la Saxe, ravage la Misnie, & assiège Leipfick. L'armée impériale & Saxonne lui livre bataille le 1. Novembre; elle est entièrement défaite, avec perte de plus de 10000 hommes, & Leipfick se rend à Torstenson le 5. Décembre; il fait le siège de Freyberg pour s'ouvrir un passage en Bohême, & se retire à l'arrivée des Impériaux. Le Comte de Guébriant bat le Général Lamboy à Kempen le 17. Janvier, & se rend maître du haut Rhin.

L'Electeur de Brandebourg embrasse la neutralité. Négociations secrètes du Comte d'Aversperg en Danemarck. L'Empereur promet au Roi la prorogation du péage de Gluckstatt, & l'Archevêché de Bremen, à condition qu'il lui enverra 12000. hommes de troupes auxiliaires, & qu'il lui prêtera 600000. écus.

Conférences de Vienne pour le rétablissement de l'Electeur Palatin. Les conditions que l'Empereur lui proposa furent, qu'on lui rendroit le bas Palatinat, dès qu'il auroit renoncé à tout traité & alliance avec les ennemis de la maison d'Autriche; qu'il lui seroit libre de racheter le haut Palatinat, en payant à l'Electeur de Baviere les treize millions de florins pour lesquels l'Empereur le lui avoit vendu, & que la dignité électoralre retourneroit aux Comtes Palatins, à l'extinction de la maison électoralre de Baviere.

SOUS FERDINAND III.

1643.

Torstenfon après avoir fait plusieurs conquêtes en Silésie, tombe tout d'un coup sur le Holstein & les autres Etats du Roi de Danemarck, pour prévenir les effets de la négociation du Comte d'Aversperg. Koenigsmarck reste seul en Allemagne, prend Halberstadt, & ruine les Etats de l'Electeur de Saxe.

Prise de Rothweil par les François. Le Maréchal de Guébriant y fut blessé à mort. La désunion se met entre les chefs des troupes Françoises & Allemandes. Les Impériaux en profitent, & taillent en pièces cette armée célèbre par ses victoires, à la bataille de Dutlingen le 26. Novembre. Ce revers entraîna la perte de tout ce que les François avoient conquis dans la Souabe.

Traité d'évacuation de la ville de Wolfenbuttel & des autres places du Duché de Brunswick, qui sont remises par les Impériaux à leur légitime Souverain.

Traité de Brunswick du 7. Mai, par lequel l'Evêché de Hildesheim est rétabli dans toutes les terres qu'il avoit perdues sous le regne de Charles V. en 1524. & 1525. excepté quatre Bailliages qui demeurèrent au Duc de Brunswick.

Diète de députation à Francfort. On y délibéra beaucoup sur les moyens de pousser la guerre & de faire la paix. L'Empereur vouloit exclure du congrès d'Osnabruck les Etats d'Allemagne qui n'y avoient pas des intérêts personnels à discuter. Les Electeurs tendoient au même but; les Etats turent ferme, ils prétendirent avoir tous part aux conférences. Ces démêlés firent trainer l'assemblée des Députés jusqu'en 1645.

L'alliance entre la France & la Suède est renouvelée: on y admit Ragotsky, Prince de Transylvanie.

Mort de Louis XIII. Roi de France. Celle du Cardinal de Richelieu l'avoit précédée de quelques mois.

1644.

Koenigsmarck ne se soutient qu'avec peine dans la Saxe.

EVENEMENTS REMARQUABLES

Les Impériaux se joignent aux Danois, & enferment Torstenson dans la Jutlande. Celui-ci attaque Gallas, s'ouvre un passage, & revient en Saxe, où il continue de ravager la Misnie. Les Impériaux reprennent pendant cet intervalle la plupart des Villes de la Silésie.

Les Bava-rois prennent Fribourg le 28. Juillet. Le Duc d'Enguien vient au secours de Turenne, & livre aux Bava-rois retranchés sous Fribourg les trois fameuses batailles du 3. du 5. & du 9. Août, où Mercy & les Bava-rois furent défaits. Les François se rendent maîtres des deux rives du Rhin jusqu'au-dessous de Mayence. Les garnisons qu'ils mirent dans Spire n'empêcherent pas la Chambre Impériale de continuer ses audiences.

Le titre de Duc est accordé au Prince d'AreMBERG.

Le Congrès de paix est enfin ouvert après que les pleins-pouvoirs eurent été échangés le 1. Décembre. Les premières propositions furent faites à Munster le 4. Décembre sous la médiation de la République de Venise, & le 7. du même mois à Osnabruck. Les Suédois n'admirent point de médiateurs.

1645.

Torstenson persuadé qu'on ne pourroit forcer l'Empereur à faire la paix qu'en portant la guerre dans ses pays héréditaires, entre dans la Bohême. Bataille de Jancowitz le 6. Mars. Les Suédois taillent en pièces l'armée impériale, qui perdit ses deux Généraux; Goetz, tué sur le champ de bataille, & Hatzfeld, fait prisonnier. L'Empereur se sauve de Prague jusqu'à Gratz en Stirie. Torstenson, sans s'amuser à prendre des Villes, marche droit à Vienne pour y joindre Ragotzky, & pénétrer avec lui jusqu'au cœur des Etats héréditaires. Ragotzky qui agissoit avec moins de vigueur, donne le tems aux troupes impériales de se rassembler. Torstenson se retire en Bohême, & remet le commandement de l'armée à Wrangel. Ragotzky fait sa paix particulière avec l'Empereur, qui lui cède Tockay, Mongatich, & quelques autres places de la Hongrie.

SOUS FERDINAND III.

La Régente de Hesse-Cassel s'empare de tout le pays de Marpourg que l'Empereur Ferdinand II. avoit adjugé au Landgrave de Hesse-Darmstadt. Kœnigsmarck ravage la Misnie. L'Electeur de Saxe, accablé par les malheurs de ses Etats, conclut avec les Suédois une trêve de six mois, par laquelle il leur laissoit la ville de Leipsick, & s'engageoit de plus à leur payer tous les mois de fortes contributions. Cette trêve fut prorogée successivement jusqu'à la paix générale, & sauva les Provinces de la Saxe d'une ruine totale que les Suédois avoient méditée, pour se venger de la paix de Prague.

Le Vicomte de Turenne pousse jusqu'en Franconie : il y sépare ses troupes, & est battu le 5. Mai par le Général Mercy à Mergentheim ou Marienthal. Le Duc d'Enguien vole au secours de Turenne. Bataille d'Allersheim près de Nœrdlingen le 4 Août; les Bavaurois qui avoient enfermé Turenne y perdirent le champ de bataille avec leur Général, & les François s'ouvrirent une retraite vers le Rhin.

L'Electeur de Trèves, prisonnier depuis dix ans, est remis en liberté le 12. Avril, à condition qu'il accéderoit au traité de Prague, qu'il ratifieroit tout ce que le Collège électoral avoit résolu pendant sa captivité, & qu'il ne se vengeroit pas de ses ennemis.

La Diète de députation de Francfort qui duroit depuis 1643. finit, après que l'Empereur eut accordé aux Princes de l'Empire, que leurs Députés seroient admis aux conférences pour la paix. La forme de leur admission fut réglée à Osnabruck : on convint que les Députés des Etats n'assisteroient pas aux entretiens des Plénipotentiaires Impériaux avec ceux des deux Couronnes; mais que les Ambassadeurs de l'Empereur communiqueroient sur toute chose avec les Princes Catholiques, & que les Suédois seroient de même avec les Princes Protestans.

1646.

Wrangel après avoir parcouru la haute & la basse Saxe se joint à Turenne près de Giessen, & tombe de concert avec

EVENEMENS REMARQUABLES

lui sur la Baviere, pour obliger l'Electeur de renoncer à l'alliance de l'Empereur. L'Electeur gagne la Régente de France, mere de Louis XIV. par un traité de neutralité qu'il lui propose, & Turenne est rappellé. La séparation des François oblige Wrangel à se retirer également, & l'Electeur délivré du péril qui l'avoit menacé, resserre ses anciennes liaisons avec l'Empereur.

Les conférences pour la paix se tiennent assidument. Les principaux Plénipotentiaires furent de la part de l'Empereur pour traiter avec la Suède, le Comte de Trautmansdorff, le Comte de Lamberg & le Conseiller de Crane; & pour négocier avec la France, le même Comte de Trautmansdorff, le Comte de Nassau-Hadamar, & le Conseiller Volmar.

Les Ambassadeurs de France furent le Duc de Longueville, le Comte d'Avaux, & M. de Servien.

Les Plénipotentiaires de Suède, le Chancelier Jean Oxenstierna, & le Chancelier de la Cour Adler-Salvius.

Les Princes Catholiques de l'Empire avoient à leur tête l'Evêque de Wurzburg Jean-Philippe de Schoenborn. Le directoire des Protestans fut exercé par le Duc de Saxe-Altenbourg, de la branche Ernestine, & en son nom par M. de Thumbshirn. L'Electeur de Saxe réclama cette prérogative, comme lui étant due en vertu d'un ancien usage. Les Etats la lui refusèrent à cause de son attachement pour l'Empereur, & parcequ'on craignoit de voir renouveler les articles de la paix de Prague.

Le noble Contarini Ambassadeur de Venise fit les fonctions de médiateur entre l'Empereur & la France. Le Légat Fabio Chigi s'étoit présenté en la même qualité; mais la France le refusa: elle connoissoit sa prévention pour la maison d'Autriche, & craignoit de donner de l'ombrage aux Protestans. Les Electeurs obtiennent pour leurs Ambassadeurs le titre d'Excellence.

1647.

Traité de neutralité conclu à Ulm le 14. Mars entre la

SOUS FERDINAND III.

France & la Suède, & les Electeurs de Baviere & de Cologne. On rendit par ce traité à l'Electeur de Baviere les places dont les Suédois s'étoient emparé dans ses Etats.

Turenne de retour sur le Rhin oblige l'Electeur de Mayenne à faire un traité par lequel il remet aux troupes Françoises quelques-unes de ses Villes, & leur accorde le passage par les autres. Turenne ravage les Etats du Landgrave de Hesse-Darmstadt, aussi constant dans son alliance avec l'Empereur que dans la haine contre la Régente de Hesse-Cassel. Wrangel assiége & prend Egra. L'Empereur Ferdinand III. se met à la tête de son armée, & s'approche de celle des Suédois. Un parti de ceux-ci attaque son camp, renverse les grandes gardes, pénètre jusqu'au quartier général, & ne manque de faire prisonnier l'Empereur lui-même, que parce que Wrangel ne put pas suivre assez vite avec le reste de l'armée. L'Electeur de Baviere délivré de la crainte que le voisinage des armées alliées lui causoit, se rejoint à l'Empereur : Wrangel est obligé de se replier jusqu'en Saxe.

Les conférences de Munster & d'Osnabruck continuent, mais avec beaucoup de lenteur : il s'agissoit de concilier des intérêts diamétralement opposés; les appréhensions des Protestans avec le zèle des Catholiques, le despotisme de l'Empereur avec l'indépendance des Etats. Tous exigeoient des avantages, aucun ne vouloit en accorder : quel champ pour un négociateur ! Si les Ministres de Suède y acquirent une gloire immortelle, la paix de Westphalie fut le triomphe du Comte d'Avaux & de M. de Servien. Ils sçurent élever les Protestans sans déplaire aux Catholiques, à qui les Espagnols s'efforçoient de rendre la France odieuse. D'un autre côté, la guerre qui continuoit avec un bonheur presque égal, traversoit les délibérations. Le moindre échec que les Suédois recevoient faisoit hausser le ton à l'Empereur; & la fierté d'Oxenstierna augmentoit à proportion des succès de Wrangel. Un autre obstacle arrêtoit le succès des négociations. Les Ministres de l'Empereur avoient reçu une bonne part des riches confiscations que Ferdinand II. avoit ordonnées,

EVENEMENS REMARQUABLES

Ils devoient les restituer, & l'on prétend que leur intérêt particulier les avoit rendus un peu moins sensibles à l'intérêt général de toute la Germanie.

1648.

Paix de Munster entre l'Espagne & les Provinces-Unies. Le Comte de Pennaranda & Antoine Brun Franc-Comtois, la négocioient depuis quelque tems : elle fut signée le 30. Janvier, & affermit pour toujours la liberté & la souveraineté des Provinces-Unies.

Wrangel retourne en Souabe, & joint l'armée Françoisse près de Winsheim. Ils se jettent sur la Baviere, pour punir l'Electeur de l'infraction du traité d'Ulm. Le Général Melander, dit Holtzapffel, qui commandoit l'armée impériale, est battu & blessé à mort à Summerhausen le 9. Mai. Les Alliés prennent Donawert, & saccagent toute la Baviere jusque sur les bords de l'Inn. Koenigsmarck se sépare de Wrangel, & entre en Bohême : il escalade la petite ville de Prague sous la conduite d'Odowaltzky, ancien Lieutenant Colonel au service de l'Empereur. La Ville ayant été livrée au pillage, le butin fut immense ; la part seule qui en revint à la Reine de Suède fut estimée près de sept millions d'écus. Charles Gustave, Comte Palatin de Deux-Ponts, Généralissime des Suédois, fit le siège de la vieille ville ; mais les nouvelles de la paix l'obligerent de le lever, & la guerre fut terminée.

La paix entre l'Empereur, la Suède & les Protestans, avoit été conclue à Osnabruck le 6. Août. Les négociations de Munster traînoient encore en longueur, & les Suédois fidèles à leurs engagements, ne vouloient pas permettre que leur traité fût signé & publié avant celui des François. Toutes les difficultés furent enfin applanies : la signature solennelle des deux traités se fit avec grande cérémonie à Munster le 24. Octobre.

Il est essentiel de donner un extrait succinct de ces deux

SOUS FERDINAND III.

traités, qui font aujourd'hui le Code politique & la principale des loix fondamentales de l'Empire Germanique. Ils roulent en partie sur les *satisfactions accordées aux Puissances intéressées*, & en partie sur *l'état public de la Religion & du Gouvernement de l'Allemagne*.

Quant aux premières, en voici le précis.

La France eut la souveraineté des trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & de la ville de Pignerol, cédée par la paix de Quiérasque, la ville de Brisac & ses dépendances; le Sundgaw & les Landgraviats de la haute & basse Alsace. La cession de ces derniers se fit sur le pied que l'Empire & la maison d'Autriche les avoient possédés, en conservant aux Etats de ces Provinces, ci-devant Etats immédiats de l'Empire, *tous les droits & privilèges particuliers qui étoient compatibles avec la souveraineté de sa Majesté Très-Chrétienne*. Enfin le droit de tenir garnison dans la forteresse de Philippsbourg.

La Suède eut pour sa part, outre cinq millions d'écus en argent comptant, l'Archevêché de Bremen sécularisé, l'Evêché de Verden, converti en Principauté séculière, la Poméranie citérieure, Stettin, l'Isle de Rugen, & la ville de Wismar dans le Meckelbourg. Le tout pour être tenu en fief de l'Empire, avec trois voix à la Diète pour Bremen, Verden, & la Poméranie.

L'Electeur de Brandebourg fut dédommagé de la perte de la Poméranie citérieure, par la cession qu'on lui fit de l'Archevêché de Magdebourg, sécularisé, & des Evêchés de Halberstadt; de Minden, & de Camin, déclarés Principautés séculières avec quatre suffrages à la Diète.

Les Ducs de Meckelbourg reçurent en échange de Wismar les Evêchés de Schwerin & de Ratzebourg, érigés en Principautés séculières avec deux voix à la Diète, & deux Commanderies considérables de l'Ordre de S. Jean, Mirow & Nemerow.

Les Ducs de Brunswick-Lunebourg - Hannover, & à leur défaut ceux de Wolfenbutel, eurent la Prévôté de Walcken

EVENEMENS REMARQUABLES

ried, & l'alternative perpétuelle dans l'Evêché d'Osnabruck ; de maniere qu'à un Evêque Catholique élu par le Chapitre doit succéder un Evêque Protestant issu de la maison de Hanover.

Le Landgrave de Hesse-Cassel obtint, outre la somme de 600000. écus en espèces, la plus grande partie du Comté de Schaumbourg, & l'Abbaye de Hirschfeld, déclarée Principauté séculière, avec un suffrage à la Diète.

L'Electeur Palatin fut remis en possession de tout le bas Palatinat & de ses autres terres & droits, excepté le haut Palatinat, qui resta à la Baviere, & la Bergstrasse, que l'Electeur de Mayence conserva en rendant les sommes pour lesquelles elle avoit été engagée. De plus, on établit en sa faveur une huitième dignité électoral, qui doit subsister dans la maison Palatine tant que la maison ducale & électoral de Baviere aura des héritiers mâles ; & qui sera supprimée lorsque l'une ou l'autre des maisons Palatine ou de Baviere sera éteinte.

La République des Suisses fut déclarée libre, souveraine, & exempte de la juridiction de l'Empire.

Tous les autres Princes & Etats de l'Empire sont purement & simplement rétablis dans toutes les terres, droits & prérogatives dont ils avoient joui avant les troubles de Bohême & l'année 1619.

Voici les dispositions relatives à l'état public de la Religion.

La transaction de Passaw de 1552. & la paix de Religion de 1555. sont confirmées dans toute leur étendue.

La Religion Calviniste doit participer à l'avenir à tous les droits acquis aux Luthériens.

La Religion en général doit être remise par toute l'Allemagne sur le pied où elle étoit le 1. Janvier 1624. excepté dans le Palatinat, où l'on se réglera sur l'état de l'année 1619.

Tous les biens ecclésiastiques possédés par les Protestans en 1624. & par l'Electeur Palatin en 1619. leur doivent rester.

Tout Bénéficiaire Catholique ou Protestant perdra son bénéfice dès qu'il changera de Religion.

SOUS FERDINAND III.

Tout Membre immédiat de l'Empire doit avoir le droit de changer & de réformer la Religion dans ses terres, autant que l'état de l'année 1624. & les pactes faits avec ses sujets le lui permettront.

L'autorité spirituelle du Pape & des Prélats Catholiques d'Allemagne est suspendue, ou plutôt abolie à l'égard des Protestans.

Les sujets des Princes d'Allemagne qui embrasseront une autre Religion que celle qui étoit la Religion de l'Etat en 1624. pourront être tolérés par leur Prince. Mais s'il ne veut pas leur accorder la liberté de conscience, il sera obligé de leur donner trois ans pour sortir de ses Etats.

La Chambre Impériale sera composée de vingt-quatre membres Protestans & de vingt-six Catholiques. L'Empereur recevra six Protestans dans le Conseil Aulique.

On choisira pour les Diètes de députation un nombre égal d'Etats Catholiques & Protestans, excepté quand on les convoquera pour une cause extraordinaire; alors les Députés seront tous Protestans, si la cause regarde des Protestans, & de même à l'égard des Catholiques.

A la Diète & dans tous les tribunaux de l'Empire, rien ne pourra être conclu à la pluralité de toutes les voix des Catholiques contre toutes les voix des Protestans.

Lorsqu'à la Diète le suffrage du Corps des Protestans sera contraire à celui des Catholiques, on ne pourra plus rien arrêter que par la voie d'une composition amiable. Si le même cas arrive dans les deux tribunaux de l'Empire, on a établi l'usage que les causes sont portées à la Diète générale.

Règlemens relatifs au Gouvernement public.

Les Princes & Etats d'Allemagne assemblés aux Diètes auront un suffrage décisif dans toutes les délibérations de l'Empire, principalement quand il sera question de faire des loix nouvelles ou d'en interpréter d'anciennes, de déclarer la guerre, de lever des troupes, d'exiger des contributions, de lever des subsides dans l'Empire, de bâtir des forteresses, de

EVENEMENS REMARQUABLES

faire la paix & des alliances, &c. de maniere que leur contentement sera essentiellement requis pour prendre ces résolutions.

On renvoya à la prochaine Diète ce qui regarde l'élection d'un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, la formation d'une capitulation perpétuelle qui serviroit à tous les Empereurs futurs, la maniere de mettre un Etat au ban de l'Empire, & les arrangemens à prendre au sujet de la matricule, de la réformation de la justice, & d'autres objets qui regardent le bien de tout le Corps Germanique.

Le Collège des Villes impériales, qui depuis long-tems avoient assisté aux délibérations comitiales sans pouvoir rien déterminer, reçut un suffrage décisif, tel que ceux du Collège des Electeurs & des Princes.

Dans toutes les délibérations sur des matieres qui pourroient tourner au préjudice d'un Etat de l'Empire, ou lui faire perdre un droit légitimement acquis, on ne décidera rien à la pluralité des suffrages ni autrement, que par la voie d'un accommodement à l'amiable.

Le Conseil Aulique de l'Empereur suivra l'ordonnance & les procédures usitées dans la Chambre Impériale.

Enfin on confirme à tous les Etats en particulier le droit de pouvoir faire des alliances avec des Princes étrangers, pourvû qu'elles ne soient point contre l'Empereur ni contre l'Empire.

La France & la Suède se chargent de la garantie de tous les articles contenus dans les deux traités qui doivent être regardés comme un seul.

Telle fut la fin d'une guerre cruelle qui avoit désolé l'Allemagne pendant trente années entieres. Si les succès des dix premieres années avoient surpassé les espérances de Ferdinand & des Catholiques, la fermeté de la France & de la Suède fit triompher la liberté Germanique & les Protestans dans les dix dernieres. On sera surpris sans doute que l'Empereur Ferdinand III. & les Etats Catholiques aient pu consentir à des conditions si délayantageuses; mais les progrès que les Sué-

SOUS FERDINAND III.

dois faisoient dans les Provinces héréditaires de l'Empereur, la défolation de la Baviere par Wrangel & par Turenne, & un esprit de révolte qui commençoit à se répandre dans l'Autriche, ébranlerent la constance de Ferdinand III. Son caractère étoit plus porté à la douceur que celui de son pere ; moins dévoué que lui aux maximes de l'Espagne, il ne se crut pas obligé de suivre jusqu'au bout le plan que Ferdinand II. avoit formé au milieu des plus brillans succès.

Il étoit également essentiel pour la Suède de voir finir la guerre : elle obtenoit des avantages très-considérables pour elle & pour ses Alliés ; elle éloignoit des bords de la mer Baltique un voisin puissant qui avoit fait trembler le grand Gustave. Elle humilioit la maison d'Autriche, & affranchissoit l'Allemagne d'un joug dont la Suède elle-même avoit été menacée. D'un autre côté, ses armées ne consistoient depuis long-tems qu'en troupes allemandes, mêlées de quelques régimens Suédois. La plupart des soldats demandoient la paix, & il étoit naturel de craindre une désertion générale, si on la leur refusoit.

Enfin la France étendoit ses limites jusqu'aux bords du Rhin. Elle s'assuroit pour long-tems de l'amitié des Princes de l'Empire, & formoit dans cette monarchie un parti assez fort pour y contrebalancer la puissance de la maison d'Autriche. D'ailleurs, la guerre civile commençoit à se déclarer dans le cœur du Royaume, & la paix que les Espagnols venoient de conclure avec les Hollandois, mettoit la France dans la nécessité d'envoyer de plus fortes armées dans les Pays-Bas. Ces raisons réunies rendirent la paix aussi nécessaire à la France qu'à l'Empereur & à la Suède.

Les Princes Catholiques d'Allemagne étoient trop foibles pour s'y opposer seuls. Leurs terres étoient ravagées & épuisées d'hommes & d'argent ; & dans le fond l'Eglise seule faisoit les frais des avantages accordés aux Suédois & aux Protestans. Les Princes Catholiques n'y perdoient rien. Ils participoient au contraire aux droits stipulés en faveur des membres du Corps Germanique.

Il n'y eut donc que le S. Siège & le Roi d'Espagne qui s'opposèrent aux traités de Westphalie. Le Roi d'Espagne protesta contre la cession que l'on faisoit de l'Alsace à la France, contre la restitution du Palatinat dont il s'étoit arrogé une partie, & contre l'abandon du Cercle de Bourgogne aux entreprises des François. Le Pape condamnoit la sécularisation des plus beaux bénéfices de l'Allemagne en faveur des Protestans, & les droits que ceux-ci acqveroient au préjudice de la supériorité des Catholiques. Le Légat Fabio Chigi détailla très-bien tous ces griefs dans sa protestation datée du jour même de la signature des traités. Innocent X. les cassa & annulla entièrement par une Bulle du 26. Novembre; mais on avoit pourvu à ce qu'aucune opposition ni aucun prétexte de religion ou autre ne dérogeassent en rien aux différens articles de la pacification; & l'Empereur, ainsi que les autres Etats Catholiques, ne jugerent pas qu'il fût de leur intérêt de courir de nouveau les hazards d'une guerre de religion.

1649.

Les ratifications de la paix sont échangées après beaucoup de débats. Les Suédois refusent de retirer leurs troupes, & d'y faire les réformes stipulées; ils demandent que les articles relatifs à l'amnistie & à la restitution générale de tous les états, soient avant leur retraite entièrement remplis.

On tient une nouvelle assemblée des Ministres plénipotentiaires à Nuremberg, pour y prendre des arrangemens sur l'exécution des traités de Westphalie.

1650.

Le Congrès de Nuremberg pour l'exécution de la paix finit. Les Ministres Suédois terminent leurs conférences le 26. Juin, & ceux de France le 26. Juillet. On publie une ordonnance nommée le *Règles d'exécution*, & Charles-Gustave, Comte Palatin de Deux-Ponts, retourne en Suède

SOUS FERDINAND III.

glorieux d'y rapporter, comme l'avoient demandé les Suédois, une paix qui n'étoit pas de papier ; il n'y eut que les Espagnols qui refuserent de vuidér Franckenthal dans le Palatinat. Pour dédommager l'Electeur Palatin, l'Empire lui assigna la ville de Heilbrönn, en attendant qu'il rentrât dans cette partie de l'héritage de ses peres.

Les Comtes de Nassau Hadamar & de Piccolomini font reçus Princes de l'Empire ; mais ils ne furent admis au Collège des Princes qu'en 1653.

1651.

Le Comte Palatin de Neubourg veut rétablir la religion Catholique dans les Duchés de Juliers & de Bergue, & retreindre la religion Protestante à l'Etat où elle étoit en 1624. L'Electeur de Brandebourg s'y oppose sous prétexte que la souveraineté du Palatin sur ces terres étoit encore litigieuse. Cette dispute réveilla celle pour toute la succession de Juliers. On alloit en venir aux armes : mais le Comte de Hatzfeld, Commissaire impérial, sçut calmer les esprits. Transaction de Clèves du 21. Octobre, par laquelle la décision de ce différend est remise à une commission impériale.

1652.

Diète de Ratisbonne convoquée en conformité du traité de Westphalie. Les premieres assemblées des Etats furent assez tumultueuses, à cause des disputes sur la préséance, & le titre d'Excellence que les Ambassadeurs des Electeurs prétendoient à l'exclusion de ceux des autres Etats. Ce différend dure encore.

L'Electeur Palatin est investi de la Charge de Grand Trésorier de l'Empire, à la place de celle de Grand Sénéchal, qui étoit restée à l'Electeur de Baviere,

1653.

Continuation de la Diète de Ratisbonne.

EVENEMENS REMARQUABLES

Transaction des Electeurs sur leur rang dans le Collège électoral. Ils élisent pour Roi des Romains l'Archiduc Ferdinand, fils aimé de l'Empereur. L'élection se fait le 31. Mai, & le sacre le 18. Juin suivant, par l'Electeur de Mayence. L'Electeur de Cologne lui dispute ce droit, fondé sur ce que la lettre de la Bulle d'Or l'attribuoit à l'Archevêque de Cologne. L'Electeur de Mayence soutient que cette disposition de la Bulle d'Or supposoit manifestement que le sacre se feroit à Aix-la-Chapelle située dans le Diocèse de Cologne, & qu'elle ne pouvoit être entendue d'une Ville soumise à une autre Métropole. Ce différend n'a été terminé qu'en 1657.

Les Etats de l'Empire trouverent beaucoup à redire à l'élection de Ferdinand IV. ils soutinrent que le traité d'Onnabruck ayant renvoyé à la Diète générale les délibérations sur la maniere d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, & de faire une capitulation perpétuelle, les Electeurs n'avoient pas été en droit d'y procéder de leur chef, sans avoir consulté auparavant l'assemblée du Corps Germanique. Mais ils s'apaisèrent dans l'espérance que la Diète conviendrait bientôt d'un arrangement définitif sur ces différends. Ils furent encore plus satisfaits lorsque les Electeurs inférèrent dans la capitulation de Ferdinand IV. qu'elle lui avoit été prescrite par les Electeurs *au nom de tous les Etats*. Au reste, cette capitulation differe essentiellement de celles des Empereurs précédens, en ce qu'on lui donna pour base tous les réglemens nouveaux que le traité de Westphalie avoit introduits.

Les délibérations de la Diète commencent le 30. Juin. On cède au Roi d'Espagne la ville impériale de Besançon, pour l'engager par ce moyen à rendre Franckenthal. Les Princes de Hohenzollern, d' Eggenberg & de Lobkowitz sont introduits dans le Collège des Princes, du consentement des Etats. Les Prélats du Rhin obtiennent un suffrage à la Diète, semblable à celui dont les Prélats de Souabe jouissoient depuis long-tems.

SOUS FERDINAND III.

1654.

Continuation de la Diète de Ratisbonne. Les Princes de Salm, de Dietrichstein, d'Aversberg, & Piccolomini sont introduits dans le Collège des Princes, à condition que ceux d'entr'eux qui ne possèdent pas encore des terres de l'Empire immédiates, en acquereroient, sans quoi le suffrage seroit perdu pour leurs enfans. Les Princes de Nassau reçoivent deux suffrages: l'un fut attaché aux terres de Hadamar & Siegen, & l'autre à celles de Dietz & de Dillenbourg. Les Comtes de Westphalie obtiennent le quatrième suffrage des Comtes à la Diète.

La Diète de Ratisbonne se sépare. Le Récès est daté du 17. Mai: il ne contient guères que des arrangemens relatifs au rétablissement de la justice dans la Chambre impériale. Les autres matieres sont renvoyées à une Diète de députation, qu'on promet d'assembler à Francfort, & à une Diète générale qu'on devoit tenir deux ans après à Ratisbonne. On refusa à l'Empereur les sommes qu'il exigeoit, & aux Polonois les secours qu'ils demandoient contre les Cosaques.

Édit du 16. Mars portant un règlement sur la forme des procédures & de la judicature dans le Conseil Aulique. On l'observe encore aujourd'hui, malgré les oppositions des Etats qui y trouvent beaucoup à redire. La Diète de Ratisbonne est encore très-remarquable, en ce que nous y trouvons les premières assemblées des Protestans réunis en corps, auquel on donna le nom de *Corps Evangélique*. L'Electeur de Saxe en fut nommé Directeur perpétuel par les suffrages unanimes des Membres qui le composoient, & ses successeurs ont conservé ce droit jusqu'à nos jours.

Disputes entre les Suédois & la ville impériale de Brémen, qu'ils vouloient réduire à la condition de Ville municipale; elle soutint son immédiateur, & conserva tous ses privilèges par la transaction de Stade.

L'Archiduc Ferdinand IV. Roi des Romains, meurt le 9. Juillet.

EVENEMENS REMARQUABLES

Le Comté d'Ostfrife est érigé en Principauté de l'Empire ; son introduction dans le Collège des Princes, & son admission au suffrage & séance est de l'année 1667.

La Reine Christine abdique. Charles-Gustave, Comte Palatin de Deux-Ponts, & neveu du grand Gustave, lui succède. Le Roi de Pologne proteste contre son couronnement, comme étant préjudiciable aux droits de sa maison. Cette opposition toute infructueuse qu'elle fut, servit de prétexte à la guerre qui se ralluma deux ans après entre les Royaumes de Suède & de Pologne.

1655.

Diète de députation à Francfort. Elle fut prorogée jusqu'en 1662. sans avoir produit d'autre fruit, que de faire exécuter l'article de la paix de Westphalie, qui ordonne une amnistie universelle, & la restitution des Etats qui avoient été lésés à l'occasion des nouveaux troubles. Les autres matières plus importantes furent renvoyées à la Diète générale.

1656.

Mort de Jean-George I. Electeur de Saxe : il laissa quatre fils, entre lesquels il partagea ses Etats. L'ainé Jean-George II. eut la Misnie, le Duché de Saxe & la dignité électoral. Il est la souche de la maison royale-électorale d'aujourd'hui. Le second, nommé Auguste, a formé la branche de Weisfels éteinte en 1746. Le troisième, Christian, eut l'Evêché de Mersebourg & la basse Lusace. Sa branche manqua en 1738. Le quatrième, Maurice, obtint les Evêchés de Zeitz & de Naumbourg, qui ont été réunis au domaine électoral en 1718.

Charles-Gustave, Roi de Suède, envahit la Prusse Polonoise, & s'allie à Konigsberg avec l'Electeur de Brandebourg. Les Polonois demandent du secours à l'Empereur. Il le leur accorde, à condition qu'après la mort du Roi Jean-Casimir

SOUS FERDINAND III.

ils placeroient sur leur trône l'Archiduc Charles-Joseph son second fils.

1657.

L'alliance conclue avec les Polonois le 29. Mars fut le dernier acte de souveraineté de l'Empereur Ferdinand III. Il mourut peu après, moins craint & plus regretté que son pere.

C'est à lui que les Empereurs de sa maison sont redevables en grande partie de l'autorité qu'ils ont eue depuis dans la Diète de l'Empire. Il introduisit dans le Collège des Princes huit Membres nouveaux, la plupart vassaux de l'Autriche, qui par reconnoissance & par devoir ont toujours donné leurs suffrages à l'avantage de la maison de leur bienfaiteur.

INTERREGNE DE QUINZE MOIS.

DIFFEREND sur le Vicariat dans la haute Allemagne entre les Electeurs de Baviere & Palatin. Le premier se l'arrogéoit comme étant une prérogative attachée à la dignité électorale & à la charge de Grand Sénéchal qui lui avoient été cédées par la paix de Munster. Le second au contraire prétendoit que le Vicariat étoit un ancien droit personnel des Comtes Palatins du Rhin, qui lui avoit été rendu avec les autres prérogatives palatines. La dispute fut soutenue de part & d'autre avec une animosité extraordinaire, & n'a pu être terminée que depuis quelques années. Après la mort de Charles VI. les Electeurs de Baviere & Palatin exercerent le Vicariat conjointement, en vertu d'une transaction du 15. Mai 1724. Ils firent même battre des monnoies du Vicariat avec leurs bustes accolés. Cependant on sentit bientôt les inconvéniens de ce gouvernement simultané. On y remédia après la mort de l'Empereur Charles VII. par un autre traité conclu le 26. Mars 1745. par lequel on introduisit l'alternative

INTERREGNE DE QUINZE MOIS.

entre les deux Electeurs. L'Electeur de Baviere a exercé seul le Vicariat jusqu'à l'Élection de François I. & l'Electeur Palatin en fera les fonctions à la premiere vacance du trône impérial. Ce traité fut confirmé par la dernière capitulation, pour être ensuite ratifié par la Diète générale.

Le différend survenu entre les Electeurs de Mayence & de Cologne au sujet du sacre de l'Empereur, fut terminé cette année par une transaction du 16. Juin. Il fut réglé, que lorsque le sacre se feroit dans une ville immédiatement soumise à l'Archevêque de Cologne, ce Prélat en feroit la cérémonie; que l'Electeur de Mayence auroit le même droit lorsque l'Empereur seroit sacré dans une des villes de son Diocèse; mais dans le cas où l'Empereur seroit sacré dans une ville d'un Diocèse étranger, soit qu'elle fût soumise aux Evêques suffragans de Mayence ou de Cologne, soit qu'elle appartint à une autre Métropole, les deux Electeurs-Archevêques convinrent d'observer l'alternative.

Continuation de la guerre entre la Suède & la Pologne. Bataille de Warsovie, elle dura trois jours; les Polonois y furent entierement défaits.

Le Roi Jean Casimir se sauve en Silésie. L'Electeur de Brandebourg allarmé des succès des Suédois, qui ne dissimuloient plus leur intention de réunir la Prusse Polonoise à la Livonie, fait une paix particuliere avec le Roi & la République de Pologne. Elle fut conclue à Velau le 19. Septembre; l'Electeur obtint la souveraineté sur le Duché de Prusse, & la République lui relâcha le nœud *vassalitique*, ne se réservant que la succession éventuelle à l'extinction de la maison de Brandebourg, & le rétablissement du vasselage à l'extinction de la branche du Grand Electeur: c'est le nom que tous les Historiens ont donné à l'Electeur Frédéric-Guillaume. Le traité de Velau fut confirmé par celui de Bydgosz ou Bromberg, du 6. Novembre, par lequel la Pologne céda encore à l'Electeur les Bailliages de Lawembourg & de Butow. Alliance entre la Pologne & le Danemarck, du 28. Juillet.

INTERREGNE DE QUINZE MOIS.

Le Roi de Danemarck entre dans le Duché de Brémen :
le Roi de Suède quitte la Prusse, & se jette sur le Duché
de Holstein ; il s'empare de ce fief & de l'Isle de Fuhnen.



*Naissance &
avènement à
la Couronne.*

LEOPOLD,
*second fils de
l'Empereur
Ferdinand III.
& de Marie-
Anne d'Espa-
gne, né le 9.
Juin 1640.
Roi de Hon-
grie en 1655.
Roi de Bohême
en 1656. élu
Empereur le
18. Juillet
1658. succéda
à son pere à
l'âge de 18.
ans.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1658.

L'Interregne continue. Assemblée électorale à Francfort. Le Roi de France y envoie le Maréchal de Grammont & M. de Lionne.

Les Electeurs de Mayence, de Cologne, de Baviere & Palatin, penserent d'abord à procurer la couronne impériale au Roi Louis XIV. Les difficultés qu'ils rencontrerent de la part de leurs Collègues, leur firent proposer l'Electeur de Baviere, à qui la France promettoit un subside annuel d'un million d'écus. L'Electeur ne refusa l'Empire que sur les vives instances de sa mere, qui étoit sœur du défunt Empereur, & tante de Léopold.

Les quatre Electeurs jetterent ensuite les yeux sur l'Archiduc Léopold-Guillaume, Evêque de Passaw, & frere de Ferdinand III. Les intrigues de l'Espagne qui espéroit tout de Léopold, ayant encore fait échouer ce projet, les mêmes Electeurs mirent sur les rangs le Comte Palatin de Neubourg; mais ceux de Trêves, de Saxe, de Brandebourg & de Bohême, s'y opposerent vivement, & menacerent enfin leurs Collègues de se retirer à Ratisbonne & d'y élire Léopold, fils de Ferdinand III. La crainte de causer un schisme funeste dans l'Empire, vainquit enfin la répugnance que les autres Electeurs avoient eu de mettre Léopold sur le trône. Les Ambassadeurs de France se relâcherent eux-mêmes sur les obstacles qu'ils y avoient apportés, & se contenterent de faire insérer dans la capitulation les conditions les plus dures, que Léopold signa, après avoir été élu unanimement le 18. Juillet. Il fut sacré le 31. du même mois par l'Electeur Archevêque de Cologne. Un article essentiel de sa capitulation portoit, qu'il ne donneroit au-

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
1. Marguerite-Thérèse d'Espagne, fille du Roi Philippe IV. mariée en 1666. morte en 1673.	1. Ferdinand-Wenceslas, mort en 1668. âgé de quatre mois. 1. Marie-Antoinette, née en 1669. morte en 1692. Elle fut mariée à Maximilien - Emanuel, Eleveur de Baviere, de qui elle eut un fils, Joseph-Ferdinand, déclaré héritier de la Monarchie Espagnole, en 1698. 1699. 1. Jean, } ne vécut 1670. } rent que 1. Marie- } peu de Aïe, 1672. } jours. 2. Anne- } ne vécut Mar. 1674. } rent que 2. Marie- } peu de Jof. 1676. } mois. 3. JOSEPH qui a régné.	LEOPOLD meurt à Vienne, le 5. Mai 1705. âgé de 64. ans, dont il avoit régné 47. Il est enterré aux Capucins de Vienne.	Pape. Alexandre VII. 1667. Clément IX. 1669. Clément X. 1676. Innocent XI. 1689. Alexandre VIII. 1691. Innocent XII. 1700. Clément XI. 1711. Maison Ottomane. Mahomet IV. 1687. Soliman II. 1691. Achmet II. 1695. Mustapha II. 1703. Achmet III. déposé, 1730. Roi de France. Louis XIV. 1715. Roi d'Espagne. Philippe IV. 1665. Charles II. 1700. Philippe V. 1746. Roi de Portugal. Alphonse-Henri détrôné en 1667. 1683. Pierre II. 1706. Roi d'Angleterre & d'Ecosse. Charles II. 1684. Jacques II. détrôné en 1688. 1701. Guillaume III. 1702. Anne Stuart. 1714. Roi de Danemarck. Frédéric III. 1670. Christiern V. 1699. Frédéric IV. 1730. Roi de Suède. Christine abdicque en 1689. 1689. M m
2. Claude-Félicité d'Autriche, fille & héritière de Ferdinand Charles, Archiduc, & Comte de Tirol, mariée en 1673. morte, 1676.	3. Marie-Elisabeth, Gouvernante des Pays-Bas, 1725. 1741. 3. Léopold, mort en 1648. âgé de deux ans. 3. Marie - Anne, née en 1683. mariée en 1708. à Jean V. Roi de Portugal, veuve en 1750. 3. Marie-Thérèse, morte en 1696. âgée de 12. ans. 3. CHARLES VI. qui a régné. 3. Marie-Joséph, morte en 1704. âgée de 16. ans. 3. Marie-Madeleine. } toutes 3. Marie- } deux Marguerite } mortes jeunes.		
3. Eléonore Magdeleine de Neubourg, fille de Philippe-Guillaume, Comte Palatin de Neubourg, mariée en 1676. morte, 1720.			

EVENEMENS REMARQUABLES.

cun secours à l'Espagne contre la France, ni de la part de l'Empire, ni en qualité d'Archiduc d'Autriche.

Les Suédois occupés à la guerre de Pologne & de Danemarck, ne purent parvenir à faire insérer dans la capitulation une disposition semblable en leur faveur; mais les trois Electeurs Ecclésiastiques, l'Evêque de Munster, le Palatin de Neubourg, les Ducs de Brunswick-Lunebourg & le Landgrave de Hesse-Cassel conclurent avec eux à Francfort le 4. Août, une alliance pour leur défense commune & le maintien inviolable de la paix de Westphalie: on convint aussi de lever pour cet effet une armée de 10000. hommes, dont le commandement fut donné au Comte de Salm.

Le Roi de France accéda par un traité séparé du 15. Août, à cette alliance, appelée l'Alliance du Rhin; mais l'Electeur de Trèves & l'Evêque de Munster s'en retirèrent bientôt, sur les plaintes du Nonce San-Félice, qui condamnoit absolument toute ligue avec les Protestans. L'alliance du Rhin n'avoit été conclue d'abord que pour trois ans; mais elle fut prorogée successivement jusqu'en 1666. Elle donna à la France une si grande influence dans les affaires de l'Empire, que son autorité y surpassa souvent celle de l'Empereur.

Continuation de la guerre de Suède. Charles Gustave passe le Belt à la faveur d'une grande gelée, & s'empare des îles de Falstern, de Laland & d'une partie de la Séeclande. Ces revers obligèrent le Roi de Danemarck à entendre aux propositions de paix: les préliminaires en furent signés à Torstrup le 18. Février, & le traité fut conclu à Rothschild le 26. du même mois. Les Suédois rendirent leurs conquêtes, & les Danois leur céderent en échange les Provinces de Scanie, de Halland & de Bleckingen, les îles d'Oesel & de Bornholm, avec les territoires de Bahus & de Drontheim en Norwége. La guerre se ralluma dès l'année suivante, par les délais que les Danois apportèrent à l'exécution du traité.

1659.

Troubles de Munster. La Ville prétendoit être libre &

PRINCES
Contemporains.

Charl. Gustave. 1660.
Charles XI. 1697.
Charles XII. 1718.

Rois de Pologne.

Jean - Casimir abdi-
que. 1667.
Mich. Wiefnowesky
1673.
Jean Sobiesky. 1696,
Frédéric - Auguste ,
Elect. de Sax. 1733.

C Z A R S .

Alexis Michaelo-
witz. 1676.
Fœdor Alexiowitz.
1682.

{ Iwan Alexiowitz.
1682.
Pierre Alexio-
witz. 1725.

EVENEMENS REMARQUABLES.

impériale, & refufoit de reconnoître à des conditions très-favorables, la souveraineté de son Evêque. On en vint aux armes : le célèbre Evêque Bernard de Gallen assiégea la ville, & l'obligea enfin à se soumettre à sa domination.

La guerre entre la Suède & le Danemarck recommence. Charles-Gustave se rend maître du Sund, il passe dans l'isle de Sécland & assiége Coppenhague : une flotte Hollandoise commandée par l'Amiral Obdam, vient au secours de la ville, force l'entrée du détroit, dissipe la flotte Suédoise, & oblige Charles-Gustave à lever le siège de Coppenhague.

Les troupes Impériales & Brandebourgeoises se joignent aux Danois & aux Hollandois : ils chassent les Suédois de l'isle de Fuhnen & de tout le Holstein, & s'emparent d'une grande partie de la Poméranie.

Alliance du 21. Mai entre la France, l'Angleterre & la Hollande, pour rétablir la paix dans le Nord. Paix des Pyrénées le 7. Novembre.

1660.

La mort de Charles-Gustave, Roi de Suède, accélère la paix du Nord. Traité d'Oliva conclu le 7. Mai entre la Pologne, ses Alliés & la Suède. M. de Lumbres Ambassadeur de France, en fut le médiateur. Les articles principaux se réduisent à ceci : la Livonie septentrionale & l'Esthonie furent cédées à perpétuité à la couronne de Suède, qui de son côté rendit à la République de Pologne toute la Prusse Polonoise. On stipula le libre exercice de la Religion Catholique dans la Livonie, & celui de la Protestante dans la Prusse. La France se chargea de la garantie de cette paix.

Traité de Coppenhague entre la Suède & le Danemarck, conclu le 28. Mai sous la médiation du Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France. Il confirme le traité de Rothschild ; néanmoins le Drontheim-Lehn & l'isle de Bornholm furent rendus aux Danois. Ceux-ci céderent en échange à la Suède quantité de terres que la Noblesse Danoise possédoit dans

ELECTEURS. Ecclesiastiques.	VICE- CHANCELIERS.	ELECTEURS Séculiers.	COMMISSAIRES principaux.
<p>MAYENCE.</p> <p>Ferdinand , Comte de Curtz , 1660.</p> <p>Le Baron de Walderdorff , 1669.</p> <p>Leopold de Koe- nigleg , 1694.</p> <p>Amé, Comte de Windischgraetz , 1695.</p> <p>André , Comte de Kaunitz , 1705.</p> <p>Jean - Philippe de Schoenborn , 1673.</p> <p>Lothaire de Metternich , 1675.</p> <p>Daniel de Le- yen , 1678.</p> <p>Charles - Henri de Metternich , 1679.</p> <p>Anselme d'In- gelheim , 1675.</p> <p>Lothaire de Schoenborn , 1729.</p>		<p>BOHEME.</p> <p>L'Empereur Leo- pold.</p> <p>BAVIERE.</p> <p>Ferdinand - Ma- rie , Electeur de Bav. 1651. 1679.</p> <p>Maximilien - E- manuel , fils du précédent , 1726.</p> <p>SAXE.</p> <p>Jean-George II. Electeur de Saxe , 1656. 1680.</p> <p>Jean-George III. fils du précédent , 1691.</p> <p>Jean-George IV. fils du précédent , 1694.</p> <p>Frédéric - Au- guste , frere du précédent , Roi de Pologne , 1697. 1733.</p>	<p>BRANDEBOURG.</p> <p>Frédéric - Guil- laume , dit le Grand , Electeur de Brandebourg en 1640. 1688.</p> <p>Frédéric III. fils du précédent , Roi de Prusse , 1700. 1713.</p> <p>PALATINAT.</p> <p>Charles-Louis , Electeur Palatin , rétabli par la paix de Westphalie en 1648. 1680.</p> <p>Charles , fils du précédent , 1685.</p> <p>Il fut le dernier Electeur de la mai- son de Simmeren.</p> <p><i>A la Diète de Ratisbonne , 1663.</i></p> <p>Guidobald , Ar- chevêq. de Saltz- bourg , 1669.</p> <p>Marquard , Eve- que d'Eichstett , 1685.</p> <p>Sébastien , Eve- que de Passau , 1687.</p> <p>Herman , Mar- grave de Bade , 1691.</p> <p>Ferdinand , Prin- ce de Lobkowitz , 1700.</p> <p>Le Cardinal de Lambert , Evêque de Passau , 1716.</p>
<p>COLOGNE.</p> <p>Maximilien-Hen- ri de Bav. 1688.</p> <p>Joseph-Clément de Baviere , 1723.</p> <p>TRÈVES.</p> <p>Charles - Gaf- pard de Leyen , 1676.</p> <p>Jean - Hugues d'Orbeck , 1710.</p>			

EVENEMENS REMARQUABLES.

la Province de Scanie : on stipula aussi l'observation inviolable du traité de Coppenhague du 22. Mai 1658. Le Roi de Danemarck avoit cédé aux Ducs de Holstein le domaine suprême & utile du Duché de Sleswick. Cet article fut la source des différends qui se sont élevés depuis entre la maison royale de Danemarck & les Ducs de Holstein-Gottorp ; ceux-ci prétendant posséder le Sleswick en pleine souveraineté, & les Rois de Danemarck ne voulant pas leur accorder le droit de lever des troupes & d'y fortifier des places.

Si la guerre qui précéda cette paix fut très-malheureuse en général pour le Danemarck, la maison royale en retira les plus grands avantages. L'intrépidité avec laquelle Frédéric III. avoit défendu Coppenhague, & quelques autres circonstances détaillées par Molewroth, engagerent les Etats de Danemarck à lui déferer & à tous ses descendans, la souveraineté absolue, qui jusqu'alors avoit résidé dans le corps des Etats, & à rendre la couronne pleinement héréditaire dans la maison de Frédéric III. renonçant au droit d'élection qui leur avoit appartenu. L'ordre de succession fut réglé par un Edit du 24. Novembre 1665. selon toute l'étendue du droit de primogéniture : au défaut des mâles, les filles du dernier Roi sont appelées à la couronne, & à leur défaut, celles de son prédécesseur, en remontant jusqu'aux filles de Frédéric III. & nommément à la Princesse Anne-Sophie, femme de Jean-George III. Electeur de Saxe. La succession fut réservée expressément à cette Princesse par lettres patentes de 1668. & on permit même à son époux de se servir du titre de Prince héréditaire de Danemarck & de Norwége.

Commencement de la guerre de Hongrie. Les Turcs envahissent la Transylvanie, & tuent le Prince Ragotzy. Le Prince Kemini, successeur de ce dernier, se met sous la protection de l'Empereur : les secours que Léopold lui envoya ne purent le sauver ; il fut tué dans un combat. Michel Abaïï lui succéda, & renouveau le traité avec l'Empereur.

ELECTEURS
Seculiers.

Philippe - Guillaume de la branche de Neubourg, Electeur Palatin, 1685. 1690.

Jean-Guillaume, fils du précédent, 1716.

HANNOVRE.

Ernest-Auguste, Duc de Brunswick Lunebourg, créé Electeur en 1692. 1698.

George-Louis, fils du précédent, Electeur de Hanovre, 1698. introduit dans le Collège Electoral en 1708. Roi de la Grande Bretagne en 1714. 1727.

1661.

Commencement des troubles d'Erfort. Cette Capitale de la Thuringe étoit soumise depuis long-tems à l'Electeur de Mayence; cependant elle jouissoit de très-grands privilèges, & les Electeurs Ducs de Saxe avoient sur elle depuis l'année 1483, le droit de protection, & plusieurs autres droits utiles & éminens. Après la paix de Westphalie, l'Electeur de Mayence avoit demandé qu'on fit de lui une mention expresse dans les prières publiques, comme du *Seigneur* de la ville; mais le Magistrat, les Ministres Protestans & principalement la populace s'y opposèrent, dans l'espérance que la maison de Saxe ne les abandonneroit pas, & qu'elle profiteroit peut-être de cette occasion pour arracher à l'Electeur de Mayence la Capitale de son Landgraviat patrimonial. L'Electeur de Mayence s'en plaignit à l'Empereur, & obtint une sentence favorable qui ne put être exécutée.

La guerre continue en Transylvanie, les Impériaux n'y paroissant encore que sur le pied de troupes auxiliaires.

1662.

Fin de la Diète de députation de Francfort, au grand contentement de l'Empereur, qui depuis plus de six ans ne voyoit subsister qu'avec peine une assemblée, dont les maximes souvent opposées à celles de sa Cour, favorisoient la France & la Suède.

L'Empereur convoque une Diète à Ratibonne, pour y demander aux Etats des subsides & des troupes contre les Turcs: les séances n'en commencerent qu'avec l'année suivante.

Alliance entre le Comte Palatin de Neubourg, les Ducs de Brunswick, de Lunebourg & de Wurtemberg, & les Landgraves de Hesse-Cassel & de Darmstadt, pour la défense des droits qui leur étoient stipulés par la paix de Westphalie; & pour s'opposer aux entreprises des Elec-

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.Guillaume, Mar-
grave de Bade,
1677.Jean - Hugues
d'Orbeck, Arche-
vêque de Trèves,
1710.PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.Ernest, Comte
d'Oettingen, 1670.Jean-Adolphe,
Prince de Schwarz-
zenberg, 1683.Wolffgang,
Comte d'Oetting-
gen, 1708.

AUTEURS.

Galeazzo-Gual-
do, Histoire de
l'Empereur Léopold.Mentel, la mê-
me.Rinck, la mê-
me.Wagner, la mê-
me.Puffendorff,
Histoire de Char-
les-Gustave.Puffendorff,
Histoire de Frédé-
ric-Guillaume,
Electeur de Bran-
debourg.Lundorp conti-
nué par Meyer.Le Journal de
l'Europe.Faber, Chan-
cellerie de l'Eu-
rope.Aâtes & Mémoi-
res de la paix de
Rîswick.Histoires & Mé-
moires de France.

ILLUSTRES.

Jean d'Abfchatz,
Poète, 1699.Adam Adami,
Historien, 1663.Tob. André,
Philofophe Carte-
fien, 1676.Christ. Arnold,
Antiquaire, 1685.Christ. Arnold,
Payfan, Astrono-
me, 1697.Balbin, Jéfuite
& Hiftor. 1689.Balth. Bebel,
Théol. & Hiftor-
ien Prot. 1636.Becher, Méde-
cin & Mathéma-
ticien, 1685.Matthieu-Frédé-
ric Beck, Philo-
logue, 1701.Barth. Berlich,
Jurifconf. 1670.Sigilm. Bircken,
Hiftor. & Poète,
1681.Jacques Blum,
Jurifconf. 16...Jean-Henri Boe-
cler, Hiftorien &
Jurifconf. 1692.Jean-Christ. de
Boineburg. 1668.Jean-And. Bofc,
Hiftorien, 1674.Jean Brunneman,
Jurifconf. 1672.Aug. Buchner,
Philolog. Saxon,
1661.God. Ferd. Buc-
kifch. Hift. & Jur.Jean Bûxtorf,
Philologue, 1664.Abrah. Calov,
Théol. Prot. 1686.Canitz, Poète,
1699.Benoît Carpozov,
Jurifconfulte Sa-
xon, 1660.

EVENEMENS REMARQUABLES.

teurs ; ils les accusoient de les avoir affoiblis dans la dernière capitulation.

Le 17. Fevrier le Comte de Portia est élevé à la dignité de Prince de l'Empire. Il fut aussi-tôt admis au suffrage dans le Collège des Princes, à condition qu'il acquéreroit des terres immédiates de l'Empire. Cette condition n'ayant pas été remplie, ses descendans ne jouissent aujourd'hui que du titre de Prince de l'Empire, sans être admis à aucune délibération.

1663.

Commencement de la Diète de Ratisbonne qui s'est perçue jusqu'à nos jours. Léopold y demande des secours contre les Turcs, & qu'on règle définitivement les articles que la paix de Westphalie avoit renvoyés à la première Diète. Il exigeoit qu'avant toute chose, on convint des secours qui marcheroient contre les Turcs ; mais les Princes vouloient qu'auparavant on arrêtât le plan de la capitulation perpétuelle. Après bien des contestations, Léopold obtient enfin, à la pluralité des voix, la promesse d'un subside & des secours très-considérables. Mais les Princes mécontents ne se crurent pas obligés pour cela de fournir leur contingent ; ils soutinrent au contraire, que les affaires des contributions étant du nombre de celles qui sont préjudiciables aux Etats non consentans, la paix de Westphalie défendoit d'en décider autrement qu'à l'amiable. Ces discussions rendirent inutile la bonne volonté des autres Etats. Les secours ne marcherent que fort tard & en si petit nombre, que les Turcs eurent tout le tems de prendre la forteresse de Neuhaufel, & de battre les troupes impériales près de Barcan. Ils se jetterent ensuite sur la Moravie & la ravagerent, parceque l'Empereur continuoit de soutenir le Prince de Transylvanie, qui avoit cessé depuis six ans de payer un tribut annuel de 200000. florins, que ses prédécesseurs avoient promis de payer à l'Empire Ottoman.

La ville d'Erfort persiste dans sa défobéissance envers l'Electeur de Mayence, après même que les Ducs de Saxe lui

SUIITE DES ILLUSTRÉS.

- Jean - Benoit Carpoz, Philologue, 1699.
Bogill, Chemnitz, Hist. 1678.
Jean Cocceius, Théologien Protestant, 1669.
Jean-Amos Comenius, Fanatique, 1671.
Herm. Conring, Historien & Jurisconsulte, 1681.
Nicolas Drabizius, Fanat. 1671.
Jean-André Eifenmenger, Philologue, 1704.
Hulderic d'Eyben, Jurisconsulte, 1700.
Christ. Forstner, Juriscons. 1697.
Erasmus Francisci Fix, 1694.
George Frankske, Juriscons. 1659.
Jean Freinshem Jurisconsulte & Historien, 1660.
Abafver Eritfche, Jurif. 1701.
Ferdinand de Furftenberg, Evêque de Paderborn.
Jean - George Graevius, Antiquaire, 1703.
Jean Frédéric Gronovius, Antiquaire, 1671.
And. Gryphius, Poète, 1654.
Otto de Guericke, Mathématicien, 1686.
Jean Hevel, Mathém. 1637.
Joachim Hildebrand, Théologien & Antiquaire Procheant, 1691.
Christ. Hoffmannwaldau, Poète, 1679.
Luc Holstenius, Ant. & Crit. 1661.
George Horn, Historien, 1670.
Quir. Kuhlman, Entouffaste brûlé, 1680.
Jean - George Kulpis, Jurisconsulte & Hist. 1698.
Pierre Lambecius, Historien & Critique, 1680.
Jean Laubenberg, Poète & Antiquaire, 1688.
Wolfgang Lauterbach, Jurisconsulte, 1678.
Jean Keiferus, Théol. Prot. 1684.
Joh. Gaspard Lentz, Jurif. 1667.
Jean Linnaeus, Juriscons. 1663.
Frid. Lindenberg, Jurif. 16...
Jean Loccenius, Jurisconsulte & Historien, 1677.
Job Ludolph, Historien, 1704.
Jean - Joachim Maderus, Historien, 1680.
Erius Mauritius, Jurif. 1691.
Henr. Meibom, Historien, 1700.
Nic. Mercator, Mathém. 168...
David Mevius, Juriscons. 1670.
Geb. Theod. Meyer, Théolog. & Ant. Prot. 1693.
Joh. Micraëlius, Historien, 1688.
André Morel, Antiquaire, 1703.
André Muller, Philologue, 1694.
Henri Muller, Théol. Prot. 1675.
Nicolas Myler, Juriscons. 1677.
Daniel Nessel, Littérateur, 1700.
Barth. Nihufius, Théol. Prot. 1657.
Fred. Nizfchi, Juriscons. 1702.
Oly Obrecht, Juriscons. 1701.
Adam Olearius, Historien, 1671.
Joachim Pistorius, Hist. 1681.
Aug. Pfeiffer, Théol. Prot. 1698.
Vinc. Plavius, Phil. 1699.
Jean-Louis Prafchi, Juriscons. & Poète, 1690.
H. Puffendorff, Juriscons. 1680.
Sam. de Puffendorff, Phil. & Historien, 1694.
Thom. Reinecius, Antiq. 1667.
Thiéri de Reinking, Jurif. 1664.
Nic. Ritterherus, Historien, 1670.
Werner Rolfinck, Med. 1673.
Gaspard Sagittarius, Hist. 1694.
Joach. Sandhart, Peintre.
Adam Schall, Jéf. Astron. 1666.
Jean Schaffer, Historien, 1679.
Sebaf. Schmid, Théol. Prot. 1697.
Gaspard Schott, Jéfuite, 1666.
Jean - George Schottel, Jurisconsulte, 1676.
Christ. Schrader, Chron. 1680.
George Schenbart, Juriscons. & Historien, 1701.
Joh. Schupp, Théol. Prot. 1701.
Anne - Marie Schurmann, Femme fçavante, 1678.
Vit. Louis Seckendorff, Historien, 1692.
Fred. Spanheim, Théol. & Historien, 1701.
Philip. Jacques Spener, Théologien Protef. & Historien, 1701.
Nicolas Steno, Jéf. & Anat. 1686.
Egid. Strauch, Théol. Prot. & Chronol. 1682.
Jean Strauch, Juriscons. 1679.
George - Adam Struve, Jurisconsulte, 1692.
Jean-Christophe Sturm, Mathématicien, 1703.
Jean Otton Tabbot, Jurif. 1674.
Joh. Wolfgang Teutor, Jur. 1701.
Jacq. Thomasius, Phil. 1684.
Jean - Weich de Valvafor, Historien, 1693.
Joh. Weigel, Mathém. 1699.
Jacques Weller, Théol. Prot. 1664.
Martin Zeiler, Géographie, 1661.
Henri - Anfelme Ziegler, Hist. 1696.
Gasp. Ziegler, Juriscons. 1690.

EVENEMENS REMARQUABLES

eurent conseillé de se soumettre. Léopold la met au ban de l'Empire ; mais la populace fanatique poussa sa fureur , jusqu'à maltraiter le héraut impérial qui devoit publier la sentence. Ils assassinèrent ensuite deux de leurs principaux Magistrats , pour avoir désapprouvé leur emportement.

1664.

Léopold vient lui-même à Ratisbonne pour ranimer les délibérations de la Diète , & il obtient que l'on commenceroit par délibérer sur les secours contre les Turcs. L'Empire les lui accorde unanimement , & fait marcher en Hongrie une armée commandée par le Margrave de Bade. Les Princes de l'alliance du Rhin y envoient une autre sous la conduite du Comte de Hohenlohe , & le Roi de France y joint un corps de 6000. hommes choisis , sous les ordres du Comte de Coligni & du Marquis de la Feuillade. Bataille de saint Godard le premier Août , où les Turcs , après avoir renversé presque toute l'armée impériale , sont défaits entièrement par les troupes Françaises & celles des Alliés du Rhin. Loin de profiter d'une victoire aussi complete , le ministère impérial se hâte de faire la paix avec les Turcs ; il leur laisse Neuhausel & souffre qu'Abassi , Prince de Transylvanie , soit leur tributaire. L'Allemagne & les Hongrois furent très-mécontents de ce traité , mais le ministère impérial avoit ses vûes : les finances étoient en mauvais état ; on songeoit dès lors à assujétir absolument la Hongrie ; enfin on ne voyoit pas d'un œil indifférent la gloire que les François venoient d'acquérir , & l'on étoit bien-aisé de prévenir toutes les occasions où ils pourroient rendre de plus grands services à la Nation Germanique. La paix ou plutôt la trêve fut conclue pour vingt ans.

La Diète de Ratisbonne continue ses délibérations sur une capitulation perpétuelle : on en dresse enfin un plan , dont le fond fut assez approuvé ; mais le Collège Electoral & celui des Princes se disputèrent plus que jamais sur l'Épiscopat , où

SOUS LEOPOLD.

les Electeurs se réservoient le droit de faire aux capitulations futures les changemens que les circonstances rendroient nécessaires, & auxquels les États prétendirent concourir également. Toute l'année se passa en négociations infructueuses pour réunir les esprits.

La ville d'Erfort est prosrite de nouveau : l'exécution du ban fut commise à l'Electeur de Mayence, malgré les oppositions de l'Electeur de Saxe, qui soutenoit qu'elle lui appartenoit, comme au chef du Cercle de la haute Saxe, & au Protecteur suprême de la ville. L'Electeur de Mayence en forme le siège, à l'aide des troupes Françoises qui revenoient de la Hongrie; & la ville se rend le 5. Octobre. L'Electeur de Mayence conserva aux Protestans d'Erfort leur liberté de conscience; mais il diminua les privilèges du Magistrat, & tint le peuple en respect par une citadelle: en même tems il fit présent au Roi de France de la plus grande partie des antiquités qu'on avoit trouvées à Tournai dans le tombeau du Roi Childéric I.

Lettres patentes du 12. Mai, portant érection du Comté de Furltenberg en Principauté de l'Empire, en faveur des trois freres François, Herman, & Guillaume-Egon, de la branche de Heiligenberg. Ils ne furent introduits dans le Collège des Princes qu'en 1667. Leur branche s'étant éteinte en 1716. la dignité princiere & toutes leurs terres passerent à la branche de Blumberg.

Le titre de Duc est accordé à Alberic Cibo, Prince de Massa & de Carrara.

La Chancellerie impériale commence à vendre aux Princes de l'Empire le titre de *Sérénissime* ou de *Durchlauchtigst.*

1665.

Cette année & les suivantes se passerent dans la Diète à délibérer sur le projet d'une capitulation perpétuelle, & sur le droit que les Electeurs s'arrogent d'élire un Roi des Romains sans la participation des autres Etats.

EVENEMENS REMARQUABLES

Traité de Leipsick du 20. Décembre entre les Electeurs de Mayence & de Saxe, par lequel celui-ci renonça entièrement à la protection & aux autres droits qu'il prétendoit sur la ville d'Erfort. Cette renonciation tout-à-fait gratuite, & l'indifférence avec laquelle l'Electeur Jean-George II. avoit regardé les derniers troubles, ont fait accuser les Ministres de je ne sçais quelle collusion avec l'Electeur de Mayence. Ce soupçon est fortifié par la protestation que son fils & successeur Jean-George III. remit à la Chancellerie impériale contre la transaction de Leipsick. Les Ducs de Saxe de la maison Ernestine se départirent pareillement du droit de protection par un traité particulier; néanmoins ils réclamèrent quelque dédommagement & plusieurs droits dans la ville & le territoire d'Erfort: on prétend qu'ils se réservèrent même les prétentions qu'ils pouvoient avoir sur la ville, comme Landgraves de Thuringe.

Troubles du Palatinat, au sujet du droit de *Wildfangiat*. En vertu de ce droit, les Electeurs Palatins sont autorisés depuis plusieurs siècles, à retenir comme serfs ou hommes propres, tous les vagabonds & gens sans aveu, que leurs Commissaires trouvent rodans sur leurs terres. Ce droit s'étend aussi sur tous les étrangers qui viennent s'établir dans le Palatinat; & assujétit à un certain impôt ceux qui fixent leur domicile dans les terres des Princes voisins. L'Electeur cherchant à repeupler ses provinces que la dernière guerre avoit rendu désertes, étendit un peu trop loin les droits que ce privilège lui donnoit. Ses Officiers arrêtoient comme vagabonds, quantité de personnes qui voyageoient par les Etats, & exigeoient l'impôt de plusieurs autres, reconnus sujets des Princes voisins qui changeoient seulement de demeure. Les Electeurs Ecclésiastiques, le Duc de Lorraine, & quelques autres Princes & Etats de l'Empire, se contenterent d'abord d'en porter des plaintes à l'Electeur; peu après on en vint aux armes: enfin après plusieurs conférences tenues à Spire & à Oppenheim, les parties intéressées convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage des Rois de France & de Suède, qui firent décider la cause en 1667.

SOUS LEOPOLD.

Mort de Sigismond-François, Archiduc d'Autriche, Comte de Tirol. Avec lui s'éteignit la branche fondée par Léopold-Guillaume, frere de l'Empereur Ferdinand II. Ses terres furent réunies & incorporées aux autres Etats de la maison d'Autriche, dont l'Empereur étoit le chef. A ce titre général Léopold joignit bientôt un autre, en épousant quelques années après l'Archiduchesse Claude-Félicité, nièce & héritière unique de Sigismond François.

Transaction passée à Doersten le 14. Février, entre l'Electeur de Brandebourg & le Palatin de Neubourg, comme héritiers & possesseurs par indivis de la succession de Juliers sur le Directoire du Cercle de Westphalie, conjointement avec l'Evêque de Munster. Ils convinrent par ce traité de l'exercer alternativement.

1666.

Guerre entre l'Evêque de Munster & les Provinces-Unies des Pays-Bas, au sujet de la Seigneurie de Borcklo, que l'Evêque prétendoit s'approprier, comme un fief oblat des anciens Comtes de Bronchorst: les Hollandois la revendiquoient comme un ancien fief du Duché de Gueldre. L'Evêque eut d'abord quelques succès dans l'Overyffel; mais la France ayant envoyé quelques troupes au secours des Hollandois, l'Evêque fut obligé de se soumettre aux conditions que les Electeurs de Mayence & de Brandebourg, choisis pour arbitres de la paix, voulurent lui imposer: cependant la guerre ne fut pas éteinte, & elle se ralluma six ans après avec beaucoup plus de violence.

Traité définitif de Clèves du 16. Septembre entre l'Electeur de Brandebourg & le Comte Palatin de Neubourg, sur le partage de la succession de Juliers. Par cette convention l'Electeur obtint le Duché de Clèves, & les Comtés de la Marck & de Ravensberg; le Palatin de Neubourg reçut pour sa part les Duchés de Juliers & de Bergue, & peu après aussi la Seigneurie de Ravenstein. On a beaucoup agité de nos jours, si ce traité ne regardoit que les mâles

EVENEMENS REMARQUABLES

seuls du nom de Neubourg, ou s'il devoit être étendu aux femmes. La cause a été décidée en faveur de celles-ci, & le Comte Palatin de Sultzbach a succédé en 1743. à l'Electeur Charles-Philippe, dernier Palatin de Neubourg, dans les terres de Juliers du chef de sa femme, petite-fille de son prédécesseur.

La ville de Magdebourg est entièrement assujétie à la maison électoral de Brandebourg.

Transaction monétaire conclue à Zinna dans le Duché de Magdebourg, entre les Electeurs de Saxe & de Brandebourg. L'édit monétaire de 1559. ordonnoit que d'un marc d'argent on frapperoit neuf écus de l'Empire; & par la nouvelle transaction, les deux Electeurs convinrent de tirer d'un marc d'argent dix écus & demi.

1667.

Transaction de Heilbronn du 17. Février entre l'Electeur Palatin & les Princes ses voisins, au sujet du *Wildfangiat*. Elle fut conclue sous la médiation de Messieurs de Courtin & Mevius, Plénipotentiaires de la France & de la Suède. L'Electeur Palatin conserva son droit, mais on le resstreignit dans les bornes de son établissement.

Extinction de la maison des Comtes d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Les maisons de Holstein-Gottorp, de Danemarck & de Ploen, trois branches de celle d'Oldenbourg, s'en disputèrent la succession. Les deux premières se fondoient sur une expectative de l'Empereur Maximilien II. & sur une transaction faite avec le dernier Comte. Le Duc de Holstein-Ploen soutenoit au contraire, qu'une expectative ne pouvoit préjudicier aux droits que la proximité du sang lui donnoit sur des parens plus éloignés, tels qu'étoient le Roi de Danemarck & le Duc de Gottorp. Le Conseil Aulique décida le différend en 1676. en faveur du Duc de Ploen, qui céda les deux Comtés au Roi de Danemarck pour quelques autres terres. Quant aux biens allodiaux, la maison d'Anhalt-Zerbst obtint la Seigneurie de Jevern; & Antoine

SOUS LEOPOLD.

d'Altenbourg, fils naturel du dernier Comte, eut les Seigneuries de Warel & de Kniphausen.

Les Princes de Furstenberg & d'Ostfrise sont admis le 16. Septembre à donner leur voix dans la Diète de l'Empire.

Guerre de Flandre entre la France & l'Espagne. Philippe IV. étoit mort en 1665. & Charles II. son fils unique du second lit, lui avoit succédé sur le trône d'Espagne. Louis XIV. formoit des prétentions sur le Brabant, du chef de la Reine Marie-Thérèse sa femme, fille aînée du premier mariage de Philippe IV. Il les fondeoit sur le droit de *dévolution* usité dans quelques Provinces des Pays-Bas, par lequel les enfans du second lit sont exclus de la succession par ceux du premier, sans que les filles du premier le soient par les fils du second. Ce droit n'est pas douteux dans les successions particulières; mais Saludo & l'Isola ont soutenu qu'il ne pouvoit être étendu sur la succession des Souverains. Le sort des armes en décida, & les armées de France s'emparèrent en peu de tems de la plupart des places que cette Couronne possède aujourd'hui dans la Flandre.

1668.

Conspiration en Hongrie contre l'Empereur. Les Protestans se plaignoient des persécutions qu'on leur faisoit souffrir, & le corps de la nation de la perte de ses libertés. Les chefs des conjurés furent les Comtes Seriny, Nadafti, Frangipani & Tettenbach. Bien des personnes se persuadent qu'on les a accusés d'un crime imaginaire, pour trouver un prétexte d'opprimer les Protestans, de réduire le Royaume sous une domination arbitraire, & de confisquer en faveur des Ministres impériaux, les biens des prétendus conjurés.

Le Roi de France se rend maître de la Franche-Comté. Ses succès rapides donnent de la jalousie à toute l'Europe; l'Angleterre & la Hollande concluent le 13. Janvier une alliance pour la défense des Pays-Bas, à laquelle le Roi de Suède accéda publiquement à Westmunster le 5. Mai. Ce traité accéléra la paix entre la France & l'Espagne; elle fut signée

N n

EVENEMENTS REMARQUABLES

à Aix-la-Chapelle le 2. Mai. La France garda ses conquêtes en Flandre, & rendit aux Espagnols la Franche-Comté.

1669.

Troubles dans l'Electorat de Cologne. La Ville de Cologne fière de l'amitié des Hollandois, levoit des troupes, & exerceoit plusieurs autres actes de souveraineté, contre les pacts faits avec les Archevêques. Elle fut bientôt obligée de redresser les griefs qu'on avoit contr'elle; mais Louis XIV. se servit de cette occasion pour aigrir l'esprit de l'Electeur contre les Hollandois, & pour conclure avec lui une alliance défensive qui fut signée le 16. Février.

La triple alliance de Westmunster garantit la paix d'Aix-la-Chapelle.

Traité de Berlin entre le Roi de France & l'Electeur de Brandebourg, négocié par M. de Vaubrun, & signé le 31. Décembre. L'Electeur s'engagea de ne point accéder à la triple alliance, & d'aider le Roi en cas de mort du Roi d'Espagne, à faire valoir les droits de la Reine sur les Pays-Bas.

1670.

La conspiration des Hongrois est découverte, & les principaux chefs sont punis de mort: en même tems les troupes de l'Empereur s'emparent de toutes les forteresses du Royaume.

Le Duc de Lorraine leve des troupes, sous prétexte de les amener au secours de Léopold, mais dans le fond pour les envoyer aux Hollandois. Son dessein est découvert: l'armée Françoisé le surprend & le dépouille de toutes ses terres.

Decret de la Diète du 19. Juin, qui autorise les Princes d'Allemagne à lever sur leurs Etats provinciaux un impôt extraordinaire, pour subvenir aux frais que la continuation de la Diète leur occasionnoit.

Alliance secrète entre la France & l'Electeur de Baviere; on lui faisoit espérer de marier sa fille avec le Dauphin.

SOUS LEOPOLD.

Lettres parentes du 14. Juillet pour ériger en Principauté de l'Empire, le Comté de Schwartzenberg en Franconie. Le Prince de Schwartzenberg fut introduit dans le Collège des Princes au mois d'Août 1674.

1671.

Decret de la Diète au sujet de l'élection d'un Roi des Romains, du vivant de l'Empereur. Les Etats convinrent enfin de n'en élire aucun dans cette circonstance, que lorsque l'Empereur regnant seroit incapable de gouverner, ou dans l'obligation de faire un long séjour hors de l'Allemagne, ou lorsque la conservation du S. Empire exigeroit absolument l'élection d'un Roi des Romains. Cette convention a été insérée dans la capitulation de l'Empereur Charles VI. & de ses successeurs : cependant elle laisse subsister la question, si les Electeurs seuls peuvent déterminer la nécessité urgente de l'élection, ou si les autres Etats y doivent concourir.

Alliance du Cercle de Westphalie à Bilefeld le 7. Avril, pour la défense commune du Cercle, & indirectement pour celle des Hollandois. Ce traité fut rompu presque aussitôt que conclu. L'Evêque de Munster signa durant l'assemblée de Bilefeld une alliance secrète avec la France ; il y promit de rester neutre dans la guerre que le Roi alloit déclarer à la Hollande. L'Electeur de Cologne avoit promis la même chose dans son traité de 1669. Les Evêques de Strasbourg & d'Osna-bruck & le Duc de Hanovre s'engagerent à une neutralité semblable, par différens traités conclus à Hildesheim. La gloire de toutes ces négociations est dûe à M. de Verjus. Le Commandeur de Grémonville eut celle d'avoir mis dans les intérêts de la France l'Empereur Léopold, par un traité conclu à Vienne le 1. Novembre. D'un autre côté, M. de Courtin détacha le Roi de Suède de la triple alliance ; & la Duchesse d'Orléans, aidée de la Duchesse de Portsmouth & de Milord Arlington, y fit renoncer le Roi d'Angleterre son frere. Ce Prince conclut le 10. Décembre avec la France à Withale,

N n ij

EVENEMENS REMARQUABLES

une alliance offensive & défensive contre la Hollande. L'Electeur de Brandebourg fut le seul de tous les Princes d'Allemagne qui ne put être gagné par le Roi Louis XIV. soit qu'il appréhendât pour ses Etats de Clèves, si la Hollande étoit ébranlée, soit par jalousie contre les Ducs de Hannover qui étoient entrés dans le parti de la France.

Les Ducs de Brunswick se rendent maîtres de la ville de Brunswick, qui s'étoit maintenue depuis très-long-tems dans une liberté presque semblable à celle des Villes Impériales.

1672.

Commencement de la guerre entre la France & la Hollande. En moins de trois mois les Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overysse, & plus de quarante villes fortifiées, furent prises par les François & leurs alliés. Ces succès qui tenoient du prodige, allarmerent toute l'Europe. L'Electeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, prit la défense de la République, & la sauva. Il conclut avec elle le 6. Mai un traité, par lequel il s'engagea de faire marcher à son secours une armée de 20000. hommes. Ces troupes s'ébranloient déjà, lorsque l'Electeur trouva moyen de détacher aussi l'Empereur Léopold de son alliance avec la France. Ils signèrent ensemble le 25. Juin un traité, pour le maintien de ceux de Munster, des Pyrénées, & d'Aix-la-Chapelle. Ce traité fut suivi d'un autre avec les Hollandois signé à la Haye le 25. Juillet, où l'Empereur s'obligeoit de joindre une armée de 24000. hommes aux troupes de Brandebourg. La jonction s'en fit à Halberstadt; le célèbre Montécuculi en reçut le commandement.

Assemblée du Cercle de la basse Saxe à Brunswick, où l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg essayèrent d'attirer à leur parti les Princes qui avoient embrassé la neutralité. Ils gagnèrent le Roi de Danemarck, les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, & le Landgrave de Hesse-Cassel, qui entrent le 22. Septembre dans la confédération. Montécuculi se

SOUS LEOPOLD.

jette sur l'Evêché de Munster. Turenne vole au secours de l'Evêque, délivre ses Etats, & empêche Montécuculi de passer le Rhin pour pénétrer dans les Pays-Bas. La France fut bien servie en cette occasion par les quatre Electeurs du Rhin, qui refusèrent constamment de livrer à l'armée alliée les ponts qu'ils avoient sur ce fleuve. L'Empereur proposa à la Diète d'armer pour la défense commune: on délibéra deux ans avant que de rien conclure.

Alliance défensive entre la France & la Suède, signée à Stockholm le 14. Août. Par un article secret, la Suède promit de faire entrer une armée de 16000. hommes dans les terres des Princes de l'Empire qui se déclareroient contre la France. La haine des Suédois contre le Danemarck eut peut-être autant de part à cette alliance, que toutes les autres considérations.

1673.

La diversion que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg avoient faite en faveur des Hollandois, leur donna le tems de respirer & de reprendre des forces. Ils conclurent avec l'Empereur & l'Espagne une alliance offensive & défensive contre la France, qui fut signée à la Haye le 30. Août.

Turenne s'opposa à Montécuculi & l'arrêta dans la Franconie, tandis que le Duc de Rochefort s'emparoit de Trèves pour punir l'Electeur d'avoir reçu garnison impériale dans Hermanstein, & que le Duc de la Feuillade foumettoit les dix Villes impériales de l'Alsace. L'Evêque de Wartzbourg livre à Montécuculi le pont du Main. Turenne est obligé de se replier sur le Rhin, & l'armée impériale se joint à celle des Hollandois: elles forment ensemble le siège de Bonn, & la prennent le 12. Novembre.

L'Electeur de Brandebourg n'avoit point de part à ces exploits. Ses Etats de Westphalie étoient occupés par les François & leurs alliés; l'Electeur trop foible pour les reconquérir prit la voie de négociation. Traité de S. Germain du 10. Avril ratifié le 6. Juin au camp de Voffem près de Louvain. Par

EVENEMENS REMARQUABLES

ce traité la France rendit à l'Electeur de Brandebourg toutes les places fortes du Duché de Clèves, hormis Wesel & Rées, que le Roi Très-Chrétien ne devoit évacuer qu'à la paix générale. D'un autre côté, l'Electeur abandonna l'alliance de la Hollande, & promit de ne plus se mêler de la guerre présente. Il tint parole; ce fut lui principalement qui détourna la Diète impériale de se déclarer cette année contre la France.

Congrès de Cologne pour traiter de la paix générale sous la médiation de la Suède. L'Ambassadeur de l'Empereur fut le Comte de Kœnigsg; celui de France, le Duc de Chaulnes; celui d'Espagne, le Comte de Lyra; celui d'Angleterre, Milord Jenkens; celui de Hollande, le Pensionnaire Fagel; & celui de Suède, le Comte de Sparre. Les délibérations commencèrent les premiers jours de Juin. Les François étoient encore trop fiers de leurs victoires & les Hollandois de leurs nouvelles alliances, pour que ce congrès pût avoir quelque succès.

1674.

L'Empereur fait enlever à Cologne le Comte Guillaume de Furstenberg, par un détachement du Régiment de Grana, qui devoit servir de garnison neutre dans la ville du congrès. Léopold l'accusoit de retenir l'Electeur de Cologne dans l'alliance de la France, d'avoir lui-même un Régiment au service de cette Couronne, & de traverser les desseins de l'Empereur son Souverain. Ces raisons étoient d'autant moins recevables, qu'alors le Corps Germanique n'avoit pas encore déclaré la guerre à la France, & que le Comte de Furstenberg n'étoit ni sujet ni vassal de la maison d'Autriche. Le prisonnier fut conduit à Vienne; & sans les instances du Nonce du Pape, il auroit perdu la tête. Cette entreprise fit rompre le congrès, & la guerre continua avec plus de violence que jamais.

Traité de Vienne du 14. Janvier entre l'Empereur & l'Electeur Palatin, pour faire la guerre à la France: l'Electeur

SOUS LEOPOLD.

livra aux troupes impériales la ville & le château de Germerfheim. Si ce traité contribua beaucoup à la prise de Philippsbourg par l'armée Germanique, il fut aussi la cause de la désolation du Palatinat, qui fut ravagé par l'armée de Turenne. L'Electeur désespéré, envoya un cartel au Général François ; mais Turenne répondit que depuis qu'il avoit l'honneur de commander les armées de France, il ne se battoit plus qu'à la tête de 20000. hommes. Les Cercles antérieurs de Franconie, de Souabe & du haut Rhin, s'allient pour la défense de l'Electeur Palatin. Les Ministres de France se retirent de la Diète, & l'Empire déclare la guerre à la France le 28. Mai.

Alliance entre l'Empereur, l'Espagne, la Hollande & l'Electeur de Brandebourg, conclue contre la France & ses alliés, à Berlin le 1. Juillet. Le Roi de Danemarck & les Ducs de Brunswick y accédèrent quelque tems après.

L'Electeur de Brandebourg fait marcher ses troupes sur le Rhin, & la France est abandonnée de tous ses alliés. L'Angleterre fait sa paix avec la Hollande à Westmunster le 19. Février, sur le pied du traité de Bréda de 1666. L'Evêque de Munster conclut son traité le 12. Avril, & rend toutes ses conquêtes, sans en excepter la Seigneurie de Borcklo. L'Electeur de Cologne signa sa paix avec la Hollande le 11. Mai; il réunit à son domaine la forteresse de Rheinbergen, que les Espagnols & ensuite les Hollandois avoient occupée pendant près de cent ans.

L'armée impériale commandée par le Duc de Lorraine, avance contre Turenne. Bataille de Sintzheim ou de Wiseloch près de Philippsbourg, le 16. Juin. La victoire d'abord douteuse se décida en faveur du Maréchal, par la retraite du Duc de Lorraine. L'armée impériale renforcée par les troupes de l'Empire, oblige Turenne de se retirer. Les Impériaux pénètrent en Alsace. Combat d'Ensheim près de Strasbourg, le 4. Octobre. Le Duc de Bourbonville qui commandoit les Allemands est défait; mais la jonction des troupes Brandebourgeoises donnant aux Impériaux toute la

supériorité que 60000 hommes peuvent avoir sur 20000, Turenne se replie dans les gorges de la Lorraine : l'armée impériale se répand par toute l'Alsace.

Bataille de Sennef en Flandre le 11. Août. Conquête de la Franche-Comté par le Roi de France en personne.

Disgrace du Prince de Lobkowitz, premier Ministre de l'Empereur. Il est conduit prisonnier à Ratnitz en Bohême. On l'accusoit entr'autres d'un commerce secret avec la France ; mais on n'a jamais pu le convaincre de cette intelligence, ni des crimes qu'on lui imputoit : il paroît plus vraisemblable que sa chute fut l'ouvrage de l'Impératrice, Claude Félicité d'Autriche, dont il avoit dissuadé le mariage à l'Empereur, pour l'engager à épouser la Princesse Eléonore de Neubourg. Cette conjecture devint plus forte après le mariage d'Eléonore avec Léopold ; car cette Princesse fit élever les enfans du Ministre disgracié aux premiers honneurs de la Cour impériale.

Le Prince de Schwartzenberg est admis à voix & séance dans la Diète.

Lettres patentes du 10. Octobre, pour ériger le Comté d'Oettingen en Principauté de l'Empire, en faveur du Comte Albert-Ernest ; & au défaut de ses descendans, en faveur de ses freres cadets. Les Comtes du Cercle de Souabe s'opposèrent à l'admission du nouveau Prince à la voix & à la séance dans la Diète ; ils firent voir sur-tout que ces érections leur porteroient un grand préjudice ; que les plus puissans d'entr'eux devenus Princes de l'Empire, ne porteroient plus leur contingent dans la caisse des Comtes ; & que cependant on exigeoit de leur Cercle le même contingent, ce qui gênoit extraordinairement les Etats dont il étoit composé.

1675.

Belle campagne de M. de Turenne. Il fort tout d'un coup de ses quartiers d'hiver, & arrive par des marches forcées à Belfort. Il repasse la montagne de Vôge ; il tombe à l'im-

SOUS LEOPOLD.

proviſte ſur les troupes de l'Empire diſperſées dans toute l'Alſace, & enleve ou déſait ſuccèſſivement pluſieurs quartiers. Les combats les plus remarquables furent ceux de Muhl- hauſen & de Turekheim près de Colmar : enfin il repouſſa les Allemands juſqu'au-delà du Rhin & détruiliſt leur armée, la plus floriffante que l'Empire eut rafſemblée depuis pluſieurs ſiècles. C'eſt de cette campagne que le Duc de Lorraine diſoit qu'un ſeul Prince, par la grace du Roi de France, à la tête de 20000. hommes, avoit fait repaſſer le Rhin à cinq Princes par la grace de Dieu. L'Alſace étant rentrée ſous la puiffance des François, Turenne paſſe le Rhin à ſon tour. L'Empereur lui oppoſe le fameux Montécuculi. Ces deux grands hommes ſe tâtent & ſe menacent pendant deux mois. Turenne, ſur le point d'attaquer l'armée impériale, eſt tué près de Sarbach d'un boulet de canon, le 27. Juillet. Les François ſe retirent ſous les ordres du Comte de Lorges. Montécuculi les attaque ſans ſuccès à Altenheim. Il rentre en Alſace, & fait le ſiège de Haguenuau. Le Prince de Condé vient au ſecours de la place, & force enfin les Impériaux à ſe replier en Allemagne. Ce fut la dernière campagne de Montécuculi : il renonça au commandement des armées, n'ayant plus de Turenne pour adverſaire.

Les troupes de Brunſwick & de Lunebourg font la guerre ſur la Moſelle. Ils aſſiègent Trèves. Le Maréchal de Créqui, voulant ſecourir cette ville, eſt déſait à Conſarbruck le 11. Août. Il ſe jetta dans la ville, lui quatrième, & y fut fait priſonnier, lorsqu'elle capitula contre ſa volonté, par la trahiſon de Boisjourdain.

Dès le mois de Décembre de l'année précédente, les Suédois étoient entrés dans la Marche de Brandebourg, pour faire diverſion à l'Electeur qui commandoit l'armée impériale en Allemagne. Ils y reſtèrent tranquilles pendant plus de ſix mois, que Frédéric - Guillaume employa à ſe fortifier par des alliances. L'Electeur ſort enfin de ſes quartiers d'hiver de Franconie ; & après pluſieurs marches forcées, & ſecretes, il ſurprend le 15. Juin les Suédois à Ratenuau, &

EVENEMENS REMARQUABLES

s'empare de ce poste important. Il attaque ensuite avec sa seule Cavalerie l'armée Suédoise rassemblée près de Fehrbellin sur le Havel : il la met en fuite, & oblige les débris de se retirer jusque dans la Poméranie. Ce succès inespéré anima toute l'Allemagne contre la Suède. L'Empire lui déclara la guerre le 25. Août. Le Roi de Danemarck, les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, & l'Evêque de Munster, s'unirent par des traités particuliers avec le Brandebourg, & tous conspirèrent à reprendre sur les Suédois les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne. Le Grand Electeur s'empara de Wollin, de Wolgast & de l'Isle d'Uliedom en Poméranie. L'Evêque de Munster fortifié de quelques troupes de Brandebourg, se rendit maître de la Principauté de Verden ; les Ducs de Brunswick & de Lunebourg s'emparèrent des forteresses de Bremerfurt, de Buxchude, & de Carlsstadt dans le Duché de Brémen. Le Roi de Danemarck fut plus lent à former des entreprises, par la crainte du Duc de Holstein. Ce Prince pouvoit incommoder les Danois en se joignant à la Suède ; la forteresse de Toenningen qu'il possédoit, lui ouvroit le passage du Jutland. Le Roi de Danemarck en bon politique commença par s'assurer de ce voisin dangereux. Il attira le Duc de Holstein à Rendsbourg, sous prétexte d'une entrevue, & l'y arrêta prisonnier. La liberté ne lui fut rendue qu'à condition qu'il livreroit toutes ses places aux Danois, & qu'il renonceroit au domaine souverain que les traités de Gluckstadt, de Rochschild & de Copenhague lui avoient accordé dans le Duché de Sleswick. La flotte Danoise joint celle des Hollandois, & l'armée de terre du Roi de Danemarck s'empare des forteresses de Damgart & de Wismar.

Congrès de Nimègue pour traiter de la paix. Les Rois d'Angleterre, de Suède & de Portugal, le Pape & la République de Venise s'offrirent successivement pour en être les médiateurs : on agréa enfin le Roi d'Angleterre.

Mort de George - Guillaume dernier Duc de Lignitz en Silésie. Avec lui finit la maison des Piales, descendants de

SOUS LEOPOLD.

Ladislas II. Souverain de Silésie, & fils de Boleslas III. Roi de Pologne. Ses descendans, partagés en plusieurs branches, fonderent les petits Duchés dont la Silésie est composée.

1676.

Charles V. Duc de Lorraine, qui venoit de succéder à son oncle Charles IV. dans ses prétentions sur ce Duché, prend Philipsbourg après un siège opiniâtre. Les François se rendent maîtres de Montbéliard, & de la plus grande partie de l'Evêché de Liège.

Le Comte Palatin de Neubourg abandonne l'alliance de la France, & en conclut une avec l'Empereur le 16. Mars. Pour le punir, les François ravagent ses Etats de Juliers.

Le Duc de Holstein, toujours entouré de troupes Danoises, se retire à Hambourg. Le Roi de Danemarck se saisit du reste de ses terres, & le Conseil Aulique de l'Empereur le condamne à restituer au Duc de Holstein-Ploen la part qu'il avoit eue de la succession d'Oldenbourg.

Les flottes Danoise & Hollandoise empêchent celle de Suède de secourir la Poméranie, que l'Electeur de Brandebourg conquit presque toute entiere.

Les troupes Lunebourgeoises prennent Stade, & achevent par-là la conquête du Duché de Brémen. Traité de Cloppenburg pour partager les dépouilles des Suédois entre les alliés de la basse Saxe. La Principauté de Verden & quelques places du Duché de Brémen demeurèrent à l'Evêque de Munster, & le reste du Duché de Brémen fut partagé également entre les trois branches de la maison de Brunswick.

Le Roi de Danemarck fait une descente en Scanie. On admet au congrès de Nimégue les Plénipotentiaires du Duc de Lorraine, que la France en avoit exclus; & le Prince de Furstenberg est remis entre les mains du Pape. Ces deux actions leverent bien des obstacles qui arrêtoient les délibérations du Congrès.

Ordonnance monétaire du 15. Juin. Celle de 1559. rui-

EVENEMENS REMARQUABLES

neufe aux Etats qui battoient monnoye, étoit négligée entièrement. On crut remédier aux abus, en diminuant la valeur intrinsèque de celles de l'Empire, sans rien changer à celle de leur cours.

En Flandre, les François prennent Condé, Bouchain & Aire, & obligent le Prince d'Orange de lever le siège de Maftricht.

1677.

Deux armées impériales se préparent à attaquer la France: l'une, sous le Duc de Lorraine, devoit pénétrer dans ce Duché, & de là en Champagne, tandis que le Duc de Saxe-Eisenach entreroit avec l'autre dans l'Alsace. Le Maréchal de Créqui s'opposa à la première avec tant d'habileté, qu'après lui avoir coupé les vivres, il l'obligea de se retirer en fort mauvais état. Celle du Duc de Saxe-Eisenach fut encore plus maltraitée. Après avoir pénétré en Alsace, elle n'y put occuper aucune Place, & M. de Monclar la resserra tellement dans une île du Rhin, que pour pouvoir se retirer à Rastadt, elle eut besoin d'un passeport du Maréchal. Le Duc de Lorraine, qui venoit à son secours, arriva trop tard, & fut battu par le Maréchal de Créqui au combat du Kochersberg le 7. Octobre. Enfin la perte de Fribourg, qui fut prise le 14. Novembre par l'armée Françoisise, mit le comble aux désastres de cette campagne.

Les Danois se soutenoient encore en Scanie; maîtres de la mer par la défaite de la flotte Suédoise, ils furent joints par des troupes de Munster & de Lunebourg. Leur bonheur échoua au siège de Malmoë, & peu après leur armée fut taillée en pièces par les Suédois à Landscron le 24. Juillet. Les débris s'en sauvèrent avec peine, & toute la Scanie revint à la Suède. Les flottes alliées de Hollande & de Danemarck enlevèrent aux Suédois l'île de Rugen.

L'Electeur de Brandebourg prend Stettin après un siège de neuf mois.

Campagne brillante des François en Flandre. Ils s'y rea-

SOUS LEOPOLD.

dirent maîtres de Valenciennes, de Cambrai & de S. Omer. Ils battirent le Prince d'Orange à Cassel, l'obligerent peu après à lever le siège de Charleroi, & terminèrent leurs exploits par la prise de S. Guislain.

Grandes discussions à la Diète, au sujet du congrès de Nimègue. Le traité de Westphalie donnoit aux Etats de l'Empire le droit de concourir à toutes les délibérations sur la paix & sur la guerre; ils étoient bien résolus d'en faire usage à Nimègue; mais ils ne pouvoient convenir de la manière de l'exercer. D'abord on vouloit y envoyer une députation au nom de l'Empire en général: ce qui fut rejeté sur les représentations des Princes qui avoient des intérêts particuliers à discuter. On convint ensuite que tous les Etats y députeroient des Plénipotentiaires pour conférer avec ceux de l'Empereur sur les affaires du Corps Germanique en général, & de chaque Membre en particulier: ce réglemeut eut des contradicteurs. Les Electeurs vouloient y envoyer des Ambassadeurs, & les Princes s'arrogérent le même droit. Le Collège électoral & l'Empereur s'y opposèrent; les Princes furent enfin réduits à n'y envoyer que des Ministres du second ordre, qui n'eurent pas le titre d'Excellence. Tous ces démêlés lassèrent les Etats: ils se délistèrent de leur prétention, & se contenterent de délibérer à Ratisbonne sur les articles que l'Empereur leur feroit proposer.

1678.

Grand Conseil de guerre tenu à la Haye au mois de Février. Trois armées devoient attaquer la France; l'armée impériale devoit agir sur le Rhin, les troupes des Alliés de la basse Saxe sur la Moselle, & les Espagnols joints aux Hollandois dans les Pays-Bas. Les conférences furent interrompues par la nouvelle que le Roi Louis XIV. venoit de s'emparer de Gand & d'Ypres.

M. de Créqui fit échouer le projet de la campagne sur le Rhin. Après avoir battu les Impériaux à Rheinfelden le 6.

EVENEMENS REMARQUABLES

Juillet, il prit le fort de Kehl & les autres forts qui couvroient le pont de Strasbourg dont il brula une partie: il finit par se rendre maître du Château de Lichtenberg en Alsace, qu'on croyoit imprenable.

La précaution que prirent les Maréchaux de Luxembourg & de Schomberg de s'établir dans les pays de Juliers & l'Électorat de Cologne, empêcha les Alliés de la basse Saxe de rien entreprendre sur la Moselle.

Les Suédois reprennent l'Isle de Rugen, & font prisonniers quatre mille Danois qui s'y trouvoient. L'Électeur de Brandebourg acheve la conquête de la Poméranie, par la prise de Stralsund & de Greifswalde le 25. Octobre. Les Suédois qui occupoient l'Isle de Rugen, & ceux qui avoient défendu la Poméranie, sont obligés de capituler. On leur promet de les transporter en Suède sur des vaisseaux brandebourgeois, & le Roi de Danemarck fournit les passeports. Malheureusement l'escadre échoua contre l'Isle de Bornholm. Grand nombre de Suédois périrent, & les autres furent arrêtés prisonniers par le Roi de Danemarck, sous prétexte que le passeport n'avoit été accordé que pour la mer. Les Suédois reprennent Christianstadt le 14. Août, & délivrent la Scanie des troupes Danoises.

Conférences de Cologne pour s'opposer aux progrès des François. Tandis qu'on délibère sur les moyens de lever une armée, la paix est conclue à Nimègue. Il y eut trois traités, le premier, entre la France & les Hollandois, fut signé le 10. Août, & Louis XIV. leur rendit Maltricht, la seule place qui lui restoit de ses conquêtes de 1672. La défection des Hollandois augmenta la confiance des François, en même tems qu'elle abattit les espérances des Alliés. La France leur dicta les conditions, sans leur laisser même, pour en délibérer, le tems qu'il falloit aux couriers pour faire les voyages de Vienne, de Copenhague & de Madrid. Les Espagnols abandonnés de la Hollande, & réduits aux dernières extrémités, crurent devoir sauver le reste des Pays-Bas, en cédant à la France la Franche-Comté & la plus grande

SOUS LEOPOLD.

partie des villes qu'ils avoient perdues en Flandre & dans le Hainaut : leur traité fut signé le 17. Septembre.

De cette maniere l'Empire resta seul exposé à toutes les forces du vainqueur. Les conditions que la France lui prescrivit n'étoient pas onéreuses pour tout le Corps Germanique en général ; mais elles étoient accablantes pour les Alliés du Nord , qui devoient restituer tout ce qu'ils avoient enlevé aux Suédois. L'Empereur ne put réunir sitôt tant d'intérêts opposés , & les délibérations trainerent jusqu'au commencement de l'année suivante.

L'Empereur confirme la transaction de Clèves de 1666. sur le partage de Juliers entre les maisons de Brandebourg & de Neubourg , sans vouloir préjudicier aux droits de la maison de Saxe.

1679.

Traité de Nimègue entre l'Empire & la France , signé le 5. Février. Il ne diffère de celui de Munster , qu'en ce que la France garda Fribourg en échange de Philipsbourg , qui resta à l'Empire ; la France promet aussi de rétablir le Duc de Lorraine dans son Duché , mais à des conditions si dures , que ce Prince aima mieux vivre dans une espèce d'exil , que de regner en les acceptant. Enfin , l'Empereur s'engagea de son côté , par un traité particulier conclu avec la Suède , de lui faire rendre les Provinces que les Alliés du Nord lui avoient enlevées , & à maintenir les droits de souveraineté du Duc de Holstein-Gottorp contre la Couronne de Danemarck.

Les Plénipotentiaires François eurent l'adresse d'é luder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix Villes impériales de l'Alsace ; & elles sont restées depuis sous la domination Françoisè. Les négociateurs qui conclurent cette paix , furent de la part de l'Empereur , l'Evêque de Gurck & le Comte de Kinsky : de la part de la France , le Maréchal d'Estades & M. Colbert de Croilly ; & de la part de la Suède , Benoit Oxenstierne & Olivencrantz.

EVENEMENS REMARQUABLES

La Diète approuve & ratifie le traité de Nimègue après que l'Empereur eut fait ses excuses de ce qu'il l'avoit conclu sans la participation des Etats : le Duc de Lunebourg, l'Evêque de Munster, l'Electeur de Brandebourg, & le Roi de Danemarck refusent d'accepter les conditions qui les regardoient. La France envoie ses troupes dans la basse Saxe, & les Electeurs de Saxe & de Baviere concluent une alliance pour le maintien de la paix de Nimègue.

Les Ducs de Brunswick & de Lunebourg y accèdent par un traité du 26. Février. Ils rendirent aux Suédois tout le Duché de Brémen, à la réserve des Bailliages de Dovern & de Tedinghausen ; & ils reçurent de la France une somme de trois cens mille écus. L'Evêque de Munster restitua à la Suède la Principauté de Verden pour la somme de cent mille écus.

L'Electeur de Brandebourg ne pouvoit se résoudre à rendre la Poméranie ; mais la perte du Duché de Clèves, de la Principauté de Minden, & de ses autres Etats de Westphalie, que les François lui enlevèrent en très-peu de tems, & la crainte de voir fondre sur lui les Saxons, les Bavaurois, & peut-être l'Empereur, le déterminèrent à faire sa paix avec la France & la Suède. Elle fut conclue à S. Germain le 29. Juin, & l'Electeur rendit aux Suédois toute la Poméranie citérieure jusqu'aux bords de l'Oder, & en-deçà de ce fleuve les forteresses de Damm & de Golnou ; & il ne conserva de toutes ses conquêtes qu'un petit nombre de villes sur la rive gauche de l'Oder, le péage de Colberg, & trois cens mille écus que la France lui paya.

Le Danemarck fut le dernier à se réconcilier avec la Suède ; mais la défection de tous ses Alliés, & l'invasion du Comté d'Oldenbourg par les François l'obligèrent enfin à recevoir la paix. Le traité avec la France fut signé le 11. Septembre à Fontainebleau, & celui avec la Suède le 26. du même mois à Lunden en Scanie. On rendit de part & d'autre toutes les conquêtes qu'on avoit faites depuis le commencement de la guerre.

Le traité de Rendfbourg entre le Danemarck & le Duc

SOUS LEOPOLD.

de Holstein fut annullé, & le Duc rétabli dans toutes ses terres, droits & souveraineté qui lui appartenoient par les anciens pactes & les traités de Rothschild & de Coppenhague; de sorte que le Roi de Danemarck ne tira d'autre avantage de cette guerre, que cent vingt mille écus qu'il extorqua de la ville de Hambourg, sous prétexte qu'elle appartenoit au Duché de Holstein.

Les Puissances ne furent point contentes de ces traités. Les Alliés du Nord se plainquirent d'avoir été sacrifiés par l'Empereur, & la Suède crut l'avoir été par la France. L'Electeur de Brandebourg rejetta sur le Corps Germanique la perte de ses conquêtes, & demanda un dédommagement. Il renouvela de tems en tems ses demandes. Enfin l'Electeur Frédéric I. sçut si bien les faire valoir durant la guerre de 1689. qu'il obtint des expectatives sur la Principauté d'Ostfrise & sur le Comté de Limbourg en Franconie. L'une & l'autre ont produit leur effet: la premiere en 1745. & l'autre en 1723. D'un autre côté le Roi de Suède ne put pas oublier le mauvais succès de ses projets, qu'il imputoit à la France. Il en conserva un vif ressentiment contre elle, & s'appliqua jusqu'à sa mort à la traverser en toutes ses entreprises.

Soulèvement des Hongrois, le Comte de Teckeli à leur tête. Ils se plaignoient de l'infraction de leurs privilèges, & de la licence effrenée des troupes impériales.

1680.

Louis XIV. fait fortifier Sar-Louis & Huningue pour couvrir la Lorraine & l'Alsace. Chambres de réunion établies à Metz & à Brisac. La premiere réunit à la Couronne de France l'ancien domaine des trois Evêchés, Metz, Toul & Verdun: il s'étendoit sur tout le Hundsruck, sur le Duché de Deux-Ponts, & sur les terres de Sarbruck, de Veldentz, de Hombourg & de Bitsch. La Chambre de Brisac réunit les anciennes dépendances de l'Alsace, en particulier toutes les terres énoncées dans l'article *tenetur* du traité de Munster, &

EVENEMENS REMARQUABLES

le Comté de Montbeliard comme fief de la Franche Comté. L'Empereur charge le Comte de Mansfeld de faire des représentations contre ces réunions; mais le Roi renvoie les Princes intéressés au Conseil de Brisac.

Léopold fait de vains efforts pour engager l'Empire à une nouvelle guerre contre la France, & la ville de Strasbourg à recevoir garnison impériale. On convient d'assembler un Congrès à Francfort, pour discuter les droits de la France sur les terres réunies.

Disgrace du Comte de Sintzendorff, Président de la Chambre des Finances, & premier Ministre de l'Empereur.

Continuation des troubles de Hongrie.

1681.

Les réunions continuent en Alsace & en Lorraine. Capitulation de la ville de Strasbourg le 30. Septembre. La Ville conserva tous ses privilèges; la Religion Catholique y fut rétablie, & la Cathédrale fut rendue à son Evêque. Cette perte causa de grands mouvemens dans l'Allemagne. L'Empereur, la Suède, & quelques autres Etats rappellerent le Corps Germanique aux armes; mais l'Electeur de Brandebourg, nouvel Allié de la France, arrêta l'ardeur de la Diète. On revint au Congrès de Francfort. L'Empereur y envoya le Comte de Rosenbergh, l'Empire une députation des trois Collèges, & la France MM. de S. Romain & de Harlay. Les plus grandes contestations s'éleverent entre les Etats d'Allemagne eux-mêmes. Les Electeurs refusoient aux Plénipotentiaires des Princes le titre d'Excellence, & les Princes disputoient aux Electeurs le droit de tenir des conférences séparées. A ces débats d'autres succéderent, sur ce que les Plénipotentiaires de France avoient présenté un écrit en Langue Françoisé. Ces minuties firent négliger l'objet principal. Le Congrès fut rompu. On renvoya l'affaire des réunions à la Diète de Ratifbonne.

SOUS LEOPOLD.

1682.

On y propose de lever des troupes; d'un autre côté les Cercles du haut Rhin, de Souabe & de Franconie concluent à Laxembourg une alliance particulière avec l'Empereur pour la défense de l'Empire contre les réunions, & pour le maintien de la paix de Munster & de celle de Nimègue. Le Roi de Suède y accéda le 12. Octobre, ainsi que les Electeurs de Saxe & de Baviere, les Ducs de Lunebourg & le Landgrave de Hesse-Cassel. La France s'allie plus étroitement avec le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg. Le Duc de Holstein-Gortorp, ancien partisan de la Suède, est chassé derechef de ses Etats, & le Sleswick est réuni à la Couronne de Danemarck. L'Espagne entre dans la confédération de Laxembourg, & les Alliés conviennent de rassembler trois fortes armées sur le Rhin.

Lettres patentes du 27. Juin, pour ériger le Comté de Waldeck en Principauté de l'Empire. Les Princes de ce nom ont été admis à voix & séance dans la Diète en 1686. mais l'opposition des Landgraves de Hesse-Cassel, Seigneurs suzerains de la terre de Waldeck, a rendu inutile cette admission.

La révolte de Hongrie continue, & Teckeli se met sous la protection des Turcs.

1683.

Les représentations de l'Electeur de Brandebourg & l'invasion de l'Autriche par les Turcs, empêchent l'Empire de déclarer la guerre à la France, qui venoit de réunir l'Abbaye de Stablo, le Comté de Franchimont, & le Château de Hohensels près de Trèves.

Les Turcs somment l'Empereur de rendre à la Hongrie ses anciens privilèges, de remettre les affaires de ce Royaume sur le pied de l'année 1663. de leur céder toutes les Villes situées le long du Waag, & de démolir les fortifications

EVENEMENS REMARQUABLES

de Leopoldstadt & de Neuhaufel. Sur le refus de l'Empereur, ils lui déclarent la guerre, & viennent fondre sur l'Autriche avec une armée de deux cens mille hommes. Ils s'emparent de l'isle de Schutt, & font le siège de Vienne, qui fut défendue par le Comte de Starenberg.

L'Empereur conclut une alliance offensive & défensive avec l'Electeur de Baviere, & le 28. Avril avec Jean Sobiesky, Roi de Pologne. Ce Prince vole au secours de Vienne, tandis que l'Empereur se fauvoit à Passau. Les Electeurs de Saxe & de Baviere, & les troupes des Cercles, commandées par le Prince de Waldeck, se joignent au Roi de Pologne: ils attaquent le 12. Septembre les Turcs dans leurs retranchemens. Il n'y eut presque point de combat. Une terreur panique saisit le Grand Visir; il prit la fuite, & abandonna son camp aux vainqueurs. Le butin fut immense, & échut en grande partie au Roi de Pologne, qui fut le premier à pénétrer dans le camp des Turcs. Léopold revient à Vienne. Sobiesky voulut le saluer; mais la Cour impériale exigeoit un cérémonial auquel ce grand Roi avoit de la peine à se prêter. L'Empereur s'en relâcha; mais il se vengea par une réception des plus froides. Le Roi poursuit sa victoire: il est battu près de Barcan le 7. Octobre; il eut sa revanche le 9. lorsque le Duc de Lorraine l'eut joint avec les troupes impériales. La prise de Grain termina cette campagne.

La guerre entre la France & l'Espagne recommence dans les Pays-Bas, au sujet du territoire d'Alost, que la France prétendoit lui avoir été cédé par la paix de Nimègue.

1684.

Louis XIV. prend Luxembourg, & fait raser les fortifications de Trèves. L'Empereur trop occupé contre les Turcs, ne put secourir l'Espagne. La nécessité obligea l'un & l'autre de conclure avec Louis XIV. une trêve de vingt ans. Les Espagnols signèrent leur traité le 10. Août: ils abandon-

SOUS LEOPOLD.

nerent à la France la ville de Luxembourg. L'Empire suivit cet exemple le 16. du même mois à Ratifbonne, sur les instances de l'Electeur de Brandebourg. On convint que Strasbourg, le Fort de Kehl, les places & les terres réunies jusqu'au premier Août 1681. resteroient à la France pendant l'espace de vingt années.

Une armée formidable rassemblée dans toute l'Allemagne, se morfond, & manque de tout au siège de Bude. Elle étoit commandée par le Duc de Lorraine. On attribue les malheurs de cette campagne à la jalousie des Princes qui servoient sous lui, & à celle du ministère impérial, qui craignoit l'ascendant que le Duc avoit sur l'esprit de l'Empereur. Plus de vingt quatre mille hommes périrent devant Bude.

Ligue conclue contre les Turcs entre l'Empereur, le Pape Innocent XI. le Roi de Pologne, & la République de Venise.

1685.

Mort de Charles, Electeur Palatin, dernier mâle de la branche de Simmeren. Elle fut suivie de grandes disputes sur sa succession. L'Electorat appartenoit de droit à Philippe-Guillaume, Comte Palatin de Neubourg, ce Prince étant le chef de la branche de Deux-Ponts, qui suivoit immédiatement celle de Simmeren. D'ailleurs il y étoit appelé par le traité de Hall en Souabe, conclu avec le dernier Electeur. D'un autre côté, le Comte Palatin de Veldentz, quoiqu'issu de la dernière branche de la maison Palatine, s'arrogéoit la succession, sur ce qu'en comptant les degrés de la parenté, il touchoit le défunt Electeur de plus près que les autres Comtes Palatins alors existans. Mais ce Prince étoit trop foible pour soutenir des prétentions condamnées par la Bulle d'Or, contre l'Empereur & le Collège électoral, qui reconnoissent unanimement le Palatin de Neubourg pour héritier de l'Electorat Palatin.

Il n'en fut pas de même des droits de la Duchesse d'Orléans, sœur de l'Electeur défunt, sur les allodiaux & meubles

EVENEMENS REMARQUABLES

de la succession de son frere. Ils lui étoient acquis par le testament de l'Electeur Charles-Louis son pere ; par son propre contrat de mariage , & par le traité de Hall en Souabe dont nous venons de parler. L'Electeur Philippe-Guillaume ne pouvoit les lui contester ; mais il ne convenoit pas de l'érendre qu'il falloit donner au terme de *biens allodiaux*. La France entendoit par-là, non-seulement tous les biens-meubles , & même l'artillerie qui se trouvoit dans les places fortes, mais encore toutes les terres allodiales, les fiefs héréditaires, oblat, achetés & engagés. L'Electeur, sans accorder à tous égards la premiere interprétation, rejettoit absolument la seconde comme contraire aux anciens pactes de famille & à l'usage reçu dans la maison Palatine, d'autant plus qu'en prélevant sur la succession litigieuse les fiefs héréditaires, oblat, achetés & engagés, il en restoit à peine la dixième partie à l'héritier de la dignité électorale. La France défera à ses raisons, & on convint de terminer ce différend par la voie de la négociation.

La guerre de Hongrie n'offre pas de grands événemens. L'armée Chrétienne à peine remise des pertes de l'année précédente, borna ses exploits à la prise de Neuhaufel, qui se rendit le 19. Août, après que l'armée Ottomane eut été défaite près de Gran.

1686.

L'Electeur Palatin rachete les meubles de l'héritage faisant partie de la succession de son prédécesseur, pour la somme de cent mille livres ; & la France renouvelle ses prétentions sur les terres allodiales. L'Electeur s'en plaignit à la Diète : ces plaintes & les entreprisés que la France avoit tentées sur l'Allemagne depuis la trêve de Ratifbonne, allarment des Provinces-Unies, augmentent ses appréhensions. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Roi de Suède, les Electeurs de Saxe & de Baviere, & les Cercles de Souabe, de Fran-

SOUS LEOPOLD.

conie, de haute Saxe & de Baviere se liguent à Aufbourg le 29. Juin. L'alliance devoit durer trois ans, & avoit pour objet le maintien inaltérable des traités de Munster, de Nimègue & de Ratisbonne. La confédération fut augmentée le 17. Juillet par l'accession de l'Electeur Palatin & du Cercle du haut Rhin. L'Electeur de Brandebourg abandonna la France: le 8. d'Avril il conclut un traité avec l'Empereur. Il reçut alors le Cercle de Schwibus en Silésie, en dédommagement du Duché de Jégerndorf, que l'Empereur Ferdinand II. avoit confisqué en 1621. sur la maison de Brandebourg. Tous ces traités furent négociés & conclus par le Comte de Hohenlohe. On prit des arrangemens pour assembler une armée de soixante mille hommes, & le commandement en fut donné à l'Electeur de Baviere.

Conspiration de Hambourg pour livrer cette ville au Roi de Danemarck. Elle fut découverte presque au moment qu'elle alloit éclater. Les troupes de Lunebourg & de Brandebourg se jetterent dans la ville, & repousserent le lendemain de leur arrivée celles de Danemarck qui venoient pour s'en emparer. Le Roi se réconcilia ensuite avec les Hambourgeois, & promit de ne plus les troubler dans leur liberté.

Les Comtes de Taxis, Surintendans des Postes de l'Empire, sont élevés à la dignité de Princes de l'Empire.

Les Impériaux font le siège de Bude. On forma plusieurs attaques séparées sous les ordres des différens Princes qui commandoient l'armée. Cet expédient réussit, & Bude fut emportée d'assaut le 2. Septembre après un siège de près de quatre mois. La division des Chefs fut la cause qu'on ne profita pas de la consternation où cet échec avoit jeté l'armée Ottomane.

1687.

La France offre à l'Empire de convertir la trêve de Ratisbonne en une paix perpétuelle: cette proposition fut rejetée, & donna lieu à la guerre qui recommença l'année suivante.

Le Corps Germanique envoie à l'Empereur des secours

O o iv

EVENEMENS REMARQUABLES

considérables contre les Turcs. Bataille de Mohacz le 12. Août. Le Duc de Lorraine & l'Electeur de Baviere remporterent une victoire complete, qui fut suivie de la conquête de l'Esclavonie entiere.

Diète de Presbourg. Léopold proposé aux Etats de Hongrie d'incorporer à ce Royaume toutes les conquêtes qu'il venoit de faire sur les Turcs, & de leur confirmer tous leurs anciens droits & privilèges, avec le libre exercice de la Religion Protestante, s'ils consentoient, 1^o. à la cassation de la Loi du Roi André II. de l'année 1222. qui autorise les Etats de déposer leurs Rois quand ils enfreignent leurs privilèges: 2^o. A rendre la Couronne de Hongrie héréditaire aux mâles du nom d'Autriche: 3^o. A recevoir dans toutes les places fortes du Royaume des garnisons impériales. Ces propositions ayant été agréées le 31. Octobre, l'Archiduc Joseph, fils aîné de l'Empereur, fut couronné Roi de Hongrie le 9. Décembre par l'Archevêque de Gran.

Le Prince d'Oettingen est introduit dans le Collège des Princes, & admis au suffrage & à la séance dans la Diète. Ses descendans n'ont pas conservé cette prérogative, à cause des oppositions perpétuelles des Comtes du Cercle de Souabe.

1688.

Depuis long-tems on avoit prévu que la trêve de Ratibonne seroit bientôt rompue. Elle le fut cette année, & l'Electorat en fournit l'occasion. L'Electeur Maximilien-Henri avoit obtenu de son Chapitre, que le Cardinal de Furstenberg, Evêque de Strasbourg, lui seroit donné pour Coadjuteur: dès-lors quelques Chanoines protesterent contre cette élection, & le Pape Innocent XI. qui avoit des démêlés avec la France, refusa de reconnoître pour Coadjuteur de Cologne un Prélat protégé par Louis XIV. Après la mort de l'Electeur Maximilien-Henri, on se vit obligé de procéder à une nouvelle élection. Les deux candidats sur lesquels le choix du Chapitre sembloit devoir tom-

SOUS LEOPOLD.

ber, étoient le Prince Clément de Baviere, Evêque de Ratisbonne, & le Cardinal de Furstenberg, Evêque de Strasbourg. Ni l'un ni l'autre ne pouvoit être élu, parceque tous les deux possédoient déjà des Evêchés. Il ne restoit donc que la voie de la postulation, pour laquelle le droit canonique exige les deux tiers des suffrages de tout le Chapitre. On sçavoit bien que jamais le Prince de Baviere ne pourroit gagner la supériorité sur le Cardinal de Furstenberg; mais le Pape charmé de pouvoir se venger de la France, y pourvut en accordant au Prince de Baviere un bref d'éligibilité. L'élection se fit. De vingt quatre voix le Cardinal de Furstenberg en eut quinze, & le Prince de Baviere neuf. Il en manquoit donc trois au Cardinal pour être légitimement postulé, & les neuf voix du Prince de Baviere, devenu éligible, lui donnerent une supériorité décisive sur son concurrent; l'Empereur & les Princes d'Allemagne ne dissimulerent pas assez la part qu'ils prenoient à cet événement, qui servit de prétexte à la guerre que la France leur déclara.

Les prétentions de la Duchesse d'Orleans sur le Palatinat, & le refus de changer la trêve de Ratisbonne en une paix perpétuelle, en furent les autres motifs.

L'armée Françoisë s'empara de tout le Palatinat, de Mayence le 25. Octobre, de Philipsbourg le 29. du même mois, & de Manheim le 11. Novembre. Spire, Worms & Trêves s'étoient rendues à la première sommation, & le Cardinal de Furstenberg avoit reçu des garnisons Françoisës dans toutes les places fortes de l'Electorat de Cologne. L'Empire déclara la guerre à la France le 11. Décembre.

Lettres patentes du 4. Août pour ériger le Comté de Nassau-Usingen en Principauté de l'Empire. Cette dignité fut étendue aux branches collatérales de Nassau-Idstein éteinte en 1721. & de Nassau-Weilbourg. Jusqu'ici les Princes de ce nom n'ont pas pu obtenir de suffrage à la Diète.

Belgrad est prise d'assaut le 6. Septembre. Cette conquête fut suivie de celle de tout le Royaume de Servie. Michel Abassi, Prince de Transylvanie, se met le 8. Mai sous la protection de l'Empereur.

EVENEMENS REMARQUABLES

Révolution en Angleterre. Jacques II. abandonné de ses sujets, se retire en France, & le trône d'Angleterre déclaré vacant, est occupé par le Prince d'Orange, Stathouder de Hollande, & gendre de Jacques II. M. de Louvois avoit cru traverser le projet du Prince d'Orange, en faisant assiéger Philippsbourg, & attaquer l'Empire : à peine un succès des plus heureux auroit-il pu justifier cette idée.

1689.

L'Empereur conclut le 18. Mai avec les Hollandois une alliance contre la France. Par un article secret les Hollandois s'engagerent à faire tous leurs efforts pour empêcher qu'après la mort de Charles II. Roi d'Espagne, il ne montât sur son trône un Prince François au préjudice des enfans de Léopold. Ils promirent aussi de contribuer à ce que l'Archiduc Joseph fût élu Roi des Romains préférablement au Dauphin de France. L'Angleterre & l'Espagne accèdent à la ligue d'Aufbourg.

L'Empire oppose deux armées formidables à celle des François ; l'une commandée par l'Electeur de Brandebourg prend Rheinbergen le 16. Mai, Kayferswerth le 26. Juin, & Bonn le 12. Octobre ; l'autre, sous les ordres du Duc de Lorraine, prend Mayence le 8. Septembre. Les François forcent Kochheim sur la Moselle, & y taillent en pièces un corps de Brandebourgeois. L'armée Françoisé ravage le Palatinat, le Wurtemberg, & le Margraviat de Bade. Spire, près de 40. autres villes, & la plupart des villages furent brûlées. Les tombeaux des anciens Empereurs furent ouverts ; on trouva leurs corps touchés en des cercueils de pierre, enveloppés de plomb laminé. Le soldat avide de butin ne découvrant rien qui pût satisfaire son avarice, respecta le plus grand nombre des cercueils, & il ne déponilla que les corps des Empereurs Adolphe & Albert. La ruine de Spire obligea la Chambre Impériale qui y siègeoit depuis plus de 160. ans, à se sauver au-delà du Rhin. Après qu'elle eut erré quelque tems de ville en ville, l'Empereur & les Etats convinrent à la fin de la fixer à Wetzlar,

SOUS LEOPOLD.

petite Ville Impériale dans le cercle du haut Rhin, où ce tribunal suprême subsiste encore aujourd'hui.

Dînée électoral convoquée à Aufbourg. L'Empereur & les Electeurs, excepté ceux de Saxe & de Brandebourg, y comparurent en personne. Les délibérations de cette assemblée roulerent sur l'élection de l'Archiduc Joseph en qualité de Roi des Romains.

Le Roi de Danemarck est reserré par l'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Brunfwick-Lunebourg & le Roi de Suède. Ne pouvant plus compter sur la France, il est obligé de restituer au Duc de Holstein-Gottorp la part des Duchés de Sleswick & de Holstein, avec la souveraineté, stipulées par les traités de Rothschild, de Coppenhague & de Fontainebleau. Cette transaction fut conclue à Altena près de Hambourg, le 26. Mai.

Mort de François-Jule, dernier mâle de la maison de Saxe-Lawenbourg. Les principaux prétendans à sa succession, furent, 1^o. l'Electeur de Saxe fondé sur une expectative de Maximilien I. & sur un pacte successoire fait avec le dernier Duc en 1671. 2^o. les Princes d'Anhalt, qui alléguoient en leur faveur les droits du sang, étant sortis de la maison d'Ascherleben, dont celle de Lawenbourg avoit été une branche. 3^o. Les Ducs de Lunebourg-Zell & de Hannover reclamoient les droits de Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, auquel le Duché de Lawenbourg avoit été injustement enlevé en 1180. Enfin, 4^o. les filles du dernier Duc, qui soutenoient que la Province de Lawenbourg étoit une terre allodiale ou tout au moins un fief féminin. Ce différend fut terminé de la manière suivante: l'Electeur de Saxe vendit ses droits à la maison de Hannover pour 600000. écus, par un traité conclu en 1697, en se réservant la succession éventuelle: le Margrave de Bade-Baden comme époux de la fille du dernier Duc, hérita des fiefs de Schlackenwerda, &c. &c. suivés en Bohême; la maison d'Anhalt conserva les armes de Lawenbourg & ses prétentions qu'elle rappelle de tems en tems; ce qu'elle a fait en 1752: & la possession est restée à la maison de Hannover.

EVENEMENS REMARQUABLES

Prise de Widdin sur les Turcs. Ils demandent la paix. L'Empereur exige un tribut de deux millions d'écus. Cette condition étoit trop dure pour une nation qui n'est jamais tributaire, & à qui il restoit des armées innombrables pour continuer la guerre. Le Duc de Lorraine avoit conseillé de leur accorder des conditions raisonnables, pour porter en suite toutes les forces de l'Allemagne sur les bords du Rhin; mais le Margrave de Bade-Baden fit rejeter ce sage avis, dans l'espérance d'acquérir plus de gloire en Hongrie.

1690.

Les Electeurs assemblés à Aufbourg élisent unanimement pour Roi des Romains l'Archiduc Joseph, fils aîné de l'Empereur, & Roi de Hongrie, âgé alors de treize ans. L'élection se fit le 24. Janvier, & le couronnement par l'Electeur de Mayence le 26. suivant. Dans la capitulation qu'on lui prescrivit, il est établi que si l'Empereur venoit à mourir avant que le Roi des Romains eût atteint l'âge de dix-huit ans, les Vicaires de l'Empire gouverneroient l'Allemagne en la maniere accoutumée, jusqu'à la majorité du jeune Empereur. La même capitulation eut encore ceci d'extraordinaire, que le Roi de Bohême fut admis aux délibérations sur les articles nouveaux qu'on jugea à propos d'y insérer. Jusque-là les capitulations avoient toujours été dressées sans la participation des Etats. Contens de l'élection de Joseph, ils s'éleverent contre la capitulation, comme ayant été rédigée par les Electeurs seuls sans consulter le Corps Germanique. Ils présentèrent une protestation à l'Electeur de Mayence, Archichancelier de l'Empire, pour être déposée aux archives de la Diète; il ne voulut pas la recevoir. Les Etats en firent des plaintes amères contre l'Electeur, qu'ils accusèrent de partialité. Dans un tems de paix cette dispute auroit pu avoir des suites fâcheuses; mais l'Empereur détourna sur la France l'animosité de la Diète. Ce fut dans cette assemblée que l'Empereur prépara les esprits à l'érection d'une neuvième Electorat.

SOUS LEOPOLD.

L'Electeur de Baviere engage le Duc de Savoye par les intrigues de l'Abbé Grimani à entrer dans la grande alliance : on lui promet surtout le titre d'Altesse Royale, & on lui tint parole.

Mort du Duc de Lorraine, le plus fidèle des Alliés de l'Empereur, & son meilleur Général.

L'armée du Rhin, commandée par les Electeurs de Saxe & de Baviere, & affoiblie par des détachemens envoyés en Flandre, se contente d'observer l'armée Françoisé.

En Flandre : bataille de Fleurus perdue le premier Juillet par le Prince de Waldeck contre le Maréchal de Luxembourg.

En Italie : bataille de Staffarde gagnée le 18. Août par le Maréchal de Catinat sur le Duc de Savoye. La conquête de ce Duché fut le fruit de la victoire.

En Hongrie : les Turcs désespérés par les loix trop dures qu'on vouloit leur imposer, font de nouveaux efforts : ils prennent d'assaut Belgrad, & secourent le Grand Waradin.

Bataille de la Boine en Irlande le 11. Juillet : le Roi Jacques II. est défait par le Prince d'Orange, que cette victoire affermit sur le trône d'Angleterre.

Conférences de Leipfick entre les Cercles de la haute & basse Saxe, au sujet de la valeur intrinseque qu'on donneroit à la monnoye de l'Empire. Il fut réglé que sur un marc d'argent on frapperoit douze écus de l'Empire. Ce règlement, le dernier qu'on ait fait, a été adopté par la Diète en 1738. cependant l'on ne voit pas que jusqu'ici on se soit beaucoup appliqué à le faire exécuter.

1691.

Les Cercles de Franconie & de Souabe se liquent étroitement pour leur défense commune. Sur le Rhin les armées de part & d'autre se tiennent sur la défensive.

En Flandre, Louis XIV. prend Mons le 9. Avril. M. de Boufflers bombarde Liège le 4. Juin, & le Maréchal de Luxembourg défait la cavalerie du Prince de Waldeck au combat de Leuze le 18. Septembre.

EVENEMENTS REMARQUABLES

En Italie : M. de Catinat s'empare de Montmélian, la dernière place qui restoit au Duc de Savoie dans le Duché de ce nom. Cette conquête fut précédée de la prise de plusieurs villes du Piémont.

En Hongrie : le Prince de Bade défait les Turcs près de Salanckement le 19. Août. La victoire n'eut pas les suites qu'on devoit en espérer.

Lettres patentes du 20. Mai, par lesquelles l'Empereur charge l'Evêque de Neustadt de travailler à la réunion des Protestans.

1692.

La campagne sur le Rhin fut languissante. L'administrateur Duc de Wurtemberg est battu par le Maréchal de Lorges au combat de Pfortzheim le 17. Septembre, & lui-même est fait prisonnier. Le Landgrave de Hesse-Cassel assiégé Ebernbourg, & le Maréchal de Lorges secourt la place. Le Landgrave eut sa revanche au siège de Rheinfels, qu'il fit lever à M. de Tallard.

Aux Pays-Bas, le Roi de France en personne prend Namur le 30. Juin, & le Maréchal de Luxembourg bat le Prince d'Orange à Steinkerque le 4. Août.

Le Duc de Savoie fait une irruption dans le Dauphiné. Sa maladie, & quelques négociations secrètes avec la France interrompirent les progrès qu'il auroit pu faire.

Etablissement d'un neuvième Electorat en faveur d'Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover & de ses descendans mâles. L'Empereur y avoit préparé le Collège électoral dès l'année 1690. & il ne paroissoit pas alors qu'il dût trouver les oppositions qu'il rencontra dans la suite.

Cet établissement se fit en conséquence d'un traité que l'Empereur avoit conclu à Vienne le 12. Mars avec le Duc Ernest, par lequel Léopold promit d'élever ce Prince à la dignité électorale & à l'office de Grand Banneret du S. Empire Romain : le nouvel Electeur s'engagea de son côté à entretenir pendant tout le cours de la guerre faite à la France

SOUS LEOPOLD.

& aux Turcs, un corps de troupes pour le service de l'Empereur ; il promit de plus, d'employer toutes ses forces pour procurer à l'un des Archiducs la succession au trône d'Espagne après la mort de Charles II. & ses bons offices pour rétablir les Rois de Bohême dans tous les droits & privilèges des autres Electeurs du S. Empire. Enfin il promit de donner son suffrage électoral aux aînés des Archiducs, préféablement à tous autres prétendans à l'Empire.

L'Empereur proposa au Collège électoral la création d'un nouvel Electeur. Les Electeurs de Mayence, de Baviere, de Saxe & de Brandebourg, y consentirent d'abord ; mais ceux de Trèves, de Cologne, & le Palatin réclamèrent contre cette innovation, que l'Empereur avoit faite de son autorité, & qui tournoit évidemment à l'avantage des Protestans. Des oppositions plus vives se rencontrèrent dans le Collège des Princes. Ils représentèrent à l'Empereur, que l'établissement d'un nouvel Electorat renverseroit la forme du gouvernement prescrite par la Bulle d'Or & par la paix de Westphalie : que l'une & l'autre de ces deux loix fondamentales avoient été faites par l'Assemblée générale du Corps Germanique, & qu'en vertu de la capitulation impériale, du traité d'Osnabruck & des anciens Usages, on ne pouvoit faire aucun changement aux loix de l'Empire, que de l'avis & du consentement de tous les Etats ; que c'étoit donc enfreindre leurs droits que d'ériger un neuvième Electorat sans leur participation. Ces représentations des Princes finissoient par une protestation de nullité au cas qu'on passât outre sans les consulter. Les Princes Catholiques firent plus : ils se plaignirent au S. Siège de l'accroissement de dignité & d'autorité qu'on destinoit aux Protestans. Au reste le zèle du bien public & du maintien des loix ne fut pas le seul motif qui remua les Princes de l'Empire : l'intérêt particulier y eut aussi beaucoup de part. Le Duc de Wolfenbuttel, aîné de la maison de Brunswick, se récria contre l'élevation de la branche cadette, qui renversoit, disoit-il, les anciens pactes de famille & les prérogatives attachées au droit d'aîné. Le Duc de Wurtemberg,

EVENEMENS REMARQUABLES

Grand Guidon de l'Empire, protesta contre l'office de Grand Bameret, attaché au nouvel Electorat. Toutes ces raisons ne firent d'abord que peu d'impression sur le ministre impérial, qu'une suite de succès avoit accoutumé à exercer un despotisme masqué & précaire. L'Empereur crut qu'il étoit de son honneur de soutenir ses engagements avec la maison de Hannover; & il investit solennellement le 19. Décembre les Plénipotentiaires du Duc Ernest de la dignité électoriale, & de toutes les prérogatives qui y sont attachées.

1693.

La campagne sur le Rhin ne fournit point de grands événemens, par la précaution que l'Empire avoit prise d'y rassembler de bonne heure une armée considérable.

Le Maréchal de Lorges prend Heydelberg qui se relevoit à peine de ses cendres: toute la Ville fut détruite, & on n'épargna même pas les tombeaux des Electeurs.

En Flandre, les François prennent Furnes, Huy & Charleroi: le Maréchal de Luxembourg remporte le 29. Juillet une victoire sanglante sur l'armée alliée retranchée près de Nerwinde, sous Tirlemont.

En Italie, le Duc de Savoye est défait le 4. Octobre à la bataille de Marfaille par M. de Catinat. Cette victoire sauva pour lors Pignerol, & acheva d'inspirer au Duc de Savoye les sentimens pacifiques qui éclatèrent en 1696.

Troubles d'Allemagne au sujet du neuvième Electorat. Les Princes irrités du peu d'attention que l'Empereur avoit fait à leurs représentations, protestent contre l'investiture accordée au Duc de Hannover, & déclarent son élection nulle & non valable. Union de Ratibonne conclue le 16. Janvier & 11. Février entre les Evêques de Bamberg, de Wurtzbourg, d'Eichstett & de Hildesheim, les Ducs de Saxe-Gorha, de Saxe-Cobourg, de Wolfenbuttel & de Meckelbourg, le Roi de Danemarck comme Duc de Holstein-Gluckstadt, le Landgrave de Hesse-Cassel, & les Margraves

SOUS LEOPOLD.

de Brandebourg-Culmbach, depuis Bareith, & de Bade-Baden pour s'opposer aux desseins de l'Empereur, & nommément à l'établissement de l'Electorat de Hannover. Ils furent appelés du nom de *Princes correspondans* contre le neuvième Electorat. Le Roi de Danemarck fait entrer ses troupes dans le Duché de Lawenbourg, sous prétexte d'empêcher les Lunebourgeois de fortifier le poste important de Ratzebourg. Cette levée de bouclier & le ressentiment des Etats auroient peut-être eu des suites funestes, si la France avoit été à portée d'appuyer les démarches des Princes unis. Léopold prévient l'orage qui se formoit. Le Duc Ernest de Hannover déclare qu'il ne se serviroit plus ni des droits ni du titre que l'investiture de 1692. lui donnoit, & l'Empereur en suspendit les effets jusqu'à ce qu'elle fût approuvée du Collège des Princes.

Négociations pour rétablir la paix. Le Roi de Suède se porte pour médiateur. Ce Prince prévenu contre la France depuis la paix de S. Germain, approuva les demandes des Alliés, tout excessives qu'elles étoient. La France les rejetta, & la guerre fut très-vive. Les Impériaux levèrent le siège de Belgrad.

1694.

Les armées ennemies également fortes sur le Rhin, en Flandre & en Italie, restent sur la défensive.

Troubles dans l'Evêché de Liège au sujet de l'élection d'un nouvel Evêque. Vingt-quatre Chanoines élisent l'Electeur de Cologne, de la maison de Baviere, muni d'un bref d'éligibilité; les vingt-deux autres donnent leurs suffrages au Grand Maître de l'Ordre Teutonique, Louis-Antoine, Palatin de Neubourg, & beau-frere de l'Empereur Léopold. Le Pape approuve l'élection du premier, & l'Empereur favorise celle du second. La mort du Palatin, qui arriva peu de tems après, ne termina pas cette espece de schisme: les vingt-deux Chanoines qui lui avoient été attachés, se réunirent en faveur de son frere cadet, alors Evêque de Breslau; mais

EVENEMENS REMARQUABLES

le S. Siège s'opposa vivement à cette nouvelle division, & l'Empereur cessa de soutenir le parti de son beau-frere, pour ne point mécontenter la maison de Baviere. La paix fut rétablie dans l'Eglise de Liège, & l'Electeur de Cologne en fut reconnu Evêque par tout l'Empire.

Troubles au sujet de l'Evêché de Passau, que l'Empereur vouloit ériger en Archevêché. Il croyoit finir de cette maniere les différends qui duroient toujours entre cette Eglise & celle de Saltzbourg sur l'immédiateté ecclésiastique que les Evêques de Passau s'attribuoient. Le Banc des Princes ecclésiastiques s'éleva contre ce dessein : il craignoit que l'Evêque de Passau, qui n'occupe parmi eux que la treizième place, ne s'arrogeât comme Archevêque le rang immédiatement après celui de Saltzbourg.

Mort du dernier Comte Palatin de Veldentz. Dispute sur sa succession. L'Electeur Palatin y prétendoit comme chef de la maison Palatine; le Roi de Suède comme chef de la branche de Deux-Ponts, d'où la famille de Veldentz étoit sortie, & le Palatin de Birckenfeld, en vertu des pactes de famille. L'Electeur obtint aisément les terres dépendantes de l'Empire. Il n'en fut pas de même de la Seigneurie de la Petite-Pierre sise en Alsace. Les prétentions des trois compétiteurs furent discutées au Conseil Souverain d'Alsace, qui décida en 1699. en faveur du Palatin de Birckenfeld.

L'Empereur négocie le rétablissement des Rois de Bohême dans les droits *comitiaux*. L'Electeur de Saxe y consent par un traité particulier du 26. Mars. L'Electeur de Brandebourg suit son exemple, & reçoit de l'Empereur cent mille écus avec l'expectative sur la Principauté d'Ostfrise, & le Comté de Limbourg; il eut aussi le titre de Duc Souverain de la Prusse, que la Cour impériale lui avoit refusé jusqu'alors, & obtint une place de Conseiller aulique pour les Calvinistes.

La campagne de Hongrie fut malheureuse. Les Turcs y firent quelques progrès : ils taillèrent en pièces le corps d'armée du Général Veterani, qui couvroit la Transylvanie.

SOUS LEOPOLD.

1695.

Les armées du Rhin passent la campagne à s'observer mutuellement.

En Flandre, le Roi d'Angleterre Guillaume III. prend Namur le 2. Septembre.

En Italie, la ville de Casal est rendue au Duc de Savoie le 11. Juillet. Elle fut démantelée en vertu du traité conclu entre la France & la Savoie.

Les Princes *correspondans*, déclarés contre le neuvième Electorat, renouvellent leur union à Francfort, & font échouer les desseins conçus par l'Empereur pour rétablir les droits de l'Electorat de Bohême, & ériger l'Eglise de Passau en Archevêché.

Mort du dernier Duc de Meckelbourg, de la branche de Gustrów. Sa succession fut contestée entre le Duc de Meckelbourg-Schwerin, comme chef de la maison, & celui de Meckelbourg-Strélitz, comme plus proche parent, & appuyé des pactes de famille. L'Empereur la fait séquestrer en attendant la décision du Conseil aulique.

Nouvelles négociations du Comte d'Avaux à Stockholm, & de M. de Callières à Gand, pour rendre la paix à l'Europe. La France offroit de rendre Strasbourg & Luxembourg, & de raser les forteresses de Huningue, de Fort-Louis, & du Montroyal. L'Empereur & le Roi d'Espagne qui vouloient la guerre, & le Roi de Suède toujours ennemi de la France, détournèrent le Corps Germanique & les Alliés d'accepter des conditions si favorables.

1696.

La grande alliance entre l'Empereur, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, & les plus puissans Etats d'Allemagne, est renouvellée à la Haye.

Affociation des six Cercles antérieurs, du haut & du bas Rhin, de Baviere, de Souabe, de Franconie & de West-

P p ij

EVENEMENS REMARQUABLES

phalie, conclue à Francfort, pour entretenir en tems de paix comme en tems de guerre une armée de soixante mille hommes pour la défense de leurs frontieres.

La guerre languit de tous côtés. Traité de Turin entre la France & la Savoye, conclu le 4. Juillet. Le Duc renonça à la grande alliance où il venoit de rentrer, pour mieux couvrir ses négociations avec la France : il est rétabli dans tous ses Etats. On lui rendit Pignerol rasé. La Princesse Marie-Adelaïde sa fille fut mariée au Duc de Bourgogne : il obtint les honneurs des Têtes couronnées, & quatre millions de livres en argent. Changeant alors entierement de parti, il assiége Valence, & oblige les Espagnols d'accepter la neutralité en Italie, par un traité conclu à Vigevano le 7. Octobre. Les négociations pour la paix continuent à Delft.

1697.

L'Empereur décide le procès pour la succession de Meckelbourg-Gustrow, en faveur du Duc de Meckelbourg-Schwerin, & fait exécuter la sentence par un Commissaire impérial. Le Roi de Suède s'y oppose : comme co-Directeur du Cercle de la basse Saxe, le droit d'exécution lui appartenoit. Les esprits s'aigrissent, & la Suède arme pour la défense de ses prérogatives. La mort du Roi Charles XI. arrivée le 15. Avril, calma l'orage qui menaçoit le Nord de l'Allemagne; mais elle ne put empêcher que la Suède réconciliée avec la France ne fit autant d'efforts pour rétablir la paix, qu'elle en avoit fait pour la reculer.

M. de Callieres signe le 10. Février les préliminaires de la paix. Les conférences générales furent ouvertes le 9. Mai au Château de Riswick, entre la Haye & le Château de Delft. Le Comte de Bonde & le Baron de Lilienroth, Ambassadeurs de Suède, firent les fonctions de médiateurs. L'Empereur avoit prétendu exclure les Etats d'Allemagne des délibérations, pour avoir une pleine liberté de conclure la paix au nom de tout l'Empire; mais la Diète arrêta le 30. Mai

SOUS LEOPOLD.

qu'elle enverroit à Rîswick des Députés particuliers, avec qui les Plénipotentiaires impériaux conféreroient sur les intérêts de l'Allemagne. La députation fut composée de quatre Electeurs, de vingt-quatre membres du Collège des Princes, & de quatre Députés des Villes, tirés également des deux Religions. L'avantage que les Etats d'Allemagne retirèrent de cette ambassade, fut d'avoir été présens à la signature d'un traité que l'Empereur conclut, pour ainsi dire, sans les consulter.

Les conférences publiques sont arrêtées par les prétentions de l'Espagne & de l'Empire, qui vouloient tout réduire sur le pied des traités de Westphalie & de Nimégue. Milord Portland, muni des pleins-pouvoirs de l'Angleterre & de la Hollande, conféra en secret avec le Maréchal de Boufflers à Bruckom près de Hall en Brabant, & convint avec lui le 9. Juillet de la paix entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies. Le Roi d'Espagne alarmé de la prise de Barcelone & de la défection de ses Alliés, se hâta de suivre leur exemple. Tout le poids de la guerre retombe sur l'Empereur & l'Allemagne. La France trouva le moyen de diviser le Chef & les Membres du Corps Germanique : elle leur offrit l'alternative, de restituer ou la ville de Strasbourg ou celles de Fribourg & de Brisac. L'Empire redemanda Strasbourg, & l'Empereur préféra les deux autres villes, qui retournoient au patrimoine de la maison d'Autriche. De plus, la France avoit introduit la Religion Catholique dans plusieurs endroits, ce qui déplaisoit aux Protestans : ils vouloient y rétablir leur Religion : les démêlés sur ce point furent très-vifs. Pendant que les esprits s'échauffoient, les Alliés de l'Empire signèrent publiquement leur paix avec la France le 20. Septembre, & l'Allemagne fut obligée d'accepter les conditions que la France jugea à propos de lui prescrire. Son traité fut conclu le 30. Octobre, malgré l'opposition de presque tous les Protestans, & ratifié enfin le 13. Décembre, quand ceux-ci se furent aperçus que leurs efforts pour le rompre seroient absolument infructueux.

EVENEMENS REMARQUABLES

Par le traité fait avec l'Angleterre, la France reconnut le Prince d'Orange pour Roi de la Grande Bretagne.

Par celui avec la Hollande, on rendit de part & d'autre toutes les conquêtes, & les Hollandois restituèrent à la maison d'Auvergne le Marquisat de Berg-op Zoom.

Le traité conclu avec l'Empire porte que Strasbourg & tout ce que la France avoit réuni en Alsace, lui demeureroit, & qu'en compensation elle rendroit à l'Empire les forteresses de Kehl & de Philipsbourg; à l'Empereur, les villes de Brisac & de Fribourg; & les endroits réunis hors de l'Alsace à leurs anciens Souverains, à condition cependant *que dans tous ces endroits, la Religion Catholique demeureroit dans l'état où elle se trouvoit actuellement.* Le Montroyal & les forts construits sur la rive droite du Rhin furent rasés. Le Duc de Lorraine entra dans son Duché; mais on démantela toutes ses forteresses, & la France se réserva Longwi, Saarlouis & le passage pour ses troupes. Quant à la succession Palatine, on convint de remettre le différend entre l'Electeur & la Duchesse d'Orléans à l'arbitrage du Pape, & qu'en attendant sa décision, l'Electeur payeroit annuellement à la Duchesse la somme de deux cens mille livres. Au reste, les traités de Munster & de Nimégue furent posés pour base de cette nouvelle pacification, qui sera toujours pour les Protestans une source intarissable de griefs & de plaintes.

Les Plénipotentiaires impériaux à Riswick furent les Comtes de Kaunitz & de Stratman, & le Baron de Seisern: ceux de France furent M. de Harlay, le Comte de Crecy, & le Sieur de Callieres.

Dispute entre les Landgraves de Hesse-Cassel & de Hesse-Rheinfels au sujet du droit de garnison dans les forteresses de Rheinfels, de S. Goar, & de la Katz. Le Landgrave de Cassel l'obtint après de longs débats, comme une suite de la souveraineté que ses ancêtres s'étoient réservée dans les terres qui composent l'appanage de la branche de Rheinfels.

Transaction sur la succession de Lawembourg, à laquelle l'Electeur de Saxe renonça en faveur du Duc de Lunebourg;

SOUS LEOPOLD.

il céda en même tems à l'Electeur de Brandebourg les avoueries de l'Abbaye de Quedlinbourg, de la ville de Nordhausen, & du Comté de Hohenstein.

Lettres patentes du 5. Septembre pour ériger les terres de Schwartzbourg-Sonderhausen en Thuringe en principauté de l'Empire. Elles furent étendues en 1710. sur la branche de Schwartzbourg-Rudelsstadt; mais les Electeurs & Ducs de Saxe se sont toujours opposés à ce que ni les uns ni les autres fussent introduits dans le Collège des Princes, leur admission étant préjudiciable aux droits de suzeraineté & de souveraineté, qui appartiennent aux Electeurs de Saxe comme Landgraves de Thuringe, sur les terres de Schwartzbourg. Après bien des contestations, les Princes de Schwartzbourg ont reconnu enfin ces droits éminens, par une transaction de 1719. & depuis ce tems il n'a plus été question de leur introduction au Collège des Princes.

Bataille de Zentha le 11. Septembre, où le Prince Eugène défait l'armée Ottomane.

L'Electeur de Saxe, élu Roi de Pologne le 27. Juin, est sacré le 15. Septembre.

1698.

Toutes les délibérations de la Diète sont rompues par le refus que fit le Collège des Princes, de traiter d'aucune affaire avant qu'on leur eut donné satisfaction au sujet du neuvième Elektorat. Le Roi de Danemarck renouvelle ses prétentions de souveraineté sur la partie du Duché de Sleswick, qui appartenoit au Duc de Holstein-Gottorp.

Commencement des négociations pour la succession au Royaume d'Espagne, en cas que le Roi Charles II. décédât sans enfans. Voici l'ordre de ses héritiers, tel que M. le Président Hénault nous l'a tracé. 1°. Le Dauphin de France, fils de Marie-Thérèse, fille amée du premier lit de Philippe IV. 2°. Le Prince Electoral de Baviere, dont la mere étoit fille de Marguerite-Thérèse d'Autriche, fille du second lit de Phi-

EVENEMENS REMARQUABLES

lippe IV. & premiere femme de l'Empereur Léopold. 3°. Le Duc d'Orléans, frere de Louis XIV. fils cadet d'Anne d'Autriche, laquelle étoit fille ainée de Philippe III. 4°. L'Empereur Léopold, fils de Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de Philippe III. 5°. Le Duc de Savoye, aux droits de sa bifaïeule Catherine, fille de Philippe II. & femme de Charles-Emanuel, Duc de Savoye.

Traité de partage de la Monarchie d'Espagne conclu à la Haye le 11. Octobre. Le Prince Electoral de Baviere y est désigné Roi d'Espagne & des Indes. Le Dauphin devoit avoir pour sa part les Royaumes de Naples & de Sicile, l'état des garnisons, (*stato degli presidii*) sur les côtes de l'oscane, la Province de Guipulcoa avec les villes de Fontarabie, de S. Sébastien, & le Portpassage: enfin l'Archiduc Charles second fils de l'Empereur, devoit hériter du Duché de Milan. Ce traité que M. de Tallard avoit négocié en Angleterre, déplait également à l'Empereur & au Roi d'Espagne.

Le premier y opposé une protestation, & le second l'annule par un testament fait en faveur du Prince de Baviere, qu'il institua son héritier universel.

Trêve avec les Turcs le 17. Octobre.

Mort d'Ernest-Auguste de Brunfwick-Lunembourg, premier Electeur de Hannover. Elle augmente les divisions de la Diète au sujet du neuvième Electorat.

1699.

Les Electeurs de Cologne, de Trèves & le Palatin, révoquent l'opposition qu'ils avoient faite à l'établissement de l'Electorat de Hannover. L'Empereur en investit le Duc George-Louis de Lunembourg-Hannover, fils d'Ernest-Auguste. Les Princes protestent contre cette investiture.

L'Electeur Palatin introduit dans ses Etats la parité des trois Religions reçues en Allemagne, & restreint les droits des Protestans. Ceux-ci s'en plaignent à la Diète: l'Electeur de Brandebourg ordonne des représailles contre ses Sujets.

SOUS LEOPOLD.

Catholiques dans la Principauté de Minden & de Halberstadt.

Jusqu'ici les Protestans d'Allemagne avoient conservé l'ancien Calendrier Julien, malgré son inexactitude. Le Mathématicien Weigel fit des observations astronomiques, sur lesquelles il dressa un Calendrier plus exact que le Grégorien. Le corps des Protestans le reçut par un decret du 13. Septembre: on retrancha onze jours du mois de Février 1700, & de cette maniere le calcul des Protestans fut uniforme avec celui des Catholiques. Cependant on arrêta sur les conseils de Weigel, que dans la célébration de la Pâque on suivroit entierement le calcul astronomique, sans s'arrêter au cycle Julien, ni au Grégorien: de-là cette différence notable entre le comput pascal des Catholiques & celui des Protestans; comme en 1724, où la Pâque des Protestans tomba le 9. Avril, & celle des Catholiques le 16. du même mois. En 1745. ce Calendrier, qu'on appelle Calendrier corrigé, a été adopté par le Roi de Danemarck, & en 1752. par la Suède & la Grande Bretagne.

Mort du Prince Electoral de Baviere, héritier présomptif de la Monarchie d'Espagne: elle donna lieu à quantité de négociations nouvelles sur la succession future du Roi Charles II.

Traité de Carlowitz signé le 26. Janvier entre l'Empereur & la Porte Ottomane. Toute la Hongrie en-deçà du Sau, la Transylvanie & l'Esclavonie, furent cédées à l'Empereur: Témefwar & la Hongrie au-delà du Sau, restèrent aux Turcs. Les Polonois obtinrent Caminieck, les Russes Azoph, & les Vénitiens la Morée.

Erection du Comté de Mansfeld en Principauté, en faveur de Henri-François, Comte de Mansfeld, & Prince de Fondi. La mauvaise économie de ses prédécesseurs avoit tellement dérangé les finances de la nouvelle Principauté, qu'elle alloit devenir la proie d'une foule de créanciers. Pour prévenir ce désastre, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg s'questrent toutes les terres de Mansfeld, qui relevent en arriere-fief de la Thuringe & du Duché de Magdebourg; de sorte

EVENEMENS REMARQUABLES

que les Princes n'ont conservé que très-peu de terres allodiales ou fiefs de l'Empire.

1700.

L'investiture électorale accordée au Duc de Hanover acheva d'irriter les Princes de l'Empire : non-seulement ils arrêterent l'activité de la Diète, mais ils tinrent entr'eux une assemblée nouvelle à Goslar, où ils résolurent le 15. Février d'envoyer une députation à la Cour impériale, pour faire à l'Empereur des représentations, & lui déclarer sur-tout, que bien loin que l'établissement d'un nouvel Electorat pût être résolu par le seul Collège électoral, il ne pouvoit passer légitimement, que du consentement unanime de tous les États; puisque c'étoit une nouveauté qui préjudicoit aux droits acquis à quelques membres du Corps Germanique; que d'ailleurs la Diète s'étoit partagée sur la résolution qu'il convenoit de prendre; de sorte qu'il s'y rencontroit deux cas des trois où la paix de Westphalie défendoit de rien conclure à la pluralité des suffrages. Les Députés des Princes s'acquitterent de leur commission auprès de Léopold, qui se contenta de les renvoyer à la Diète de Ratibonne. Cette réponse parut aux Princes *correspondans* un déni de justice. Ils s'assemblerent à Nuremberg, & conclurent une nouvelle ligue signée le 19. Juillet, par laquelle, sans se départir de leurs anciennes alliances, ils convinrent d'armer pour leur défense mutuelle & le maintien de leurs droits: en conséquence ils ordonnerent la levée d'une armée de 24000. hommes, & demanderent des secours aux Rois de France & de Suède, garans de la paix de Westphalie. Le Roi de Suède occupé alors à la guerre de Holstein, n'entra que foiblement dans leurs vûes; mais le Roi de France fit déclarer à la Diète le 16. Septembre, qu'il protestoit contre cette innovation; & que si l'Empereur persistoit à soutenir le neuvième Electorat, la France regarderoit cette démarche comme une atteinte donnée à la paix de Westphalie, dont elle étoit garante.

SOUS LEOPOLD.

Le Duc de Holstein-Gottorp refuse de raser ses forteresses, & de congédier ses troupes. Le Roi de Danemarck indigné de ce refus, s'empare des forts situés sur l'Eyder, & assiége Toeningen, qui fut fortement défendu par une garnison suédoise. Les flottes des Anglois, des Hollandois & des Suédois, tous garants du traité d'Altena de 1689. se rendent maîtres du Sund, & bombardent Copenhague. Le Roi de Suède fait une descente en Scélande, & les Hannovériens défont près d'Eisleben un corps de Saxons qui marchoit au secours du Roi de Danemarck. Tant d'ennemis obligèrent ce Prince à faire la paix. Elle fut conclue à Travendahl le 18. Août. Les anciens traités de Copenhague, de Gluckstadt & d'Altena en furent la base. Le Duc de Holstein conserva dans ses terres de Sleswick tous les droits de souveraineté, & notamment ceux de lever des troupes & de fortifier des places. Enfin on confirma le pacte fait avec le Chapitre de Lubeck en 1647. par lequel ce Chapitre s'engageoit de choisir six Evêques consécutifs parmi les appanagés de la maison ducale de Holstein.

Second traité de partage signé à Londres le 13. Mars, & à la Haye le 25. entre la France, l'Angleterre, & les Provinces-Unies. Il ne diffère du premier qu'en ce que la Monarchie d'Espagne est assignée à l'Archiduc Charles, second fils de l'Empereur; les Royaumes de Naples & de Sicile, l'Etat des garnisons, la Province de Guipulcoa & la Lorraine sont destinés au Dauphin, & le Milanez est cédé au Duc de Lorraine pour le dédommager de la perte de son Duché. On y ajouta les conditions suivantes que l'Empereur sera tenu d'accepter dans trois mois les conventions arrêtées en sa faveur, & que jamais l'Empire & l'Espagne ne pourront être réunis sous un même Chef.

Ce traité ne satisfait pas encore l'Empereur, qui demandoit toute la succession d'Espagne; il acheva d'irriter Charles II, assez chagrin d'ailleurs de voir des étrangers disposer d'avance de son héritage. Il résolut de faire un second testament; mais il balança long-tem sur le choix de son héritier

EVENEMENS REMARQUABLES

universel. Il ne tarda pas à se décider, lorsque le Cardinal Portocarrero & quelques autres Ministres lui eurent fait remarquer le ton d'autorité que les Ambassadeurs impériaux prenoient déjà en Espagne, & avec lequel ils demandoient la succession, tandis que ceux de France tenoient une conduite toute différente. Il fut encore plus indisposé contre les Archiducs par les sollicitations continuelles que sa femme faisoit en leur faveur: il n'aimoit pas beaucoup cette Princesse, & elle s'employoit en faveur des Archiducs ses neveux avec une ardeur si indiscrète, qu'elle leur nuisit dans l'esprit du Monarque, pour les avoir voulu trop bien servir. Ces circonstances diminuèrent la haine que Charles II. avoit toujours eue contre la France. Il écouta la voix du sang, & elle le fit pencher du côté des enfans du Dauphin, ses neveux; il consulta ensuite les Universités d'Espagne, qui décidèrent pour le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin. Enfin il s'adressa au Pape, & sa Sainteté lui conseilla de préférer le petit-fils de sa sœur à des collatéraux plus éloignés. Ce ne fut qu'après toutes ces consultations que Charles II. signa le 2. Octobre un dernier testament, par lequel il déclara héritier universel de toute la Monarchie d'Espagne Philippe de France, Duc d'Anjou, second fils du Dauphin; à son défaut, soit qu'il mourût sans enfans, ou qu'il montât sur le trône de France, il lui substitua le Duc de Berri, troisième fils du Dauphin, aux mêmes conditions; à son défaut il appelle l'Archiduc Charles, second fils de l'Empereur Léopold, avec la même réserve de ne pouvoir pas réunir l'Empire & l'Espagne; enfin après tous il institua le Duc de Savoie.

Tel fut le fameux testament de Charles II. dont l'authenticité a été attaquée par quantité de libelles & de manifestes.

Mort de Charles II. Roi d'Espagne le premier Novembre. Il fut le dernier mâle de la maison d'Autriche en Espagne; Prince aussi foible de corps que d'esprit, il ne tenoit de son trisaïeul Charles V. que le nom & la couronne: il seroit peut-être ignoré dans l'Histoire, s'il n'avoit point fait de testament.

SOUS LEOPOLD.

Grand Conseil tenu à Versailles le 11. Novembre, où le testament est accepté préférentiellement au traité de partage que l'Empereur Léopold n'avoit pas ratifié au terme fixé. Le Duc d'Anjou part pour l'Espagne ; il est reconnu Roi par tous les Etats de cette vaste Monarchie. Le Duc de Savoye & l'Electeur de Baviere, Gouverneur général des Pays-Bas, se déclarent pour lui.

L'Empereur proteste contre le testament de Charles II. & contre la succession du Duc d'Anjou ; il réclame, non-seulement les droits de sa mere, seconde fille du Roi Philippe III. mais aussi les pactes faits en 1521. & 1555. entre l'Empereur Charles V. & l'Empereur Ferdinand I. son frere, sur la succession réciproque des deux branches d'Autriche : il appelle au testament de Philippe IV. qui substituera Charles II. les enfans de l'Empereur Léopold, & à la renonciation de la Reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. & aïeule du Duc d'Anjou, &c.

Mais la France soutenoit que l'Impératrice Mari-Anne, mere de Léopold, ne pouvoit prétendre à la Monarchie d'Espagne, qu'au défaut des droits de Marie-Thérèse femme de Louis XIV. & fille de Philippe IV. & qu'au défaut aussi de ceux d'Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III. & femme du Roi Louis XIII : que des pactes de famille ne pouvoient pas déroger à la forme de succession établie dans une Monarchie : que les loix d'Espagne appellent les femmes préférentiellement à un collatéral mâle plus éloigné, on ne pouvoit àire valloir les pactes de 1521. & de 1555. tant qu'il restero dans la branche d'Espagne un seul héritier mâle ou femelle que le testament de Philippe IV. avoit cessé d'être obligatoe, lorsqu'il étoit son fils avoit testé : que Charles II. tenoit la Couronne d'Espagne, non pas en *fideicommis*, comme les brivains d'Allemagne le prétendoient, mais par les droits dufang & les loix du Royaume ; qu'ainsi il avoit eu autant de droit de disposer de la Couronne, que son pere en avoit eu sans que le testament de celui-ci l'eut pu gêner dans le choix de son héritier ; que supposé que la renonciation de la Reine Marie-

EVENEMENS REMARQUABLES

Thérèse eut été préjudiciable à ses enfans, ce qui n'est pas décidé, le testament de Charles II. l'annulloit; que les mesures prises pour empêcher la réunion des Couronnes de France & d'Espagne sur une même tête s'accordoient avec le dessein que Philippe IV. paroïssoit avoir eu en vûe, en stipulant la renonciation de cette Princesse; que tout ce qu'on pouvoit accorder à l'Empereur, c'est que le testament de Charles II. ne pouvoit pas être étendu sur les fiefs de l'Empire que l'Espagne possédoit en Italie, ni sur les Pays-Bas, sans l'aveu du suzerain de ces terres; mais que cette considération ne manqueroit pas d'engager enfin le Corps Germanique dans une guerre ruineuse.

L'Empereur proposa à la Diète de déclarer la guerre à la France. La plupart des Etats embrassèrent le parti de la neutralité: les seuls Cercles de Souabe & de Franconie prévoyant l'orage qui se formoit dans leur voisinage, renouvelèrent à Heidenhüm le 23. Novembre leur association, en protestant cependant de ne vouloir pas prendre part aux différends au sujet de la succession d'Espagne.

Négociations pour l'érection du Duché de Prusse en Royaume: les conjonctures étoient uniques pour les favoriser. L'Empereur qui avoit refusé en 1695. de reconnoître la Prusse pour un Duché séculier, ne fit aucune difficulté de la reconnoître pour un Royaume, lorsque l'Electeur de Brandebourg lui eut promis du secours. L'Angleterre & la Hollande furent gagnés par le même motif. Les différends entre la Suède & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, assurèrent au nouveau Roi de Prusse le consentement de ces deux Couronnes, qui avoient un intérêt égal à le ménager. Les Etats d'Allemagne suivirent cet exemple; il n'y eut que la France, le Pape, & l'Ordre Teutonique qui s'y opposèrent; la première, par des raisons de politique; le second, par un zèle de religion, & par une prétention assez mal fondée, que le Pape lui a le droit de fonder de nouveaux Royaumes; & le troisième, par le souvenir de l'usurpation qui avoit donné lieu à l'établissement du Duché de Prusse.

SOUS LEOPOLD.

1701.

Les Princes *correspondans* contre le neuvième Electorat s'assemblent à Francfort. L'Empereur & la France y envoient des Ambassadeurs pour les attirer dans leurs intérêts. Léopold devenu plus traitable par le besoin qu'il avoit du Corps Germanique, s'engage de terminer le différend sur le neuvième Electorat à la satisfaction des Princes. Cette déclaration les apaise, leur assemblée se rompt, la Diète reprend son activité, & l'Empereur se concilie par des traités particuliers l'amitié & l'assistance de la plupart des *Princes correspondans*.

Tranfaction de Hambourg le 8. Mars entre les Ducs de Meckelbourg-Schwerin & de Meckelbourg-Strélitz. On annule la sentence du Conseil aulique qui adjugeoit toute la succession de Gustrow à la branche de Schwerin, & on en démembre la Seigneurie de Stargarde & la Principauté de Ratzebourg en faveur de la branche de Meckelbourg-Strélitz.

Mouvemens en Allemagne au sujet de la succession d'Espagne. Les Cercles de Baviere, de Souabe, de Franconie, du haut & du bas Rhin s'assemblent à Heilbronn, & concluent une association sur le pied de celle de Heidenheim de l'année précédente; mais les intrigues du Comte de Loewenstein, que l'Empereur avoit député aux Cercles antérieurs, le trop grand zèle que l'Electeur de Baviere fit paroître pour engager les Cercles dans une neutralité, & les couleurs que l'Empereur seut donner aux démarches de ce Prince, lorsque l'Electeur de Cologne son frere eut reçu des garnisons Françoises dans l'Electorat de Cologne; ces motifs réunis firent rompre l'association de Heilbronn, quelque salutaire qu'elle dût être à l'Allemagne, & les Cercles de Franconie & de Souabe conclurent à Nordlingen une nouvelle association avec celui d'Autriche.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne s'allient avec la France. Le Roi de Portugal conclut avec elle & avec le Roi

EVENEMENS REMARQUABLES

d'Espagne une alliance offensive & défensive. Les Ducs de Savoye, de Mantoue, & la Duchesse de la Mirandole reconnoissent Philippe V. pour Roi d'Espagne. Ils s'allient avec la France, & sont condamnés à Vienne par le Conseil aulique comme coupables du crime de félonie.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies, après avoir renouvelé l'union d'Utrecht de 1579. reconnoissent Philippe V. pour Roi d'Espagne. Le Roi d'Angleterre suivit leur exemple, par une déclaration du 22. Mai. Peut-être la France auroit-elle prévenu la guerre si elle eut eu un peu de déférence pour ces deux Puissances; mais elle irrita l'Angleterre en reconnoissant après la mort de Jacques II. son fils Jacques III. pour Roi d'Angleterre, & indisposa les Hollandois en leur refusant les places de sûreté qu'ils demandoient dans les Pays-Bas. Les conférences avec le Comte d'Avaux furent rompues, & les Puissances maritimes conclurent le 11. Septembre une alliance avec l'Empereur. Elle n'eut d'abord d'autre objet que de procurer à la maison d'Autriche une satisfaction pour ses prétentions sur l'Espagne; & les Anglois & les Hollandois se réservoient pour prix de leurs services les conquêtes qu'ils pourroient faire en Amérique.

La guerre commence en Italie. Le Prince Eugène y pénétre par les gorges du Tirol: il force le 9. Juillet le poste de Carpi, & bat le Maréchal de Villeroi le premier Septembre au combat de Chiari, dans le Duché de Modène: il finit la campagne par la prise de la Mirandole le 22. Décembre.

Frédéric, Electeur de Brandebourg & Duc de Prusse, se fait proclamer Roi de Prusse, & se met lui-même la couronne sur la tête à Konigsberg le 15. Janvier.

1702.

Le différend pour la succession Palatine est terminé par la sentence de la Rote de Rome. Toutes les terres, meubles, &c. restèrent à l'Electeur Palatin, qui paya en compensation à la Duchesse d'Orléans la somme de 1100000. livres.

SOUS LEOPOLD.

L'Empereur presse inutilement la Diète de se déclarer contre la France. Il fut plus heureux dans ses négociations particulières auprès des Cercles : ceux de Franconie, de Souabe, du haut & du bas Rhin, & d'Autriche s'associerent en sa faveur à Nordlingen le 20. Mars, & accédèrent peu après à la grande alliance. L'Électeur de Bavière étoit trop faible alors pour s'opposer seul au torrent ; il entra avec l'Empereur dans une négociation, & promit de se joindre au reste de l'Empire, si on vouloit lui rembourser les frais énormes que la guerre de Hongrie & le Gouvernement héréditaire des Pays-Bas lui avoient causés. Le refus que Léopold lui fit d'une demande si légitime, joint aux entreprises des Alliés contre l'Électeur de Cologne son frere, l'affermirent dans le parti de la France : il s'empara d'Ulm & de Memmingen, pour faciliter la jonction des secours que la France devoit lui envoyer. Le Duc de Brunswick-Wolfenbutel, qui devoit des troupes pour la France, est forcé de les donner à l'Empereur.

Les troupes Hollandoises & Brandebourgeoises prennent Kayserwerth dans l'Électorat de Cologne le 15. Juin, après deux mois de siège. L'armée impériale, renforcée par les troupes des Cercles associés, & commandée par le Roi des Romains, entre dans la basse Alsace : elle assiège Landau, qui se rend le 11. Septembre, après quatre-vingt-neuf jours de tranchée ouverte. Le Margrave de Bade cherche à pénétrer dans la haute Alsace par le territoire de Bâle. Bataille de Fridlingen le 14. Octobre : l'armée impériale battue par M. de Villars, est obligée d'abandonner son projet. L'Empire déclare la guerre à la France le 6. Octobre. Les Anglois, les Hollandois, & l'Empereur avoient fait la même chose dès le 15. Mai. Les François prennent Trèves le 25. Octobre, & Trarbach le 6. Novembre.

En Italie : surprise de Crémone, & enlèvement du Maréchal de Villeròi le premier Février. Défaite d'un corps d'Impériaux près de Santa-Victoria le 26. Juiller. Levée du siège de Mantoue par le Prince Eugène le premier Août. Bataille de Luzara le 15. Août. Cette bataille, douteuse dans

EVENEMENS REMARQUABLES

les premiers instans, se déclara pour la France par la prise de Guastalle le 2. Septembre.

Aux Pays-Bas : les Alliés prennent Venlo & Ruremonde, & levent le siège de Rheinbergen.

Mort de Guillaume III. Roi d'Angleterre, Stathouder des Provinces-Unies, & Prince d'Orange. La Couronne d'Angleterre passe à la Reine Anne, seconde fille du feu Roi Jacques II. Le Stathouderat fut supprimé. La succession d'Orange fut le sujet d'un différend entre le Roi de Prusse, cousin germain de Guillaume III. par sa mere Louise d'Orange, & le Prince de Nassau-Dietz, neveu à la mode de Bretagne de Guillaume III. & du Roi de Prusse.

1703.

Continuation de la guerre.

En Allemagne : les Généraux Schlyck & Styrum, à la tête des Troupes impériales, entrent dans la Baviere, & sont battus, le premier près de Passau le 11. Mars, & le second près de Hochstett le 20. Septembre. L'Electeur s'empare de Ratibonne le 8. Avril, & d'Ausbourg le 24. Décembre. L'armée Françoisé commandée par M. de Villars, force les gorges de la Forêt noire près de Kintzingen, & se joint à l'Electeur le 12. Mai près de Dutlingen. Les troupes Bavauroises entrent dans le Tirol : elles prennent Kuffstein le 18. Juin, & Inspruck le 26. tandis que M. de Vendôme, Général de l'armée Françoisé en Italie, forçoit les gorges du Trentin pour s'ouvrir une communication du Milanez avec la Baviere. La résistance désespérée des paysans du Tirol, qui furent secourus à tems par le Général Vaubonne, & la défection du Duc de Savoye, obligerent le Duc de Vendôme de courir à la défense de l'Italie, & l'Electeur à se replier en Baviere. Les Alliés prennent Rheinbergen le 9. Février, & Bonn le 15. Mai. L'Electeur de Cologne est forcé de se retirer dans les Pays-Bas. Le Maréchal de Villars avoit pris Kehl le 9. Mars avant que de pénétrer en Baviere. Le Duc de

SOUS LEOPOLD.

Bourgogne se rend maître du vieux Brisac le 6. Septembre, & le Maréchal de Tallard, après avoir défait le Prince de Hesse-Cassel au Spirbach, prend Landau le 15. Novembre, lendemain de cette victoire.

Aux Pays-Bas : le Maréchal de Villeroi force Tongres le 10. Mai, & bat les Hollandois à Eckeren le 30. Juin. Les Alliés prennent Limbourg le 27. Septembre, & Gueldres le 17. Décembre.

En Italie : le Duc de Savoye gagné par les intrigues du Comte d'Aversberg, rompt avec la France, & se ligue avec l'Empereur le 5. Janvier. Le Comte de Stahrenberg lui amene un secours considérable pour le mettre en état de se défendre.

L'Empereur & le Roi des Romains cèdent leurs droits sur la Monarchie d'Espagne à l'Archiduc Charles par une déclaration solennelle du 19. Novembre. L'Archiduc part de Vienne, & se rend en Hollande pour passer en Angleterre, & de-là en Espagne. La résolution de faire partir ce Prince fut prise sur la nouvelle de l'accession du Roi de Portugal à la grande alliance, le 26. Mai. Cet événement, dont les Alliés conçurent avec raison les plus grandes espérances, leur fut des plus pernicious. La jalousie se mit entre les Anglois, les Hollandois & les Portugais, au sujet des conquêtes qu'on prétendoit faire en Amérique; de sorte que ces trois rivaux s'empêcherent mutuellement d'y en faire aucune; & par ce moyen la France conserva les richesses de l'Amérique : de plus, les Alliés comptèrent ordinairement dans la guerre d'Espagne sur les troupes Portugaises, & elles leur manquerent toujours dans les instans les plus décisifs.

Le premier Affecteur de la Religion Calviniste est reçu dans le Conseil Aulique, en vertu du traité fait avec l'Electeur de Brandebourg.

1704.

En Allemagne : l'Electeur de Baviere prend Passau. Milord Marlborough à la tête d'une armée d'Anglois, & de

Q q ij

EVENEMENS REMARQUABLES

Hollandois, & le Prince Eugène avec les troupes autrichiennes, joignent l'armée de l'Empire commandée par le Margrave de Bade. Les Maréchaux de Marfin & de Tallard amenerent deux renforts considérables à l'Electeur de Baviere. Les Alliés forcent le 2. Juillet les retranchemens de l'Electeur sur le Schellenberg près de Donawert, & s'emparent de cette ville. Le Margrave de Bade est détaché pour faire le siège d'Ingolstadt. L'Electeur vient au secours, & livre assez mal-à-propos la bataille de Hochstett le 13. Août. Elle fut décisive, & changea la face des affaires; plus de la moitié de l'armée Françoisë & Bavaoise fut détruite, le reste regagna avec peine les bords du Rhin, abandonnant toutes les villes de la Baviere & de la Souabe, excepté Ulm qui se rendit le 13. Septembre. Le Roi des Romains reprend le commandement de l'armée impériale. Landau se rend le 23. Novembre après un siège de deux mois, & Trarbach le 19. du même mois après six semaines de tranchée ouverte. Marlborough avoit pris Trèves dès le 20. Octobre. L'Electeur de Baviere est obligé de se retirer en France, & l'Electrice conclut le 17. Novembre à Ilbersheim au quartier général devant Landau une capitulation pour toute la Baviere. Tout l'Electorat fut abandonné à l'Empereur, à l'exception de la ville & du Bailliage de Munich, qui furent réservés avec le trésor électoral à l'entretien de l'Electrice & de ses enfans.

Aux Pays-Bas : la campagne se borna de la part des Alliés à la prise du fort Sainte-Isabelle & au bombardement de Namur.

En Italie : le Duc de Vendôme s'empare du Duché de Modène pour punir le Duc du traité qu'il avoit fait avec l'Empereur. Une autre armée Françoisë occupe le Duché de Savoye, & s'empare d'une grande partie du Piémont.

En Espagne : l'Archiduc Charles débarque le 9. Mars à Lisbonne. Les Alliés prennent Gibraltar le 4. Août, & l'armée Espagnole tâche en vain de reprendre cette Place importante.

Brouilleries fameuses entre les membres de la Chambre

Impériale. L'Electeur de Trèves en étoit alors le Grand Juge ; & comme le soin de son Electorat ne lui permettoit pas de se trouver à Wetzlar , il avoit chargé de ses fonctions le Baron d'Ingelheim , l'un des Présidens de la Chambre. Cette préférence & le ton d'autorité que le Baron d'Ingelheim affectoit , révolta contre lui l'autre Président , le Comte de Solms ; les Assesseurs embrassèrent chacun le parti qui lui convenoit le plus , & cette Cour souveraine étoit partagée en deux factions , lorsque l'Empereur présenta pour Assesseur le Baron d'Ow. Le Président d'Ingelheim chargea le récipiendaire de rapporter une affaire importante , & l'on prétend qu'il ne s'en acquitta pas trop bien. Quelque tems après l'Electeur de Baviere présenta le Baron de Nyz , qui remplit parfaitement bien sa tâche ; & le Président d'Ingelheim le reçut pour cette raison avant l'Assesseur impérial. La préférence donnée à l'Assesseur électoral déplut à l'Empereur , & la faction du Comte de Solms se prévalut de cette occasion pour s'opposer ouvertement à celle du Président d'Ingelheim. Il y eut même un Assesseur , nommé de Pyreck , qui répandit un libelle contre ce dernier & ses principaux partisans. Ils en porterent leurs plaintes à la Chambre assemblée , & la plus grande partie des Assesseurs suspendit Pyreck de l'exercice de sa Charge ; mais le Comte de Solms ayant sollicité pour lui à la Cour impériale , Pyreck fut absous , & le Comte de Solms eut ordre de le réintroduire dans la Chambre. Le Baron d'Ingelheim & ses adhérens prévirent ce coup : ils apposèrent le scellé aux archives , & se retirèrent de Wetzlar. Depuis ce tems ce tribunal resta fermé pendant près de sept ans , au grand préjudice des plaideurs.

Troubles de Hongrie excités par Ragotzy. La nation se plaignoit de l'oppression où les Ministres impériaux la retenoient , & de la licence des garnisons impériales. Les Comtes de Bercheny , de Caroly , & de Forgatsch se joignent à Ragotzy , & s'emparent d'un grand nombre de villes dans la haute Hongrie.

EVENEMENS REMARQUABLES

1705.

Au milieu des plus grands succès, & sur le point de prononcer la sentence du ban contre les Electeurs de Baviere & de Cologne, Léopold meurt après un regne de 46. ans.

Léopold avoit toutes les qualités d'un honnête homme, un fond de piété, & un attachement sincere à la vertu. Destiné dès son enfance à l'état Ecclésiastique, son éducation avoit été conforme à cette vocation prématurée. Il fut instruit dans toutes sortes de sciences, & devint très-sçavant; mais on négligea de lui enseigner l'art de regner. Parvenu à la Couronne, il ne vit de toute part que des obiets inconnus; d'ailleurs la situation de ses affaires étoit des plus épineuses. Léopold âgé à peine de vingt ans, ne se sentoit pas assez de talens pour les rétablir: il en abandonna donc la conduite à ses Ministres. Ceux-ci connoissoient son esprit flexible & trop enclin à la douceur: ils s'en rendirent les maîtres absolus. Léopold ne voyoit que par leurs yeux, & croyoit regner lui-même, parcequ'ils exécutoient ce qu'il avoit pensé après eux. Leur rôle étoit cependant difficile à soutenir; car dès que Léopold s'apercevoit qu'il étoit gouverné, une prompte disgrâce le vengeoit d'un Ministre impérieux; mais il se livroit à un autre avec aussi peu de réserve. Cependant presque tous ses choix furent heureux; & si le Ministère de Vienne commit des fautes pendant un regne de quarante six ans, il faut avouer que sa conduite a toujours été suivie & conséquente.

Rien de si foible que l'autorité impériale après la mort de Ferdinand III. La paix de Westphalie la renfermoit dans les bornes les plus étroites, & la subordonnoit, pour ainsi dire, à celle des Etats. Ceux-ci de leur côté, regardoient alors les Rois de France & de Suède comme les défenseurs de la liberté Germanique contre les entreprises de la maison d'Autriche: & l'Allemagne leur donnoit toute sa confiance, tandis que les moindres démarches des Empereurs lui étoient suspectes. De là vient qu'on a souvent vu des Princes & des Electeurs mêmes rejeter la médiation de l'Empereur, pour

SOUS LEOPOLD.

s'en tenir à l'arbitrage de la France ; rompre les délibérations de la Diète , & ne les reprendre que sur les représentations des Ministres François. En un mot, Louis XIV. dispoit de la volonté de la plus grande partie des Etats les plus puissans, tandis que le Prince le plus foible trouvoit une espee de gloire, & une preuve de sa souveraineté à pouvoir contrarier l'Empereur. Tel fut l'état des affaires lorsque Léopold parvint à l'Empire , & il les changea au point que peu d'Empereurs avant lui ont régné avec plus d'autorité. Ses Ministres qui tendoient au despotisme, choisirent pour y parvenir une route opposée à celle que ses prédécesseurs avoient suivie. Charles V. & Ferdinand II. avoient voulu écraser les Etats d'Allemagne , en déployant toute leur puissance. Léopold au contraire affecta la plus grande foiblesse. Il persuada tout l'Empire que la maison d'Autriche n'étoit plus à craindre, en même tems qu'il exagéroit les forces de la Monarchie Françoisé. Vienne assiégée par les Turcs, les armées impériales réduites à peu de régimens mal entretenus, les finances épuisées, les Hongrois révoltés, étoient des objets qui devoient frapper, lorsqu'on leur comparoit Louis XIV. ayant 200000. hommes sur pied, couvrant l'Océan de ses flottes, & triomphant de l'Europe entière. Léopold parvint à rendre la France odieuse. Les réunions, les ravages du Palatinat, plusieurs autres griefs auxquels on auroit peut-être applaudi en 1660, devinrent en 1688. une source de haine & de terreurs pour toute l'Allemagne. Le même enthousiasme qui avoit jetté l'Empire entre les bras de la France, le faisit en faveur de la maison d'Autriche. La France fut alors un ennemi dangereux, à qui il falloit opposer une digue : la maison d'Autriche y parut propre, & l'Allemagne se sacrifia pour elle avec autant de vivacité, qu'elle lui avoit été contraire peu d'années auparavant. Quelques Bourgs réunis par la France en 1680. & 1681. valurent à l'Empereur en 1691. & 1702. l'association des Cercles. L'Allemagne apprit à connoître ses forces, & rassembla plus d'une fois 70000. hommes sur les bords du Rhin, sans compter un grand nombre de troupes que les Princes fournissoient sans cesse à l'Angleterre & à la Hollande.

Cette révolution fut tellement complete, que la Suède si formidable autrefois aux Ferdinands ne conserva que peu d'influence dans les affaires de l'Allemagne: elle ne la conserva même qu'en s'alliant étroitement avec la maison d'Autriche.

Une catastrophe aussi singuliere rendra le regne de Léopold à jamais mémorable, indépendamment des grands événemens qui l'ont illustré. Elle est dûe principalement à la patience, à la lenteur même du ministre de Vienne; plus de fermeté, plus d'ardeur, plus de vivacité achevoit de ruiner son crédit & sa puissance: enfin, si Louis XIV. a été l'Auguste & le Scipion de la France, Léopold peut être appelé le Fabius de l'Allemagne.



EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1705.

LA mort de Léopold ne causa aucun changement dans les affaires générales de l'Europe. Joseph soutint le système que son pere avoit embrassé. Son esprit étoit plus vif & plus entreprenant, éloigné des finesses & de la politique italienne, plus propre à brusquer les événemens qu'à les attendre, consultant ses Ministres, & agissant par lui-même. Son pere avoit préparé l'Allemagne à recevoir les loix que Joseph lui prescrivit.

On délibéra si la Diète continueroit après la mort de l'Empereur qui l'avoit convoquée. On s'en rapporta aux lettres parentes de Joseph : elles prorogeoient cette assemblée, & confirmoient le Commissaire principal.

Soulevement des Paysans de Baviere contre le gouvernement autrichien. Il auroit pu avoir des suites fâcheuses pour la maison d'Autriche, si une armée Françoisé avoit été à portée de soutenir leur entreprise ; mais elle fut fatale à la Baviere. L'Electrice se sauva à Venise, les Princes Electoraux furent conduits à Inspruck, le trésor électoral tomba entre les mains de l'Empereur, les Paysans Bavaurois furent taillés en pièces, & toutes les Provinces de cet Electorat confisquées par une sentence impériale. Joseph convint avec les Electeurs, de la proscription des Electeurs de Baviere & de Cologne.

L'Empereur se brouilla avec le Pape, non-seulement parceque le S. Pere avoit marqué une sorte de partialité en faveur de Philippe V, mais aussi à cause d'une prétention nouvelle du saint Siège, qui soutenoit que l'Empereur ne pouvoit exercer le droit des premieres prieres, sans le consentement du souverain Pontife. L'origine de

JOSEPH,
fils aîné de
l'Empereur
Léopold, &
d'Eléonore-
Magdelaine
de Neubourg,
né le 26. Juil-
let 1676. sac-
ré Roi héréditaire de
Hongrie, en
1687. élu Roi
des Romains à
Ausbourg, le
24. Janvier
1690. succéda
à son pere le
5. Mai 1705.
âgé de 29. ans.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

cette prétention venoit de ce que Frédéric III. avoit demandé le consentement des Papes, avant que de présenter aucuns *Precisles*, (c'est ainsi qu'on appelle les Bénéficiers nommés en vertu des *premieres Prieres*.) Les successeurs de Frédéric III. suivirent son exemple jusqu'à Ferdinand III. qui cessa de solliciter des brefs, quand la paix de Westphalie lui eut confirmé le droit des premieres prieres. Les oppositions que le S. Siège fit sous Joseph, ne l'empêcherent ni lui ni ses successeurs, d'exercer ce foible reste de leur ancienne puissance. Les suites de la dispute entre le Pape & l'Empereur Joseph, éclaterent en 1709.

L'Empereur rend la qualité de Villes impériales aux villes de Landau & de Donawert.

Lettres patentes du 14. Novembre, par lesquelles le Duc de Marlborough est élevé à la dignité de Prince de l'Empire, & investi de la principauté de Mindelheim, qu'on démembra de la Baviere. Il ne fut admis au suffrage & à la séance dans la Diète qu'en 1706. le 13. Septembre.

Continuation de la guerre.

Sur le Rhin : le Maréchal de Villars retranché à Sirck empêche les Alliés de pénétrer en Champagne. Le Margrave de Bade force les lignes de Haguenau le 28. Septembre. Il avoit pris Drusenheim le 24. du même mois. Les Allemands bloquent le Fort Louis.

En Flandre : Marlborough force les lignes des François dans le Brabant, & prend Sandvliet le 29. Octobre.

En Italie : les François prennent Nice le 9. Avril, Verue le 10. Avril, la Mirandole le 11. Mai, Chivas le 28. Juillet. Bataille de Cassano le 16. Août. Les deux partis s'en attribuerent la victoire : cependant le Prince Eugène ne put passer l'Adda.

En Espagne : la ville de Gironne se rend à l'Archiduc le 4. Octobre, & Barcelone le 9. elle fut la résidence ordinaire du Prince. Les Royaumes d'Aragon & de Valence se soumettent aux Alliés.

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Wilhelmine-Amélie de Brunswick, fille de Jean-Frédéric Duc de Hannover, née en 1673. mariée, 1699. morte, 1742. le 10. AVRIL.	Marie-Joseph, née le 8. Décembre 1699. mariée le 20. Août 1719. à Frédéric-Auguste III. Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Léopold-Joseph, né en 1700. mort en 1701. âgé de dix mois. Marie-Amélie, née le 22. Octobre 1701. mariée le 17. Octobre 1722. à Charles Albert, Electeur de Baviere, Empereur en 1742.	<i>L'Empereur Joseph meurt à Vienne le 17. Avril 1711. âgé de 35. ans, dont il avoit regné 6. Il est enter- ré aux Capucins de Vien- ne.</i>	<i>Pape.</i> Clément XI. 1721. <i>Maison Ottomane.</i> Achmet III. déposé. 1730. <i>Roi de France.</i> Louis XIV. 1715. <i>Roi d'Espagne.</i> Philippe V. 1746. <i>Roi de Portugal.</i> Pierre II. 1706. Jean V. 1750. <i>Reine d'Angleterre & d'Ecosse.</i> Anne Stuart. 1714. <i>Roi de Danemarck.</i> Frédéric IV. 1730. <i>Roi de Suède.</i> Charles XII. 1718. <i>Roi de Pologne.</i> Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe. 1733. <i>Czar.</i> Pierre Alexiowitz. 1725.

1706.

Les Electeurs avoient consenti dès le 27. Novembre de l'année précédente à la proscription des Electeurs de Baviere & de Cologne : la sentence en fut portée le 29. Avril à la Diète de Ratisbonne, & publiée avec beaucoup de solennité. Les Princes de l'Empire sans la désapprouver quant au fond, protestèrent contre la forme qu'on y avoit observée, en la prononçant sans le consentement préalable de leur Collège. L'Empereur Ferdinand II. s'étoit attiré la haine de toute l'Allemagne pour avoir mis au ban de l'Empire l'Electeur Palatin, qui avoit entrepris de lui enlever le Royaume de Bohême; & Joseph proserivit deux Electeurs très-puissans, parcequ'ils n'étoient pas dans les intérêts de sa maison, sans que toute l'Allemagne y trouvât à redire. L'Empereur fît calmer ces Princes par la promesse qu'il remettrait en mouvement l'affaire de la capitulation perpétuelle. La sentence contre l'Electeur de Baviere le mettoit au ban de l'Empire. Cette peine parut trop infamante pour un Archevêque : on se contenta de dépouiller l'Electeur de Cologne des revenus de son Archevêché & des Evêchés de Ratisbonne, de Liège & de Hildesheim.

Les Alliés eurent par tout les succès les plus brillans, excepté sur les frontieres de l'Allemagne, où le Maréchal de Villars fit lever le blocus du Fort Louis, & prit Hagenau le 11. Mai.

Aux Pays-Bas : bataille de Ramilly le 23. Mai. L'armée Françoisë commandée par le Maréchal de Villeroi est battue par le Duc de Marlborough. Cette défaite entraîne la perte de tout le Brabant, d'Ostende, de Dendermonde, de Gand, de Menin, d'Ath, &c.

En Italie : après la bataille de Calcinato gagnée par M. de Vendôme le 19. Avril, il ne restoit plus qu'à prendre Turin pour écraser le Duc de Savoye; M. de la Feuillade en forma le siège le 3. Juin, & le Prince Eugène le fit lever le 7. Septembre, après avoir forcé les lignes des François.

ELECTEURS
Ecclesiastiques.**VICE-
CHANCELIER.****ELECTEURS**
Séculiers.**COMMISSAIRE**
principal.**MAYENCE.**

Lothaire-François de Schoenborn, 1695. mort en 1729.

COLOGNE.

Joseph-Clément de Bavière, 1688. proscrit en 1706. rétabli en 1714. mort en 1723.

TRÈVES.

Jean - Hugues d'Orbeck, 1710.
Charles-Joseph de Lorraine, 1715.

Frédéric - Charles, Comte de Schoenborn.

BOHEME.

L'Empereur Joseph.

BAVIÈRE.

Maximilien - Emmanuel proscrit en 1706. rétabli en 1714. mort en 1726.

SAXE.

Frédéric - Auguste, Electeur de Saxe, Roi de Pologne, 1697. 1733.

BRANDEBOURG.

Frédéric III. Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse, 1701. 1713.

PALATIN.

Jean-Guillaume de Neubourg, Electeur Palatin, 1716.

HANNOVER.

George-Louis, Duc de Brunswick-Lunebourg, introduit dans le Collège Electoral en 1708. Roi d'Angleterre en 1714. mort en 1727.

Jean - Philippe de Lamberg, Evêque de Passau, 1712.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Deux jours après, le Comte de Médavi battit le Prince de Hesse-Cassel à Castiglione; mais cette victoire devint inutile par la retraite de l'armée Françoisé à Pignerol, qui rendit les Impériaux maîtres de toute l'Italie.

En Espagne: le Roi Philippe V. leve le siège de Barcelone le 11. Mai. Les Anglois prennent Carthagène le 13. Juin, & les Portugais, sous Milord Gallovey, Salamanque & Madrid où l'Archiduc est proclamé Roi. Les Alliés ne purent se soutenir long-tems dans la Castille, faute de subsistance: ils passerent dans le Royaume de Valence, & prirent Alicante le 8. Août, tandis que les Espagnols reprirent Carthagène.

La bataille de Fraustadt gagnée par les Suédois sur les Saxons le 13. Février, & l'invasion de la Saxe obligent le Roi Frédéric-Auguste de traiter avec Charles XII. à Altranstätt près de Leipsick. La paix fut conclue le 24. Septembre, & Auguste renonça à la Couronne de Pologne en faveur de Stanislas. Les Suédois n'en restèrent pas moins dans la Saxe.

1707.

La Chambre impériale de Wetzlar étoit fermée depuis trois ans: la justice en souffroit; enfin la Diète résolut de faire une députation extraordinaire de vingt-six Etats, pour faire la visite de ce tribunal & remédier aux abus qui s'y étoient glissés. Il étoit tems de prendre ce parti; dès l'année 1532. on avoit arrêté que la Chambre impériale seroit visitée tous les ans par quelques Députés de la Diète, afin d'empêcher par ce moyen toutes les fraudes & prévarications qui pouvoient s'y commettre; mais ce règlement ne fut observé que jusqu'en 1588. & depuis ce tems jusqu'en 1707. la Chambre impériale avoit été dispensée de ces visites incommodes, quoique les particuliers souffrissent beaucoup de la manière dont la justice y étoit administrée.

Le Roi de Suède Charles XII. est sollicité par la France de terminer par sa médiation la guerre pour la succession d'Espagne. Le Duc de Marlborough vient le trouver en Saxe

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.

HISTORIENS.

ILLUSTRES.

Jean - Hugues ,
Archevêque de
Trèves , 1710.François - Ale-
xandre , Prince de
Nassau-Hadamar ,
1718.Wolfgang ,
Comte d'Oetting-
gen , 1708.Charles-Louis ,
Comte de Sin-
tzendorff , 1714.

Rinck.

Europ. Fama.

Faber.

Joseph Barre ,
Chanoine Régu-
lier , Auteur de
l'Histoire géné-
rale d'Allemagne ,
& de plusieurs au-
tres Ouvrages his-
toriques , théo-
logiques , criti-
ques , &c.Abraham d San-
ta Clara Auguf-
tin , & Prédica-
teur de Léopold ,

1709.

Laurent Béger ,
Antiquaire Pro-
testant , 1705.Christophe Cel-
larius , Historien
& Antiq. 1707.Adam Cortrejus ,
Jurifconf. 1706.Martin Hancke ,
Historien , 1709.Joh. Nic. Her-
tig. Jurifconfulte
& Historien , 1710.Thomas Ittig ,
Théologien Pro-
testant , 1710.Oto Mencke ,
Auteur des *AA*
Eruitorum , 1707.Joh. Seb. Mul-
ler , Hiftor. 1708.Jean Schilter ,
Jurifconfulte &
Historien , 1705.Conr. Samuel
Schurzheifch , Hi-
ftorien , 1708.Ezech. Span-
heim , Négocia-
teur & Antiquai-
re , 1710.Sam. Stryke ,
Jurifconf. 1710.Erenfroi Gau-
tier de Tichir-
haufen , Mathéma-
ticien & Phyfi-
cien , 1708.Christ. Wagen-
fcell , Hiftorien &
Littéraire , 1705.

EVENEMENS REMARQUABLES

pour le détourner d'entrer dans cette affaire, & l'Empereur le gagne en accordant entr'autres aux Protestans de Silésie le libre exercice de leur religion par un traité signé le 31. Août à Altranstatt. Tant de sollicitations & de complaisances firent leur effet. Charles XII. alla se faire battre à Pultawa, lorsqu'il pouvoit devenir l'arbitre de l'Europe.

Proposition faite à la Diète d'établir *une caisse générale des opérations*, où les Etats porteroient les sommes destinées au payement des troupes. Cet établissement étoit d'autant plus nécessaire, que l'armée de l'Empire étoit le plus souvent hors d'état d'agir faute d'argent & de provisions. Cependant le projet ne fut pas agréé.

Le Comté de Mœurs faisant partie de la succession d'Orange, est érigé en Principauté, & cédé au Roi de Prusse le 16. Avril. Ce Prince demande d'être admis au suffrage & à la séance: il réveille par cette prétention celles de plusieurs autres Etats qui aspireroient aux mêmes prérogatives. La difficulté de les satisfaire tous fit refuser la demande du Roi de Prusse.

La plupart des villes qui avoient obtenu par la paix de Westphalie un suffrage décisif dans les Diètes de l'Empire, s'étoient contentées depuis quelque tems de le faire exercer par les Députés de la ville de Ratisbonne où la Diète se tenoit. Cet expédient leur épargnoit à la vérité l'entretien de quantité de ministres particuliers; mais il arrivoit souvent que les Envoyés des Electeurs & des Princes, quand ils vouloient conférer avec le Collège des villes, se trouvoient réduits à traiter avec un ou deux Sénateurs de Ratisbonne. Les deux Collèges supérieurs furent choqués de cette indécence, & ils menacerent les villes de ne plus admettre leur suffrage, si elles ne le faisoient pas exercer par les propres Députés de chaque ville. Depuis ce tems les villes ont eu grand soin d'envoyer à Ratisbonne leurs Plénipotentiaires particuliers.

En Allemagne: le Maréchal de Villars force le 22. Mai les lignes de Spolhoffen, & bat les troupes du Cercle de Franconie à Lorch. La Souabe & la Franconie payent de

1708 SOUS JOSEPH.

grosses contributions ; mais l'arrivée de l'Electeur de Hanover, nouveau Général de l'armée de l'Empire, oblige enfin les François de repasser en Alsace.

Aux Pays Bas : la campagne fut défensive de part & d'autre. Marlborough étoit en Saxe, & le Prince Eugène en Italie.

En Italie : traité du 13. Mars, en vertu duquel les troupes Françoises & Espagnoles évacuent la Lombardie. Le Général Daun s'empare du Royaume de Naples. Nouvelles brouilleries avec le Pape, au sujet des contributions que les Impériaux exigeoient dans les Etats du S. Siège, & des prétentions du Duc de Modène sur la ville de Comachio. L'armée impériale pénètre en Provence, & assiège Toulon le 19. Juillet. Le siège fut levé le 21. Août, & la campagne finit par la prise de Sura.

En Espagne : bataille d'Almanza le 25. Avril. Le Maréchal de Berwick remporte une victoire complete sur l'armée alliée. La conquête des Royaumes de Valence & d'Aragon, & la prise de Lérida le 12. Novembre furent les suites de cette victoire qui affermit Philippe V. sur le trône d'Espagne.

La succession dans la Principauté de Neuchâtel & de Valangin est adjugée au Roi de Prusse le 3. Novembre par une Sentence des Etats du pays.

1708.

L'Empereur Joseph partage entre ses Alliés les dépouilles de ses ennemis. La dignité électorale de Baviere ayant été abolie par la proscription de l'Electeur, le Palatin fut investi le 23. Juin de la cinquième place dans le Collège électoral, du Vicariat de l'Empire & du haut Palatinat.

Le 30. Novembre l'Empereur céda le Landgraviat de Leuchtenberg au Prince de Lamberg, élevé à cette dignité par lettres patentes du premier Novembre 1707. Le Duc de Savoye fut investi le 7. Juillet du Montferrat & de la ville d'Alexandrie ; & le Duché de la Mirandole fut cédé au Duc de Modène.

Les Etats de l'Empire consentent le 30. Juin au rétablis-

R r

fement de la Bohême dans tous les droits comitiaux dont les anciens Rois avoient joui, & qu'ils avoient perdus en partie par leur négligence à les faire valoir, & en partie par une mauvaise interprétation du privilège de l'Empereur Frédéric II. de l'année 1212. En vertu de ce rétablissement, le Roi de Bohême est admis aujourd'hui à toutes les délibérations de la Diète, & concourt avec les autres Electeurs à dresser le plan de la capitulation impériale.

Par le même decret du 30. Juin, les Etats approuverent aussi l'établissement de l'Electorat de Hanover. La seule condition qu'ils mirent à leur consentement, fut, que pour prévenir la supériorité que les Protestans auroient dans le Collège électoral, si jamais l'Electorat Palatin passoit à un Prince de leur religion; le suffrage du premier des Electeurs Catholiques seroit en ce cas censé double & compté deux fois lorsqu'on recueillerait les voix électorales. C'est ainsi que Joseph vint à bout d'une affaire qui avoit couté tant de négociations instructives à Léopold. L'introduction des Plénipotentiaires de Bohême & de Hanover se fit le même jour 12. Septembre.

Erection du Comté de Blanckenberg en principauté de l'Empire, en faveur d'Antoine Olry, Duc de Brunswick-Wolfenbutel, grand-pere de la Princesse Elisabeth-Christine, femme de l'Empereur Charles VI. Il n'a jamais pu obtenir un suffrage particulier pour cette Principauté.

Election litigieuse dans l'Abbaye princière de Quedlinbourg. Le Chapitre élut une Princesse de Holstein, & cette election fut confirmée par les Empereurs Joseph & Charles VI. mais le Roi de Prusse, en qualité d'Avoué de l'Abbaye, se déclara pour une Princesse de Saxe-Meinungen. Le différend a duré jusqu'en 1718. Après bien des négociations, sa Majesté Prussienne consentit enfin à l'élection de la Princesse de Holstein.

En Allemagne : on fut assez tranquille.

En Flandre : les François surprennent Gand le 5. Juillet, & sont battus à Oudenarde le 21. suivant. Siège de Lille,

rendue le 8. Décembre après une défense de près de quatre mois. Pendant ce siège les François furent encore battus au combat de Wynedahl le 28. Septembre, forcés de lever le siège de Bruxelles le 27. Novembre, & chassés de Gand le 30. Décembre.

En Espagne : la prise de Tortose le 11. Juillet réduit toutes les anciennes conquêtes de l'Archiduc Charles à la seule ville de Barcelone. Les Anglois prennent le Port-Mahon le 29. Septembre.

En Italie : les Anglois s'emparent de l'isle de Sardaigne la seule Province qui restoit encore aux Espagnols en Italie. Le Pape toujours soupçonné de favoriser le Roi Philippe V. renouvelle ses plaintes contre les garnisons établies dans les terres du S. Siège, & les actes de souveraineté que l'Empereur exerçoit sur le Duché de Parme & la ville de Comachio. Lassé de faire des représentations inutiles, Clément XI. assemble une armée sous le commandement du Comte Marfigli, & menace l'Empereur de l'anathème. Joseph fait entrer dans l'Etat Ecclésiastique un corps de troupes protestantes sous les ordres du Prince de Hesse-Cassel.

La guerre du côté des Alpes languit, à cause d'un démêlé entre l'Empereur & le Duc de Savoye. Le Duc n'étoit pas content du partage qu'on avoit fait des dépouilles Espagnoles, & prétendoit encore, outre le Montferrat, le Novarèse & le Vigevanasque, en vertu du traité conclu avec l'Empereur Léopold en 1703. Ce différend fut suivi d'un autre au sujet des fiefs des Langhes, situés dans le Montferrat entre le Tanaro & l'Orba. Léopold les avoit déjà promis au Duc de Savoye en 1660. comme des dépendances du Montferrat ; mais les possesseurs de ces fiefs ayant représenté à l'Empereur Joseph, qu'ils étoient vassaux immédiats de l'Empire, l'Empereur révoqua en 1708. la cession qui en avoit été faite au Duc de Savoye, & rétablit ces feudataires dans leur première *immédiateté*. Ce différend ne fut terminé qu'en 1735. par la paix de Vienne. Les Langhes furent alors soumises à la souveraineté du Roi de Sardaigne.

EVENEMENS REMARQUABLES

1709.

Conférence de la Haye pour rétablir la paix de l'Europe. Le Roi de France offroit de reconnoître l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne, d'accorder aux Hollandois une barriere dans les Pays-Bas, & de posséder l'Alsace sur le pied de la paix de Westphalie; mais les alliés étoient trop enflés de leurs succès passés, pour accepter ces conditions, qui surpassoient cependant tout ce qu'ils avoient pu espérer en commençant la guerre. Le Duc de Marlborough les entretint dans cette hauteur, & ils proposèrent à leur tour des articles insoutenables. Le premier étoit, que Louis XIV. leur abandonneroit toutes les forteresses qui couvrent la frontiere de Picardie; & qu'on conviendrait alors d'une trêve. L'Allemagne demandoit pour barriere l'Alsace, la Lorraine, les trois Evêchés & la Franche-Comté; & la Diète déliberoit déjà d'avancer sur la distribution qu'on feroit de ces Provinces; mais le Congrès de la Haye fut rompu.

L'Empereur démembra de la Baviere les Provinces situées sur la rive droite de l'Inn, & les partagea entre l'Autriche, ses Ministres, & l'Evêché de Passau.

L'affaire de la capitulation est remise en mouvement, & conclue, à quelques articles près, à la satisfaction des Electeurs & des Princes. Cependant l'agrément des deux Corps ne fut donné qu'en 1711.

Sur le Rhin: les alliés forment le projet le plus hardi qu'on puisse imaginer, & dont le succès pouvoit être décisif. Le Duc de Savoye réconcilié avec l'Empereur, & renforcé de quelques troupes, étoit rentré en Savoye; il avoit pris Anneci, & alloit pousser les contributions jusqu'aux portes de Lyon. D'un autre côté les émissaires des alliés avoient ménagé quelques intelligences dans la Franche-Comté. L'Electeur de Hannover amusa par des attaques feintes le Maréchal de Harcourt dans les lignes de Lauterbourg, & détacha secrètement le Comte de Mercy avec un grand corps de troupes vers la haute Alsace; le Général passa le Rhin, & se retrancha

SOUS JOSEPH.

à Rumersheim pour faciliter le passage du reste de l'armée qui devoit pénétrer alors en Franche-Comté, & se réunir dans la Bourgogne à l'armée du Duc de Savoie. Cette entreprise funeste pour la France échoua par la diligence du Comte du Bourg, que le Maréchal de Harcourt détacha des lignes. Il surprit les Allemands à Rumersheim, & les défait entièrement le 26. Août. Cet échec obligea l'Electeur à rester sur la défensive le reste de la campagne.

En Flandre : les alliés prennent Tournai le 5. Septembre. Bataille de Malplaquet le 11. du même mois ; l'armée Française est battue après avoir ruiné l'infanterie Hollandoise. Les alliés prennent Mons le 20. Octobre.

En Espagne : les Portugais sont battus le 7. Mai à Atalaya près de Badajoz. Les autres succès furent à peu près égaux, & peu décisifs.

En Italie : l'armée Impériale établie dans les terres du S. Siège, force le Pape de reconnoître l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne. Le traité fut signé le 15. Janvier. Clément XI. renonça à l'alliance de la France, & réforma ses troupes. L'affaire de Comachio fut remise à la décision de quelques Cardinaux, & la ville resta en attendant entre les mains de l'Empereur. Le Duc de Savoie reprend en partie son Duché, & l'abandonne à la fin de la campagne.

Charles XII. Roi de Suède, est battu à Pultawa. Le Roi Auguste remonte sur le trône de Pologne.

1710.

Le nouvel Electeur de Hanover n'avoit pas encore obtenu un grand Office de la Couronne attaché à sa dignité : il en fut pourvu cette année. L'Electeur Palatin pour reprendre la charge de Grand Sénéchal, avoit abandonné celle de Grand Trésorier, & la Diète conféra celle-ci le 3. Avril à l'Electeur de Hanover. L'investiture solemnelle lui en fut donnée à Vienne le 12. du même mois.

Congrès de Gertruydenberg. Quelqu'étranges que fussent les demandes des alliés, la France alloit les leur accor-

EVENEMENTS REMARQUABLES

der, quand Marlborough & les autres partisans de la guerre s'avisèrent d'exiger que Louis XIV. se chargeât seul de détrôner son petit-fils Philippe V. Roi d'Espagne. Cette proposition dont ils ne voulurent jamais se relâcher, fit rompre le Congrès.

L'armée que l'Empire devoit entretenir sur le Rhin, avoit été affoiblie par le nombre prodigieux de troupes qui en avoient été détachées pour les Pays-Bas, la Catalogne & l'Italie.

Aux Pays Bas : les alliés prennent Douai le 25. Juin, Be-thune le 29. Août, Saint-Venant le 29. Septembre, & Aire le 9. Novembre.

En Espagne : l'Archiduc Charles gagne la bataille de Saragoce le 20. Août, & s'empare de Madrid. Les affaires de Philippe V. étoient désespérées, si les Portugais avoient joint l'armée Impériale; mais le Marquis de Bay seut les amuser, en voltigeant avec un corps d'armée sur leur frontière; & le Roi Philippe V. trouva dans la fidélité de ses sujets & dans le génie du Duc de Vendôme des ressources inespérées. Il entra dans Madrid: il força le 9. Décembre les troupes Angloises dans la ville de Brihuega, & battit le 10 du même mois le Comte de Stahrenberg à Villaviciosa. Toute l'Espagne rentra sous ses loix, & l'Archiduc ne conserva derechef que Barcelone & quelques places voisines.

La défaite du Roi de Suède à Pultawa lui suscite plusieurs nouveaux ennemis, qui n'avoient attendu pour se déclarer contre lui que le commencement de ses malheurs. Une armée Danoise fait une descente en Scanie. Elle y remporte d'abord quelques avantages, mais elle est détruite à la bataille de Helsingborg le 10. Mars. Les Suédois menacent en même tems le Holstein & la Saxe. Tandis que la Diète délibère sur les moyens de prévenir une guerre qui menaçoit le Nord de l'Allemagne, l'Empereur & les Puissances maritimes proposent aux Rois de Suède, de Pologne & de Danemarck un traité de neutralité pour leurs terres situées en Allemagne: on alloit même former un corps d'armée pour faire observer cette neutralité; mais le traité prêt à être conclu, fut

SOUS JOSEPH.

rompu par les refus invincibles du Roi de Suède, qui espéroit de se venger en Allemagne de l'invasion de la Scanie. Son obstination fit perdre à la Suède le Duché de Brémén, la Principauté de Verden, & les deux tiers de la Poméranie Suédoïse.

1711.

Les Députés de la Diète, chargés de corriger les abus de la chambre de Wetzlar, y travailloient assidument depuis 1707. Ils commencerent par trancher d'autorité sur les disputes qui divisoient les membres du tribunal. L'Assesseur Pyreck fut congédié, & les Chambres rentrent avec beaucoup de solennités le 28. Janvier. La commission de la Diète ne finit sa visite qu'en 1713.

Rien ne manquoit à la gloire de Joseph, que de pouvoir appaiser les troubles de Hongrie. Les mécontents y soutenoient depuis huit ans les efforts des troupes impériales; ils y succomberent en 1711. Le Prince Ragotzy & le Comte de Berchény furent obligés de se retirer en Turquie; le Comte Caroly resté seul chef des Courouzes ou mécontents, n'eut plus d'autre parti à prendre, que celui de se soumettre à l'Empereur.

Le traité fut négocié & conclu à Zalmar le 29. Avril. On rendit les biens confisqués à leurs anciens possesseurs, la liberté de conscience aux Protestans, & les anciens privilèges conservés en 1690. au corps de la nation. Ce traité fut ratifié par l'Impératrice Eléonore-Magdeleine, Régente de Hongrie & de Bohême après la mort de l'Empereur Joseph, décédé le 17. Avril, au milieu des plus grands succès. Sa mort fut le salut de la France, & rendit la paix à l'Europe.

INTERREGNE DE SIX MOIS.

Les Electeurs Palatin & de Saxe, Vicaires ordinaires de l'Empire, se chargent du gouvernement général de l'Allemagne. La Diète continue ses séances, & la commission députée à Wetzlar, la visite de la Chambre impériale.

Les délibérations de la Diète rouloient principalement sur la capitulation perpétuelle : elle fut enfin terminée & approuvée le 7. Juillet. La Diète ordonna que dorénavant elle seroit prescrite à tous les Empereurs, & qu'on n'y changeroit rien sans l'aveu & le consentement de toute la Diète. Les Electeurs se réservèrent cependant le droit d'y ajouter les articles que le tems & les circonstances pourroient rendre nécessaires ; & l'Empire y consentit, à condition que ces articles ne porteroient point de préjudice aux droits accordés aux Etats par les loix fondamentales de l'Empire. Nous en donnerons un extrait à la fin du regne de Charles VI.

Les Cercles associés renouvellent à Francfort le 21. Août, leur alliance avec les Puissances maritimes.



EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1711.

Les Electeurs convoqués par l'Archevêque de Mayence, s'assemblent à Francfort le 20. Août. Les Electeurs de Cologne & de Baviere ne s'y trouverent point. L'élection se fit le 22. Octobre en faveur de l'Archiduc Charles, frere du défunt Empereur. Ce Prince qui avoit déjà quitté l'Espagne, reçut à Milan la nouvelle de son élection. Le couronnement impérial se fit à Francfort, & le Prince Eugène couvrit cette ville avec une puissante armée. La guerre languit de toutes parts.

En Allemagne, les troupes Françoises ne purent ou ne voulurent peut-être rien entreprendre contre l'armée impériale.

Aux Pays-Bas, Milord Marlborough affoiblit par la séparation du Prince Eugène, borna ses conquêtes à la prise de Bouchain, le 13. Septembre.

En Espagne, le Roi Philippe prit Girone le 25. Janvier, & Balague le 23. Février; de sorte que l'Impératrice Elisabeth, demeurée à Barcelone pour entretenir la fidélité des Catalans, se vit renfermée, pour ainsi dire, dans les murs de sa résidence.

Négociations pour la paix. Depuis plusieurs années, les Alliés ne faisoient plus la guerre que pour avoir le plaisir de la faire. Le Duc de Marlborough dominoit en Angleterre, & commandoit en Souverain dans les Pays-Bas. Jaloux de son autorité qu'il devoit perdre à la paix, il tâchoit de prolonger la guerre, en renouvelant les conditions étranges qu'il avoit fait proposer à Gertruydenberg. Sa puissance paroissoit plus affermie que jamais, lorsqu'une intrigue de cour renversa les projets, & rendit le calme à l'Euro-

CHARLES VI. second fils de l'Empereur Léopold, & d'Eleonore-Magdeleine de Neubourg, né le 1. Octobre 1685. déclaré Roi d'Espagne par son pere en 1703. élu Empereur d'Allemagne le 22. Octobre 1711. & couronné à Francfort le 22. Décembre âgé de 26. ans.

EVENEMENS REMARQUABLES.

pe. Madame Masham ruina le crédit de la Duchesse de Marlborough ; elle entraîna dans sa chute le Général son mari , & toute sa famille , qui remplissoit les premières charges du Royaume. La Reine Anne rendue à elle-même , reconnut que jusqu'alors l'Angleterre s'étoit sacrifiée uniquement pour procurer de grands avantages à la Hollande , à la maison d'Autriche & à Marlborough : d'ailleurs elle ne voyoit plus d'apparence de pouvoir relever en Espagne le parti de l'Archiduc , & la France offroit une paix telle qu'on s'étoit proposé de l'obtenir par la grande alliance : enfin cette Princesse n'étoit pas insensible à la gloire de rétablir la tranquillité publique. Elle prit le parti d'y travailler sérieusement , & Messieurs Prior & Ménager en conféroient avec succès , lorsque la mort de l'Empereur Joseph acheva de désarmer le ministère Britannique. Un Prince de la maison de Bourbon établi sur le trône d'Espagne , mais privé des Pays-Bas & de l'Italie , étoit sans doute moins à craindre pour la liberté de l'Europe , que l'héritier de la maison d'Autriche , s'il réunissoit à ses Etats d'Allemagne les vastes domaines de Charles II. La Reine Anne revint donc au premier plan du Roi Guillaume III. qui laissant l'Espagne à Philippe V. avoit prétendu fortifier la maison d'Autriche des Provinces situées en Italie & aux Pays Bas. Les préliminaires de la paix furent signés à Londres au mois d'Octobre , malgré les oppositions de la faction de Marlborough , des Wighs , de la Hollande & de la maison d'Autriche.

1712.

Ouverture du Congrès d'Utrecht le 29. Janvier. La Diète avoit résolu d'abord d'y envoyer plusieurs Députés extraordinaires , qui veilleroient aux intérêts du Corps Germanique ; mais les Catholiques & les Protestans ne purent se réunir sur le formulaire des pleins-pouvoirs qu'on leur donneroit , & ils se brouillèrent entièrement au sujet de l'article IV. de la paix de Riswick , que les Protestans vouloient faire casser. Cette désunion fut cause que l'Empire n'eut point de part aux

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Elisabeth-Christine de Brunfwick-Blanckenbourg, née le 28. Août 1691. mariée à Barcelone, le 1. Août 1708.	LEOPOLD, né le 13. Avril 1716. mort le 4. Nov. suivant. Marie - Thérèse, née le 13. Mai 1717. Reine de Hongrie & de Bohême en 1740. mariée le 12. Février 1738. à François-Etienne de Lorraine, Grand Duc de Tolcane, élu Empereur le 13. Septemb. 1745. Marie-Anne, née le 14. Septembre 1718. Gouvernante générale des Pays-Bas ; mariée le 7. Janv. 1744. au Prince Charles de Lorraine, frere de l'Empereur François I. morte en 1744. Marie-Amélie, née le 5. Avril 1725. morte en 1730.	<i>L'Empereur Charles VI. mourut à Vienne, le 20. Octobre 1740. âgé de 55. ans, dont il avoit régné 29. Il est enterré aux Capucins de Vienne.</i>	<i>Papes.</i> Clément XI. 1721. Innocent XIII. 1724. Benoît XIII. 1730. Clément XII. 1740. Benoît XIV. <i>Maison Ottomane.</i> Achmet III. déposé, 1730. Mahomet V. <i>Rois de France.</i> Louis XIV. 1715. Louis XV. <i>Roi d'Espagne.</i> Philippe V. 1745. <i>Roi de Portugal.</i> Jean V. 1750. <i>Rois d'Angleterre.</i> George I. 1727. George II. <i>Rois de Danemarck.</i> Frédéric IV. 1730. Christian VI. 1740. <i>Roi de Suède.</i> Charles XII. 1718. Ulrique Eléonore, Reine. 1741. Frédéric I. 1750. <i>Rois de Pologne.</i> Frédéric-Auguste II. Electeur de Saxe. 1733. Frédéric-Auguste III. <i>C z a r s.</i> Pierre - Alexiowitz. 1725. Catherine Impératrice. 1727. Pierre II. Alexiowitz. 1730. Anne Iwanowna. 1740.

EVENEMENS REMARQUABLES.

conférences. Les Cercles associés & les Princes qui formoient des prétentions particulières, envoyerent leurs Ministres à Utrecht. Les François firent leurs propositions le 6. Février. Ils offroient de reconnoître la Reine Anne pour Reine de la Grande Bretagne, de former une barrière à la Hollande, de céder Landau à l'Empire, & de laisser à la maison d'Autriche les Royaumes des Deux Siciles & de Sardaigne avec le Milanéz. Les Pays-Bas devoient servir de dédommagement à l'Electeur de Baviere pour la perte du haut Palatinat.

Le 5. Mars tous les membres de la grande alliance présentèrent à leur tour, & chacun en particulier, les demandes qui devoient servir d'articles fondamentaux à la pacification future; mais elles étoient si exorbitantes, qu'on prévint dès lors que la paix se concluroit à l'avantage de la France. En effet Louis XIV. contenta ceux d'entre les alliés dont les prétentions avoient été les plus raisonnables. Il les détacha de la grande alliance, & l'Empire, qui persista seul dans les intérêts de la maison d'Autriche, sortit d'une guerre la plus heureuse qu'il eut jamais soutenue, un peu plus maltraité qu'il n'y étoit entré.

L'Angleterre mieux disposée que ses alliés à faire la paix, signa le 17. Juillet une trêve avec la France. Ses troupes se séparèrent de l'armée des Pays-Bas; elles prirent possession de Dunkerque, qui devoit être rasé en vertu des préliminaires.

Aux Pays-Bas : les alliés prennent le Quesnoi le 4. Juillet, & assiègent Landreci. Le Maréchal de Villars défait le Général Albemarle à Denain le 24. Juillet, & force Marchiennes le 30. Le siège de Landreci est levé le 2. Août. Douai se rend aux François le 8. Septembre, le Quesnoi le 4. & Bouchain le 19. Octobre.

Renonciation du Roi d'Espagne à la succession de la Couronne de France le 5. Novembre, & des Ducs de Berri & d'Orléans à celle d'Espagne.

La guerre continue dans le Nord. Les Suédois avoient

ELECT
Electorat

MAYE

Lothair
ois de
lors,
Francoi
Comte Pa
Weibour
Philippe
les d'Als

COLO

Joseph
de Baviè
erit en
tabli en
en 1707.
Clément
galle de B

FRÉP

Charles-J
de Lorraine
Francois-L
Comte Palat
nebourg,
er de Maye
sine en
Francois-G
p. de Sch
1611

ELECTEURS
Ecclesiastiques.VICE-
CHANCELIERS.ELECTEURS
Séculiers.COMMISSAIRES
principaux.

MAYENCE.

Lothaire-François de Schoenborn, 1729.
François-Louis, Comte Palatin de Neubourg, 1732.
Philippe-Charles d'Als, 1743.

COLOGNE.

Joseph-Clément de Bavière, proscrit en 1706. rétabli en 1714. mort en 1723.
Clément - Auguste de Bavière.

TRÈVES.

Charles-Joseph de Lorraine, 1715.
François-Louis, Comte Palatin de Neubourg, Electeur de Mayence, résigne en 1729.
François-George de Schoenborn.

Frédéric-Charles, Comte de Schoenborn, Evêque de Bamberg, 1729.

Jean-Adolphe, Comte de Metich, 1740.

BOHEME.
L'Empereur Charles VI.

BAVIÈRE.
Maximilien-Emanuel, proscrit en 1706. rétabli en 1714. mort, 1726.
Charles-Albert, fils du précédent; Empereur, sous le nom de Charles VII. 1742. mort en 1745.

SAXE.
Frédéric-Auguste II. Electeur de Saxe, Roi de Pologne en 1697. mort en 1733.
Frédéric-Auguste III. fils du précédent, Electeur & Roi de Pologne.

BRANDEBOURG.
Frédéric I. Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse, 1713.
Frédéric-Guillaume, fils du précédent, 1740.
Frédéric II. fils du précédent.

PALATINAT.

Jean-Guillaume, Electeur Palatin, 1726.
Charles-Philippe, frere du précédent, 1742.
Il fut le dernier Electeur de la branche de Neubourg. L'Electorat passa après sa mort dans la branche de Sultzbach.

HANNOVER.
George-Louis, Electeur de Hanno-

Jean-Philippe de Lambert, Evêque de Passau, 1712.

Maximilien-Charles, Prince de Loewenstein, résigne, 1716.
Christian-Auguste, Duc de Saxe-Zeitz, 1726.

Froben-Ferdinand, Prince de Furstenberg, 1725.
Guillaume-Ernest, Prince de Furstenberg, résigne, 1743.

ver, admis au collège électoral en 1708. Roi de la Grande Bretagne, 1714. mort, 1727.
George II. fils du précédent, Electeur de Hanover & Roi de la Grande Bretagne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

refusé la neutralité pour les Provinces qu'ils avoient en Allemagne ; les Danois & les Saxons profitant de ce refus, firent la conquête du Duché de Brémen, & de la plus grande partie de la Poméranie. Une armée Suédoise commandée par le Général Steenbock vole au secours de cette Province, & défait l'armée des alliés à la bataille de Gadebusch dans le Meckelbourg le 20. Décembre. Cette victoire auroit pu rétablir les affaires de la Suède, si Steenbock, pour se venger du Danemarck, ne se fût jetté sur le Duché de Holstein : les alliés le suivirent, & trouverent moyen de l'y enfermer avec toute son armée.

Traité de paix conclu à Araw le 2. Août entre les Cantons de Zurich & de Berne d'une part, & les Cantons de Lucerne, d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Zug, de l'autre. Les premiers avoient pris la défense des Toggenbourgeois, contre l'Abbé de S. Gal, appuyé par les Cantons Catholiques.

1713.

La Députation de la Diète chargée de la visite de la Chambre Impériale finit ses séances le 18. Décembre. Le récé de sa visite fut publié le même jour ; il prescrivit au tribunal quantité de réglemens nouveaux qui tendent tous à y maintenir le bon ordre & l'observation exacte de la justice.

Les négociations pour la paix continuent à Utrecht. Conclusion des différens traités le 13. Avril. En voici le précis.

- 1^o. La France reconnoit & approuve la succession de la maison de Hannover au trône d'Angleterre, & promet d'abandonner les intérêts de la maison de Stuart. Elle cede aux Anglois la Nouvelle Angleterre, la Baye de Hudson, & l'isle de S. Christophe en Amérique. Enfin elle s'engage de combler le Port de Dunkerque, & d'en raser les fortifications.
- 2^o. Elle ratifie le traité de barriere conclu entre l'Angleterre & la Hollande pour la sureté de cette dernière, & ajoute à la barriere les forteresses de Tournai, d'Ypres, de Menin, & quelques autres de moindre conséquence. En échange, les

GRANDS JUGES
de la Chamb. Imp.PRÉSIDENTS
du Conseil Aulique.

ILLUSTRES.

François - Alex-
andre de Nassau-
Hadamar, 1718.Froben - Ferdin-
and, Prince de
Furstenberg, 1722.Philippe-Char-
les, Comte de
Hohenlohe - Bar-
tenstein, 1730.François-Adol-
phe, Comte d'In-
gelheim, 1746.Charles-Louis,
Comte de Sint-
zendorff, 1714.Frédéric-Ernest,
Comte de Win-
dischgrätz, 1728.Jean - Guillau-
me, Comte de
Wurmbrand, 1740.
rétabli en 1745.
mort en 1751.Bernh. Albinus,
Médecin & Ma-
thématicien, 1721.Gottfrid Arnold,
Histor. & Théolo-
gien, 1714.

Jean - Philippe

Baratier, enfant

sçavant, 1740.

Jean - Henri de

Berger, Juriscon-

sulte, 1732.

Jean de Beller,

Poète, 1729.

George Beyer,

Jurisconsulte Sa-

xon, 1714.

Joachim - Just

Breithaupt, Théolo-

gien Prot. 1732.

Jean - Salomon

Brunquell, Juris-

consulte, 1735.

Jean - François

Buddæus, Théolo-

gien Prot. 1729.

Burgermeister,

Juriscons. 1724.

Henri Cocceius,

Juriscons. 1717.

Jean - Philippe

Datt, Juriscons.

& Histor. 1722.

Jean-Christophe

Dippel, fanati-

que, 1734.

Jean - George

Euard, Historien

& Juriscons. 1730

Jean-Henri Eg-

geling, Antiquai-

re, 1713.

Jean-Alb. Fabri-

cius, Ant. & Phi-

losophe, 1736.

Augustin-Herm.

Francke, Théolo-

gien Prot. 1727.

Christ. - Gottfr.

Franckenstein,

Historien, 1717.

Jacq. - Augustin

Franckenstein,

Historien & Juris-

consulte, 1733.

Michel - Henri

Griebner, Juris-

consulte, 1734.

Nic. Gundling,

Jur. & Hist. 1729.

Simon-Frédéric

Hahn, Hist. 1729.

Joh. Mart. Hei-

neccius, Histo-

rien, 1722.

Christ. Helwig,

Médecin, 1721.

Henri Henni-

ge - Juris. 1711.

Christ. Gottfr.

Hoffmann, Juris.

& Historien, 1735.

Jean - Baptiste

Homann, Géog-

raphe, 1724.

Gaspard - Henri

Horn, Juris. 1718.

Jean - Hubner,

Géographe, 1731.

Jacques - Guil-

laume de Imhoff,

Historien, 1728.

Christ. Juncker,

Historien, 1714.

Engelb. Kemp-

fer, Médec. 1716.

Frédéric-Ernest

Keltner, Histo-

rien, 1722.

Jean - Théoph.

Krauff, Hist. 1736.

Ludolph Kuster,

Antiquaire, 1716.

George - Guill.

de Leibnitz, 1716.

George-Melch.

Ludolph, Juris-

consulte, 1740.

Jacques-Frédé-

ric Ludovici, Ju-

risconsulte, 1727.

Joh. Christ. Lu-

nig, Historien &

Juriscons. 1733..

EVENEMENS REMARQUABLES.

alliés rendent à la France les villes de Lille, d'Aire, de Bethune, & quelques autres places. 3^o. L'Electeur de Brandebourg, reconnu pour Roi de Prusse, reçoit la Guedre Espagnole, excepté Ruremonde. 4^o. Le Duc de Savoye obtient le Royaume de Sicile, & quelques places du Dauphiné, situées au-delà des Alpes, dont le sommet doit régler désormais les limites entre la France & la Savoye. 5^o. On stipula pour l'Electeur de Cologne son rétablissement dans ses Etats, ainsi que celui de l'Electeur de Baviere son frere. Ce dernier créé Roi de Sardaigne, devoit garder le Luxembourg avec le Comté de Namur, en attendant qu'il fût dédommagé de la perte de la Baviere. 6^o. La maison d'Autriche devoit avoir les Pays-Bas, le Royaume de Naples, le Duché de Milan, & l'Etat des Garnisons sur les côtes de la Toscane. 7^o. Enfin l'Empire devoit conserver la ville de Landau, & la France promettoit de lui rendre Kehl & Brisac, & de raser le Fort-Louis du Rhin. 8^o. Par un traité particulier entre l'Espagne & l'Angleterre, celle-ci resta en possession de Gibraltar, du Port-Mahon, & pour trente ans de l'Assiento ou commerce des Nègres, &c.

L'Empereur & l'Empire protestent contre le traité d'Utrecht, & rejettent les conditions qu'on y avoit stipulées en leur faveur. Charles VI. se contenta de conclure le 14. Mars un traité de neutralité pour l'Italie, & une capitulation générale pour la Catalogne, en vertu de laquelle toutes les troupes impériales qui s'y trouvoient furent transportées en Italie, pour retourner de-là en Allemagne. L'Impératrice quitta Barcelone le 18. Mars, & l'armée s'embarqua le 10. Juillet.

La guerre continue en Allemagne. Le Maréchal de Villars prend Landau, défendu par le Prince de Wurtemberg, le 20. Août, & le 16. Novembre Fribourg, défendu par le Baron de Harfch.

Congrès de Rastadt entre le Prince Eugène & le Maréchal de Villars, ouvert le 26. Novembre.

L'armée Suédoise ravage le Holstein-Danois, brule Al-

SUITE DES ILLUSTRÉS.

Nicolas-Christophe Juncker, Jurisconsulte, 1726.
 Polyc. Lyser, Historien, 1728.
 Jean Hern. Majus, Théologien Protestant, 1719.
 Joach. Meyer, Jurisconf. 1732.
 Jean-Burc. Mencke, Historien & Littérateur, 1732.
 Jean-Henri Michaëlis, Philologue, 1738.
 Gottfrid Olearius, Théologien Protestant, 1715.
 Henri Opitz, Philologue, 1712.
 Jean-Guillaume Peterfen, 1727.
 Bernard Pez, Bénédictin.
 Jean-Frid. Pefsfinger, Jurisconsulte, 1734.
 Jean-Olry Regitzer, Historien, 1712.
 Jean - Jacques Rambach, Théologien Protestant, 1735.
 Tob. Rannerus, Histor. 1717.
 Adam Rechenberg, Théologien Protestant, 1722.
 Sam. Reyferus, Mathématic. 1714.
 Christ. Schleyer, Historien, 1722.
 Jean - André Schmid, Théologien Protestant, 1726.
 Henri - Léon Schurtzfeisch, Historien, 1723.

Christ. Semler, Mathématic. 1740.
 George - Ernest Stahl, Médecin, 1734.
 Christ. Stock, Linguiste, 1733.
 Burc. Gottfr. Struve, Jurisconf. & Historien, 1738.
 Théoph. Ger. Titius, Jurisconsulte, 1714.
 Eman. Weber, Jurisconsulte & Historien, 1726.
 Bern. de Zech, Jurisconsulte & Historien, 1720.
 Barthelemi Ziegenbalg, Missionnaire à Tranquebar, 1719.

EVENEMENTS REMARQUABLES

tona, près de Hambourg, & est enfermée par les alliés sous les forteresses de Tonningen. Le jeune Duc de Holstein, âgé de quatorze ans, mais déclaré majeur par le Roi de Suède, ordonne au Commandant de cette Place d'y recevoir les Suédois, & de leur fournir des vivres. Cet ordre ne put les sauver : le jeune Duc perdit Sleswick. Les Suédois & le Général Steenbock à leur tête, se rendirent prisonniers le 16. Mai, & les Danois se prévalurent de cet avantage, pour s'emparer de Tonningen & de tout le Duché de Holstein-Gottorp. La paix de Friderichsbourg de 1720. les obligea à la vérité de rendre les terres de Holstein à leur maître légitime ; mais le Sleswick demeura réuni à la Couronne de Danemarck, & le Duc de Holstein, qui n'a jamais consenti à cette cession, a fait depuis de vaines instances pour recouvrer cette partie de ses Etats.

Les Suédois eux-mêmes essayèrent après la malheureuse campagne de Steenbock une suite continuelle de disgrâces, & perdirent successivement toutes les conquêtes du grand Gustave. Les Danois prirent Brémen & Verden, & les vendirent au Roi d'Angleterre, Electeur de Hannover, qui les conserva par la paix de Stockholm du 19. Novembre 1719. Les Prussiens s'emparèrent de toute la Poméranie, & n'en rendirent par la paix de Stockholm du 21. Janvier 1720. que Stralsund, Gripswald, l'isle de Rugen, & Wismar démantelé. Enfin les Russes gardèrent par la paix de Nystadt en 1721. toute la Livonie, l'Ingermanie, la Kexholmie, & la Carélie.

1714.

Les préliminaires de la paix entre l'Empire & la France sont signés à Rastadt le 7. Mai. L'Empereur les communiqua aux Etats le 24. du même mois, & ceux-ci après avoir disputé long-tems sur l'envoi d'une députation au Congrès de Bade, s'en rapportèrent entièrement à ce que l'Empereur stipuleroit en leur nom. Ouverture du Congrès de Bade le 10. Juin. La paix est signée le 7. Septembre, & ratifiée par

SOUS CHARLES VI.

l'Empire le 9. Octobre suivant. Par ce traité les frontieres de l'Allemagne sont remises absolument sur le pied du traité de Riswick, la France conservant Landau, & rendant Brisac, Fribourg & Kehl. On cede à l'Empereur les Royaumes de Naples & de Sardaigne, les Pays-Bas, & les Duchés de Milan & de Mantoue, qui faisoient partie de la succession de Charles II. Roi d'Espagne. Les Electeurs de Cologne & de Baviere sont rétablis dans tous leurs Etats, honneurs, dignités, droits & biens, meubles & immeubles, qui leur avoient appartenu ci-devant. Enfin, toutes choses rentrent dans le même état où elles avoient été avant la mort du Roi d'Espagne.

La Suède demande à l'Empire la garantie de ses Etats situés en Allemagne, récemment occupés par les Alliés du Nord, & dont le Roi de Prusse avoit le séquestre. La Diète renvoie la connoissance de cette affaire à un Congrès particulier, qui devoit s'assembler pour cet effet à Brunswick. Le Roi de Suède de retour de Bender, rejette ce Congrès & le traité de Schwedt. Ses troupes rentrent en Poméranie, & délogent une partie des Prussiens.

Le Comté d'Althan est créé Sous-Echanfon héréditaire du S. Empire, à la place des Comtes de Limpurg, dont la race s'étoit éteinte en 1713.

Mort de la Reine Anne. L'Electeur de Hannovre lui succede; il monte sur le trône de la Grande Bretagne, comme héritier des droits de sa mere Sophie, fille du malheureux Electeur Palatin Frédéric V. & d'Elisabeth d'Angleterre, sœur du Roi Charles I.

Philippe V. Roi d'Espagne épouse Elisabeth Farnese, Princesse de Parme.

Les Turcs déclarent la guerre à la République de Venise.

1715.

Le Roi de Prusse entre dans l'alliance du Nord contre la Suède, & lui déclare la guerre. Le Roi d'Angleterre, en qua-

EVENEMENS REMARQUABLES

lité d'Electeur de Hannover, suit son exemple : l'un & l'autre se plaignoient de l'opiniâtreté du Roi de Suède, à rejeter la neutralité pour la Poméranie, des préparatifs qu'il faisoit pour porter la guerre en Allemagne, & du désarmement des troupes Prussiennes répandues dans la Poméranie Suédoise en vertu du traité de Schwedt. Les Alliés s'emparent de la plus grande partie de cette Province, de l'Isle de Rugen & de Stralsund, qui se rend le 23. Décembre après une très-belle défense. Traité de vente du Duché de Brémen & de la Principauté de Verden conclu le 15. Juillet, entre le Roi de la Grande Bretagne, comme Electeur de Hannover, & le Roi de Danemarck, qui en avoit fait la conquête sur les Suédois.

Commencement des troubles du Meckelbourg. La division entre les Ducs & leurs Etats provinciaux duroit depuis près de cent ans. Les Ducs se croyoient en droit de faire de nouvelles impositions, & les Etats prétendoient que leur consentement étoit nécessaire. Le Duc Charles-Léopold, plus ardent ou plus malheureux que ses prédécesseurs, en vient à des extrémités funestes. La ville de Rostock se plaint à l'Empereur de l'infraction de ses privilèges, & obtient un protectoire adressé aux Ducs de Brunswick.

Troubles de Hesse, au sujet de la garnison de Rheinfels. Cette forteresse appartenoit à un cadet de la maison de Hesse-Cassel. Le Landgrave depuis la paix de Bade, persifloit à laisser ses troupes dans cette place : il prétendoit qu'étant chef de sa maison, tous les droits de la haute souveraineté dans les appanages des Princes de sa maison lui appartenoint.

Traité de barriere conclu à Anvers le 15. Novembre entre l'Empereur & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Ce traité détermine les frontieres des deux Puissances. Les Etats Généraux obtinrent en même tems le droit de tenir garnison dans les villes de Tournai, de Namur, d'Ypres, de Menin, & dans quelques autres places de moindre importance : on y stipuloit que pour leur entretien, on payeroit tous les ans 60000. florins. La maniere de lever cette somme donna lieu

SOUS CHARLES VI.

à de nouvelles négociations qui ne furent terminées que quatre ans après.

1716.

Les Alliés du Nord prennent la forteresse de Wismar le 16. Avril, & enlèvent par-là à la Suède l'unique fruit qui lui restoit des victoires du grand Gustave.

L'Empereur confirme le traité conclu en 1712. entre les Margraves d'Anspach & de Bareith, sur l'alternative de trois ans en trois ans dans l'exercice du co-directoire du Cercle de Franconie.

L'Electeur de Hannovre obtient le droit de suffrage pour le Duché de Lauenbourg, malgré les oppositions de la branche Ernestine de la maison de Saxe qui prétend à ce grand fief, en vertu d'une expectative; & celles de la maison d'Anhalt, sortie d'une souche commune avec l'ancienne maison de Lauenbourg.

Le Duc de Meckelbourg, pour fortifier son parti, épouse la Princesse Catherine Ivanowna, nièce du Czar Pierre le Grand.

L'Empereur se ligue avec les Vénitiens, pour faire la guerre aux Turcs. L'Empire lui accorde des secours considérables. Les Turcs sont défaits à Péterwaradin le 5. Août. Témefwar, la dernière place que les Turcs possédoient dans la Hongrie, se rend le 12. Octobre.

Traité de Varsovie du 16. Novembre, ratifié le 30. Janvier suivant. Il mit fin aux troubles de Pologne; les confédérations se dissipèrent, & tout le Royaume se soumit au Roi Auguste II,

1717.

Le cours de la Diète est interrompu: deux raisons principales en arrêterent les délibérations. La première fut la dispute sur l'archi-office qu'on devoit donner à l'Electeur de Hannovre. Il avoit été investi de celui d'Archi-Trésorier, après la proscription de l'Electeur de Baviere; & le Palatin

EVENEMENS REMARQUABLES

avoit repris l'office d'Archi-Sénéchal. L'Electeur de Baviere ayant été rétabli dans tous ses droits par la paix de Bade, l'Electeur Palatin redemanda son archi-office de Grand-Trésorier ; mais l'Electeur de Hannovre refusa de s'en dépouiller, avant qu'on en eût trouvé un autre qui pût être attaché à son Electorat. La Diète prit connoissance de cette dispute, qui dure encore aujourd'hui. Un autre sujet de discorde, fut la diminution que la Ville de Cologne demanda de sa taxe matriculaire : elle la trouvoit au-dessus de ses forces dans la décadence actuelle de son commerce ; mais le corps des Protestans la lui refusoit, sous prétexte que la ruine de son commerce dont elle se plaignoit, ne provenoit que de la persécution qu'elle exerçoit contre les Protestans. Les Catholiques d'un autre côté, soutenoient que ce n'étoit pas une cause susceptible du *Jus eundi in partes*, ou du droit que les Protestans ont acquis par la paix de Westphalie, que dans les affaires de Religion leur suffrage commun contrebalance celui de tous les Catholiques : qu'ainsi la décision ne pouvoit plus se faire à la pluralité des voix, mais bien par une *composition amiable*. La dispute principale est restée indécidée, néanmoins Cologne obtint la grace qu'elle demandoit, lorsqu'elle témoigna plus de condescendance envers les Protestans. Le Corps Evangélique fut peu après sur le point de se défunir. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe, avoit conservé le directoire des Protestans, nonobstant son retour à la Religion Catholique. Ils espéroient que le Prince héréditaire demeureroit attaché aux maximes du Luthéranisme. Sa profession publique du Catholicisme réveilla tout d'un coup leurs appréhensions, & ils commencerent à délibérer sur le changement du directoire Evangélique. La branche Ernestine de Saxe le reclama comme un droit de sa maison : le Roi de Prusse, comme le premier des Electeurs Protestans ; & l'Electeur de Hannovre, comme le seul Electeur Luthérien. Mais bientôt on ne jugea plus à propos d'en venir à cette extrémité : le tems calma la premiere chaleur des Protestans ; & les nouvelles assurances que le Roi Augulte leur donna que les affaires de la Diète seroient tou-

jours discutées par des Ministres Luthériens , acheverent de dissiper leurs frayeurs. La difficulté de convenir d'un nouveau Directoire sans choquer les membres les plus puissans du Corps Evangélique , contribua peut-être autant que toute autre chose , à la résolution qu'on prit de le laisser à la maison électorale de Saxe.

Continuation des troubles de Meckelbourg. La Noblesse de ce Duché porte des plaintes à l'Empereur , sur les impôts dont le Duc l'accabloit. Charles-Léopold refuse de se soumettre aux arrêts du Conseil Aulique , & proteste contre la commission que l'Empereur établit pour connoître de ce différend. L'Empereur le propose à la Diète. Le Duc appelle à son secours un corps de troupes Russes.

Continuation des troubles de Hesse. L'Empereur ordonne au Cercle du haut Rhin de faire entrer ses troupes dans les terres de Cassel , jusqu'à l'évacuation de Rheinfels. La milice du Cercle est repoussée.

Extinction de la race des Princes d' Eggenberg. Le titre de Prince & le suffrage à la Diète furent éteints en même tems.

Guerre de Hongrie. Bataille de Belgrade le 16. Août. L'armée Ottomane est défaite , & Belgrade se rend le 18. Août.

Le Roi d'Espagne recommence la guerre contre l'Empereur , pour recouyrer les Provinces démembrees de sa Monarchie par la paix d'Utrecht. L'armée Espagnole débarque en Sardaigne le 22. Août , & en moins de huit jours les Impériaux sont chassés de tout le Royaume.

Triple alliance défensive entre la France , la Grande Bretagne & les Provinces-Unies , conclue à la Haye le 4. Janvier.

Commencement de la Compagnie de commerce d'Ostende.

1718.

Le Landgrave de Hesse-Cassel retire sa garnison de la forteresse de Rheinfels.

Paix de Passarowitz entre l'Empereur & la Porte , signée

8 f i v

EVENEMENS REMARQUABLES

le 21. Juillet. L'Empereur acquit à sa maison Témefwar, Belgrade, & tout le Royaume de Servie.

Guerre d'Italie. Les Espagnols débarquent en Sicile le 1. Juillet. Palerme se rend le 13. suivant, & Messine le 29. Septembre, après que l'armée Impériale eut été défaits sous Melazzo le 13. Septembre. La flotte Espagnole est ruinée près de Campo Passaro le 11. Août, par une escadre Angloise venue au secours de la Sicile. Le Duc de Savoye à qui ce Royaume avoit été cédé par la paix d'Utrecht, l'abandonne à l'Empereur, & reçoit en échange les droits acquis à la maison d'Autriche sur le Royaume de Sardaigne. Traité d'une quadruple alliance entre l'Empereur, la France & la Grande Bretagne, signée à Londres le 2. Août. Son objet fut de maintenir les traités d'Utrecht & de Bade, & d'accommoder les affaires d'Italie: on convint que pour satisfaire le Roi d'Espagne, l'Infant Don Carlos son fils aîné du second lit, seroit nommé successeur éventuel aux Duchés de Parme & de Plaisance, & au grand Duché de Toscane; & qu'en attendant l'ouverture de ces fiefs, il seroit mis une garnison de 6000. troupes Suisses & neutres dans les places fortes qui s'y trouvoient. Le Roi d'Espagne rejette ces conditions, la France & la Grande Bretagne lui déclarent la guerre.

Traité de barriere conclu définitivement à la Haye le 22. Décembre. On y régla la maniere de recouvrer les sommes destinées à l'entretien des garnisons Hollandoises dans les places de barriere.

Traité de Bade conclu entre l'Abbé de S. Gal & les Cantons de Berne & de Zurich, pour établir les droits & la souveraineté de l'Abbé sur le Comté de Toggenbourg.

Charles XII. Roi de Suède, malheureux émule d'Alexandre, périt au siège de Friderichshall en Norwége, le 11. Décembre.

1719.

Le différend sur l'archi-office de l'Electeur de Hannovre continue d'arrêter les délibérations de la Diète; l'unanimité

SOUS CHARLES VI.

des Etats Protestans contre les Catholiques monte à son comble. Le Corps Evangélique se plaignoit des infractions sans nombre faites au traité de Westphalie, & des persécutions que les Protestans essuyoient principalement dans le Palatinat.

Continuation des troubles de Meckelbourg. Le Duc toujours réfractaire aux ordres de l'Empire, leve des troupes. L'armée de Brunwick chargée de l'exécution des decrets Impériaux, entre dans ses terres: le Duc les fait attaquer le 5. Mars, & en est repoussé. Il abandonne ses Etats, & se sauve à Dantzick.

Lettres patentes du 23. Janvier, portant érection des terres de Vadutz & de Schellenberg en Principauté de l'Empire, en faveur de la maison de Lichtenstein.

Pragmatique Sanction, ou Règlement de la succession dans les Etats appartenant à la maison d'Autriche, au décès de l'Empereur. Ce Prince y appella au défaut d'enfans mâles, sa fille ainée & ses descendans, ensuite ses autres filles & leurs descendans, selon le droit d'ainesse; enfin les Archiduchesses ses nièces, filles de l'Empereur Joseph, avec leurs descendans; & au défaut de toutes, la Reine de Portugal & les filles de l'Empereur Léopold. Ce Règlement est adopté par les Etats provinciaux de l'Autriche le 19. Avril. Le Prince Royal Electoral de Saxe épousé l'Archiduchesse Marie-Josèphe, fille ainée de l'Empereur Joseph. C'est du chef de cette Princesse que la maison électorale de Saxe forma en 1741. des prétentions sur les Etats héréditaires de la maison d'Autriche.

Continuation de la guerre d'Italie. Baraille de Francavilla le 20. Juillet. L'avantage que les Espagnols y remportèrent ne put sauver Messine: les Impériaux s'en rendirent maîtres le 19. Octobre. Les François pour faire diversion & satisfaire aux engagemens de la quadruple alliance, s'emparent de la Province de Guipuscoa, après la prise du passage de Fontarabie & de S. Sébastien; & les Anglois font une descente en Galice, & pillent Vigos. Le Cardinal Alberoni, premier Ministre d'Espagne, est disgracié le 5. Décembre.

Paix de Stockholm entre la Suède & le Roi d'Angleterre,

EVENEMENS REMARQUABLES

Electeur de Hannover, signée le 9. Novembre. Le Duché de Brémen & la Principauté de Verden demeurèrent à la maison de Hannover, moyennant une somme considérable qui fut payée aux Suédois.

1720.

Les affaires de Religion continuent d'arrêter l'activité de la Diète.

La Sanction Pragmatique est reçue le 25. Octobre par les Etats de Silésie.

Philippe V. accede le 25. Janvier à la quadruple alliance, & fait évacuer les isles de Sicile & de Sardaigne : les autres différends que l'Espagne pouvoit avoir avec l'Empereur Charles VI. & l'Angleterre, sont renvoyés à un Congrès qu'on promet d'assembler à Cambrai. En attendant, l'Empereur demanda à l'Empire son consentement pour la cession de la Toscane, de Parme & de Plaisance.

Paix de Stockholm entre la Suède & la Prusse, conclue le 21. Janvier. En vertu de ce traité, la ville de Stettin & les isles d'Usedom & de Wollin restèrent à la Prusse : elle rendit Stralsund & l'isle de Rugen, & la riviere de Peine servit de limites à la Poméranie Suédoise. Paix de Friderichsbourg signée le 3. Juillet, entre la Suède & le Danemarck. On rendit de part & d'autre toutes les conquêtes. Les Suédois furent assujétés à payer le péage du Sund, & le Roi de Danemarck garda la partie du Duché de Sleswick, qui avoit appartenu ci-devant au Duc de Holstein. Le Roi d'Angleterre lui garantit cette nouvelle acquisition par un traité particulier.

1721.

Les affaires de Religion entretiennent la division à la Diète. Le peu de satisfaction que reçurent les Protestans, ne servit qu'à rendre leur union plus étroite, comme ils le firent voir par un mémoire du 28. Février : on tenta même de réunir les Luthériens & les Calvinistes, à l'égard de leurs dogmes.

SOUS CHARLES VI.

Le projet parut réusſir, tandis qu'il n'y eut que des politiques qui s'en mêlerent ; mais il échoua lorsqu'on consulta les Miniſtres. Un autre objet fixa pour long-tems toute l'attention de la Diète : ce furent les instances que plusieurs Etats firent de modérer leurs taxes matriculaires.

Arrêt du Conſeil Aulique du 8. Novembre, qui caſſe & abroge le titre de Princes que les fils du Duc de Montbéliard avoient pris, & attribue la ſucceſſion au Duché à la maiſon de Wurtemberg.

L'Evêché de Vienne en Autriche eſt érigé en Archevêché par un bref du 1. Juin. La Sanction Pragmatique eſt reçue par les Etats de Hongrie.

Paix de Nyſtad en Finlande ſignée le 30. Août, entre la Suède & la Ruſſie. La Livonie, l'Ingermanie, la Kexholmie & une partie de la Carélie demeurèrent aux Ruſſes, qui rendirent aux Suédois le reſte de leurs conquêtes.

1722.

La Diète conſent le 9. Décembre à la ſucceſſion éventuelle de Don Carlos dans la Toſcane, & les Duchés de Parme & de Plaifance. Le Pape proteſte contre les diſpoſitions faites des Duchés de Parme & de Plaifance, qu'il ſoutenoit être des fiefs mouvans du S. Siége, au domaine duquel ils devoient retourner.

Le Duc de Lorraine avoit une ancienne prétention ſur le Montferrat, du chef de Marguerite de Gonzague ſa biſaieule. Comme ce Duché étoit entré ſous la domination du Roi de Sardaigne par les libéralités de l'Empereur Joſeph, l'Empereur céda au Duc de Lorraine la Principauté de Teſchen en Siléſie, en échange de ſes droits ſur le Montferrat.

Le Congrès de Cambrai commence à ſ'aſſembler. On devoit y diſcuter les prétentions du Roi d'Eſpagne ſur le Duché de Milan & les deux Siciles, ſur Gibraltar & l'ifle de Minorque. L'Empereur fait naître de nouveaux griefs par l'octroi accordé à la Compagnie d'Oſtende. La France, la Grande

EVENEMENS REMARQUABLES

Bretagne & la Hollande s'opposent à cet établissement, comme étant contraire à la paix de Munster & d'Utrecht, & aux anciens traités de commerce.

Le Prince Electoral de Baviere épouse l'Archiduchesse Marie-Amélie, seconde fille de l'Empereur Joseph.

1723.

La Diète continue de s'occuper des affaires de Religion, de la modération des taxes, & des moyens de subvenir à l'entretien de la Chambre de Wetzlar. Une dispute d'almanach mit le comble à ses travaux. Le Calendrier Grégorien annonçoit la Pâque de 1724. pour le 16. Avril, & le Calendrier réformé plaçoit celle des Protestans au 9. Avril. On disputa beaucoup si l'on devoit se réunir pour la célébration de cette Fête : on ne termina rien, & les Protestans formèrent entre eux un arrêté, qui enjoignoit à ceux de leur communion de finir le Carême au 8. d'Avril. La Diète s'y conforma elle-même, ainsi que la Chambre Impériale ; de sorte qu'à Ratisbonne & à Wetzlar on passa quinze jours sans rien faire, les Protestans ayant célébré les premiers huit jours de Fêtes, & les Catholiques la semaine suivante.

L'Infant Don Carlos reçoit l'investiture éventuelle des siefs de Toscane, de Parme & de Plaisance, qui lui avoient été destinés par la quadruple alliance.

Différend au sujet de la succession au Duché de Holstein-Ploen. Le Duc Joachim-Frédéric étoit mort sans laisser d'enfans mâles. Son frere Chrétien-Charles avoit épousé une Demoiselle d'Eichelberg, dont il eut un fils Frédéric-Charles, appelé le Seigneur de Carlstein. C'étoit à lui que la succession paroïssoit devoir appartenir ; mais l'Empereur lui objecta que sa mere n'ayant pas été au moins Comtesse du S. Empire, les loix & les coutumes de l'Allemagne l'excluoient de l'héritage des siefs princiers ; de sorte que le sief de Ploen devoit échouer au Duc de Holstein-Rethwisch, d'une branche Catholique. Le Roi de Danemarck, en qualité de Suzerain im-

SOUS CHARLES VI.

médiat du fief de Ploen, ne s'arrêta ni aux raisons ni aux menaces de l'Empereur, & mit le Seigneur de Carlstein en possession de la petite Principauté contestée.

La Sanction Pragmatique est reçue par les Etats des Pays-Bas Autrichiens le 7. Avril. L'Empereur est couronné Roi de Bohême le 5. Septembre.

1724.

Ce fut cette année qu'on vit pour la première fois deux Pâques célébrées en différens tems dans le S. Empire Romain: la même chose arriva encore en 1744.

La Diète termina enfin la fameuse & éternelle dispute sur l'entretien de la Chambre Impériale. On arrêta que désormais elle seroit composée, outre le Grand Juge, de deux Présidens & de vingt-cinq Assesseurs, pour les appointemens desquels le Corps Germanique contribueroit annuellement 100000. écus. Ce grand point réglé, on délibéra sur les moyens & sur la manière de lever ces 100000. écus. La recherche ne fut pas heureuse, à peine put on trouver un fonds suffisant à la pension de dix-sept Assesseurs; & ceux-ci ne manquent pas de faire annuellement de très humbles remontrances sur le défaut de payement de leurs arrérages.

L'Empereur essaie de rétablir les anciennes *Reichsteuern*, ou contributions des villes Impériales. Il les demande à la ville de Memmingen, qui s'en plaint à la Diète. Le Collège des Villes proteste contre cette infraction de leurs immunités bien ou mal acquises.

Fameux divorce du Duc Gustave-Samuel de Deux-Ponts, & de la Duchesse Dorothee de Veldentz. Le Duc avoit embrassé la Religion Catholique, & obtint par l'Evêque de Metz un bref de Rome qui le séparoit entièrement de la Duchesse Dorothee après seize ans de mariage. Il épousa ensuite une Demoiselle de Hoffmann, que l'Empereur éleva à la dignité de Comtesse de l'Empire. La Duchesse Dorothee porta ses plaintes à la Diète, & le Corps des Protestans prit son parti avec une chaleur extrême. L'Empereur lui-même & plusieurs

EVENEMENS REMARQUABLES

Princes Catholiques trouvoient beaucoup d'irrégularité dans la conduite du Duc de Deux-Ponts ; mais toutes ses appréhensions furent dissipées par la mort de la Duchesse Dorothee, qui décéda à Strasbourg, cinq mois après avoir été répudiée.

La Sanction Pragmatique, après avoir été successivement reçue dans toutes les terres de la domination d'Autriche, est publiée comme une loi fondamentale le 6. Décembre.

Le Congrès de Cambrai est enfin ouvert le 26. Janvier. Il fut infructueux. L'Espagne redemandoit Gibraltar & Port-Mahon que les Anglois refusoient de rendre, & la succession éventuelle dans l'Italie Autrichienne, que l'Empereur ne voulut jamais lui accorder.

1725.

La Diète est toujours embarrassée du soin de pourvoir à l'entretien de la Chambre Impériale, & au rétablissement des forteresses de Kehl & de Philipsbourg.

Le Congrès de Cambrai languit. Le Roi d'Espagne envoie le Baron de Ripperda à Vienne, pour terminer ses différends avec la Cour Impériale. Traité de Vienne conclu le 30. Avril. L'Empereur renonça à ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne, & le Roi Philippe sur les provinces qui en avoient été démembrées. On confirma les traités antérieurs, & particulièrement celui de la quadruple alliance. L'Empereur promit ses bons offices pour faire restituer à l'Espagne Gibraltar, & le Roi Philippe s'engagea d'interposer les siens pour soutenir la Compagnie d'Ostende : enfin l'Espagne se chargea de la garantie de la Pragmatique Sanction. L'Empire approuve ce traité, & y accéda le 7. de Juin. Le Congrès de Cambrai se dissout, & la France, la Grande Bretagne & la Prusse concluent à Hannovre le 3. Septembre la célèbre alliance pour leur défense commune.

1726.

Cette année se passa en négociations, pour fortifier les al-

liances de Vienne & de Hannover. La Hollande accede à celle-ci par un traité du 9. Août.

Le Duc-Gustav-eSamuel de Deux-Ponts n'ayant point d'enfans de son premier lit, & sa nouvelle épouse n'étant pas d'une naissance à pouvoir perpétuer la race ducale, on commence à se disputer sa succession. L'Electeur Palatin la reclamoit, comme chef de la maison Palatine, auquel, en vertu du testament de l'Empereur Robert, les apanages des cadets de la maison devoient retourner. Le Comte Palatin de Birckenfeld soutint de son côté, que ce testament ne pouvoit produire aucun effet en faveur de la tige principale, tant qu'il restoit des héritiers légitimes dans les branches cadettes: il ajoutoit que la famille de Birckenfeld étant un rameau de la branche de Deux-Ponts, il étoit naturel qu'elle fût préférée à la branche Electorale qui étoit plus éloignée. Cette affaire causa de grands mouvemens dans la suite.

1727.

Lettres Patentes du 21. Février qui élevent la femme du Duc Antoine-Olry de Saxe Meinungen au rang & à la dignité de Princesse du S. Empire Romain. Elle s'appelloit Philippine-Césarée Schurmann, & étoit fille d'un Capitaine dans les troupes de Hesse. A la qualité de Princesse l'Empereur ajouta pour ses enfans le droit de succéder dans les terres de Meinungen, & le nom de Saxe. Toute la maison de Saxe s'oppose à l'exécution de ces Lettres Patentes, comme étant tout-à-fait contraires aux loix communes & féodales de l'Empire, & aux pactes de famille de la maison de Saxe. L'Empereur entreprit en vain de soutenir son ouvrage: la maison de Saxe porta ses plaintes à la Diète; & après des contestations infinies, les Lettres de l'Empereur furent enfin déclarées nulles, quant à l'article de la succession.

Continuation des mouvemens au sujet des alliances de Vienne & de Hannover. La France veut concilier les différends & prévenir la guerre dont l'Europe étoit menacée. Préliminaires

EVENEMENS REMARQUABLES

arrêtés à Paris le 31. Mai. Les Puissances liées par les traités de Vienne & de Hannovre, confirmerent derechef tous les traités antérieurs à l'année 1725. L'Empereur promit de suspendre pour sept ans l'octroi accordé à la Compagnie d'Os tende : les autres prétentions des Espagnols furent renvoyées à un nouveau Congrès qu'on assembleroit à Aix-la-Chapelle. L'Espagne ne ratifia ces préliminaires qu'au mois de Janvier suivant. On changea alors le lieu du Congrès, & l'on convint de le tenir à Soissons.

1728.

La Diète se divise à l'occasion de l'affaire de Zwingenberg. Zwingenberg est un château & une terre qui relevent de l'Electeur Palatin. La famille de Gochler y avoit un droit acquis confirmé par le Congrès d'exécution de Nuremberg en 1651. & par l'Empereur Ferdinand III. en 1652. Cependant l'Electeur Palatin refusoit de satisfaire les Gochler : il investit même du fief contesté la famille de Wieser. Les Gochler en porterent leurs plaintes au Conseil Aulique, qui prononça en 1723. conformément à l'arrêt de 1651. & chargea le Cercle de Souabe de tenir la main à l'exécution de sa sentence. L'Electeur Palatin en appella à la Diète, & entraîna dans ses intérêts tous les Etats Catholiques. Le Corps des Protestans se réunit en faveur des Gochler. L'Empereur tenta inutilement d'accommoder les parties : il renouvela les ordres donnés au Cercle de Souabe, d'exécuter le jugement du Conseil Aulique. Les troupes du Cercle alloient marcher, quand l'Electeur se relâcha enfin de ses oppositions, & les Gochler prirent possession le 2. Décembre du Château de Zwingenberg.

Continuation des troubles du Meckelbourg. Le Duc Charles-Léopold, sans s'arrêter aux rescrits du Conseil Aulique, ni aux réglemens de la commission établie dans son Duché, renouvelle les anciennes vexations contre ses sujets. L'Empereur lui ôte par un rescrit le gouvernement de ses Etats, & en donne l'administration à son frere Chrétien-

Douis, ne
1720. éc
le fonds,
On
Charles-I
Weltphal
ler aucun
nement
paix de
rial; &
droits.

contre l

Les Pr
de leur Co
impotentia
s'investit

Fin de
brique de
et dernie

supériorité
méritement

à venir le
beaucoup

que l'Evêq
Duc de au

Mort de
thoenhorn

ind sur le
indien l'ex

licur de T
tous après

à un & à l
ne dépend

SOUS CHARLES VI.

Louis, ne laissant au Duc Charles-Léopold qu'une pension de 50000. écus. Ce jugement, quelque juste qu'il pût être dans le fonds, parut d'un dangereux exemple au Corps Germanique. On ne trouva guères de différence entre le sort du Duc Charles-Léopold & celui d'un Prince déposé : or la paix de Westphalie défend expressément aux Empereurs de dépouiller aucun Etat de l'Allemagne de ses terres, sans le consentement de la Diète. La France & la Suède garantes de la paix de Westphalie, s'opposent à l'exécution du rescrit Impérial ; & plusieurs Princes se liguèrent pour la défense de leurs droits. L'Empereur surfit à l'exécution du jugement rendu contre le Duc de Meckelbourg.

Les Princes de l'Empire présentent à la Diète un arrêté de leur Collège, pour donner le titre d'Excellence à leurs Plénipotentiaires. Cet arrêté fut conclu le 12. Mars. L'Empereur s'investit lui-même de ses terres situées en Allemagne.

Fin de la dispute entre l'Archevêque de Saltzbourg & l'Evêque de Passau, au sujet de l'immédiateté ecclésiastique de ce dernier. L'Evêque de Passau fut déclaré exempt de la supériorité métropolitaine de l'Eglise de Saltzbourg, & immédiatement soumis au S. Siège ; en signe de quoi il auroit à l'avenir le droit de porter le *Pallium*. L'Empereur contribua beaucoup à cette décision, en reconnaissance de la facilité que l'Evêque de Passau avoit apportée à laisser former un Diocèse au nouvel Archevêque de Vienne.

1729.

Mort de l'Electeur de Mayence, Lothaire-François de Schoenborn. Il y eut à cette occasion dans la Diète un différend sur le Directoire général. Le Chapitre de Mayence vouloit l'exercer, comme un droit attaché à son Eglise. L'Electeur de Trèves y prétendoit, en qualité de premier Electeur, après celui de Mayence ; mais l'Electeur de Saxe opposa à l'un & à l'autre, que le Directoire de la Diète n'étoit pas une dépendance de la dignité électorale, mais une suite de

T t

EVENEMENS REMARQUABLES

l'Archi-chancellerie qui appartient aux Electeurs de Mayence; que cet archi-office, quoiqu'attaché à l'Eglise de Mayence, étoit un office personnel, auquel par conséquent le Chapitre n'avoit aucun droit; & fit voir qu'au défaut de l'Archichancelier, c'étoit à l'Archi-maréchal du S. Empire, qu'il appartenoit de convoquer les Assemblées de la Diète. Cependant il ne fut rien conclu: le tems se passa en protestations de part & d'autre, jusqu'à ce que le Chapitre eût élu un nouvel Archevêque.

Commencement de la persécution des Protestans dans le pays de Saltzbourg. Elle fut suivie, après bien des difficultés, d'une émigration de près de 30000. familles, dont 20000. allerent s'établir en Prusse.

Traité de paix & d'alliance conclu à Séville le 8. Novembre entre la France, la Grande Bretagne & l'Espagne. On confirma les anciens traités & la quadruple alliance. L'Espagne renonça à Gibraltar & à Port-Mahon, & l'Angleterre consentit à ce que les places fortes de la Toscane, de Parme & de Plaisance fussent gardées par 6000. Espagnols, à la place des 6000. Suisses dont on étoit convenu par la quadruple alliance. Le Congrès de Soissons est séparé; l'Empereur & l'Empire s'opposent à l'entrée des 6000. Espagnols dans les fiefs d'Italie, avant qu'ils eussent été ouverts par la mort des possesseurs actuels.

1730.

Les mouvemens occasionnés par le traité de Séville continuent. Les cinq Cercles antérieurs s'associent à Francfort pour leur défense commune.

Affaires d'Ostfristande. Les Princes étoient brouillés depuis long-tems avec leurs Etats provinciaux. La ville d'Emden sur-tout, fiere de la protection de la Hollande, se conduisoit en petite République indépendante. On en vint plusieurs fois aux armes, jusqu'à ce qu'enfin le calme fut rétabli en apparence sous la médiation de la France. Cependant la Province ne fut parfaitement tranquille qu'en 1745. lorsque le Roi de

SOUS CHARLES VI.

Prusse en prit possession à l'extinction de la race de Gretsiel.

1731.

L'Espagne se rapproche de la Cour Impériale. Second traité de Vienne conclu le 16. Mars entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande. L'Espagne y accède le 22. Juillet: elle rappelle les anciens traités. L'Empereur promet de révoquer l'octroi accordé à la Compagnie d'Ostende: il consent à l'entrée des 6000. Espagnols en Italie, & les autres contractans se chargent de la garantie de la Sanction Pragmatique. Le Roi d'Espagne émancipe son fils l'Infant Don Carlos, pour le mettre en état de prendre possession des Duchés de Parme & de Plaisance, qui venoient de vaquer par la mort du dernier Duc Antoine Farnese. L'Empereur, en qualité de tuteur du jeune Prince, confie l'administration des Duchés à la Duchesse Dorothée son aieule: elle reçoit au nom de son petit-fils, les hommages des Etats à Parme. Les Espagnols débarquent dans la Toscane le 27. Octobre.

Mort du Duc Gustave-Samuel de Deux-Ponts. Le droit de succession dans ses terres n'étant pas encore décidé, l'Empereur en établit le séquestre qu'il commet à l'Abbé de Fulde & au Landgrave de Darmstadt.

1732.

Après bien des contestations, l'Empire se charge par un arrêté du 11. Janvier, de la garantie de la Sanction Pragmatique d'Autriche. On laissa protester les maisons de Baviere & Palatine, & l'Electeur de Saxe: on résolut aussi, après dix-huit années de sollicitations, de faire réparer les fortifications de Kehl & de Philipsbourg. Alliance conclue à Dresde le 4. de Juillet, entre les Electeurs de Saxe & de Baviere, pour le maintien de leurs droits. La Hollande accède le 20. Février au second traité de Vienne.

Fin du différend qui duroit depuis trente ans, sur la suc-

EVENEMENS REMARQUABLES

cession de la maison d'Orange & du Roi Guillaume III. Le Roi de Prusse, héritier des droits de son aieule Louise-Henriette, & fondé sur le testament de son bisâieul Henri-Frédéric, obtint la Principauté d'Orange qu'il avoit déjà cédée à la France, celle de Mœurs, le Comté de Lingen, la Seigneurie de Tournhout & d'Heristall, & toutes les autres terres situées dans le Brabant Autrichien. Le Prince de Nassau-Dietz-Orange, fondé sur le testament du Roi Guillaume III. & sur les prétentions de sa bisâieule Albertine-Agnès, fille cadette du Prince Henri-Frédéric, reçut le Marquisat de Vlissingen & de Veere, la Baronie de Breda, & les terres situées dans la souveraineté de la Hollande.

1733.

Décision du procès sur la succession de Deux-Ponts. Elle est adjugée à la maison de Birckenfeld, à l'exception d'un seul Bailliage qui en est démembré en faveur de l'Electeur Palatin.

Le Duc de Meckelbourg prend les armes pour rentrer dans la possession de ses Etats, & se venger de la Noblesse. Ses troupes sont défaites par les Hannovériens & les Prussiens répandus dans le Meckelbourg, en qualité de troupes d'exécution. Cette voie de fait acheva de ruiner ses affaires : il fut dépouillé du gouvernement, sans que personne s'y opposât davantage. Il conserva une pension de 5000. écus, & son frere fut chargé de l'administration du Duché.

Mort d'Auguste II. Roi de Pologne & Electeur de Saxe, le premier Février. Elle donna lieu à la guerre qui s'alluma en Europe. L'Empereur fait camper un corps de troupes sur la frontiere de Pologne. Cette démarche déplut au Roi de France; ce Prince craignant pour la liberté de l'élection du nouveau Roi de Pologne, fit déclarer à l'Empereur qu'il s'en prendroit à lui des violences que l'on pourroit faire à la République. L'armée Françoisse, après avoir occupé le Duché de Lorraine, passe le Rhin, & s'empare du fort de Kehl le 28. Octobre. Alliance offensive & défensive

SOUS CHARLES VI.

de la France avec le Roi de Sardaigne, conclue le 26. Septembre : le Roi d'Espagne y accede le 25. Octobre, & l'un & l'autre déclare la guerre à l'Empereur. Les oppositions que le Conseil de Vienne ne cessoit de former à l'entrée de Dom Carlos en Italie, fatiguoient la Cour d'Espagne ; deux cent mille florins exigés pour la dispense d'âge de ce Prince, l'avoient extrêmement offensée ; enfin poussée à bout par les difficultés qu'on lui suscitoit, elle agit de concert avec la France, & prit part à la guerre que cette Couronne faisoit à l'Empereur, pour soutenir l'élection que la République de Pologne avoit faite du Roi Stanislas. Le Roi de Sardaigne prétendoit que la Cour de Vienne n'avoit pas accompli le traité de 1703 ; qu'elle abusoit de la supériorité de ses forces en Italie ; qu'elle l'avoit traité avec une hauteur insupportable lorsqu'il avoit reçu l'investiture de ses fiefs ; enfin, que la cause du Roi Stanislas devoit être celle de tous les Rois de l'Europe. La guerre commence en Italie : le Roi de Sardaigne, à la tête de l'armée Françoisé & de ses propres troupes, entre sur les terres de l'Empire le 13. Octobre, & s'empare en peu de tems de tout le Duché de Milan. La Ville de Milan se rend le 9. Novembre, & Pizzighitone capitule le 9. Décembre.

La diète de convocation assemblée pour indiquer celle d'élection, exclut du trône tous ceux qui n'étoient pas Piasts. Le Roi Stanislas fut élu le 12. Septembre suivant. Le lendemain quelques Seigneurs Polonois, avec les Evêques de Cracovie & de Pologne, se retirèrent à Prag, village situé sur l'autre bord de la Vistule, en face de Varlovie, où ils élurent le cinq Octobre le Roi Auguste III. Les *Pacta conventa* furent jurés le 31. Octobre. Le Roi Stanislas abandonné de plusieurs de ses partisans, & trop foible pour résister aux forces du Roi Auguste & à une armée de Russes qui venoit d'entrer en Lithuanie, se vit obligé de se retirer à Danzick.

Le nouvel Electeur de Saxe reçoit la Sanction Pragmatique.

1734.

L'Empire déclare la guerre à la France, en vertu d'ua

* T t iij

EVENEMENS REMARQUABLES

arrêté du 13. Mars. Les François s'emparent de Traerbach le 3. Mai, & prennent Philipsbourg le 18. Juillet. Les Electeurs de Cologne, de Baviere & le Palatin embrassent la neutralité.

Guerre d'Italie. La citadelle de Milan se rend aux Alliés le 2. de Janvier. Il ne restoit plus à l'Empire que la ville de Mantoue : elle servit de place d'armes à une armée Impériale qui rentra en Italie sous les ordres du Général Mercy. Les Alliés se retirent sous Parme. Le Comte de Mercy va les y attaquer le 29. Juin, & perd la vic avec la bataille. Le Comte de Koenigsleg qui lui succède dans le commandement, se retire derriere la Secchia. Il la repasse secrettement le 14. Septembre, & surprend un corps de François commandés par le Comte de Broglie. Les Alliés se replient sur Guastalle. Les Impériaux les suivent, & sont défaits le 19. Septembre.

Les Espagnols se jettent sur le Royaume de Naples & s'en emparent, après avoir défait les troupes Impériales à la bataille de Bitonto le 25. Mai. Gaëte se rend le 6. Août, & Capoue le 24. Novembre. Don Carlos s'étoit déjà fait proclamer Roi de Naples le 15. Mai. Les Espagnols font une descente dans la Sicile le 29. Août : tout le Royaume se soumet, excepté les Villes de Messine & de Syracuse, où il y avoit garnison Impériale.

Le Roi Stanislas, après avoir soutenu à Dantzick un siège de cinq mois, est enfin obligé d'en sortir. La Ville se rend au Roi Auguste III. le 7. de Juillet.

1735.

La campagne sur le Rhin se passe en marches & contre-marches. Le Comte de Seckendorff se porre sur la Moselle. Combat de Claufen le 19. Octobre. Les François se retirent sous Trèves, & la nouvelle de la paix met fin aux hostilités.

Campagne d'Italie. Le Comte de Koenigsleg, Général de l'armée Impériale, se voyant resserré par les Alliés, & sur le point de perdre la communication avec l'Allemagne, repasse le Pô le 1. de Juin en présence de l'armée combinée, & se retire par l'Etat de Venise derriere l'Adige. Les Alliés le

pour l'inv
le 31. A
La Sic
& de Sy
fait cour
Négo
Ministre
M. de l
liminair
stance,
logne et
de Roi
seffion de
de ces Du
le Duc de
Tolcane
des deux
Tolcane
la souve
nelles plac
l'empereu
de Parme
sion Prag
d'autre tou
les articles
conditions
narré en l
du Pô : en
l'année de
des deux S
On excé
Roi Stanis
Le 21. Ma
baquet pe

SOUS CHARLES VI.

pour suivent en vain ; les Espagnols reprennent la Mirandole le 31. Août , & forment le blocus de Mantoue.

La Sicile est entièrement soumise par la prise de Messine & de Syracuse. Don Carlos y passe , & le 3. de Juillet il se fait couronner à Palerme, Roi des deux Siciles.

Négociations de la paix. Le Comte de Neuwied & son Ministre M. de Nierodt, en firent les premières ouvertures. M. de la Beaune y mit la dernière main à Vienne. Les préliminaires furent arrêtés le 3. d'Octobre. Ils portoient en substance, que le Roi Stanislas abdiqueroit la Couronne de Pologne en faveur du Roi Auguste III. qu'il conserveroit le titre de Roi ; & que pour prix de ce sacrifice, il seroit mis en possession des Duchés de Lorraine & de Bar : que la propriété de ces Duchés appartiendroit après sa mort à la France : que le Duc de Lorraine recevroit en échange le grand Duché de Toscane : que l'Infant Don Carlos garderoit le Royaume des deux Siciles & l'Etat des Garnisons sur les côtes de la Toscane : que le Roi de Sardaigne auroit Tortone, Novare, la souveraineté des Langhes, & la permission de fortifier telles places de son Domaine qu'il jugeroit à propos : que l'Empereur rentreroit dans le Duché de Milan, & les Etats de Parme & de Plaisance : que la France garantiroit la Sanction Pragmatique, & qu'au reste on restitueroit de part & d'autre toutes les conquêtes dont on n'avoit pas disposé par les articles préliminaires. Le Ministère d'Espagne rejette ces conditions & continue la guerre. Le Comte de Koenigsberg rentre en Italie, & repousse l'armée Espagnole jusqu'au-delà du Pô : enfin on convint d'une amnistie générale, qui fut suivie de l'accession de l'Espagne, de la Sardaigne & du Roi des deux Siciles.

1736.

On exécute les préliminaires de paix arrêtés à Vienne. Le Roi Stanislas abdique la Couronne par un acte du 28. Janvier. Le 26. Mars les troupes Espagnoles commencerent à s'embarquer pour retourner à Barcelone, & l'Empire approuva

T t iv

EVENEMENTS REMARQUABLES

les préliminaires par un *conclusum* du 16. Mai. Il ordonna aussi que la Diète remercioit le Duc de Lorraine du sacrifice qu'il avoit fait de ses Etats au rétablissement de la paix ; & qu'il conserveroit le suffrage dont il avoit joui jusqu'alors, en qualité de Marquis de Nomeni. Ce suffrage fut attaché depuis au Comté de Falckenstein qui n'avoit pas été compris dans la cession de la Lorraine.

Les affaires monétaires firent ensuite l'unique objet des délibérations de la Diète. L'Allemagne se voyoit alors inondée de petites especes, dont la valeur numéraire surpassoit infiniment la valeur intrinsèque. On convoqua à Ratisbonne une assemblée générale des Experts & Inspecteurs de la Monnoie des Cercles. Il fut arrêté qu'on décrieroit une quantité d'especes, & on résolut de suivre désormais dans tout l'Empire la convention monétaire faite à Leipfick en 1690. entre les Electeurs de Saxe & de Brandebourg. Mais cette résolution fut très-mal exécutée, & l'Allemagne lutte encore aujourd'hui contre des désordres qui portent un grand préjudice à la monnoie.

Mariage de l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur, avec le nouveau Grand Duc de Toscane, le 12. Février. Mort de Jean-Reinard, dernier Comte de Hanau. Dispute fort échauffée au sujet de sa succession. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt la reclamoit, fondé sur les droits de sa femme, qui étoit fille unique du Comte défunt ; & le Landgrave de Hesse-Cassel y prétendoit, du chef de sa bisaïeule Amélie de Hanau, parceque la succession éventuelle avoit été réservée par des pactes de famille aux descendans d'Amélie. Le Landgrave de Hesse-Cassel, sans s'arrêter aux protestations de la maison de Darmstadt, prend possession de tout le Comté, & particulièrement des fiefs masculins, en vertu de la cession à lui faite des droits de la maison électoral de Saxe. Ceux-ci étoient fondés sur une expectative de l'Empereur Ferdinand II. & le Landgrave de Hesse-Cassel les avoit acquis, moyennant une somme de 400000. écus, la cession de quelques terres limitrophes de la Thuringe, & la reconnaissance de tenir le Comté

SOUS CHARLES VI.

de Hanau en arriere-fief de la maison électorale de Saxe sous la directe de l'Empire. D'un autre côté, le Landgrave de Darmstadt s'empara de la Seigneurie de Lichtenberg située en Alsace, en vertu des Lettres Patentes de S. M. T. C. de l'année 1717. Cependant la maison de Darmstadt ne renonça pas à ses autres droits, & la dispute fut portée bientôt après à la Diète de l'Empire.

Mort du Prince Eugène de Savoye, de la branche de Soissons, le 20. Avril. Il fut le meilleur & le plus heureux des Généraux que la maison d'Autriche eut eu depuis plusieurs siècles. Il triompha souvent, & s'il échoua quelquefois dans ses entreprises, les circonstances qui les firent manquer lui valurent de nouveaux éloges. Les traités de Rastadt & de Passarowitz montrent qu'il n'étoit pas moins habile à conduire une négociation, qu'à vaincre des armées: enfin, il mourut regretté de l'Empereur & des soldats. Les malheurs des années suivantes ne justifient que trop ces regrets.

Les Tartares ravagent les frontieres des Russes. Leur irruption est suivie d'une guerre à laquelle l'Empereur devoit prendre part, en vertu de l'alliance faite avec la Russie en 1726.

Diète de pacification en Pologne. Elle finit le 9. Juillet, & le calme fut rétabli dans ce Royaume après quatre années de troubles & de confusion.

1737.

La France prend possession des Duchés de Lorraine & de Bar. Les différends qui subsistoient encore entre l'Empire & l'Espagne au sujet de la succession de la Toscane, sont terminés au Congrès de Pontremoli, par un acte de cession & de garantie signé le 8. Janvier. La mort de Jean-Gaston, dernier Grand Duc de Toscane, de la maison de Médicis qui s'éteignit avec lui, fit passer ses Etats au Duc de Lorraine, & le traité de Vienne fut entièrement rempli.

Mort de Charles-Alexandre, Duc de Wurtemberg. Il avoit ordonné par son testament que la régence du Duché jusqu'à

EVENEMENS REMARQUABLES

la majorité de son fils , appartiendroit à la Duchesse douairière & à l'Evêque de Wurtzbourg. Comme cette disposition étoit contraire aux pactes de famille , elle fut cassée malgré l'Empereur , & les collatéraux du Duc défunt de la branche de Neustadt , furent chargés de l'administration de ses fiefs.

Commencement de la guerre de Hongrie. Nissa se rend le 28. Juillet à l'armée Impériale , qui s'avance ensuite jusqu'à Widdin pour se joindre , s'il étoit possible , à une armée Russe qui devoit entrer dans la Walachie. Ce projet ne put être exécuté. Le Prince de Hildbourghausen qui assiégeoit Banjaluca en Bosnie , reçut un échec qui l'obligea de lever le siège le 3. Août. L'armée se retira de devant Widdin , & le corps d'armée du Général Khevenhüller fut mal mené dans sa retraite au passage du Timoc le 27. Septembre : enfin les Turcs reprirent Nissa le 21. Octobre. Ces succès des Ottomans en Hongrie & le refus que les Russes firent de leur restituer Azoph , firent rompre le Congrès assemblé à Niemirou le 4. Août.

1738.

Assemblée générale des Comtes de l'Empire à Francfort , pour délibérer sur les moyens de maintenir leurs privilèges. La Diète fut occupée des affaires de la monnoie & des secours qu'on lui demandoit pour la guerre contre les Turcs.

Les Ottomans assiègent la forteresse d'Orsova. L'armée Impériale marche au secours , & défait le 4. Juillet au combat de Cornéa , un corps de troupes Turques. Cependant elle ne put pénétrer jusqu'à Orsova : elle se retira sous Belgrade : les Turcs recommencerent le siège , & Orsova fut obligé de capituler le 9. Août. On remarque que dans cette guerre les Turcs évitèrent avec soin d'engager une action générale. Ils ne combattirent que par des corps détachés , & l'armée Impériale se ruina par les marches , la peste & la famine.

Traité de paix entre la France & l'Empire , signé à Vienne le 18. Novembre , sur le pied des préliminaires.

SOUS CHARLES VI.

1739.

L'Espagne accede le 21. Avril au traité de Vienne.

La guerre contre les Turcs continue. L'armée Impériale est battue à Krotzka le 22. Juillet. L'avantage qu'elle remporta à Panzova le 30. du même mois, ne put empêcher les Turcs de faire le siège de Belgrade, & de le continuer jusqu'à la conclusion de la paix qui fut signée le 1. de Septembre dans le camp des Ottomans. Il y fut réglé qu'Orsova resteroit aux Turcs dans l'état où ils s'en étoient emparé; qu'on démoliroit les nouvelles fortifications de Belgrade & de Sabach, & qu'elles leur demeureroient; qu'on leur céderoit la Walachie Impériale & la Servie; enfin que les rives du Danube & du Saut seroient désormais les frontieres de la Hongrie & de l'Empire Ottoman.

1740.

Les malheurs de la dernière guerre découvrirent à l'Empereur les désordres qui regnoient dans ses finances & dans l'état militaire. Il alloit s'appliquer à les réparer, quand la mort le surprit le 20. Octobre. Il fut le dernier Empereur de la maison d'Autriche qui s'éteignit avec lui. Elle avoit gouverné l'Allemagne pendant plus de trois cens ans. Il est certain que l'histoire ne nous fournit aucun exemple d'une fortune aussi immense, que fut celle de cette maison. Ses premiers ancêtres étoient bornés à un très-modique patrimoine, & confondus parmi une foule de petits tirans & de Souverains impuissans. Rodolphe de Habsbourg eut assez de force & de bonheur pour défendre l'Electeur de Mayence contre quelques brigands: ce service lui valut la Couronne Impériale, & fut l'origine de la puissance prodigieuse où ses descendants parvinrent peu de tems après. Elle eût fait trembler le monde entier, si elle eût été bien ménagée: excepté Charles V. on ne trouve pas un seul Conquérant depuis Rodolphe jusqu'au dernier de ses descendants. Ils furent tous des héros pacifiques qui sçurent acquérir par des mariages plus de provinces, qu'ils n'eussent pu soumettre de villes en faisant la guerre.

EVENEMENS REMARQUABLES

Le mariage d'Albert I. avec la Princesse Elizabeth de Carinthie, fit entrer dans sa famille le Duché & le Comté de Tirol. Albert II. son fils, épousa l'héritière du Comté de Ferrette en Alsace. Maximilien I. réunit à ses Etats les vastes domaines de la maison de Bourgogne, par son mariage avec la fille de Charles le Téméraire. Son fils Philippe y ajouta la Monarchie d'Espagne, les deux Siciles, la Sardaigne & l'Amérique, en épousant l'héritière de Ferdinand le Catholique; & Ferdinand I. arrondit ses Etats d'Allemagne par la succession de sa femme, fille unique du Roi de Hongrie & de Bohême. Dès lors rien ne sembloit assez fort pour ébrancher une Monarchie devenue presque universelle; elle se détruisit elle-même. Charles V. sépara les Etats d'Allemagne de ceux d'Espagne & de Bourgogne: sa branche tomba bientôt dans une espèce de langueur, elle lutta cent cinquante ans contre la maison de France: l'Espagne s'épuisa, & ne put se rétablir que lorsqu'un Prince de France fût monté sur le trône de Charles-Quint. La branche d'Allemagne plus foible, se soutint en suivant des maximes toutes différentes. Les Rois d'Espagne avoient annoncé tous leurs projets avec éclat: les Empereurs Archiducs déguisoient les leurs. S'ils déclaroient la guerre, ils faisoient entendre que les intérêts de l'Empire en étoient le seul motif: c'éroit, selon ces Princes, pour défendre la liberté de l'Allemagne, qui sous ce prétexte fut obligée d'entrer dans toutes les querelles particulières de la maison d'Autriche. Si la guerre finissoit heureusement, l'avantage en restoit tout entier à l'Empereur; & la perte pour l'Empire, quand la fortune avoit été contraire. Ce système réussit pendant plus de cent ans, & ce ne fut qu'en 1733. que quelques Princes apprirent à séparer les intérêts de l'Allemagne de ceux de la maison d'Autriche.

Les événemens qui suivirent la mort de Charles VI. justifierent les appréhensions de l'Europe. L'Empereur avoit cru assurer la succession dans tous ses Etats à sa fille aînée, par la garantie générale de la Sanction Pragmatique. On s'aperçut bientôt de la vérité de ce que le Prince Eugène avoit dit à ce sujet: qu'une armée de cent mille hommes en seroit la

meilleure
 si valoit
 aînée de
 progénit
 Bavière
 tament d
 une prov
 un hérit
 résuscita
 & de Ja
 Milan
 fleurons
 pactes d
 d'Autric
 glance qu
 leurs cr
 droits pa
 de Baviè
 Les trait
 rent au
 à le trait
 ses droi
 l'arme, c
 l'oppo.
 Il ne m
 public de
 VI. La ca
 oppo.

SOUS CHARLES VI.

meilleure garantie. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, fit valoir les droits de la Reine sa femme, qui étoit fille aînée de l'Empereur Joseph, & à qui, selon les loix de la primogéniture, la succession devoit échoir. L'Electeur de Baviere demanda le Royaume de Bohême, en vertu du testament de l'Empereur Ferdinand I. la haute Autriche, comme une province démembrée de la Baviere; & le Tirol, comme un héritage injustement enlevé à sa maison. Le Roi de Prusse ressuscita une ancienne prétention sur les Duchés de Troppau & de Jagerndorff en Silésie, & le Roi d'Espagne réclama le Milanais & les autres Etats Autrichiens en Italie, comme des fleurons arrachés de sa Couronne, & en vertu des anciens pactes de famille faits entre les deux branches de la maison d'Autriche. Ces prétentions donnerent lieu à une guerre sanglante qui a duré plus de sept ans: elle fut terminée par plusieurs traités successifs. Le Roi de Pologne renonça à ses droits par une convention faite en 1743. & 1744. l'Electeur de Baviere se départit des siens par la paix de Fuesien en 1745. Les traités de Breslau en 1742. & de Dresde en 1745. assurèrent au Roi de Prusse la souveraineté sur toute la Silésie; & le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. satisfit l'Espagne sur ses droits, par la cession que l'Autriche fit des Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalle, à l'Infant Don Philippe.

Il ne nous reste plus qu'à tracer une ébauche du droit public de l'Allemagne, tel qu'il fut sous l'Empereur Charles VI. La capitulation de 1711. nous en fournit les traits principaux.

